

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 19 JUIN 2014

VOLUME 220

DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU,
Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU
Me SIMON TREMBLAY

INTERVENANTS :

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me SARAH LIRETTE pour l'Union des municipalités du
Québec
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me ALEXIE LAFOND-VEILLEUX pour le Directeur général
des élections du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales
Me BERNARD JOLIN pour madame Ginette Boivin

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
ROBERT BENOIT	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	8
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME	51
ÉRIC DESAULNIERS	
INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU	72
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY	145
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME	181
LUCIE PAPINEAU	
INTERROGÉE PAR Me SIMON TREMBLAY	194
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me FÉLIX RHÉAUME	260
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me ESTELLE TREMBLAY	267
GINETTE BOIVIN	
INTERROGÉE PAR Me SIMON TREMBLAY	276
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me DENIS HOULE	382
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me ESTELLE TREMBLAY	391

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
181P-1927 : Recommandations à la Commission Charbonneau de juin 2014 par Robert Benoît	66
155P-1928 : Note méthodologique - Présentation sur le financement sectoriel des partis politiques	76
155P-1929 : Liste des codes de classification des activités économiques du Québec (CAEQ)	100
155P-1930 : Présentation sur le financement politique sectoriel par Éric Desaulniers - juin 2014	140
182P-1931 : Extraits des rapports financiers du DGE - représentants officiels (2007, 2008 et 2009)	203

183P-1932 :	Contributions politiques provinciales effectues (sic) par des employés du groupe SM et des personnes résidant aux mêmes adresses (1998-2011)	365
183P-1933 :	Données du Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant les dons faits par Ginette Boivin	370
183P-1934 :	Analyse des contributions par parti politique provincial (1997-2012)	392

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dix-neuvième
2 (19e) jour du mois de juin,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 (09:34:33)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Bonjour, Monsieur.

9 M. ROBERT BENOIT :

10 Bonjour.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Alors, bonjour à tous. Est-ce que les avocats
13 veulent s'identifier, s'il vous plaît, pour le
14 bénéfice de l'enregistrement?

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Merci. Vous pouvez vous asseoir, Monsieur Benoit.

17 Merci. Alors, bonjour, Madame la Présidente,

18 Monsieur le Commissaire. Paul Crépeau pour la
19 Commission.

20 Me ESTELLE TREMBLAY :

21 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

22 Me SIMON LAROSE :

23 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
24 Québec.

25

1 Me MÉLISSA CHARLES :

2 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la
3 construction du Québec.

4 Me SARAH LIRETTE :

5 Bonjour. Sarah Lirette pour l'Union des
6 municipalités du Québec.

7 Me DENIS HOULE :

8 Bonjour. Denis Houle pour l'Association des
9 constructeurs de routes et grands travaux du
10 Québec.

11 Me SIMON LAPLANTE :

12 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
13 constructeurs de routes et grands travaux du
14 Québec.

15 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

16 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
17 Québec.

18 Me ALEXIE LAFOND-VEILLEUX :

19 Bonjour. Alexie Lafond pour le DGE.

20 Me FÉLIX RHÉAUME :

21 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
22 du Québec.

23 Me PIERRE POULIN :

24 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
25 criminelles et pénales. Bonjour.

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dix-neuvième
2 (19e) jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 ROBERT BENOIT, retraité

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[1]** Alors, bon matin, Monsieur Benoit. Madame la
12 Présidente, Monsieur le Commissaire. Je vous
13 présente ce matin monsieur Benoit qui va nous
14 rendre un témoignage qui va porter beaucoup sur des
15 éléments un peu d'histoire, évidemment certains
16 remontent... plusieurs remontent avant mil neuf
17 cent quatre-vingt-seize (1996). Il y aura aussi,
18 dans son témoignage, des éléments factuels.
19 Monsieur Benoit a eu une carrière politique se
20 rendant jusqu'en deux mille trois (2003) et même un
21 peu par la suite. Alors, c'est dans ce cadre-là
22 qu'il faut voir aussi des éléments d'histoire pour
23 mieux comprendre ce qui s'est passé dans les... au
24 cours des années pertinentes au mandat.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors, je présume qu'il y a un lien avec la suite
3 des événements dans la partie historique.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Il y en a et on va les rattacher dans le témoignage
6 de monsieur Benoit.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Parfait.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Q. **[2]** Alors, Monsieur Benoit, vous vous êtes présenté
11 à la retraite. Peut-être faire quelques éléments de
12 votre historique personnel. Vous êtes un homme
13 d'affaires?

14 R. Exact.

15 Q. **[3]** Vous avez été en affaires toute votre vie.
16 Comme un diplômé en?

17 R. En administration finance.

18 Q. **[4]** O.K. Et vous avez pratiqué à titre de courtier
19 en valeurs mobilières pendant de nombreuses années.

20 R. Une quinzaine d'années avec la Banque Royale.

21 Q. **[5]** Allant jusqu'en quatre-vingt-neuf (89)?

22 R. Au moment où je vais aller en politique, soit mil
23 neuf cent... jusqu'au moment où je vais me
24 présenter finalement. Donc, je vais aller en
25 politique en mil neuf cent quatre-vingt-neuf

1 (1989)...

2 Q. **[6]** O.K.

3 R. ... mais je vais faire les deux, président du
4 Parti, bénévole, et à la Banque Royale.

5 Q. **[7]** Et on reviendra à votre partie... votre
6 carrière politique à travers tout ça. Et je
7 comprends que depuis ce temps-là, depuis que vous
8 avez mis fin à votre carrière politique, vous avez
9 continué un peu dans votre passion,
10 l'enseignement... l'histoire, l'enseignement?

11 R. Et les affaires, ma famille... et c'est connu, ma
12 famille est une famille en affaires. Mon grand-père
13 a fondé une entreprise en mil neuf cent sept
14 (1907), alors dont on a continué les opérations. On
15 a réingénéré la compagnie, mes frères et moi et mes
16 soeurs. Alors, on est encore en affaires.

17 Q. **[8]** Toujours en affaires. Et faites-vous aussi du
18 tutorat au niveau de l'Université de Sherbrooke?

19 R. Oui, pour les étudiants au MBA et je suis
20 gouverneur de la Faculté d'administration.

21 Q. **[9]** O.K. Alors, on revient maintenant peut-être à
22 votre parcours politique et peut-être l'introduire.
23 À quel moment avez-vous commencé, non pas à vous
24 intéresser, mais à vous impliquer en politique?

25 R. Intéresser, ça commence à l'âge de quinze (15) ans.

1 Alors que mes amis jouent au hockey, moi, je lis
2 les biographies des hommes et des femmes
3 politiques, il y avait peu de femmes. Je m'en
4 excuse, Madame la Présidente, il y avait peu de
5 femmes en politique. Mais, dès ce jeune âge, je
6 vais m'intéresser à la vie politique. Je vais être
7 au Palais du commerce quand Jean Lesage, lors du
8 grand discours au Palais du commerce où Jean Lesage
9 va annoncer qu'il y aura une Transcanadienne. C'est
10 le début de la révolution tranquille et je vais
11 lire toute ma vie. J'ai soixante-dix (70) ans, je
12 continue à lire toutes ces biographies. C'est une
13 passion pour moi, ça le demeure, de voir, essayer
14 de comprendre ce qui se passe dans l'univers
15 politique.

16 Q. **[10]** O.K. Et...

17 R. Alors, ça, c'était le passé.

18 Q. **[11]** Oui.

19 R. Et...

20 Q. **[12]** Qu'est-ce qui vous amène finalement à vous
21 impliquer?

22 R. Exact. Alors, c'est la défaite du Parti libéral en
23 soixante-seize (76), l'arrivée de René Lévesque à
24 la tête du Parti québécois. Il y a deux éléments
25 qui m'énervent - je pense c'est le bon terme. Le

1 premier... qui me préoccupent. Le premier, c'est...
2 on l'a un peu oublié, mais le Parti québécois à
3 l'époque était vraiment un parti de gauche. Il
4 faisait partie de l'Association des partis
5 socialistes du monde, et caetera. Et évidemment, ce
6 qu'on appelait à l'époque l'indépendance, qui va
7 devenir la souveraineté association, et caetera.
8 Alors, c'étaient deux éléments qui me préoccupaient
9 particulièrement comme jeune papa. Et je vais
10 appeler monsieur Ryan, que je connais à peu près
11 pas, pour pas dire que... Comme tous les Québécois,
12 je l'ai vu écrire dans le journal. Alors, je vais
13 lui offrir mes services, j'ai écrit une petite
14 note. Et quelques jours après, monsieur Ryan, comme
15 vous savez, faisait pas faire les commissions par
16 les autres, alors il va me rejoindre à la maison,
17 il va me demander si effectivement je veux l'aider,
18 ce que je vais faire. Et je vais devenir membre du
19 Parti à partir du moment où monsieur Ryan sera élu.

20 Q. **[13]** On place ça à peu près en mil neuf cent...

21 R. Bien, au moment du leadership, donc monsieur Ryan
22 va devenir chef du Parti libéral en soixante-dix-
23 huit (78), donc c'est dans les années... fin
24 soixante-dix-sept (77), début soixante-dix-huit
25 (78).

1 Q. [14] Alors, vous vous impliquez à ce moment-là
2 auprès de monsieur Ryan?

3 R. Après du parti, mais c'est monsieur Ryan qui est
4 le chef, au moment où l'élection va arriver. Il y a
5 une élection en mil neuf cent... Il y a le
6 référendum, je vais devenir président dans Brome-
7 Missisquoi. Concours de circonstances, le député de
8 l'Union nationale se fait prendre dans une
9 magouille, donc il est obligé de démissionner. Il
10 n'y a plus de députés provinciaux dans Brome. Et au
11 fédéral, monsieur Grafty qui était là de tout temps
12 prend sa retraite. C'est un nouveau député libéral
13 fédéral peu connu. Alors, finalement, j'en aurai
14 pas le titre, mais je vais devenir, au référendum,
15 président du NON, mais quasiment le député du
16 comté. Et moi, je travaille à ce moment-là. Alors,
17 mon épouse qui est dans la salle ici va remonter le
18 comté pour le référendum, pour le comité du NON. Et
19 nous allons être un des comtés où nous allons finir
20 le plus fortement. Et là je vais pouvoir jauger mes
21 habiletés politiques à ce moment-là dans le comté
22 de Brome-Missisquoi.

23 Q. [15] Alors, ça, vous placez ça au référendum mil
24 neuf cent quatre-vingt (1980)...

25 R. Quatre-vingt (80).

1 Q. **[16]** ... (inaudible)...

2 R. Immédiatement après, monsieur Ryan va... là il y a
3 trois...

4 (09:41:09)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[17]** Monsieur Benoît, je le dis avec... sans aucune
7 arrière... J'ai l'impression d'assister à une
8 conversation entre...

9 R. Ah! excusez-moi. Oui, excusez-moi, Maître. Madame
10 la Présidente, excusez-moi.

11 Q. **[18]** S'il vous plaît. Et peut-être que vous pouvez
12 respirer un petit peu entre vos phrases. Merci.

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Q. **[19]** Alors, peut-être vous adresser...

15 R. Oui, excusez-moi, excusez-moi.

16 Q. **[20]** ... à madame la présidente, monsieur le
17 commissaire. Et, effectivement, c'est ça, peut-être
18 nous conter... Vous vous êtes occupé du référendum,
19 des élections de mil neuf cent quatre-vingt-un
20 (1981)?

21 R. En quatre-vingt-un (81), monsieur Ryan va me
22 demander de me présenter dans une circonscription,
23 qui est Brome, où maintenant Pierre Paradis est
24 député. Et, mes enfants étant tout jeunes, il va
25 venir à la maison, je vais refuser. Et, à ce

1 moment-là, il va me demander de l'aide dans sa
2 campagne électorale, ce que je vais faire. Je vais
3 être en charge de ce qu'on appelle la tournée, donc
4 les autobus, les avions, les locations de salles et
5 tout ça. Et ça va être le début d'une longue
6 implication au Parti libéral du Québec.

7 Q. **[21]** Alors, c'est comme ça que vous vous êtes
8 impliqué. Peut-être nous amener, peut-être, à mil
9 neuf cent quatre-vingt-cinq (1985), où vous allez
10 occuper un poste électif, à ce moment-là?

11 R. Oui. Alors, mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985),
12 monsieur Bourassa me demande de devenir président
13 du parti, mais ça passe par la vice-présidente. Il
14 y a une élection qui s'en vient; Louise Robic, qui
15 est la présidente du parti, est... monsieur
16 Bourassa veut l'avoir comme candidate, et elle a
17 fait un ouvrage extraordinaire sur la base du parti
18 et, évidemment, je pense qu'elle est pressentie à
19 être ministre. Alors, monsieur Bourassa me demande
20 de devenir vice-président du parti, ce que je vais
21 être pour quelques mois. L'élection de quatre-
22 vingt-cinq (85) arrive et je suis nommé par
23 l'exécutif président du parti.

24 Q. **[22]** On va sauter, pour le moment, le rôle du
25 président du Parti libéral, que vous allez occuper

1 de mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985) à?

2 R. Quatre-vingt-neuf (89), au moment où je vais me
3 présenter dans la circonscription d'Orford, où est
4 maintenant ma résidence, et on était adjacent au
5 comté.

6 Q. **[23]** Alors, vous êtes élu, en quatre-vingt-neuf
7 (89)?

8 R. Oui.

9 Q. **[24]** Et réélu... les élections suivantes, quatre-
10 vingt-quatorze (94), réélu?

11 R. Oui.

12 Q. **[25]** Quatre-vingt-dix-huit (98)?

13 R. Réélu. Quatre-vingt-dix-huit (98), non. Attendez...
14 Non, en quatre-vingt-dix-huit (98), je quitte la
15 politique. C'est ça.

16 Q. **[26]** En quatre-vingt-dix-huit (98) ou deux mille
17 trois (2003)?

18 R. Deux mille trois (2003), excusez. Excusez, deux
19 mille trois (2003). C'est ça. J'ai fait quatorze
20 (14) élections, référendum, là, j'essaie de tout
21 mettre ça en ligne, là. C'est ça.

22 Q. **[27]** Alors, élu député de quatre-vingt-neuf (89) et
23 vous allez occuper jusqu'à la fin... jusqu'en deux
24 mille trois (2003), où vous ne vous représenterez
25 pas comme député?

1 R. C'est mon choix de ne pas me représenter. Le choix
2 de mon épouse un peu...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[28]** Mais vous êtes élu en quelle année, dites-
5 vous?

6 R. Mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989).

7 Q. **[29]** De quatre-vingt-neuf (89) à?

8 R. À deux mille trois (2003).

9 Q. **[30]** À deux mille trois (2003). Où vous dites que
10 c'est votre choix de ne pas vous représenter, en
11 deux mille trois (2003).

12 R. C'est mon choix de pas me représenter et aidé un
13 peu par mon épouse.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Q. **[31]** Et, au cours de votre carrière de
16 parlementaire, alors vous êtes député du comté
17 d'Orford, est-ce que vous avez occupé des postes
18 d'adjoint ou de ministre, auprès du premier
19 ministre particulièrement?

20 R. Donc, je ne serai pas ministre et je vais vivre une
21 expérience... Il y a deux, trois temps dans votre
22 question, je vais commencer... D'abord, je ne serai
23 pas ministre parce qu'il y a, aux dires de monsieur
24 Bourassa, déjà quatre ou cinq ministres dans les
25 Cantons-de-l'Est : Pierre Paradis, Monique Gagnon,

1 Yvon Vallières, Roger Lefebvre. Alors, il y a une
2 série de ministres, comme disait monsieur
3 Bourassa : « La moitié du conseil c'est des gens de
4 l'Estrie et vous représentez cinq, six pour cent
5 (5-6 %) de la population. » Donc... Et je ne
6 pouvais pas être ministre et il va me nommer
7 l'adjoint parlementaire responsable aux dossiers
8 « Jeunes », et on y reviendra plus tard, comment
9 monsieur Bourassa mettait beaucoup d'emphase et
10 d'importance sur toute cette nouvelle génération
11 qui poussait au Québec.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[32]** Attendez juste un instant. Tantôt est-ce que
14 vous avez pas dit que vous vous étiez présenté dans
15 Brome-Missisquoi...

16 R. Oui.

17 Q. **[33]** ... qui était le comté...

18 R. Au référendum. Au référendum.

19 Q. **[34]** O.K. Après vous étiez dans le comté de?

20 R. D'Orford.

21 Q. **[35]** O.K.

22 R. Qui est le lac Memphrémagog, Coaticook, Stanstead.

23 Q. **[36]** O.K. Merci.

24 R. Donc...

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. [37] Votre dernière élection c'est celle de quatre-
3 vingt-dix-huit (98)...

4 R. Monsieur Bourassa... Donc, je suis pas ministre, je
5 suis l'adjoint parlementaire au premier ministre,
6 responsable des dossiers « Jeunes » et là va
7 arriver, dans l'histoire du Québec, Bélanger
8 Campeau. Et ça a été une expérience absolument
9 extraordinaire, probablement beaucoup plus
10 enivrante que celle d'être ministre, avec tous les
11 problèmes qu'un ministre a. Et si vous regardez les
12 photos de l'époque, vous allez voir, à la première
13 rencontre de Bélanger et à la dernière rencontre de
14 Bélanger Campeau, monsieur Bourassa va être là. Il
15 va venir seulement quelques minutes à Bélanger
16 Campeau pendant toute la commission. Et je vais
17 être assis dans la chaise du premier ministre et je
18 dois rapporter régulièrement avec d'autres, Jean-
19 Marc Fournier et d'autres, au premier ministre ce
20 qui se passe à Bélanger Campeau.

21 Alors, on va visiter le Québec... le Québec
22 le plus total en avion, en bateau, en autobus, à
23 pied, on va le faire sous tous ses angles. On va
24 rencontrer des dizaines et des dizaines de
25 citoyens, de chambres de commerce. Et je vais

1 comprendre ce qu'est le Québec, ce que je lisais
2 depuis ma tendre enfance, qui était vraiment le
3 Québec à ce moment-là.

4 Q. **[38]** Alors, c'est une expérience politique
5 populaire, à ce moment-là...

6 R. Extraordinaire.

7 Q. **[39]** ... à travers le Québec.

8 R. Extraordinaire.

9 Q. **[40]** Bon. On arrive maintenant peut-être... Et vous
10 nous dites que vous avez terminé, vous ne vous êtes
11 pas représenté en deux mille trois (2003), où... au
12 moment où le Parti libéral va reprendre le pouvoir?

13 R. En deux mille trois (2003), au moment où monsieur
14 Charest revient, je décide de quitter. J'en avise
15 d'ailleurs mon personnel le lendemain de l'élection
16 de quatre-vingt-quatorze (94), donc à l'élection
17 générale, Daniel Johnson va perdre l'élection...

18 Q. **[41]** Quatre-vingt-quatorze (94) ou quatre-vingt-
19 dix-huit (98)?

20 R. ... je vais aviser mon personnel au moment où on
21 défait le comité. Donc, ma décision est prise,
22 c'est ma dernière élection, j'avise mon personnel
23 que j'espère qu'ils vont rester avec moi pendant
24 les quatre prochaines années. Mais s'ils devaient
25 envoyer des CV, faire des appels pour se trouver

1 des emplois, je comprendrais. Que, moi, je quitte
2 mais qu'eux, ils auraient aussi le droit de se
3 trouver une (sic) bel emploi. Et, finalement, ils
4 vont tous rester avec moi jusqu'à la fin de mon
5 mandat.

6 Q. **[42]** C'est parce que là vous avez dit « de quatre-
7 vingt-quatorze (94) » mais est-ce que c'est pas
8 l'élection de quatre-vingt-dix-huit (98), la
9 dernière où vous avez été élu, où vous vous êtes
10 présenté?

11 R. Oui, oui, la dernière que je me présente c'est
12 quatre-vingt-dix-huit (98), mais j'avise mon
13 personnel en quatre-vingt-quatorze (94), quatre ans
14 avant, que je ne me représenterai pas en quatre-
15 vingt-dix-huit (98).

16 Q. **[43]** Mais vous vous êtes présenté en...

17 R. Que je me présenterai pas... excusez, je... On
18 recommence. Alors, ma dernière élection c'est deux
19 mille trois (2003), effectivement. C'est l'élection
20 générale de deux mille... quatre-vingt-dix-huit
21 (98) où j'annonce à mon personnel que je me
22 représente pas.

23 Q. **[44]** Bon.

24 R. Et je l'annonce à monsieur Charest le douze (12) ou
25 le treize (13) septembre, au moment où nous allons

1 descendre à Stanstead, c'est le lendemain de
2 l'attaque à New York...

3 Q. **[45]** Le onze (11) septembre deux mille un (2001).

4 R. C'est ça. Alors, c'est deux ou trois jours après,
5 où monsieur Charest et moi allons porter des fleurs
6 sur... rencontrer le sénateur ou gouverneur du
7 Vermont. À Stanstead, il y a un pont, là, qui
8 traverse, évidemment les deux pays et nous allons
9 aller déposer des fleurs là et je vais annoncer,
10 dans ma voiture, à monsieur Charest que je me
11 représenterai pas à l'élection.

12 Q. **[46]** Alors, c'est connu de la part de monsieur
13 Charest dès deux mille un (2001) que vous avez pas
14 l'intention de vous représenter en deux mille trois
15 (2003)?

16 R. Exact. Exact.

17 Q. **[47]** O.K. On va revenir, maintenant, sur certains
18 éléments, là, particulièrement et c'est... c'est la
19 partie, j'aimerais vous entendre. Votre passage à
20 la présidence du Parti libéral, entre quatre-vingt-
21 cinq (85) quatre-vingt-neuf (89). Vous nous avez
22 expliqué que c'était à la demande de monsieur
23 Bourrassa que vous vous êtes présenté?

24 R. Oui.

25 Q. **[48]** Vous avez été nommé et ensuite élu à ce poste-

1 là?

2 R. Exact.

3 Q. **[49]** Est-ce que c'est... le... la présidence du
4 parti se fait par une élection auprès des membres?

5 R. Au congrès des membres, donc c'est la plus haute
6 instance du parti et normalement, à tous les deux
7 ans, deux ans et demi, il y a toujours les agendas,
8 là, électoraux, référendum dans ce cas-là. Mais
9 normalement, à peu près à tous les deux ans, il y a
10 un congrès des membres qui regroupe environ trois
11 mille deux cents (3200) personnes. Celui où j'ai
12 été élu, il y en avait quatre mille (4000), c'est
13 un cas d'exception.

14 Q. **[50]** Expliquez-nous juste, pour mieux comprendre,
15 la relation entre le... le pouvoir, entre le
16 président du parti et le chef du parti.

17 R. Bon. Alors, si on se compare au Parti québécois, le
18 chef est le président du parti ou il l'était. Je
19 pense qu'ils ont amendé leur constitution. Dans
20 notre cas, vous avez le président du parti,
21 l'exécutif du parti et le chef à partir de
22 l'exécutif. Donc théoriquement, je dis bien
23 théoriquement, quand le premier ministre vient à
24 l'exécutif, il va assister, je pense, à l'ensemble
25 des exécutifs. Monsieur Bourrassa... c'est moi qui

1 gère le trafic à l'exécutif. Le premier ministre,
2 évidemment, il faut tout mettre ça dans son
3 contexte, là, il y a jamais personne qui a arrêté
4 monsieur Bourrassa de poser des questions à
5 l'exécutif.

6 Q. [51] La... expliquez-nous les... ce que vous avez
7 fait en arrivant à la présidence du Parti libéral
8 en mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985), dans
9 quel climat vous arrivez et ce que vous instituez
10 comme règles.

11 R. Bien, avant de vous dire ce que j'ai fait, je veux
12 peut-être... puis c'est quand j'ai rencontré vos...
13 vos enquêteurs que j'ai réalisé, je me suis posé la
14 question devant eux, pourquoi j'ai été si sévère
15 que ça quand je suis devenu président du parti? Et
16 la réponse m'est venue. On se replace en... à
17 l'époque, en quatre-vingt-cinq (85). Monsieur
18 Mulroney vient d'être élu, deux ans avant, et on
19 l'a oublié, mais dès le lendemain de son élection,
20 ça s'est mis - passez-moi l'expression - mais ça
21 s'est mis à « chirer » à peu près partout dans son
22 parti. Il y avait même des rumeurs qu'un candidat
23 avait déjà fait un vol de banque. C'était pas beau
24 ce qui se passait. Donc, au Canada, c'était pas
25 évident. Aux États-Unis, on avait monsieur Nixon

1 qui était pris dans le Watergate et ça non plus, ça
2 va même finir par sa démission. Et moi, l'homme
3 pur, qui regarde ces hommes politiques, et au
4 Québec, bien, c'est la fin du Parti québécois après
5 neuf ans, il y a toujours plein de rumeurs,
6 évidemment. Et il y avait aussi monsieur Bourrassa.
7 Quand il a quitté en soixante-seize (76), toute
8 l'enquête sur Paragon, les... bon, et caetera.

9 Alors, quand j'arrive là, moi, je me dis
10 comment... je veux pas me faire prendre, j'ai pas
11 besoin de ça d'abord, comment je vais pas me faire
12 prendre dans toutes ces magouilles-là? Et là, je me
13 dis, il y a juste une façon, c'est d'être bien
14 clair avec le premier ministre que je ne laisserai
15 rien passer. Rien passer. Et donc, comme il se...
16 « comme il se veut dans la tradition de notre
17 parti, je vais t'inviter au premier caucus qui va
18 avoir lieu à Sherbrooke à l'Hôtel Le Baron. » Et
19 mon premier discours pour débiter va être d'une
20 sévérité... je me surprends encore aujourd'hui, là.
21 Et une des phrases, c'est « Si on en pogne un -
22 passez-moi le... le slang - mais si on en pogne un,
23 on ne laissera rien passer. On paiera pas vos
24 avocats, vous allez être suspendus du caucus » et
25 caetera, et caetera. Et je me souviens encore, je

1 le nommerai pas, mais un des maires d'un des
2 arrondissements de Montréal qui, lui, fumait dans
3 un coin, parce qu'à l'époque on pouvait encore
4 fumer dans un coin, et lui, parlait pendant que je
5 parlais. Et je les ai interrompus et j'ai dit :
6 « Pour ceux qui parlaient, je vais le répéter en
7 anglais puis je vais le répéter plus fort : on ne
8 laissera rien passer. »

9 Alors, il est arrivé un incident heureux
10 pas longtemps après ou malheureux pour l'individu,
11 le député de Saint-Henri, Roma Hains, qui va se
12 faire prendre dans une petite magouille pas trop
13 compliquée mais... alors, je vais le suspendre
14 immédiatement et je vais demander au premier
15 ministre de le suspendre du caucus, de ne pas payer
16 ses avocats et là, ça, ça va donner le pas tout de
17 suite à ce moment-là.

18 Q. **[52]** Est-ce que vous avez eu le support du premier
19 ministre à ce moment-là dans ces actions-là?

20 R. Oui. J'ai eu le support du premier ministre, de
21 Pierre Bibeau, de tout le monde, finalement, dans
22 le parti.

23 Q. **[53]** O.K.

24 R. Et je les vois maintenant ici puis je me dis...

25 (09:52:28)

1 Me FÉLIX RHÉAUME :

2 Pardon, Madame la Présidente.

3 R. ... qu'est-ce qui s'est passé en cours de route,
4 là?

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 Q. **[54]** Monsieur Benoît...

7 Me FÉLIX RHÉAUME :

8 Je comprends le... le survol historique qu'on est
9 en train de faire, mais je me questionne quand même
10 à ce stade-ci sur le mandat de la Commission. Parce
11 que là, ce qu'on parle, c'est avant quatre-vingt-
12 seize (96). Juste pour avoir une idée un petit peu
13 d'où est-ce qu'on s'en va.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Comme j'expliquais à Madame la Présidente, plus
16 tôt... en fait, il y a un élément historique qui va
17 nous amener, oui, à des éléments factuels de deux
18 mille... de mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996)
19 à deux mille trois (2003). Mais il y a un contexte
20 historique. Je pense qu'il est important aussi, là,
21 de... de voir d'où on arrive pour voir où est-ce
22 qu'on s'en va à un moment donné. Peut-être on peut
23 accélérer peut-être, on va laisser les cas
24 d'espèces, là, mais...

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [55] Ce qui est certainement très intéressant,
3 c'est ce que monsieur vient de dire, que vous
4 vouliez rien laisser passer et que vous vouliez
5 être mis au courant de tout et à tout le moins pour
6 savoir si c'était possible que vous puissiez avoir
7 ce rôle-là et si c'était possible qu'on ne vous
8 cache rien et que vous soyez mis au courant de tout
9 et que vous soyez en mesure d'évaluer ce qui était
10 autour de vous.

11 R. Bien, il y a toutes sortes de gestes, Madame la
12 Présidente, qu'on peut poser. Exemple, quand je
13 suis arrivé, j'ai demandé à voir tous les chèques
14 que le Parti libéral signait pendant trois mois.
15 Alors, je pouvais voir qui recevait de l'argent.
16 J'ai demandé, parce que le Parti libéral avait une
17 tradition, de donner les noms des donateurs au
18 président des élections, je pense, à l'époque, par
19 ordre d'entrée d'argent au parti. Donc, on pouvait
20 pas retrouver les donateurs, c'était... les
21 journalistes s'amusaient à essayer de trouver un
22 contrat contre... Alors moi, dès mon arrivée, on a
23 mis tous les donateurs en ordre alphabétique.
24 J'ai... j'ai engagé monsieur John Parisella, qui
25 était un jeune professeur d'université et qui

1 savait exactement de quel bois j'avais l'idée de me
2 chauffer. On a nommé des jeunes partout sur toutes
3 les commissions. Il y avait des jeunes, évidemment,
4 à la Commission jeunesse, groupes ethniques, comité
5 d'organisation, mais il n'y en avait pas à la
6 Commission des finances. J'ai trouvé ça un peu
7 drôle. Alors, j'ai exigé qu'il y ait des jeunes qui
8 siègent là, des bons jeunes. Des gens qui
9 étudiaient en comptabilité.

10 Bon, quoi d'autre qu'on a fait? J'ai exigé
11 qu'on ait un code d'éthique à l'exécutif. On a
12 aussi obligé tous les membres de l'exécutif et sur
13 cette base-là qu'on va mettre le président de la
14 Commission des finances à la porte, Tommy D'Errico.
15 La liste des... des compagnies dans lesquelles ils
16 sont impliqués. Moi-même, je vais déposer une
17 déclaration d'intérêts au premier ministre.

18 Q. **[56]** En fait, en fait c'est des règles d'éthique et
19 de gouvernance même si ça portait pas, peut-être
20 pas ce nom-là...

21 R. Oui.

22 Q. **[57]** ... à l'époque.

23 R. Exactement.

24 Q. **[58]** Mais ce que vous...

25 R. On va rencontrer, excusez, on va rencontrer le

1 personnel politique. J'écoutais madame Normandeau
2 qui apparemment hier vous a fait cette
3 recommandation-là, bien moi j'ai... avec John
4 Parisella, nous avons réuni dans chacun des
5 cabinets le personnel politique, il y avait deux
6 éléments qu'on leur disait, je m'en cache pas, le
7 premier : « Vous avez été élus à cause du Parti
8 libéral. On s'est fait élire avec des positions,
9 vous devez défendre ces positions-là. » Le
10 deuxième : « Si on en pogne un, he's out. » Et
11 c'était clair.

12 Q. **[59]** Alors...

13 R. Donc, dans... c'est à peu près, on a fait une série
14 de gestes qu'on a posés. Mais, souvent, c'est plus
15 dans la façon dont les gens vous voient que les
16 gestes que vous posez. Ils savaient qu'on ne
17 laisserait rien passer. Monsieur Bourassa a mis un
18 ministre à la porte parce qu'il avait donné un
19 contrat au bureau de son épouse qui était avocate,
20 de trois mille dollars (3000 \$). Je veux dire, ça a
21 parti vite toute cette histoire-là, là.

22 Q. **[60]** O.K. Alors c'est, en fait, avec l'arrivée de
23 ces nombreuses règles là que vous dites que la
24 culture a changé un peu à ce moment-là ou, du
25 moins, s'est instituée une règle de fermeté face à

1 tout le monde.

2 R. Il faut comprendre que monsieur Ryan avait été là
3 avant moi et monsieur Ryan, évidemment, souvenez-
4 vous des... les critères qu'il avait pour ses
5 candidats. Moi-même je suis allé interviewer un
6 candidat dans Marieville, je suis revenu voir
7 monsieur Ryan, j'ai dit « Écoute, si lui se
8 présente... » Je disais pas « écoute », on
9 vouvoyait monsieur Ryan. « Écoutez, Monsieur Ryan,
10 si ce gars-là se présente, moi je suis plus membre
11 du parti, là, je veux dire, il voulait pas nous
12 déposer son bilan. » C'était bien clair qu'on
13 voulait pas l'avoir. Alors déjà monsieur Ryan avait
14 fait énormément de choses avant que j'arrive, là.
15 Je veux pas prendre tout le mérite. Et les gens qui
16 étaient là, monsieur Bourassa et monsieur Ryan
17 avait amené avec lui, c'est madame Dutil qui est
18 maintenant juge...

19 Q. **[61]** O.K.

20 R. ... c'est Gilles Hébert, c'est des grands noms, des
21 gens qui... l'éthique était importante pour eux.

22 Q. **[62]** Et si on revient peut-être à cette première
23 rencontre que vous avez eue avec les gens du
24 caucus, alors vous êtes président de deux mille
25 cinq (2005), est-ce que vous avez donné des

1 avertissements relativement à tous les nouveaux
2 amis que les élus auraient autour d'eux?

3 R. Oui, bien dans mon discours j'étais un peu nerveux,
4 comme ce matin d'ailleurs, c'était mon premier
5 discours, et je me souviens de leur dire... mes
6 lectures m'avaient amené à comprendre bien des
7 choses. « Vous allez avoir des nouveaux amis quand
8 vous allez être députés ou ministres et les gens
9 qui n'étaient pas vos amis avant, faites-y donc un
10 peu plus attention. » Et quand je regarde ce qui se
11 passe à votre Commission, je vois qu'il y a
12 beaucoup de politiciens le lendemain des élections
13 qui ont beaucoup d'amis, effectivement.

14 Q. **[63]** O.K. Alors cette période-là vous allez la
15 faire quatre-vingt-cinq-quatre-vingt-neuf (85-89) à
16 titre de président. Quatre-vingt-neuf (89) vous
17 vous présentez à ce moment-là, vous allez devenir
18 un élu, élu d'Orford?

19 R. Oui.

20 Q. **[64]** O.K. Parlez-nous donc un petit peu, quatre-
21 vingt-neuf (89), le financement, comment vous
22 faites ça en mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989)
23 votre financement pour votre comté?

24 R. Encore là, on a le mérite de ce que fait monsieur
25 Ryan quand monsieur Bourassa arrive là. Moi, je

1 vais arriver quatre ans après l'arrivée de monsieur
2 Bourassa comme premier ministre. On met énormément
3 d'emphase sur la quantité des membres, la qualité
4 des membres et, sous monsieur Ryan, vous pourriez
5 vérifier, et je suis sûr que vous l'avez déjà fait,
6 le « membership » a monté pas loin de deux cent
7 mille (200 000) membres. Dans ma propre
8 circonscription, à ma convention, de mémoire, on a
9 eu quinze cents (1500) ou seize cents (1600)
10 membres, il y en a mille deux cents (1200) à
11 l'aréna de Magog pour la convention. Donc, on
12 mettait... il y a eu des comités ad hoc pour
13 remonter le « membership », tout ça. Donc, il y a
14 eu énormément d'efforts qui ont été faits et par
15 monsieur Ryan et monsieur Bourassa qui vont
16 continuer d'ailleurs avec Daniel Johnson. On
17 croyait à la force, cette force de groupe de gens
18 qui réfléchissent dans un parti, des différentes
19 commissions, il va y avoir des comités ad hoc pour
20 l'arrivée, comme on fait venir plus de dames comme
21 candidates, et caetera, et caetera. Alors pour nous
22 c'est bien important.

23 J'ai pas répondu à votre question, celle du
24 financement. Bien, le financement, dans mon livre à
25 moi, il était plus populaire, je dirais. Comme

1 président, j'ai fait des dizaines et des dizaines
2 de soupers de spaghetti, des épluchettes de blé
3 d'Inde, des cabanes à sucre où on chargeait douze
4 piastres (12 \$), ça en coûtait dix (10) puis on
5 faisait deux piastres (2 \$). Alors, il y avait
6 beaucoup de ces activités-là très populaires. Oui,
7 il y avait des activités de financement, à l'époque
8 les activités à mille (1000), deux mille (2000),
9 trois mille (3000), il y en avait et j'ai moi-même
10 assisté à certaines de ces activités-là. Mais les
11 plus grandes activités, par exemple chez Michel
12 Bissonnette, je pense qu'il y avait eu huit cents
13 (800) personnes à cent dollars (100 \$) dans la
14 salle. Alors c'était le type d'activité...

15 Q. **[65]** Activité populaire.

16 R. Plus populaire.

17 Q. **[66]** O.K.

18 R. Maintenant, Madame la Présidente m'a posé tantôt la
19 question et j'ai peur qu'elle me la repose « Est-ce
20 qu'il se passait des choses dans votre dos? ».
21 Bien, monsieur Parizeau a déjà répondu qu'il était
22 responsable de tout, même de ce qu'il ne savait
23 pas. Alors... j'écoutais madame Normandeau hier,
24 j'étais dans la salle, j'écoutais madame
25 Normandeau. Jusqu'où on peut tout savoir ce qui se

1 passe? C'est... Je vais mourir en me posant cette
2 question-là. Mais j'ai l'impression d'avoir été
3 aussi loin que j'ai pu aller, autant avec le
4 personnel du parti - s'ils entendaient quelque
5 chose je voulais le savoir - on prenait pas de
6 chances.

7 Q. **[67]** Mais vous avez posé des questions.

8 R. On a posé des questions

9 (10:00:17)

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[68]** Oui, mais vous, auriez-vous toléré que le chef
12 de cabinet soit aussi intime et fasse du
13 financement avec une personne qui également faisait
14 du financement, Marc-Yvan Côté, et était également
15 consultant dans la firme, associé je crois bien,
16 dans une firme d'ingénieurs qui obtenait plusieurs
17 contrats?

18 R. La proximité me semblait, me semble toujours
19 beaucoup trop... moi je suis en affaires et si je
20 donne un mandat à un bureau d'avocats, je veux être
21 sûr qu'ils défendront pas l'autre partie, même
22 s'ils me disent qu'ils ont des murs chinois dans
23 leur bureau, j'irai pas dans ce bureau d'avocats là
24 et... Je sais pas si je réponds à votre question,
25 mais il me semble qu'il y avait une proximité

1 beaucoup trop grande alentour de tout ce beau monde
2 là.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Q. [69] La... peut-être sur une question très terre-à-
5 terre : à l'époque où vous êtes président du parti,
6 quatre-vingt-cinq-quatre-vingt-neuf (85-89), quels
7 sont les besoins financiers du Parti libéral? C'est
8 un budget de combien dans ces années-là pour une
9 année normale, une année électorale?

10 R. Oui, bien vous pourrez vérifier ces chiffres-là, je
11 les... je les ai de mémoire. En reparlant avec mon
12 épouse, on arrive à la conclusion qu'on ramassait
13 quelques millions de dollars par année. Il faut
14 voir, si vous divisez trois millions (3 M), par
15 exemple, par cent vingt-cinq (125) associations, on
16 demande donc à chaque association de ramasser
17 quinze, vingt mille dollars (15-20 000 \$). Dans mon
18 cas, c'était mon épouse et mon attaché politique
19 qui se mettaient au téléphone, qui vendaient cent
20 cinquante, deux cents (150-200) billets à cent
21 piastres (100 \$) et puis ça finissait là, ils
22 fermaient les livres puis on envoyait ça à
23 Montréal. Un quart était mis pour la prochaine
24 élection, le reste était dépensé dans le courant.
25 Bon, c'était pas bien, bien malin, c'était pas des

1 grosses opérations.

2 Q. **[70]** Puis si on essaie de mettre... est-ce que
3 c'est possible d'essayer de chiffrer à peu près
4 quel était le budget...

5 R. Moi, je dirais que c'étaient des budgets de deux à
6 trois millions de dollars (3 M\$), de mémoire.

7 Q. **[71]** O.K.

8 R. Mais, évidemment, le parti a tout ça et puis
9 j'imagine que vos enquêteurs peuvent vérifier ces
10 chiffres-là.

11 Q. **[72]** On va avancer dans le temps. On va vous amener
12 à mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998).
13 Alors, vous allez être élu, on l'a vu, quatre-
14 vingt-neuf (89), quatre-vingt-quatorze (94),
15 quatre-vingt-dix-huit (98). Mil neuf cent quatre-
16 vingt-dix-huit (1998), c'est l'arrivée de monsieur
17 Charest qui arrive d'Ottawa. Alors, un nouveau chef
18 au Parti libéral. Et vous êtes un des élus à ce
19 moment-là. Êtes-vous capable de nous parler un peu
20 de... de ce que vous avez constaté avec l'arrivée,
21 au niveau des changements, à l'interne au parti, la
22 culture, si... si vous avez constaté des choses.

23 R. Comme je l'ai dit à vos enquêteurs, quand un chef
24 arrive au bu... au... au parti, on le regarde un
25 peu, on dit : « Bon, comment il va faire ça?

1 Qu'est-ce qu'il veut faire? À quelle vitesse il
2 veut le faire? Qui sont les gens alentour de lui? »
3 Alors, reprenons monsieur Ryan. Monsieur Ryan va
4 arriver avec... pas des gens assis à côté de lui,
5 mais des gens qu'il va consulter constamment. Il y
6 a beaucoup d'intellectuels. Il y a de grands
7 journalistes dans le reste du pays, et caetera.
8 C'était monsieur Ryan.

9 Monsieur Bourassa arrive, lui, il aime
10 entendre les « influenceurs » au Québec, les Louis
11 Laberge de ce bas monde, les jeunes, il est très
12 près de la Commission Jeunesse, il va... il va les
13 écouter, il va les inviter, il va aller manger avec
14 eux, il va aller dans les universités, il aime la
15 présence des jeunes qui... il va dédicacer son
16 livre « Le Pouvoir du Nord » (sic) aux jeunes.
17 Alors, on... on peut voir quelles sont les... les
18 relations de monsieur Bourassa avec les
19 « influenceurs ». Il y a des gens d'affaires là-
20 dedans évidemment, des confrères à lui à... en
21 Angleterre, qui sont revenus au Québec.

22 Quand monsieur Charest arrive, c'est une
23 autre dynamique et les premiers gestes qu'ils vont
24 poser semblent camper assez clairement qu'est-ce
25 qui va se passer. D'abord, les gens qui sont... il

1 arrive d'Ottawa, donc il a pas vraiment, il connaît
2 pas l'organisation du Parti libéral du Québec. Et
3 les premiers qu'on va voir dans le portrait, ce
4 sont les gens d'Everest, les mêmes gens d'Everest
5 qu'on va revoir éventuellement aux commandites.

6 Q. **[73]** Vous parlez de la firme de communication
7 Everest, à ce moment-là?

8 R. La firme de communication d'Everest. Alors, on va
9 les voir dans le portrait. Et le premier geste que
10 les médias vont à toutes... bien, il y aura sa
11 conférence de presse où il dit qu'il a choisi le
12 Québec, et tout ça. Il y a plus... on pourrait pas
13 tous embarquer les journalistes dans cette salle
14 ici tellement il y a de monde là. Mais le premier
15 vraiment geste que, moi, je vais voir de
16 l'extérieur, c'est un déjeuner de financement pour
17 son leadership et où il va ramasser au Club Saint-
18 Denis un demi-million de dollars (0,5 M\$) dans un
19 avant-midi. Et là, on se dit « Ce gars-là, il est
20 organisé pas à peu près! Il connaît du monde. » Et
21 ça, c'est un des premiers signals (sic) que nous
22 allons recevoir. Et il y en aura d'autres comme ça.

23 Q. **[74]** O.K. Monsieur Charest, ça, c'est l'arrivée en
24 quatre-vingt-dix-huit (98). Est-ce qu'il y a... et
25 il est pas élu en quatre-vingt-dix-huit (98).

1 R. Non.

2 Q. [75] O.K. Est-ce que vous avez beaucoup de contacts
3 en tant que député avec lui?

4 R. Oui, il vient au caucus, c'est très... c'est...
5 c'est un homme d'expérience, il est d'Ottawa. Il en
6 a vu d'autres. Et puis, il va faire la... il va
7 faire la job de chef de l'opposition, je veux
8 dire...

9 Q. [76] O.K. Correct. Ça, c'est la partie politique,
10 ça.

11 R. Oui. Au parti, la greffe va pas prendre si bien que
12 ça au début. Mais finalement les choses vont se
13 tasser dans le temps.

14 Q. [77] Amenez-nous autour de l'élection de deux mille
15 trois (2003).

16 R. Alors, bon, quatre-vingt-dix-huit (98), il est élu
17 haut la main. D'ailleurs, il vont tellement
18 ramasser d'argent, qu'ils sauront pas quoi faire
19 avec cet argent-là. Ils vont retourner de l'argent
20 aux donateurs, en leur disant... Ils vont ramasser
21 trop d'argent pour le leadership, parce qu'à toutes
22 fins pratiques, il n'y a pas de leadership,
23 monsieur Paradis fait pas le poids, et ils vont
24 retourner, après le leadership, l'argent aux gens
25 qui ont donné au leadership en demandant à ces

1 gens-là de le donner au Parti libéral, de faire un
2 don au Parti libéral. C'était très bien, ça.

3 Là, on arrive à l'élection de deux mille
4 trois (2003). Et l'incident, je l'ai vécu
5 personnellement... Bon, bien, d'abord, il faut
6 raconter, remettre en contexte les choses. Les
7 députés à l'Assemblée nationale ne mangent pas dans
8 le beau restaurant que vous voyez en haut. C'est
9 trop cher, c'est trop long, c'est trop bruyant. On
10 mange à la cafétéria. À l'arrière de la cafétéria,
11 il y a deux salles à manger : une pour les
12 libéraux, puis une pour les péquistes. Je sais pas
13 trop comment ils s'organisent quand il y a trois
14 partis, mais ça c'est une autre histoire. Et on
15 mange dans chacun des ces salons-là, et on va à la
16 cafétéria puis on mange là. Donc, moi, je vais
17 prendre dix (10), douze (12), quatorze (14) repas
18 par semaine avec mes confrères et mes consoeurs. Et
19 là, il s'échange pas mal d'information, beaucoup
20 d'information. Et là, il y a un nom qui commence à
21 circuler, qui m'énerve, qui me fatigue, et c'est le
22 nom de Marc Bibeau. « Il a rencontré un tel; il a
23 mis de la pression. » Moi, je le connais pas ce
24 monsieur-là, puis franchement je sais que je vais
25 quitter, alors ça me passe un peu par-dessus la

1 tête pour vous dire franchement. Et il va arriver
2 ce caucus préélectoral en deux mille trois (2003)
3 dans un hôtel dans une banlieue de Québec en
4 quelque part. Encore là, on pourrait retrouver dans
5 les archives du parti où ce caucus-là a eu lieu. Et
6 là, on nous avise au caucus préélectoral que nous
7 devons rencontrer ce monsieur Marc Bibeau là. Et
8 là, mes confrères à la table, il y en a un paquet
9 de... de nerveux. Donc, je vais me ramasser dans
10 cette petite chambre, monsieur Bibeau est là.

11 Q. **[78]** Est-ce que c'est tous ensemble?

12 R. Non, individuellement.

13 Q. **[79]** Individuellement...

14 R. On est confessé...

15 Q. **[80]** ... à tour de rôle.

16 R. ... on est confessé individuellement.

17 Q. **[81]** O.K. Et qui est présent? Alors, il y a... il y
18 a le député...

19 R. Deux personnes.

20 Q. **[82]** Vous et monsieur Bibeau?

21 R. Monsieur Bibeau et... et dans mon cas, moi, est-ce
22 qu'il y en avait pour les autres? Je sais pas. Mais
23 je suspecte qu'il y avait que monsieur Bibeau et
24 la... les... les candidats et les députés. Alors,
25 dans mon cas, le discours est clair : « Tu demeures

1 sur les rives du lac Memphrémagog, tu as beaucoup
2 de contacts, tu connais bien du monde, tu es en
3 affaires, si tu veux te présenter à la prochaine
4 élection, il faut que tu ramasses de l'argent. » Et
5 là, je l'arrête puis je lui dis : « Bien, vous êtes
6 mal informé, je me présente pas à la prochaine
7 élection justement. Ça... ça tombe bien mal votre
8 affaire. » Et là, il dit... il est un peu
9 désespéré, et là, il va me dire : « Oui, mais si tu
10 veux qu'on te nomme à quelque part. » Alors, je lui
11 dis : « Bien, écoutez, si vous voulez me nommer à
12 quelque part, vous me nommerez, puis si vous voulez
13 pas me nommer, vous me nommerez pas. C'est pas plus
14 grave que ça. » J'ai pas été nommé d'ailleurs.
15 Alors, ça a réglé mon problème. Et j'ai quitté la
16 salle, mais là je voyais mes confrères et
17 consoeurs... Et encore une fois, c'est un collègue,
18 hein, le parlement, c'est un collègue, là. On vit
19 ensemble, on... on est des semaines ensemble. Et
20 là, ce que j'entends, c'est... je sais pas comment
21 le dire. Est-ce que c'est un manque d'élégance?
22 Est-ce que c'est une pression trop grande? Et là on
23 sait qu'on va prendre le pouvoir, en deux mille
24 trois (2003), les sondages sont assez clairs qu'on
25 va prendre le pouvoir. Bon. Je me présente pas à

1 l'élection, je vais aider le député Pierre Reid à
2 se faire élire dans mon comté.

3 Q. **[83]** On va juste revenir...

4 R. Oui, très bien.

5 Q. **[84]** ... sur cette rencontre-là. Alors, vous dites
6 qu'il n'y a que monsieur... que monsieur Bibeau.
7 Qui a provoqué cette rencontre-là entre monsieur
8 Bibeau et tous les dépu... tous les candidats ou
9 députés? Vous souvenez-vous d'où venait la
10 commande?

11 R. Non, bien, je peux pas le savoir. Moi, je suis
12 député, je n'ai... je suis membre du parti mais je
13 ne suis pas dans l'organisation électorale,
14 d'autant plus que je quitte à ce moment-là.

15 Alors, je peux pas vous dire d'où venait la
16 commande. Je le sais pas. Mais j'imagine que ça
17 vient des directeurs généraux du parti, de la
18 commission électorale... du comité électoral. Parce
19 que vous savez qu'au moment des élections,
20 l'exécutif du parti disparaît et il y a un comité
21 électoral qui se met en place, qui devient très
22 puissant dans le parti.

23 Q. **[85]** Et quand vous avez rencontré monsieur Bibeau
24 est-ce qu'il se présente, est-ce qu'il explique qui
25 il est, son rôle dans le parti?

1 R. Il a pas besoin de me présen... d'abord, c'est la
2 première fois que je vais le rencontrer
3 personnellement. Il a pas besoin de me dire qui il
4 est, on nous l'a déjà dit, on nous a dit qu'il
5 était président de la Commission des finances. Et
6 avec toutes les conversations que j'ai eues à côté
7 de la cafétéria pendant tous ces repas, évidemment,
8 nous savons qui est Marc Bibeau à ce moment-là.

9 Q. **[86]** O.K. Alors, président... mais ce n'est pas un
10 employé permanent du parti, à votre connaissance?

11 R. C'est pas... non, et je savais même pas pour quelle
12 compagnie il travaillait à ce moment-là. Plus tard,
13 je vais un peu apprendre, là, pour qui il
14 travaille, et caetera, et caetera.

15 Ce qui est assez intéressant, j'en
16 reparlais avec mon épouse hier, hier soir, parce
17 que mon épouse m'a suivi dans toute ma carrière
18 politique comme bénévole. À aucun moment, mon
19 épouse et moi, on se souvient d'avoir vu... parce
20 qu'on a fait toutes les élections partielles à
21 travers le Québec, les conseils généraux, congrès
22 des membres, bon, on...

23 Q. **[87]** Vous avez vécu le Parti libéral.

24 R. Ah! j'ai vécu, ça a été ma vie, ça là, là. Et même
25 ma fille... ma fille venait au congrès des jeunes

1 libéraux, d'ailleurs elle a marié le président du
2 Parti québécois... Alors, on a vraiment... on a
3 vraiment vécu la politique dans son... dans son
4 terme le plus noble, je pense. Et... bon, là je me
5 suis égaré.

6 Q. **[88]** En fait, l'idée c'est qui était monsieur
7 Bibeau et...

8 R. Oui. Je connaissais pas monsieur Bibeau et malgré
9 tout ce porte en porte que je peux faire, malgré
10 toute cette vie que je fais dans le Parti libéral,
11 je ne l'aurai jamais rencontré.

12 Dans les partielles, vous savez qu'on
13 débarquait des... des autobus complètes pour gagner
14 les élections partielles. Moi, j'ai jamais vu ce
15 monsieur-là, j'ai jamais mangé de hot-dog avec lui,
16 j'ai jamais fait de porte en porte avec lui, je ne
17 sais pas qui il est, ce monsieur-là.

18 Q. **[89]** Le soir des élections de deux mille trois
19 (2003).

20 R. Oui.

21 Q. **[90]** Auxquelles, évidemment, vous vous êtes pas
22 présenté.

23 R. Exact. Alors, je m'occupe de... je m'occupe de
24 l'élection de Pierre Reid, monsieur Reid est élu.

25 Et...

1 Q. [91] Regardez-vous les résultats des élections?

2 R. Oui, je regarde les résultats, comme tout le monde,
3 probablement à Radio-Canada, et là il y a des... il
4 y a des photos en direct de la maison de monsieur
5 Charest, il est dans sa résidence.

6 Et, encore une fois, au Parti libéral, si,
7 moi, j'étais candidat, ça serait peut-être plus mon
8 organisateur en chef qui serait là ou mon président
9 de la commission politique. Et là qu'elle ne fut
10 pas ma grande surprise de voir que celui qui est
11 assis à côté de monsieur Charest, c'est ce monsieur
12 Marc Bibeau là. Et là je me dis, mon Dieu! quels
13 sont les signaux... encore une fois, il y a ce que
14 vous faites et les signaux que vous envoyez. Et, en
15 politique, je pense c'est relativement important
16 tout ça. Et là il y a probablement pas mal de monde
17 qui ont dit : « Oui, celui-là, on le connaît, ça va
18 être bon. » Mais là c'est une interprétation que je
19 fais, évidemment.

20 Q. [92] Alors, c'est une interprétation mais ce que
21 vous voyez c'est que c'est celui qui s'occupe des
22 finances qui est à côté du...

23 R. Le soir des élections.

24 Q. [93] ... chef du parti.

25 R. Le soir des élections. Est-ce que... Puis on va

1 rester sur ce thème-là de monsieur Bibeau même
2 après l'élection. Est-ce que vous avez conservé des
3 contacts avec des gens, des élus du parti quant à
4 savoir les relations entre les élus et monsieur
5 Bibeau?

6 R. Quand vous quittez la vie politique, il y a
7 quelques confrères avec qui vous avez été plus
8 près, ceux que vous avez déjeuné avec pendant
9 quinze (15) ans, celui avec qui vous avez partagé
10 un bureau.

11 Alors, oui, il y a quelques confrères qui
12 eux ont continué en vie politique pour un autre
13 mandat de quatre ans. Là, ce que... quand on se
14 parlait, ces gens-là disaient : « Ah! yoille!
15 yoille! je te dis qu'on en met des objectifs puis
16 c'est pas évident » et « Je suis pas sûr que
17 j'aurais dû me représenter » et... Alors, ce
18 discours-là revenait. Il avait commencé avant deux
19 mille trois (2003), hein, il avait commencé avant
20 deux mille trois (2003) et il va continuer après
21 l'élection de deux mille trois (2003).

22 Q. **[94]** Au niveau des demandes de financement?

23 R. Exact.

24 Q. **[95]** Des objectifs de financement.

25 R. Exact.

1 Q. [96] Je comprends qu'après... après deux mille
2 trois (2003), vous laissez toute la vie élective,
3 mais vous êtes pas parti en mauvais termes après
4 l'élection de deux mille trois (2003)?

5 R. Monsieur Charest m'a demandé de créer... vous savez
6 qu'il y a une amicale des ex-parlementaires à Québec,
7 qui a été créé dans les années deux mille (2000),
8 vous allez sur le site de l'Assemblée, vous allez
9 voir, là.

10 Monsieur Charest m'a demandé de créer le
11 Regroupement des ex-parlementaires libéraux. Alors,
12 il fallait amender la constitution, j'ai dû me
13 présenter à l'exécutif, on a amendé la
14 constitution, on a créé ça, on a mis des gens
15 responsables au bureau... au bureau du WHIP, de
16 façon à ce que les députés puissent assister aux
17 conseils généraux, et caetera, et caetera.

18 Et il y a eu aussi eu cette demande qui m'a
19 été faite... il y en a un certain nombre mais deux
20 qui me reviennent particulièrement. Il y avait eu
21 un article dans les journaux ou... je sais pas si
22 vous voulez que je...

23 Q. [97] Non, c'est pas... c'est peut-être pas
24 nécessaire cette partie-là. Mais essentiellement,
25 vous êtes resté en bons termes après deux mille

1 deux (2002)... deux mille trois (2003). À ce
2 moment-là, vous êtes en bons termes avec... et avec
3 monsieur Charest et avec les gens du parti?

4 R. Comme je dis toujours à mes amis, j'ai le même
5 banquier depuis que je suis au monde, j'ai la même
6 épouse depuis quarante (40) ans, j'ai... j'ai la
7 même marque d'auto depuis trente (30) ans, alors
8 j'ai... j'ai une certaine loyauté et mes ex-
9 confrères j'ai encore énormément d'admiration pour
10 tous ces gens-là.

11 Q. **[98]** Merci. Alors, j'ai pas d'autres questions pour
12 le témoin.

13 (10:15:33)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Est-ce que les parties auront des questions pour
16 monsieur Benoît?

17 Me FÉLIX RHÉAUME :

18 J'aurais quelques questions.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Très bien. Maître Tremblay?

21 Me ESTELLE TREMBLAY :

22 Non, je n'aurai pas de questions.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Parfait. Alors, si vous... Maître Rhéaume.

25

1 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME :

2 Q. **[99]** Alors bonjour Monsieur Benoît, mon nom est
3 Félix Rhéaume, je représente le Parti libéral du
4 Québec.

5 R. Très bien.

6 Q. **[100]** Maître Crépeau vous a demandé si vous aviez
7 beaucoup de contacts avec monsieur Charest lors de
8 son arrivée au parti en mil neuf cent quatre-vingt-
9 dix-huit (1998) et vous avez dit de façon assez
10 sommaire qu'il venait aux caucus, que c'était un
11 homme d'expérience. Est-ce que c'est pas plus exact
12 de dire que vous l'avez fortement appuyé lors de
13 son arrivée en mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit
14 (1998)?

15 R. Absolument. Absolument. Monique Gagnon, qui était
16 sa grande amie, comté adjacent, mon comté était
17 adjacent aussi à Sherbrooke, de l'autre côté, j'ai
18 demandé à Monique Gagnon de lui dire... je
19 connaissais tout le monde au parti, que j'étais
20 prêt à être son chauffeur. Parce que monsieur
21 Charest vivait à Ottawa, évidemment, il avait plus
22 de statut ici, n'était pas... il avait pas de
23 limousine, de voiture. Alors, je lui ai offert
24 d'être son chauffeur. Et la réponse que j'ai eue
25 pas longtemps après de Monique Gagnon-Tremblay...

1 il faut dire que toute l'Estrie en bloc, là, on
2 l'avait appuyé, pas juste moi, Yvon Vallières,
3 Pierre Paradis, tout le monde on l'a appuyé. Et la
4 réponse qui m'est revenue c'est qu'il n'avait pas
5 besoin de moi comme chauffeur et qu'il voulait que
6 je sois son organisateur en chef.

7 Mais dans la vraie vie, il y a pas eu
8 d'organisateur en chef parce qu'il y a pas eu de
9 leadership à toutes fins pratiques, je suis jamais
10 revenu à Montréal. J'ai regardé l'organigramme,
11 j'ai vu qu'il manquait les jeunes sur
12 l'organigramme. J'ai fait quelques commentaires et
13 il y a pas eu de leadership alors je suis jamais
14 revenu dans l'organisation. Mais oui, j'étais tout
15 à fait sympathique à l'idée que monsieur Charest
16 vienne au Parti libéral du Québec.

17 Q. **[101]** Et même s'il y a pas eu techniquement de
18 course, vous étiez, sur papier, son organisateur en
19 chef, donc vous étiez...

20 R. J'étais organisateur si ce n'est que de mémoire, il
21 faudrait que je vérifie les dates, mais de mémoire,
22 vous aviez l'organisateur en chef, mais il y avait
23 du monde qui était engagé par le leadership et de
24 mémoire, l'individu qui a été là, qui faisait la
25 job, là, finalement, nous on est député, on est à

1 Québec, c'était un individu d'Everest mais comme je
2 suis sous serment, je le mets sous toutes réserves
3 parce qu'il a travaillé chez Everest. Est-ce qu'à
4 ce moment-là il est chez Everest? Il faudrait
5 vérifier les dates.

6 Q. [102] D'accord. Vous avez parlé un peu que vous
7 avez quitté le parti en deux mille trois (2003),
8 vous l'avez annoncé à l'avance. Et vous avez dit
9 par la suite que vous avez gardé des bons rapports
10 avec le parti. N'est-il pas exact aussi de dire
11 qu'il y a eu un certain schisme entre vous et le
12 Parti libéral du Québec suite à la décision du
13 Mont-Orford, tout le contexte entourant le... le
14 projet du Mont-Orford.

15 R. J'espérais qu'on me pose la question,
16 effectivement, c'est de notoriété publique.
17 Monsieur Charest avait pris un engagement. J'étais
18 porte-parole en matière d'environnement sous
19 monsieur Charest et déjà, le PQ était venu dans la
20 circonscription d'Orford pour regarder toute la
21 situation du Mont-Orford. Monsieur Legendre, qui
22 était ministre des Parcs. Et à ce moment-là, il
23 était de l'intention de sortir une partie du parc
24 pour pouvoir construire dans cette partie-là des
25 condos, mille quatre cents (1400) condos.

1 Q. [103] On connaît un petit peu le dossier.

2 R. O.K.

3 Q. [104] Je veux juste savoir est-ce que c'est à
4 partir de ça qu'on peut dire qu'il y a eu une
5 certaine friction, un schisme, entre vous et le
6 parti?

7 R. Il y a eu... il est important, Maître Rhéaume, de
8 remettre les choses dans leur contexte. Il y a eu
9 une lettre qui fut écrite par monsieur Charest qui
10 est aux Archives nationales, qui a été déposée aux
11 Archives nationales avec toutes les archives de SOS
12 Parc Orford où monsieur Charest s'engage...
13 s'engage publiquement... si vous regardez les
14 vidéos, vous allez la voir d'ailleurs, il y a eu
15 des pancartes avec ce message-là. Monsieur Charest
16 dit : « Attention, pas l'intention de faire ça. »
17 Et ça sera pas bien bien long où effectivement
18 monsieur Charest va décider de vendre une partie du
19 Parc national du Mont-Orford et il va y avoir
20 une... écoutez, là, c'est pas une petite levée de
21 bouclier, vingt mille (20 000) personnes dans les
22 rues de Montréal, quatre-vingt mille (80 000)...
23 quatre-vingt-cinq mille (85 000) personnes sur une
24 pétition. Le dernier sondage de la Presse, quatre-
25 vingt-deux pour cent (82 %) des Québécois sont

1 contre l'idée de vendre le Parc national. Alors là,
2 il y a une levée de bouclier et je fais partie...

3 Q. **[105]** Je comprends...

4 R. ... je fais partie de ça.

5 Q. **[106]** Et je comprends que ça créé une certaine
6 distance à partir de ce moment-là?

7 R. Ça créé, effectivement, un froid entre le Parti
8 libéral et pas juste monsieur Charest, là.

9 Q. **[107]** Parti libéral sur une question de politique?

10 R. Sur une question relativement fondamentale, un parc
11 national ça se vend pas en Amérique du Nord. On
12 n'est pas une république de bananes.

13 Q. **[108]** Et dites-moi, à partir de cet événement-là,
14 quelles sont vos implications au sein du Parti
15 libéral du Québec, par après?

16 R. Je vais demeurer membre du parti, je le suis
17 encore. Je vais contribuer humblement à différentes
18 petites activités. Il y a deux semaines, mon épouse
19 a envoyé son cent dollars (100 \$) à Pierre Paradis,
20 je m'apprête à faire la même chose alors je
21 continue, je suis membre du parti et, vous savez,
22 je crois dans les formations politiques, je pense
23 que c'est important les formations politiques et
24 personne va me faire dire le contraire même si il y
25 a eu des époques moins glorieuses, moi j'y crois

1 dans les formations politiques, peu importe, peu
2 importe qu'elle soit... L'idée de faire avancer
3 dans nos sociétés des points de vue, pour moi
4 c'était important.

5 Q. **[109]** Et est-ce que vous participiez aux événements
6 organisés par le parti? Je pense au congrès des
7 membres, au conseil général.

8 R. De moins en moins, je vieillissais. Je suis un de
9 ceux qui pensent que à un moment donné il faut
10 laisser sa place aux plus jeunes, c'est ce que j'ai
11 fait comme député et j'ai été à quelques conseils
12 généraux puis là, à un moment donné, je me suis dit
13 « Bon, j'entends ça depuis mil neuf cent soixante-
14 dix-huit (1978), j'ai des petits-enfants, j'ai des
15 enfants, et le seul où j'aurais voulu aller c'est
16 celui qui a porté sur Orford, effectivement, et où
17 là on nous avait avisés bien clairement que
18 monsieur Béchard parlerait, que ça finirait là et
19 j'ai donc décidé de pas aller au conseil général de
20 Trois-Rivières. Et il faut comprendre aussi que la
21 place qu'on donnait aux membres était beaucoup
22 moins grande. Et permettez-moi, vous m'avez posé
23 une question, permettez-moi de vous parler de
24 l'incident Martin Drapeau.

25 Q. **[110]** Non.

1 R. Martin Drapeau...

2 Q. [111] Je vous ai pas posé de question là-dessus par
3 contre.

4 R. Non, mais j'aimerais ça vous répondre même si vous
5 me l'avez pas posée.

6 Q. [112] Oui, mais c'est moi qui pose des questions
7 donc...

8 R. C'était...

9 Q. [113] Madame la Présidente, si... Je comprends que
10 c'est totalement hors du cadre de ma question alors
11 je vais poursuivre.

12 (10:22:33)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [114] Est-ce que ça a un lien avec la construction?

15 R. Oui, exactement. Martin Drapeau est le jeune qui
16 s'est levé au conseil général et qui a demandé au
17 mille (1000) personnes dans la salle...

18 Me FÉLIX RHÉAUME :

19 Q. [115] Est-ce que vous étiez présent?

20 R. ... de pouvoir... Non, mais on l'a, tous les médias
21 du monde l'ont couvert.

22 Q. [116] Donc je comprends que vous ne participiez
23 plus aux événements du Parti libéral après Orford.

24 R. Je n'étais pas là. Je n'étais pas là, vous avez
25 absolument raison.

1 Q. [117] Est-ce que vous aviez un titre ou une
2 fonction comme bénévole ou autre au parti à ce
3 moment-là?

4 R. Non. Je suis membre.

5 Q. [118] Depuis Orford vous étiez membre seulement?

6 R. Je suis membre seulement.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Et là-dessus, Madame la Présidente, vous avez
9 permis au témoin de répondre parce qu'il a dit que
10 ça a relation avec la construction mais mon
11 confrère a peut-être coupé sa réponse. Je sais que
12 monsieur Benoit a pas donné sa réponse à la
13 question qui, à la réponse qu'il voulait vous
14 donner.

15 Me FÉLIX RHÉAUME :

16 Même si sa réponse n'a aucun lien avec ma question,
17 je suis prêt à l'écouter.

18 R. Très bien. Alors pourquoi j'y vais plus dans les
19 conseils généraux c'est qu'il y a moins de place
20 pour nos membres qui prennent la parole. Et Martin
21 Drapeau va se lever et il va demander, alors que
22 l'ensemble du Québec demande cette commission, et
23 souvenez-vous que personne va seconder Mario Dumont
24 (sic) dans la salle alors que le premier ministre
25 du Québec, monsieur Charest, a eu cette résolution

1 la veille dans ses mains.

2 Et, là, je me suis dit « Écoute donc, ça se
3 peut pas ça. Une formation politique c'est là qu'on
4 débat, c'est là qu'on échange, c'est là qu'on n'est
5 pas d'accord. ». Et là, il y a un individu et puis
6 lui demande que cette commission-là ait lieu alors
7 que l'ensemble du Québec le demande, personne va le
8 seconder et là, je me suis dit « J'ai plus
9 d'affaires là, merci beaucoup, bonjour. ».

10 Q. **[119]** Mais ça, c'est en, de mémoire, c'est en deux
11 mille dix (2010), puis je trouve ça intéressant que
12 vous ameniez ce point-là parce que, en fait, vous
13 parlez de beaucoup de choses à propos desquelles
14 vous n'avez aucune connaissance parce que, à ce
15 moment-là, vous n'êtes plus impliqué au parti, vous
16 nous l'avez dit. Donc tout ce que vous reprochez à
17 cette époque-là de parti, en disant que les membres
18 n'ont plus la place qu'ils avaient auparavant,
19 c'est une interprétation que vous faites qui n'est
20 pas supportée par une connaissance personnelle.

21 R. Bien, je pense que c'est plus qu'une
22 interprétation. Quand monsieur Béchard va parler
23 d'Orford...

24 Q. **[120]** Je comprends, mais vous êtes plus là, vous
25 êtes plus impliqué donc vous ne participiez plus...

1 R. Oui, mais...

2 Q. **[121]** ... au débat qui a lieu, aux résolutions, à
3 l'adoption des résolutions.

4 R. Madame la Présidente, je lis les journaux le matin,
5 je regarde la télévision, j'écoute la radio. J'ai
6 encore tout un réseau de contacts qui, à qui je
7 parle alors je peux pas dire, je peux pas dire que
8 Martin Drapeau s'est pas levé dans ce conseil
9 général-là et qu'il y a eu un secondeur, il y en
10 n'a pas eu. Ça a fait les médias du monde. Je peux
11 pas dire que quand Bécharde a parlé d'Orford qu'il y
12 a eu bien des questions après, c'était le silence.
13 Alors j'aimerais bien vous dire, Maître Rhéaume,
14 que vous avez raison. Je m'excuse, je changerai pas
15 mon point de vue là-dessus.

16 Q. **[122]** Est-ce que vous êtes au courant de l'adoption
17 d'un code d'éthique par le Parti libéral du Québec?

18 R. Oui, je l'ai ici avec moi. Je l'ai lu.

19 Q. **[123]** D'accord. Vous nous avez également fait part
20 de plusieurs mises en garde que vous aviez faites
21 lorsque vous étiez président du parti, les
22 rencontres que vous avez eues avec le caucus et
23 vous avez dit que vous étiez vraiment
24 intransigeant. Est-ce que vous savez si vos
25 successeurs avaient la même approche ou, est-ce que

1 vous, en fait, ce que je veux savoir c'est : est-ce
2 que vous avez décrit ça pour faire une différence
3 entre le passé et le présent? Est-ce que vous avez
4 une connaissance de ce que vos successeurs
5 faisaient?

6 R. Quand je quitte la présidence du Québec, la
7 présidence du Québec, oui, la présidence du Parti
8 libéral du Québec, je deviens député donc je n'ai
9 plus cet accès direct à ce qui se passe au parti,
10 je ne suis pas le représentant du caucus au parti
11 donc, là, c'est vraiment ce que j'entends et ce que
12 j'entends à ce moment-là, c'est monsieur Bourassa
13 qui est le premier ministre, c'est plutôt positif,
14 je dirais même c'est très positif, et monsieur
15 Bourassa a, John Parisella est son chef de cabinet,
16 c'est moi qui l'avais engagé au parti, il va
17 devenir chef de cabinet du premier ministre alors
18 j'ai confiance en cet individu-là et je pense que
19 les choses sont bien menées à cette époque-là.

20 Q. **[124]** Est-ce que...

21 R. En d'autres mots, après moi ça a pas été le déluge,
22 là. C'est ça.

23 Q. **[125]** Je comprends. Je comprends qu'après votre
24 départ, même si vous avez pas connaissance
25 personnelle des choses, vous êtes plus ou moins

1 d'accord avec les orientations du parti, et basé
2 sur ce que vous lisez dans les journaux. Moi, ce
3 que je voudrais savoir, c'est...

4 R. Après mon départ de la vie politique ou après mon
5 départ de l'exécutif du parti?

6 Q. **[126]** Après deux mille trois (2003).

7 R. Après deux mille trois (2003), oui, d'accord.

8 Q. **[127]** Est-ce que... Moi, ce que je veux savoir,
9 c'est à l'époque, entre quatre-vingt-dix-huit (98)
10 et deux mille trois (2003), vous nous avez fait
11 part un petit peu du malaise que vous aviez avec
12 les orientations du parti, suite à l'arrivée de
13 monsieur Charest. Et vous nous avez également dit
14 que vous étiez proche de monsieur Charest à son
15 arrivée, vous étiez dans son leadership. Est-ce que
16 vous avez fait part à monsieur Charest à quelconque
17 moment d'une crainte que vous aviez par rapport à
18 ce que vous nous avez fait part?

19 R. Oui. Un bon jour, j'ai entendu qu'il y avait un
20 monsieur David qui était... qui était vice-
21 président au Cirque du Soleil, et que monsieur
22 David deviendrait président du parti. J'avais lu
23 sur lui dans les journaux et je me... je savais...
24 on le connaissait pas au parti, on l'avait pas vu.
25 Et j'ai demandé à rencontré le chef de ca... de

1 cabinet de monsieur Bourassa - je pourrais pas vous
2 dire qui il était à l'époque, là, mais - c'est...

3 Q. **[128]** De monsieur Bourassa?

4 R. De monsieur Charest. J'ai... alors, j'ai... j'ai
5 rencontré le chef de cabinet de monsieur Charest et
6 je lui ai dit : « Écoute, mon expérience au parti
7 m'amène à penser que ce bonhomme-là, on le connaît
8 pas, c'est un peu un « loose cannon ». Attention!
9 Vous devriez... » C'est pas parce que tu es du
10 Cirque du Soleil que tu es... tu es fait pour être
11 président d'un parti politique.

12 Et j'ai appris le soir même ou le lendemain
13 matin via ce chef de cabinet - à ce moment-là il y
14 en avait eu quelques-uns - que monsieur David ne
15 serait pas président. Et il va devenir, de mémoire,
16 président de la commission politique et je pense
17 que monsieur Charest va devoir le mettre à la
18 porte. Enfin, ça fonctionnera pas très bien. Mais
19 heureusement, il ne s'est pas présenté. C'est
20 monsieur Blanchard qui va se ramasser le président
21 du parti à ce moment-là.

22 Q. **[129]** Mais ça, je comprends que c'est plus un
23 conflit de personnalités...

24 R. Non.

25 Q. **[130]** ... je pourrais dire. C'est quelqu'un...

1 R. Non, non, non, c'est pas un conflit de
2 personnalités. J'ai à coeur le parti, je veux que
3 le parti continue à bien fonctionner, et je pense
4 que cet individu-là, c'est mon devoir de le dire,
5 que ce parti-là, c'est pas l'individu que ça prend.
6 En tout cas...

7 Q. [131] Je comprends.

8 R. ... j'ai peut-être... peut-être que j'ai pas raison
9 mais j'ai... j'ai au moins le satisfaction
10 aujourd'hui de dire que je l'ai dit.

11 Q. [132] J'ai peut-être mal formulé ma question, je
12 vais... je vais reprendre. Est-ce que vous avez
13 fait part à monsieur Charest de craintes que vous
14 aviez par rapport au financement?

15 R. Non.

16 Q. [133] Merci. J'ai pas d'autres questions.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Alors, merci beaucoup, Monsieur Benoît.

19 R. Madame la Présidente, si vous me permettez.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Oui.

22 R. J'aimerais déposer un document, une vingtaine de...
23 de recommandations que je fais à votre Commission
24 qui s'adressent à l'ensemble des partis politiques.
25 Alors, si vous me permettez, je vous...

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Me permettez-vous, Madame la Présidente, j'avais ce
3 document-là, en fait, on l'a même préparé en
4 onglet. Et je pense que ce serait juste pour le
5 dépôt pour... à titre de mémoire de monsieur
6 Benoît, qui nous a préparé un document qui... qu'on
7 peut mettre à l'écran, qui... qui a été transmis au
8 parti. Alors, on les lira pas, il y en a plusieurs,
9 elles sont nombreuses, puis c'est assez détaillé. À
10 moins que monsieur Benoît ait des choses à ajouter?

11 Me FÉLIX RHÉAUME :

12 Bien, en fait, moi, j'ajouterais peut-être que si
13 on est pour le déposer, je pourrais avoir des
14 questions sur son document.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 O.K. Alors, j'aimerais à ce moment-ci, Madame la
17 Présidente, déposer le document, j'ai complètement
18 oublié tout à l'heure. Alors, sous la prochaine
19 cote.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Alors, la cote, ce sera 181P-19... excusez-moi.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Je pense que c'est 27 peut-être...

24

25 LA GREFFIÈRE :

1 1927, vous avez raison, Madame.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 C'est ça?

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 1927, merci.

6

7 181P-1927 : Recommandations à la Commission
8 Charbonneau de juin 2014 par Robert
9 Benoît

10

11 Me FÉLIX RHÉAUME :

12 Q. **[134]** En fait, monsieur Benoît, j'aurais une ou
13 deux questions par rapport aux recommandations que
14 j'ai lues attentivement. Il y en a beaucoup...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Bien, si vous me permettez, on va... on va
17 l'afficher.

18 Me FÉLIX RHÉAUME :

19 Oui, il a quatre pages, on peut le...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[135]** Nous ne l'avons pas, alors... Et comme disait
22 maître Crépeau, s'il y a des éléments sur lesquels
23 vous voulez attirer notre attention en audience,
24 vous pouvez le faire.

25 R. Bien, il y a... il y a le point numéro 20, c'est un

1 congrès des membres.

2 Ce que je vois, là, depuis trop longtemps, c'est
3 que pendant les campagnes électorales, on dit
4 n'importe quoi. On promet n'importe quoi. Puis là,
5 on se fait élire, puis on dit : « Bien, je le
6 savais pas qu'il manquait de l'argent. » Et moi, je
7 l'ai créé le comité aux engagements électoraux. Ça
8 a fonctionné.

9 Les ministres savaient que les engagements
10 qu'on avait pris à l'élection de quatre-vingt-cinq
11 (85), on était mieux de les tenir. Puis, je vous
12 dis que les ministres, ils marchaient les oreilles
13 collées un peu, parce qu'ils savaient qu'il y avait
14 des rapports qui seraient faits. Il y avait des
15 rapports qui seraient faits. Monsieur Charest a
16 « bousaillé » ce comité-là. C'était son droit.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[137]** Monsieur Benoît, si vous me permettez, vous
19 allez peut-être être déçu, mais le mandat de la
20 Commission est tout de même lié en ce qui concerne
21 le financement des partis politiques...

22 R. Oui.

23 Q. **[138]** ... au domaine... à l'octroi des contrats
24 publics dans l'industrie de la construction.

25 R. Oui.

1 Q. **[139]** O.K.

2 R. Alors, bien, enfin, c'est que je pense qu'il
3 faut... le parti a une job à faire suite aux
4 engagements qu'ils ont pris, de suivre ces
5 engagements-là. Et d'autres provinces l'ont fait,
6 d'autres... d'autres partis politiques, en Ontario
7 particulièrement l'ont fait et... C'est ça.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Maître Rhéaume, vous disiez vouloir...

10 Me FÉLIX RHÉAUME :

11 Q. **[140]** Oui. En fait, vous l'avez souligné à juste
12 titre, il y a beaucoup de recommandations là-dessus
13 qui sont un peu pour de la gestion interne...

14 R. Oui.

15 Q. **[141]** ... des partis politiques, pas nécessairement
16 dans le cadre du mandat de la Commission. Il y en a
17 une que j'ai retenu, je me rappelle pas du numéro,
18 mais je pense qu'on peut remonter, vous parliez de
19 l'adoption d'un code d'éthique pour les partis
20 politiques et vous avez dit... je pense que vous
21 l'avez avec vous... la sixième recommandation.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 La sixième.

24

25 Me FÉLIX RHÉAUME :

1 Q. [142] Vous avez dit que vous étiez au courant
2 justement que le Parti libéral du Québec s'était
3 doté d'un code d'éthique.

4 R. Oui.

5 Q. [143] Êtes-vous au courant que c'est le seul parti
6 à avoir... à s'être doté d'un code d'éthique?

7 R. Non, vous me l'apprenez, je l'ai ici,
8 effectivement.

9 Q. [144] Donc, je comprends que vous avez pas fait ces
10 recherches-là pour les autres... les autres partis
11 politiques au Québec.

12 R. Non.

13 Q. [145] Parfait. Je vous remercie, j'aurai pas
14 d'autre question.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [146] Merci, Monsieur Benoit.

17 R. Merci de m'avoir entendu.

18

19 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

20

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Alors, mon collègue, maître Lussiaà-Berdou, va
23 prendre la relève, Madame la Présidente.

24

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Parfait. Bonjour, Maître Lussiaà-Berdou.

2 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

3 Bonjour, Madame la Présidente. Le prochain témoin
4 est monsieur Éric Desaulniers, enquêteur à la
5 Commission.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Monsieur Desaulniers a déjà été entendu notamment
8 dans le CUSM.

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Oui, Madame la Présidente.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Alors, il porte déjà...

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Il porte le numéro 155.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 155.

17 LA GREFFIÈRE :

18 155, c'est bien ça.

19 (10:34:59)

20

21

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dix-neuvième
2 (19e) jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 ÉRIC DESAULNIERS, comptable agréé, enquêteur
7 analyste pour la CEIC

8

9 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

10

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Bonjour.

13 R. Bonjour.

14 INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Q. **[147]** Monsieur Desaulniers, donc comme vous
16 l'avez... comme madame la Présidente l'a indiqué,
17 vous avez déjà déposé devant la Commission. Vous
18 vous passerez peut-être donc de présentation
19 jusqu'à un certain point.

20 Vous revenez aujourd'hui avec un mandat
21 distinct de celui qui vous avait occupé la première
22 fois. En fait, vous êtes venu présenter brièvement,
23 là, l'objectif de votre témoignage.

24 R. Effectivement, en fait, ce que je viens vous
25 déposer aujourd'hui, c'est les résultats d'un

1 travail d'analyse qui a été fait pour la Commission
2 et par la Commission concernant le financement
3 politique sectoriel.

4 Q. **[148]** Peut-être, Madame Blanchette, à ce moment-là,
5 afficher, à l'onglet 1, là, le document qui vous a
6 été remis. Vous avez présenté, je pense, vous avez
7 préparé, pardon, Monsieur Desaulniers, je pense,
8 une présentation.

9 R. Oui, une présentation PowerPoint avec les tableaux
10 qu'on va utiliser puis les...

11 Q. **[149]** Bon. En attendant que ça s'affiche, peut-être
12 commencer tout de suite à nous expliquer, là, le
13 contexte dans lequel vous avez préparé ce document
14 et les objectifs qui étaient poursuivis.

15 R. En fait, les premiers objectifs qui étaient
16 poursuivis pour réaliser ce travail-là, c'était de
17 réussir à illustrer, à analyser puis de voir
18 l'importance relative du financement provenant des
19 secteurs... des secteurs économiques de la
20 construction et aussi du génie-conseil dans le
21 total du financement politique des Parti québécois
22 au Québec... euh! Des partis politiques au Québec.
23 Donc, ce qu'on a essayé de faire, c'est de mettre
24 en relation le financement obtenu par chacun, dans
25 chacun des secteurs d'activités par rapport à son

1 propre financement puis de voir s'il y a des
2 distinctions qu'on pouvait établir entre les
3 partis. Donc, pour réussir à faire ça, dans un
4 premier temps, on va essayer de voir c'est quoi
5 la...

6 Q. **[150]** Le portrait d'ensemble.

7 R. ... le portrait d'ensemble du financement, puis on
8 va le voir à la diapositive suivante. Donc, sur ça,
9 je vais vous expliquer ce qu'on a considéré comme
10 informations. La source des informations, en bas,
11 il y a une note, là, je dis, il y a une note
12 méthodologique qui a été préparée. La note, elle
13 est très longue parce qu'il y a plusieurs éléments
14 là-dedans. Il y a des endroits où on a fait des
15 choix méthodologiques, puis j'explique aussi
16 certaines limitations sur la qualité des données
17 qu'on a utilisées ou sur des moyens qu'on a
18 utilisés. Donc, au lieu de lire la note qui va être
19 assez ardue, je vous l'expliquerais au travers des
20 tableaux, là.

21 Q. **[151]** Au fur à mesure...

22 R. Au fur et à mesure de la présentation.

23 Q. **[152]** ... quand ça s'appliquera, vous exposerez les
24 limites à votre travail et les choix qui ont été
25 faits.

1 R. C'est ça.

2 Q. **[153]** Madame Blanchette, la note méthodologique en
3 question se trouve à l'onglet 2, peut-être
4 brièvement l'afficher et la coter. Donc, vous nous
5 expliquez, là, si on fait un survol très très
6 rapide, c'est qu'il y a des limites intrinsèques à
7 votre travail et il y a des contraintes imposées
8 par les données utilisées notamment...

9 R. Effectivement.

10 Q. **[154]** ... et par certaines des méthodes de calcul
11 que vous avez choisi d'appliquer.

12 R. C'est ça. Donc, il y a des choix... il y a des
13 endroits où on a fait des choix, on les a évalués,
14 puis on les divulgue.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[155]** Je pense tout de même que ça vaut la peine
17 que vous expliquiez, peut-être pas dans le menu
18 détail, mais quelles sont les contraintes
19 auxquelles vous avez fait face.

20 R. Oui, c'est ce que je dis, je vais vous les livrer.

21 Q. **[156]** Parfait.

22 R. Je vais vous les livrer, mais à mesure parce que,
23 dans ça, j'ai regroupé toutes les contraintes de
24 tout le travail...

25 Q. **[157]** Parfait.

1 R. ... mais ça s'applique dans certaines parties.

2 Q. **[158]** O.K.

3 R. Donc, à mesure, je vais faire pas nécessairement
4 référence à la note elle-même, mais je vais vous
5 l'expliquer.

6 Q. **[159]** Très bien. Donc, la note qui sera sans doute
7 déposée.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 À l'instant.

10 LA GREFFIÈRE :

11 Alors, ce sera sous la cote 155P-1928.

12

13 155P-1928 : Note méthodologique - Présentation sur
14 le financement sectoriel des partis
15 politiques

16

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

18 La note pourra servir d'outil de référence s'il y a
19 besoin...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Exactement.

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 ... de plus de détails.

24 R. Donc, si on revient au tableau général de
25 financement des partis politiques, on s'est

1 concentré sur les trois principaux partis. Il faut
2 voir aussi que les informations qu'on a obtenues,
3 ce sont des informations qui nous ont été
4 transmises par le Directeur général des élections
5 du Québec qui lui-même tient ces informations-là
6 des partis, qui eux-mêmes les tiennent à partir des
7 associations de comté, des bénévoles, des gens qui
8 ont cumulé les dons. Donc, ça fait partie de... je
9 vous dirais, il y a certaines limitations déjà à
10 l'association de comté, si un nom a été mal inscrit
11 ou s'il y a une erreur dans le code postal, ils
12 partent eux-mêmes des divulgations du donateur
13 quand ils établissent le reçu. Donc, on peut pas
14 garantir qu'on a tout, tout, tous (sic) les
15 informations qui identifient correctement une
16 personne. Mais on va présumer que, règle générale,
17 c'est correct, là. On peut pas... on peut pas aller
18 valider ça.

19 Q. **[160]** On verra, je pense d'ailleurs, plus tard des
20 exemples de...

21 R. Oui.

22 Q. **[161]** ... de ce genre de choses?

23 R. C'est ça. Donc, sur ce tableau-là, ce que je
24 voulais vous expliquer, il y a deux sources
25 d'informations. La première source, ici, les dons

1 de plus de deux cents dollars (200 \$). Ces dons-là
2 font l'objet d'une divulgation par les partis au
3 moyen de listes. Tous les donateurs à un parti
4 politique, de plus de deux cents dollars (200 \$),
5 sont répertoriés et font l'objet de listes. Ce sont
6 ces listes-là qui ont été cumulées, placées dans
7 une base de données par la Commission et ça c'est
8 le résultat de la base de données de la Commission.
9 La colonne des dons de moins de deux cents dollars
10 (200 \$), ici. Ces chiffres-là viennent du Directeur
11 général des élections du Québec, il n'y a pas de
12 listes qui sont produites pour ces chiffres-là, ça
13 vient du sommaire de financement, qui sont (sic)
14 publié par le DGE. Et là il y a des distinctions à
15 apporter. Ces sommaires de financement là, le DGE,
16 à la base, les partis produisent plus d'une liste.
17 C'est pas vrai pour tous les partis, là. Le Parti
18 libéral n'a produit qu'une seule liste. C'est
19 consolidé, il y a une seule liste, qui balance avec
20 ses états financiers.

21 Q. **[162]** Pour chacune des années?

22 R. Pour chacune des années. Les autres partis
23 produisent plus d'une liste. Ils produisent la
24 liste des donateurs par association de comté, c'en
25 est une. Ils produisent la liste des donateurs qui

1 ont contribué au niveau national, qui en est une
2 autre. Et ensuite ils produisent une ou deux listes
3 supplémentaires, dépendamment des années. La liste
4 supplémentaire c'est que quelqu'un peut avoir
5 contribué cent dollars (100 \$) dans trois
6 associations de comté différentes, donc il ne
7 figure pas sur les listes des associations de
8 comté. Par contre, au total du parti, cette
9 personne-là a contribué trois cents (300 \$), donc
10 devrait figurer. Donc, le parti produit une liste
11 supplémentaire au DGE en disant : « Voici les gens
12 qui, au total, ont contribué plus de deux cents
13 dollars (200 \$) et qui n'apparaissent pas déjà dans
14 les autres listes que je vous ai données. »

15 Q. **[163]** Parce qu'ils n'ont pas contribué au national
16 mais bien dans les associations de comté mais des
17 montants trop faibles pour avoir (inaudible).

18 R. C'est ça, c'est un cumulatif de petits montants qui
19 ne faisaient pas l'objet d'une déclaration dans
20 chacun des comtés mais qui, au total, doivent faire
21 l'objet d'une déclaration. Ça c'est la troisième
22 liste. La quatrième liste, c'est les partis vont
23 identifier en disant : « Voici, j'ai des
24 contributeurs qui ont contribué dans d'autres
25 listes que je vous ai déjà fournies, donc qui

1 peuvent avoir donné, par exemple, deux cent
2 cinquante dollars (250 \$) dans un comté, mais qui
3 ont aussi contribué un plus petit don ailleurs.
4 Donc, je l'ai dans le deux cent cinquante (250)
5 dans un comté, j'ai contribué dans le comté voisin
6 pour cent dollars (100 \$), j'apparaîtrai pas dans
7 la liste du comté voisin mais, au total, j'ai
8 contribué pour trois cent cinquante (350). Donc,
9 ces listes-là nous créent, à nous, un doublon
10 d'informations parce que le don va apparaître dans
11 la liste du comté pour deux cent cinquante (250)
12 puis dans la liste numéro 4 pour trois cent
13 cinquante (350).

14 Dans nos données, quand ces doublons-là
15 sont présents puis qu'on est capable de les
16 reconnaître électroniquement, parce qu'il y en a
17 plusieurs, ils ont été éliminés de nos données. Par
18 contre, ce qu'on vient... ce que ça vient un peu
19 fausser comme information c'est que les dons de
20 moins de deux cents dollars (200 \$), qui sont ici,
21 c'est une compilation de toutes les listes des...
22 de tous les états financiers... de tous les états
23 financiers des associations de comté et de tous les
24 états finan... des états financiers du national.
25 Donc, ce n'est qu'une addition. Ce que le DGEQ

1 dépose comme information c'est l'addition des états
2 financiers. La liste numéro 4 dont je vous parle,
3 moi, je l'ai considérée parce qu'on a l'information
4 sur les donateurs puis on sait qu'au total, c'est
5 plus de deux cents dollars (200 \$). Mais dans les
6 chiffres du DGE ils sont considérés dans les moins
7 de deux cents dollars (200 \$). Donc, ça nous
8 cause... La liste numéro 3 et 4 c'est comme ça.
9 Donc, ça cause une divergence entre les données du
10 DGE puis la réalité... pas nécessairement la
11 réalité mais ce que, nous, on a considéré. Parce
12 que c'est du financement de... total, plus de deux
13 cents dollars (200 \$) mais c'était correct de dire
14 que dans chacun des comtés c'était du financement
15 de moins de cent dollars (100 \$), donc qui
16 apparaissait pas.

17 Tout ça pour vous dire que quand on cumule
18 les deux secteurs, il me reste des écarts. Il me
19 reste des écarts du côté du Parti québécois, il me
20 reste des écarts du côté de l'Action démocratique.
21 Ces écarts-là sont faibles. Puis je suis pas en
22 mesure de savoir... à moins de comparer
23 enregistrement par enregistrement, pour dire...
24 c'est surtout la liste 4 qui nous pose ce problème-
25 là, là. Parce que, dans la liste 4, je peux avoir

1 une contribution de trois cent cinquante dollars
2 (350 \$) inscrite à un nom puis je vais retrouver
3 deux cent cinquante (250 \$) inscrit ailleurs au
4 même nom, donc j'ai cent dollars (100 \$) que le DGE
5 a considéré dans les moins de deux cents (200), qui
6 devrait être envoyé dans les plus de deux cents
7 (200). C'est juste une question d'imputation de
8 chiffres entre les deux. Il y a ce phénomène-là
9 puis vous allez voir, au travers de la
10 présentation, qu'il y a d'autres endroits où il y a
11 une possibilité d'erreur. Même si elle est petite,
12 il y a une possibilité.

13 Donc, pour ces petits écarts là qui
14 restent, je les ai pas reclassés. C'est une des
15 limitations du travail, là.

16 Q. **[164]** Est-ce que c'est significatif?

17 R. Non.

18 Q. **[165]** Parce que c'est faible.

19 R. Non, c'est faible. Sur le total du financement,
20 c'est zéro virgule quatre pour cent (0,4 %). Donc,
21 le montant total de ces dons-là... Puis c'est zéro
22 virgule quatre pour cent (0,4 %), en fait, il
23 devrait probablement être... fort probablement être
24 réduit de cette liste-là, qui nous permettrait de
25 balancer. C'est pas les chiffres de la Commission

1 en tant que tels qui sont pas bons, c'est juste
2 quand on prend deux sources d'informations
3 différentes puis qu'on les joint ensemble, bien, il
4 doit y avoir certains classements qui doivent être
5 faits.

6 Q. **[166]** Il y a du chevauchement, vous êtes pas
7 capable de dire quel montant chevauche?

8 R. Je suis capable d'identifier l'écart, mais la
9 provenance de l'écart, est-ce que c'est vraiment un
10 don supplémentaire de cent (100) dollars ou si
11 c'est une erreur? Puis même, on a eu des
12 discussions avec des... des employés du Directeur
13 général des élections qui nous disent que même eux,
14 quand ils regardent la compilation des listes qui a
15 été faite, il y a des cas d'erreurs. C'est peut-
16 être minime, mais il y a des cas d'erreurs dans les
17 listes qui sont transmises par les partis. Donc,
18 est-ce que c'est vraiment un chevauchement de noms?
19 Est-ce qu'il faut que je réduise à une place puis
20 augmenter à l'autre? Pour le savoir, il faudrait
21 faire l'analyse de chacun des éléments qui causent
22 l'écart. Puis là, ça représente un travail... pour
23 le peu de... de raffinement que ça va donner sur
24 les informations par la suite, on a jugé que
25 c'était pas nécessaire de... de se rendre à ce

1 niveau de précision là.

2 Puis vous allez voir dans l'analyse par la
3 suite, on va toujours utiliser des pourcentages. Ça
4 aussi, en utilisant des pourcentages par la suite,
5 de trouver une erreur de mille dollars (1000 \$) sur
6 quinze millions (15 M) de dons, ça a aucun impact,
7 là. C'est pas une analyse où on dit : « Telle
8 personne a contribué tant. » On dit : « Le total
9 d'un secteur d'activités qui représente plusieurs
10 enregistrements, si on trouve une petite erreur
11 dans ce secteur-là, c'est pas ça qui va venir
12 changer le pourcentage, là, puis les conclusions
13 auxquelles on arrive. »

14 (10:46:04)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [167] Mais comment faites-vous pour dire qu'il
17 s'agit que... de... d'une mince quantité d'erreurs?

18 R. En fait, moi j'ai fait une conciliation puis j'ai
19 pas nécessairement... parce que là c'est des
20 tableaux de chiffres et des tableaux de chiffres et
21 je voulais pas nécessairement embêter tout le monde
22 avec ça. Mais j'ai une conciliation qui est faite
23 par année. En prenant mes chiffres, en prenant ce
24 tableau-là, mes chiffres puis la source du DGE, en
25 faisant le reclassement de la liste numéro 3 qui,

1 elle, théoriquement, ce sont tous des dons de moins
2 de deux cents dollars (200 \$) qui doivent être
3 imputés aux plus que deux cents dollars (200 \$),
4 donc en corrigeant ce facteur-là, il me reste les
5 éléments de la liste numéro 4. Et par exemple, je
6 vous donne un exemple rapide, là, par exemple, en
7 deux mille cinq (2005), au niveau du Parti
8 québécois, il me reste sur ce que nous on a
9 considéré, trois millions six cent mille (3,6 M) de
10 financement, il me reste un écart de soixante-dix
11 mille (70 000). Ce soixante-dix mille (70 000) là,
12 la liste initiale, c'est sept cent soixante-neuf
13 mille (769 000). Donc, il y a déjà sept cent
14 quarante mille (740 000)... sept cents... sept cent
15 mille (700 000) de doublon qui a été éliminé, mais
16 il reste un soixante-dix mille (70 000) qui est
17 fort possiblement des dons de moins de deux cents
18 dollars (200 \$) qui ont été additionnés à des dons
19 de plus que deux cents (200). Comme je vous dis, il
20 y a quand même... vous allez voir, là, au travers
21 de la présentation, le procédé qu'on a utilisé, il
22 y a quand même des risques mineurs que nous on a
23 des erreurs puis le DGE m'indique qu'il y a aussi
24 des risques qu'il y ait des erreurs à partir des
25 listes du parti. Ça fait que je l'ai pas corrigé.

1 Q. **[168]** Donc, si je comprends bien ce que vous avez
2 fait, c'est que vous avez éliminé tout risque ou,
3 en fait, presque tout risque et dans le doute, vous
4 avez soustrait les dons qui pouvaient sembler être
5 des doublants... des doublons. C'est ça?

6 R. Oui, c'est ça.

7 Q. **[169]** Jusqu'à un montant, comme vous dites, pour le
8 Parti québécois, de sept cent soixante-dix mille
9 (770 000)?

10 R. Mais il en reste un soixante-dix mille (70 000) que
11 je suis pas capable de dire « Ça c'est un
12 doublon. »

13 Q. **[170]** Oui.

14 R. C'est probablement des dons de moins de deux cents
15 (200).

16 Q. **[171]** O.K. Parfait.

17 R. Il faudrait que je soustraie de la liste des moins
18 de deux cents (200).

19 Q. **[172]** Parfait.

20 R. Puis cette liste-là, on l'utilisera pas par la
21 suite parce qu'on n'est pas capable, de toute
22 façon, de la quantifier par secteur d'activités.
23 Donc, elle devient non pertinente.

24 Q. **[173]** Parfait.

25 R. C'est juste si on essaie de... d'appareiller mon

1 tableau avec les données du DGE...

2 Q. [174] Ça va.

3 R. ... il faut être conscient qu'il y a cette
4 limitation-là dans ces deux tableaux-là.

5 Q. [175] Parfait.

6 R. Donc, on voulait donner un indicatif, un portrait
7 d'ensemble...

8 R. Mais vous avez... mais vous avez agi par
9 restriction plutôt que d'inclusion?

10 R. C'est ça.

11 Q. [176] Parfait.

12 R. C'est ça.

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Q. [177] Donc, ces explications-là étant données, vous
15 vous laissez la frontière à deux cents dollars
16 (200 \$), il y a des raisons à ça?

17 R. Oui. En fait, dans la loi... dans la Loi sur le
18 financement des partis, il y avait des limitations
19 sur les dons. Les dons de moins de deux cents
20 dollars (200 \$) peuvent être faits en argent. Au-
21 dessus de deux cents dollars (200 \$), il y a
22 l'obligation d'être fait par chèque. Des dons de
23 plus de deux cents dollars (200 \$) doivent être
24 divulgués au Directeur général des élections. Puis
25 en bas de deux cents (200), ils le sont pas. Donc,

1 en bas de deux cents (200), j'ai aucune donnée pour
2 identifier les donateurs, là. Au-dessus de deux
3 cents (200), c'est possible. Donc, on va se
4 concentrer seulement sur les dons au-dessus de deux
5 cents (200).

6 Ce tableau-là, on l'a produit en fait aussi
7 pour permettre de voir l'évolution, là, du... du
8 financement d'un parti par rapport à l'autre. Les
9 pourcentages que vous retrouvez en rouge, ici, puis
10 ici, c'est le pourcentage que... du financement que
11 le parti a obtenu. Par exemple, ici, le Parti
12 libéral du Québec a obtenu huit mille deux cent
13 trois (8203). Sur le total du financement populaire
14 qui a été versé dans tous les partis, de treize
15 millions huit cent cinquante-huit mille (13,858 M),
16 donc le Parti libéral du Québec a obtenu cinquante-
17 neuf pour cent (59 %) du financement populaire dans
18 cette année-là. Ce sont (sic) le sens de ces
19 pourcentages-là.

20 Q. [178] On peut voir, effectivement, que... enfin, on
21 peut lire certaines... certaines informations là-
22 dedans, on peut constater qu'effectivement, les
23 années où les partis sont au pouvoir, ça semble
24 être plus facile de se financer. Les proportions
25 sont en faveur du parti au pouvoir avec les

1 exceptions par...

2 R. Oui. Puis à mesure qu'on se rapproche d'une
3 élection ou d'un... il y a des variations qui vont
4 intervenir aussi, là. On peut peut-être voir qu'il
5 y a soit une évaluation des tendances ou il y a une
6 évaluation des chances qui sont faites par les
7 donateurs ou je sais pas, là. En tout cas, ça
8 reste...

9 Q. **[179]** On peut voir ça pour l'ADQ, mais on constate
10 qu'il y a des... il y a des écarts importants, là,
11 au moment des années électorales...

12 R. C'est ça.

13 Q. **[180]** ... ou à partir du moment où le parti devient
14 peut-être plus important sur l'échiquier politique.

15 R. C'est ça. Le Témoin A nous a dit la semaine
16 dernière qu'à partir de deux mille deux (2002),
17 deux mille trois (2003), l'ADQ est considéré comme
18 un candidat potentiel à l'obtention du pouvoir.
19 Mais si on voit son pourcentage, ici, de
20 financement, puis qu'on voit les années
21 électorales, deux mille deux (2002), deux mille
22 trois (2003), l'ADQ va chercher beaucoup plus que
23 dans ses autres années. Puis si vous regardez
24 l'année deux mille sept (2007) et deux mille huit
25 (2008), qui sont aussi des années électorales, là

1 aussi l'ADQ va aller chercher beaucoup plus que sa
2 part habituelle de financement. Donc, c'est un peu
3 ce que ce tableau-là visait à dégager, de montrer
4 un peu le portrait d'ensemble comme... comment ça
5 se comporte. Donc, il peut... en tout cas, il y a
6 une tendance liée au pouvoir puis il y a une
7 tendance liée à la possibilité de prendre le
8 pouvoir.

9 Q. **[181]** Bon, cela étant dit, l'objectif de votre
10 présentation était plutôt spécifiquement relié à la
11 question des secteurs d'activités économiques.

12 R. C'est ça.

13 Q. **[182]** Donc une fois obtenues ces données, une fois
14 qu'elles ont été triées et que, disons, un premier
15 déblayage a été fait, qu'on a identifié des
16 montants de plus de deux cents dollars (200 \$) qui
17 sont, si je vous comprends bien, ceux qu'on peut
18 associer à des donateurs précis, vous avez fait,
19 donc, un travail à partir de là et qui vous a mené,
20 comment dire, à obtenir les résultats que vous avez
21 annoncés au départ, c'est ça?

22 R. C'est ça.

23 Q. **[183]** Page suivante, peut-être, Madame Blanchette.

24 R. Donc ce qu'on a fait, les travaux qui ont été
25 faits, en fait, dans un premier temps, c'est qu'on

1 a pris les listes de donateurs qu'on a obtenues du
2 Directeur général des élections. À partir de ces
3 listes-là, on est capables de lier un don avec une
4 personne, un donateur. Tout ça, ça a été placé dans
5 une base de données. Donc, on a reçu des listes en
6 version pdf, un fichier qui n'était pas
7 nécessairement utilisable pour des bases de
8 données. On les a reconnus par des logiciels de
9 reconnaissance de texte, on a fait des procédés de
10 contrôle manuels, on a placé ça dans une base de
11 données puis on a fait un sondage statistique sur
12 notre base de données pour voir si c'était conforme
13 aux listes qu'on avait obtenues et ce sondage-là
14 nous donne des résultats concluants. Donc, on n'a
15 pas introduit statistiquement d'erreur par les
16 procédés de la Commission dans les données qui ont
17 été obtenues du DGE.

18 Dans un deuxième temps, on a pris la liste
19 des donateurs, donc les personnes, on a identifié
20 les personnes, et on a transmis les noms, les
21 adresses et l'année pour laquelle cette personne-là
22 est identifiée comme donateur à l'Agence du revenu
23 du Québec. Et là on a demandé à l'Agence du revenu
24 du Québec, par ses bases de données, de nous
25 fournir le numéro d'employeur, le numéro

1 d'entreprise du Québec de ces personnes-là quand
2 elles touchent un salaire ou quand elles sont
3 associées d'une société. Il y a des feuillets de
4 renseignements qui sont produits à la fin de
5 l'année, notre relevé 1 qu'on inclut dans nos
6 impôts, bien, sur le relevé 1 il y a un numéro qui
7 apparaît, c'est associé à l'entreprise. Donc on a
8 obtenu ces informations-là de l'Agence du revenu du
9 Québec. Pour les associés des sociétés en nom
10 collectif qui, eux, ne sont pas salariés mais
11 touchent une part des bénéfices de la société, il y
12 a le relevé 15 qui existe. Donc c'est pour ça qu'on
13 a demandé à Revenu Québec d'identifier aussi les
14 revenus provenant de sociétés en nom collectif pour
15 les associés. On pense aux professionnels, entre
16 autres, qui peuvent peut-être être dans des
17 sociétés en nom collectif, donc on est allés
18 chercher cette information-là. À partir du numéro
19 d'entreprise qu'on a obtenu, on a comparé avec les
20 bases de données du Registraire des entreprises du
21 Québec; et là on est capables de faire un lien
22 entre le numéro d'entreprise et un code CAEQ qui
23 est la classification des activités économiques du
24 Québec. Et c'est là où on va pouvoir venir
25 déterminer, par secteur d'activités économiques,

1 quels sont les dons. Dans le fond, quand on
2 remonte, on est capables de faire un lien entre le
3 don et un code d'activité économique.

4 Q. **[184]** Donc j'imagine que ça, évidemment, bon, il y
5 a plusieurs étapes. Vous nous avez expliqué que,
6 disons, l'étape don-donateur par le biais de la
7 reconnaissance de texte semble avoir introduit peu
8 d'erreurs, mais j'imagine que les deux autres
9 étapes, elles, elles contiennent des limitations.

10 R. Bien, il y a des limitations aussi c'est certain.
11 D'ailleurs, une des limitations qu'on a dans ces
12 études-là - c'est juste une parenthèse - mais le
13 code CAEQ ici est pas utilisé par les autres, les
14 autres autorités qui produisent des statistiques ou
15 des données démographiques. Donc, il y a d'autres
16 analyses qui auraient été possibles mais ailleurs
17 au Canada puis au Québec, on utilise le code SCIAN,
18 système de classification des industries de
19 l'Amérique du Nord. Donc, ça nous décalait un petit
20 peu. On aurait voulu comparer avec le PIB ou avec
21 d'autres données statistiques, on n'est pas en
22 mesure de faire ça avec cette classification-là,
23 mais ça nous donne quand même un indice.

24 Quand on remonte ensuite, de l'Agence du
25 revenu du Québec, l'Agence du revenu du Québec il y

1 a certains enregistrements pour lesquels ils
2 trouvent pas de corrélation dans leurs données. Il
3 y a un grand volume de ça qui est normal. Parce que
4 si on pense aux gens... là, nous, ce qu'on a
5 cherché, c'est des salariés puis des associés, mais
6 il peut y avoir des gens au foyer qui contribuent,
7 il peut y avoir des retraités, il peut y avoir des
8 rentiers, il peut y avoir des gens qui sont en
9 entreprise personnelle, des travailleurs autonomes
10 qui contribuent et, pour ces gens-là, on n'a pas
11 les données avec la méthode de sélection qu'on a
12 faite.

13 Il y a aussi des limitations qui viennent
14 des listes des partis eux-mêmes. C'est anecdotique,
15 c'est pas, c'est pas la majorité qui sont comme ça.

16 Q. **[185]** Madame Blanchette, si on va à la diapositive
17 suivant, je vous interromps, excusez-moi, Monsieur
18 Desaulniers.

19 R. Oui, allez-y.

20 Q. **[186]** Parce que je pense que c'est l'exemple que
21 vous étiez en train de donner, là.

22 R. C'est ça. En fait, là, j'ai sorti un exemple, pour
23 les trois partis c'est pas répandu en grand nombre
24 dans les partis mais, ici, vous voyez, j'ai un
25 donateur dont on n'identifie pas le prénom - Jean-

1 Claude, Jean-Charles, Jean-Christophe, j'en ai
2 aucune idée, JC - et il n'y a pas d'adresse, et le
3 code postal veut rien dire. Donc ça, quand on
4 transmet ça à l'Agence du revenu, on comprend que
5 l'Agence du revenu est pas capable de faire un lien
6 avec cette personne-là. Puis c'est la même chose
7 dans les autres partis. Ici, j'ai pas d'adresse,
8 pas de code postal et ici le même principe, j'ai
9 pas d'adresse, pas de code postal. Je vous ai sorti
10 des exemples, j'ai cumulé ces données-là. Au total
11 de la base de données c'est pas nécessairement
12 significatif, c'est zéro virgule onze pour cent
13 (0,11 %) qui ont pas de codes postaux puis zéro
14 virgule zéro sept pour cent (0,07 %) qui ont pas de
15 prénoms. Ça fait que c'est des... c'est du bruit un
16 peu, si on veut, mais ces gens-là viennent pas
17 fausser mes statistiques puisqu'ils sont pas
18 reconnus par l'Agence du revenu. C'est juste pour
19 vous dire, on aurait peut-être pu réussir à en
20 reconnaître plus mais on a les limitations des
21 données qu'on a.

22 Q. [187] Donc, ce que vous nous avez expliqué c'est
23 qu'il y a aussi des limitations au niveau,
24 évidemment, des gens qui ne sont pas salariés ou
25 associés dans une mesure où il y a des gens qui

1 sont pas partie de la population active, retraités,
2 femmes au foyer mais - même si, en tout cas, ça,
3 c'est un débat - mais le reste il y a aussi des
4 gens qui sont... qui oeuvrent dans des secteurs
5 d'activités qui risquent de ne pas être identifiés
6 par ce processus-là, est-ce que je me trompe?

7 R. C'est ça, c'est possible. C'est possible à cause de
8 la qualité des données. Il y a ces limitations-là,
9 c'est possible. Mais c'est pas, comme je vous dis,
10 c'est pas représentatif de beaucoup
11 d'enregistrements.

12 L'autre élément qui est possible aussi,
13 c'est que quelqu'un peut avoir déménagé entre le
14 moment où il a fait son don puis que le reçu est
15 établi, puis le moment où il reçoit son feuillet de
16 renseignements, mais ça, je suis pas en mesure
17 d'évaluer combien de personnes ça touche. Ça doit
18 pas être la majorité non plus, là. Mais qui ferait
19 que les adresses ne correspondraient pas au niveau
20 de nos banques de données, puis de celles de Revenu
21 Québec.

22 Q. **[188]** J'imagine aussi qu'en ce qui concerne la
23 précision, évidemment il y a la question des
24 numéros d'entreprises du Québec qui font l'objet
25 d'une déclaration volontaire par les entreprises.

1 R. Oui.

2 Q. [189] Donc, il peut y avoir des erreurs là ou il
3 peut y avoir...

4 R. Effectivement.

5 Q. [190] ... des précisions différentes.

6 R. Effectivement. Quand on... on a peut-être passé
7 trop vite, là. Effectivement, les codes d'activités
8 économiques du Québec sont déclarés sur une base
9 volontaire par les entreprises. Nous, on n'a pas
10 fait de vérifications des codes qui sont déclarés
11 pour les quelque - je sais pas combien de milliers
12 d'entreprises qu'on avait extraites suite à ça - et
13 je sais pas si... il peut y avoir des entreprises
14 qui ont déclaré un mauvais code par mégarde ou des
15 erreurs. Ça peut arriver. Donc, c'est possible
16 qu'un lien soit... qu'un lien soit fait mais qu'il
17 ne soit pas bon. Mais je suis pas en mesure
18 d'évaluer pour combien. J'ose espérer que les
19 données qu'on a du Registraire des entreprises du
20 Québec sont quand même relativement fiables. Donc,
21 c'est sur une base volontaire.

22 Q. [191] Si on y jette un oeil peut être, on y
23 reviendra, mais si on va à l'onglet 3, Madame
24 Blanchette. Juste brièvement, là, pour donner une
25 idée de ce que... ce que ça veut dire « code

1 d'activités économiques »...

2 R. Oui.

3 Q. **[192]** Je pense que vous pourriez peut-être effacer
4 vos...

5 R. Oui. En fait, les codes que les entreprises
6 déclarent dans leur déclaration annuelle de
7 renseignements sont basés sur une liste. Là, ici,
8 on commence avec les premiers codes, là, qui sont
9 l'agriculture...

10 Q. **[193]** Ils sont en ordre alphabétique, j'imagine.

11 R. En ordre de codes, en fait.

12 Q. **[194]** En ordre de codes.

13 R. Donc, le premier qui a été attribué c'est le code
14 01. Tout ce qui est 01, vous allez voir en
15 descendant, ça a tout... ça a tout rapport à
16 l'agriculture. Puis, les deux derniers chiffres
17 viennent préciser le secteur d'activité. Donc :

18 0111 Élevage de vaches laitières

19 0112 Élevage de bovins de boucherie

20 Donc, on est capable d'aller relativement
21 précisément avec un secteur d'activité. Puis, si
22 vous descendez, vous voyez... voyez, ce sont tous
23 01 avec une suite. Puis... donc, ici, quand on
24 tombe dans les services, on a considéré 02. Mais
25 tous les services relatifs à l'agriculture, la

1 sous-section, vont être 02 quelque chose. Donc, ce
2 que ça a permis, dans les bases de données, j'ai
3 deux informations qui sont enregistrées. Sur le
4 secteur d'activité, j'ai la famille, 02, puis j'ai
5 le code au complet, 0211. Donc, je suis en mesure
6 de vous dire qu'est-ce qui est de... de
7 l'agriculture pure, le code 01, qu'est-ce que ça
8 représente; qu'est-ce qui est « agriculture » tel
9 que défini là dans le... dans la liste de codes,
10 bien, j'ai jumelé 01 et 02 ensemble, donc j'ai tout
11 ce secteur d'activité là.

12 Q. **[195]** D'accord.

13 R. Puis, dans les autres listes, bien là on change...
14 on change de famille. Au lieu d'être 02, ça va être
15 03, 04, 05 ou 11. La... on va le voir un peu
16 plus... un peu plus loin, là, mais il y a une autre
17 chose aussi qui a été faite par rapport à ça...

18 Q. **[196]** Oui, ça, on discutera de ça...

19 R. ... dans la classification. Un peu plus loin, on va
20 le voir.

21 Q. **[197]** D'accord. Donc, si on revient à la
22 présentation, Madame Blanchette...

23 LA GREFFIÈRE :

24 Désirez-vous déposer le...

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Ah oui! Excusez-moi, on peut le coter tout de
3 suite, tant qu'à...

4 LA GREFFIÈRE :

5 Alors, ce sera sous la cote 155P-1929, qui
6 correspond à l'onglet numéro 3.

7

8 155P-1929 : Liste des codes de classification des
9 activités économiques du Québec (CAEQ)

10

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

12 Q. **[198]** Donc, Madame Blanchette, si on va à la
13 diapositive suivante. Donc, ça vous a mené à
14 évidemment une isolation de l'ensemble des dons de
15 plus de deux cents dollars (200 \$) qui sont ceux
16 qui ont fait l'objet évidemment des appariements
17 qui vont suivre et qui vont mener aux secteurs
18 d'activités économiques.

19 R. C'est exact. En fait, les dons de plus de deux
20 cents dollars (200 \$), comme je vous l'ai expliqué
21 au début, ce sont ceux pour lesquels on a des
22 informations sur le donateur. Donc, on élimine les
23 dons de moins de deux cents (200). Et ça, c'est ce
24 qui a été compilé dans la base de données. Il y a
25 un titre qui m'embêtait que j'ai appelé

1 « donateur », qui est pas tout à fait exact, mais
2 je vais vous expliquer exactement c'est quoi cette
3 donnée-là, par contre. « Donateur » c'est la ligne
4 d'enregistrement dans la base de données. Ça veut
5 dire que... parce que je peux avoir... je peux
6 avoir contribué à une instance locale, j'apparais
7 une fois, je suis dans une liste. J'ai contribué au
8 national, j'apparais une deuxième fois. C'est le
9 même donateur, mais j'ai deux entrées. Puis, à
10 l'instance nationale, je peux avoir contribué deux
11 fois pour une entrée. Donc, ce sont pas des dons
12 parce que je peux avoir fait deux dons pour...
13 c'est juste une question de terminologie. Mais ça,
14 dans cette colonne-là, ici, ce que ça représente,
15 c'est le nombre d'entrées dans la base de données,
16 donc le nombre de fois que la personne apparaît sur
17 une liste. Le nombre de... le nombre de présences
18 sur les listes, peu importe la personne. O.K.
19 Puis...

20 Q. [199] Donc, quand on voit en bas, à la fin de la
21 période, on a cent quatre mille neuf cent quatre-
22 vingt-dix-neuf (104 999) donateurs pour le Parti
23 libéral du Québec pendant tout la période, c'est
24 pas...

25 R. C'est cent...

1 Q. [200] ... nécessairement exact.

2 R. C'est cent quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-
3 neuf (104 999) présences aux listes. Donc, une...
4 une même personne peut apparaître deux fois.

5 Q. [201] Si elle donne à chaque année par exemple ou
6 si elle donne plusieurs fois dans la même année...

7 R. C'est ça.

8 Q. [202] ... et tous ces cas de figure là.

9 R. En bas, par contre, ici, ce que j'ai ressorti de
10 ces... ces montants-là, ces données-là, ici, ce que
11 j'ai fait, j'ai pris l'identification d'une
12 personne. Donc, l'identification par le nom,
13 prénom, le code postal des personnes pour chacun
14 des partis différents sans regard à l'année, là.
15 Donc si la même personne contribue en deux mille
16 deux (2002), en deux mille trois (2003), en deux
17 mille quatre (2004), mais c'est toujours la même,
18 elle compte pour une. Donc, ça permettait de voir
19 un... un autre portrait de... du bassin de
20 population qui est touché, en fait, là. Donc, c'est
21 quatre-vingt-cinq mille (85 000) personnes au
22 Québec qui contribuent dans les partis politiques.

23 Q. [203] Plus de deux cents dollars (200 \$).

24 R. Plus de deux cents dollars (200 \$), toujours, on
25 est toujours avec cette limite-là.

1 Q. **[204]** Parfait. Donc, vous nous avez donné un indice
2 tout à l'heure, bien, en fait, vous devez...

3 R. En fait, ici, l'autre chose que je voudrais...

4 Q. **[205]** Oui.

5 R. ... peut-être faire ressortir en passant, là, on
6 voit... on voit essentiellement les mêmes
7 comportements, là. Ici, c'est le même principe, là,
8 le pourcentage, c'est le pourcentage du financement
9 total de l'année et on voit le même... la même
10 relation qu'on faisait tantôt, là, avec le pouvoir
11 ou avec l'espérance de prise de pouvoir puis
12 avec... l'ADQ à partir de deux mille trois (2003)
13 ici puis en deux mille sept (2007), deux mille huit
14 (2008) où son financement est plus important.

15 Q. **[206]** Ce qu'on avait relevé pour le total est aussi
16 assez solide pour...

17 R. Est aussi vrai. En fait, vous allez voir, dans la
18 présentation, peu importe le découpage qu'on fait,
19 ça suit pas mal toujours la courbe générale du
20 début.

21 Q. **[207]** Donc, vous nous avez indiqué tout à l'heure
22 que vous aviez fait certains choix. Si on va à la
23 diapositive suivante, Madame Blanchette, je pense
24 que vous pouvez nous exposer certaines de ces...
25 certaines de ces... certains de ces aspects-là.

1 Pardon.

2 R. Bon. Il y a un premier choix qui est fait quand on
3 va aller en analyse statistique plus fine. C'est
4 qu'on va venir les répartir par code CAEQ, là, la
5 classification des activités économiques du Québec
6 qu'on vient de parler. Il est possible qu'une
7 entreprise déclare plus d'un code. Une entreprise
8 peut dire « je rends des services d'expertise
9 comptables, mais je rends aussi des services
10 d'informatique », donc je peux avoir les deux
11 codes. Il est possible qu'une même personne occupe
12 plus d'un emploi dans la même année. Donc, j'étais
13 contrôleur dans une firme de génie, je deviens
14 contrôleur dans une firme d'aéronautique. Je vais
15 être dans deux entreprises dans la même année. Je
16 vais avoir deux relevés 1. Dans ces cas-là, on a
17 les deux relevés 1. Revenu Québec nous a transmis
18 tous les codes d'employeur de ces personnes-là.
19 Donc, on se ramasse à créer des doublons, là. La
20 même personne apparaît dans plus d'un secteur. Ce
21 qu'on a choisi de faire statistiquement, c'est que
22 pour chacun... ou même, la même entreprise apparaît
23 dans plus d'un secteur. Ce qu'on a choisi de faire
24 statistiquement pour ces cas-là, c'est de prendre
25 le don total puis de le diviser au nombre de

1 secteurs qui sont présents. On aurait pu aussi
2 choisir de mettre le don en entier dans tous les
3 secteurs présents. En fait, j'ai fait le travail
4 des deux côtés pour venir valider. J'arrive au même
5 portrait, il y a des variations en quelques
6 dixièmes de pour cent, mais essentiellement c'est
7 le même portrait. Puis c'était plus simple, ça
8 allégeait la présentation de pas toujours venir
9 rebalancer mon chiffre avec les doublons qui
10 étaient introduits dedans. Donc, on a choisi de
11 diviser les doublons sur le nombre
12 d'enregistrements qui étaient... qui étaient
13 touchés par ça. Ça, c'est un... un des premiers
14 choix importants qu'on a fait.

15 Le deuxième élément dont je veux vous
16 parler, c'est que précédemment vous avez vu des
17 tableaux qui ont été produits qui venaient de la
18 même source de données, de nos bases de données.
19 Ces tableaux-là, par exemple, si je prends les plus
20 grands adjudicataires du ministère des Transports
21 qu'on a déposé les tableaux, on vous déposait
22 personne, employé et vivant à la même adresse.
23 Parce qu'il y a un phénomène de prête... on pense
24 que dans le phénomène des prête-noms, on utilise
25 les proches, donc on voulait avoir le portrait

1 général des gens qui travaillent dans l'entreprise
2 et de leur famille.

3 Dans les analyses statistiques, on n'a pas
4 pris ce chemin-là parce qu'il faut comprendre que
5 si on prend une unité familiale puis qu'on la
6 divise sur le total des CAE de l'unité familiale -
7 je vous donne l'exemple le plus frappant, un
8 ingénieur qui a contribué, la femme... la conjointe
9 ou le conjoint de l'ingénieur a contribué. L'enfant
10 a contribué, il travaille dans un dépanneur, bien,
11 il a une job d'étudiant dans un dépanneur, toute
12 l'unité familiale aurait été imputée dans le
13 secteur dépanneur, ce qui n'est pas nécessairement
14 la réalité, là. Donc, dans les tableaux qui vont
15 suivre, on s'est limité à prendre les gens qui sont
16 directement reliés avec un secteur d'activité. On
17 n'a pas considéré les gens vivant sous le même
18 toit. Ça faisait... ça aurait juste dilué nos
19 statistiques.

20 Donc, il est possible que dans des tableaux
21 précédents on a identifié du financement à une
22 personne par son conjoint ou par quelqu'un vivant
23 sous le même toit qui, là, ne sera pas considéré
24 dans la même unité économique.

25 Q. [208] Donc, le phénomène des prête-noms, si les

1 prête-noms utilisés sont les employés d'une
2 entreprise, ils vont apparaître dans le secteur
3 d'activités de l'entreprise, mais si les prête-noms
4 utilisés par une entreprise...

5 R. Ah! Oui.

6 Q. **[209]** ... ce sont des gens qui travaillent dans
7 d'autres secteurs, c'est ces secteurs-là qui vont
8 recevoir le crédit statistique, si on peut dire,
9 de...

10 R. Effectivement.

11 Q. **[210]** Oui.

12 R. Effectivement. Si on a des gens qui sont sollicités
13 dans un restaurant le midi, puis qu'ils se font
14 remettre un montant d'argent puis qu'ils font un
15 chèque pour faire un don, bien, évidemment que
16 c'est cette personne-là qui va être liée avec le
17 don tout le long, là. Donc, c'est l'employeur de
18 cette personne-là qui va être impacté, pas
19 l'employeur du donateur, là, qui a remboursé la
20 contribution.

21 Q. **[211]** D'autres choix à signaler à ce stade-ci?

22 R. À ce stade-ci, non.

23 Q. **[212]** À ce moment-là, ce que je suggère, Madame la
24 Présidente, c'est que dans la mesure où on va
25 changer un peu de sujet...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Parfait.

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 ... on peut suspendre aisément.

5 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

6

7 REPRISE DE L'AUDIENCE

8 (11:36:18)

9 LA GREFFIÈRE :

10 Monsieur Desaulniers, je vous rappelle que vous

11 êtes sous le même serment que vous avez prêté.

12 Merci.

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Q. **[213]** Monsieur Desaulniers, avant la pause, on
15 s'était interrompu et avant que vous repreniez -
16 Madame Blanchette, vous pouvez réafficher la
17 présentation, on était à la page, je pense, 7.

18 Vous avez beaucoup insisté sur les choix
19 qui ont été faits sur des... des limitations que
20 vous avez constatées avant d'entamer la
21 présentation de vos résultats. Pour qu'on se
22 comprenne bien, cette rigueur est tout à votre
23 honneur, mais il n'en demeure pas moins que ça
24 change... tout ce que vous avez mentionné ne change
25 rien aux résultats obtenus. Vous avez contrôlé,

1 vous vous êtes assuré, en fait, que ces
2 limitations-là n'avaient pas d'impact.

3 R. C'est ça. En fait, j'ai choisi de divulguer les
4 limitations pour que ce soit clair pour tous, mais
5 ça a pas d'impact sur les résultats qu'on m'a
6 exprimés, là, c'est pas... Les limitations sont là,
7 elles existent, mais ça... on les a mesurées, puis
8 ça a pas vraiment d'impact.

9 Q. **[214]** Madame Blanchette, peut-être la page
10 suivante.

11 R. Donc, ici, ce qu'on vient déterminer, c'est que je
12 vous ai dit précédemment, on va se concentrer sur
13 le total des dons de plus de deux cents dollars
14 (200 \$) qu'on peut identifier un donateur. Il y a
15 des dons qui peuvent pas être reconnus par l'Agence
16 de Revenu du Québec, soit parce que ce sont des
17 rentiers, des gens à leur compte, il y a toutes
18 sortes de raison.

19 Donc, on a cent trente-trois millions
20 (133 M\$) de dons de plus de deux cents (200 \$). De
21 ça, il y en a quarante-quatre millions (44 M\$)
22 qu'on peut pas attribuer à un secteur d'activité,
23 qu'on peut pas lier avec une entreprise, il nous en
24 reste quatre-vingt-neuf millions cinq cents
25 (89,5 M\$). Avec ces données-là, on va pouvoir

1 travailler et venir brosser un secteur par... un
2 portrait par secteur d'activité.

3 Ça représente quand même soixante-sept pour
4 cent (67 %) de nos données. Donc, la majorité de
5 nos données, on est capable de les caractériser en
6 les liant avec un secteur d'activité économique.

7 Q. [215] Parfait. Donc, si on va à la page suivante,
8 là, on a effectivement le portrait global ou la
9 répartition de ces divers dons de plus de deux
10 cents dollars (200 \$) en secteur.

11 R. Oui. Oui. Là, vous m'avez posé une question juste
12 avant la pause, à savoir si on avait établi
13 d'autres choix, si on avait utilisé d'autres choix.
14 Il y en a un choix important qu'on a fait dans le
15 traitement de nos données, ça concerne
16 l'identification d'une personne. Pour en arriver à
17 catégoriser par secteur, il faut identifier la
18 personne en premier lieu. Donc, le choix qu'on a
19 fait, c'est d'utiliser les trois premières lettres
20 du nom de famille, les trois premières lettres du
21 prénom, ainsi que le code postal et l'année du
22 nom... du don.

23 En faisant ça, je vous donne un exemple
24 bien... bien évident, là. Gaudreau, si je donne...
25 si je donne en quelque part puis qu'ils inscrivent

1 mon nom, ils peuvent l'inscrire G-A-U-D-R-E-A-U, G-
2 A-U-D-R-A-U-L-T, D-R-E-A-U-L-T, D-R-E-A-U, c'est
3 toujours la même personne. Si on considère le nom
4 complet, on va réduire notre nombre de
5 correspondances. En faisant ça, le risque que ça
6 introduit, c'est : est-ce qu'il y a des gens qui
7 ont le même trois lettres nom, prénom, code postal
8 et année, je l'ai validé ça aussi. Sur l'ensemble
9 de la base de données, ça arrive vingt-quatre (24)
10 fois. Il y a douze (12) doublons, ce sont douze
11 (12) paires de personnes qui ont les mêmes
12 identifications, c'est négligeable, mais ça nous
13 permet d'avoir une plus grande occurrence, une plus
14 grande... de catégoriser les dons plus facilement.

15 Q. **[216]** Bon. Mais, encore une fois, ce que vous
16 dites, c'est que, oui, votre méthode a une petite
17 limite, mais elle est sans... elle est sans
18 impact...

19 R. Elle a pas d'impact.

20 Q. **[217]** ... à l'échelle des dons, là.

21 R. C'est ça. On a un grand volume d'enregistrements,
22 il y a presque rien qui...

23 Q. **[218]** Bon. Donc, vous avez fait ce classement-là.

24 R. Hum, hum.

25 Q. **[219]** Si je ne m'abuse, en ce qui concerne les

1 codes d'activité économique, vous avez fait des
2 répartitions qui sont légèrement différentes de
3 celles qui sont standardisées, là, à la pièce...

4 R. Effectivement.

5 Q. **[220]** ... qui est à l'onglet 3, là.

6 R. Effectivement. Dans l'onglet 3, la classification
7 des activités économiques du Québec inclut toujours
8 les ventes de détail et ventes en gros dans les
9 autres secteurs d'activités économiques. Je vous
10 donne un exemple. Si on parle du secteur du bois...

11 Q. **[221]** L'agriculture.

12 R. Je vais aller à l'onglet 3, ça va être plus facile.

13 Q. **[222]** L'agriculture, par exemple.

14 R. Agriculture, les grossistes de machineries
15 agricoles, les détaillants de machineries
16 agricoles, les grossistes de machineries agricoles
17 vont être inclus aussi dans « agriculture ».

18 Ce qu'on a fait, c'est qu'on a isolé ces
19 secteurs-là pour en faire de nouveaux secteurs,
20 commerce de gros et commerce de détails, pour
21 vraiment avoir l'activité économique pure, si on
22 veut, là, du titre qui est là. Il y a une exception
23 à ça, c'est dans la construction. Dans la
24 construction, j'ai gardé les grossistes parce que
25 dans les grossistes ont retrouve aussi des

1 entreprises qui fournissent les... les tuyaux de
2 béton ou les grands... les matériaux pour les
3 grands chantiers de construction, ils sont dans
4 cette catégorie-là, donc je l'ai laissé dans la
5 construction parce que c'était le sujet... notre
6 sujet sous étude, c'est la construction, je l'ai
7 gardé là. Mais, pour les autres, j'en ai fait des
8 catégories distinctes.

9 Q. **[223]** Donc, on a onze (11) tableaux de survol de
10 l'ensemble de la répartition et, là, vous avez des
11 observations à formuler, je pense, par rapport au
12 tableau que ça donne.

13 R. O.K. Ici, ce qu'on a fait, c'est par parti, on a
14 cumulé tous les dons qu'on est capable de lier avec
15 un secteur d'entreprise. Notre quatre-vingt-neuf
16 millions cinq cents (89,5 M\$) de tantôt, il est
17 ventilé entre chacun des partis pour chacun des
18 grands secteurs d'activité.

19 On a retenu seulement ceux qui
20 représentaient plus ou moins un pour cent (1 %),
21 là. Ici, là, le dernier « alimentation », là, je
22 l'ai retenu quand même dans la liste parce qu'il
23 représentait un pour cent (1 %) pour un des partis
24 et qu'au total, il était pas bien loin. Les autres,
25 on les a groupés, là, les autres deviennent

1 négligeables, puis ils avaient pas nécessairement
2 d'intérêt. De toute façon, ce ne se sont pas des
3 sujets qui sont directement concernés par la
4 Commission. Mais, pour donner le portrait
5 d'ensemble, on les dépose. Ce qu'on...

6 Q. **[224]** Mais, peut-être qu'on... je vous suggère, là,
7 peut-être qu'on peut aller à la page suivante avec
8 le graphique.

9 R. Pas tout de suite.

10 Q. **[225]** Pas tout de suite. O.K.

11 R. Ce que je voulais vous... ce que je voulais vous
12 expliquer, c'est que ici, le pourcentage que vous
13 voyez là, le vingt-six pour cent (26 %), vingt-six
14 pour cent (26 %) constitue les dons de la catégorie
15 sur l'ensemble du parti, donc c'est son poids
16 proportionnel pour le parti.

17 Dans le fond, ce que ça nous permet de
18 voir, c'est où chacun des partis vont chercher
19 leurs dons, dans quels secteurs d'activités... dans
20 quels secteurs d'activités économiques des
21 employeurs ou des sociétés en nom collectif des
22 donateurs. Donc, c'est toujours le poids
23 proportionnel du secteur par rapport au parti lui-
24 même. Ça, c'est dans la... le point important. Puis
25 je l'ai mis dans une présentation graphique pour

1 qu'on puisse voir plus facilement, là, les impacts
2 que ça a. Puis là on pourrait peut-être passer...

3 Q. **[226]** La page suivante, Madame Blanchette.

4 R. Donc, ce qu'on voit ici c'est qu'il y a quatre
5 principaux secteurs d'activités, là, services aux
6 entreprises aller jusqu'à la construction. Ce sont
7 là où on a le plus de contributions. Et, dans ces
8 secteurs-là, services aux entreprises, ça inclut
9 tous les services professionnels, donc le génie-
10 conseil, les avocats, les notaires, les
11 comptables...

12 VOIX NON IDENTIFIÉE :

13 Q. **[227]** Où ça?

14 R. Dans services professionnels... services aux
15 entreprises, excusez-moi. La plus importante qui
16 contribue aux partis politique ce sont les services
17 aux entreprises.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[228]** Services aux entreprises, vous dites,
20 comprennent... O.K., on le voit dans le...

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 On va le voir un petit plus tard.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 O.K. Parfait.

25 R. On va revenir détailler les quatre premières

1 sections.

2 Q. **[229]** Oui. Oui. Ça va.

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 Q. **[230]** Mais si je vous suis, par exemple, on
5 constate que ces quatre... que cette première
6 section là représente, grosso modo, pour chacun des
7 partis, environ vingt-cinq pour cent (25 %), un
8 quart de leur financement?

9 R. C'est ça.

10 Q. **[231]** Vient des services aux entreprises.

11 R. C'est ça. Ensuite viennent finances, immobilier,
12 assurances, services publics, construction. Puis ce
13 que j'ai trouvé... en tout cas, ce que j'ai
14 remarqué, quand on sort cette courbe-là, c'est que
15 si on regarde les bâtonnets, peu importe le secteur
16 d'activités, à l'exception de ceux-ci, les autres,
17 là, les grands partis sont pas mal semblables d'un
18 à l'autre.

19 Les niveaux de financement qui sont
20 recueillis auprès des employés et des associés, des
21 entreprises des secteurs d'activités économiques se
22 ressemblent d'un parti à l'autre. Il y a des
23 petites divergences, là, mais, en pourcentage, ça
24 se ressemble.

25 Donc, les sources de revenu sont

1 approximativement les mêmes peu importe le parti.

2 Q. **[232]** Et là vous avez noté deux exceptions, vous
3 dites, au niveau de...

4 R. Oui. En fait, il y a finances, immobilier,
5 assurances où le Parti libéral est un petit peu
6 plus haut que le Parti québécois. En rouge, on
7 retrouve le Parti libéral; en bleu, le Parti
8 québécois; en vert, l'ADQ puis en gris c'est le
9 total sur le total du financement.

10 Donc, c'est la tendance du secteur, si on
11 veut, en gris. Puis dans le suivant, services
12 administratifs et publics, c'est la fonction
13 publique, fonction provinciale, fédérale,
14 municipale, l'enseignement, où là le Parti
15 québécois tire une plus grande part de ses revenus
16 de ce secteur-là comparativement au Parti libéral.
17 Mais, pour les autres, il y a de petits écarts mais
18 il y a pas de...

19 Q. **[233]** Inférieurs à cinq pour cent.

20 R. Inférieurs à cinq pour cent, il y a pas de grands
21 écarts...

22 Q. **[234]** Parfait.

23 R. ... comme dans celui-là.

24 Q. **[235]** Si on se concentre sur le premier des quatre
25 secteurs, qui est services aux entreprises, qui est

1 le plus significatif, par une assez bonne marge
2 d'ailleurs.

3 R. Dans services aux entreprises, cette
4 catégorisation-là, elle a été faite... tantôt je
5 vous ai montré les familles puis les codes
6 détaillés. Là famille c'est services aux
7 entreprises. Si on passe à la diapo suivante vous
8 allez avoir le portrait du premier secteur
9 d'activités, qui sont (sic) les services aux
10 entreprises. Et là les codes détaillés nous
11 permettent de venir catégoriser encore plus
12 finement le financement.

13 Ici, on s'aperçoit que le secteur du génie-
14 conseil, ingénieurs et laboratoires est le premier
15 du secteur. Le pourcentage qui est exprimé ici,
16 dans chacun des partis, c'est le pourcentage sur le
17 financement total du parti. Donc, les ingénieurs et
18 laboratoires d'analyse de matériaux, les
19 laboratoires connexes, totalisent au total dix
20 point soixante-huit pour cent (10.68 %) du
21 financement de quatre-vingt-neuf millions cinq
22 cents (89,5 M), qu'on est capable de catégoriser.
23 Donc, il y a dix pour cent (10 %) des dons
24 politiques qui proviennent du secteur génie-conseil
25 et laboratoires.

1 Et, comme tout à l'heure, même principe, si
2 on regarde les pourcentages dans chacun des partis,
3 c'est semblable. Il y a pas de... il y a pas
4 d'inversion, il y a pas une place où les ingénieurs
5 passent après les... les comptables ou... les
6 ingénieurs sont en tête de liste partout peu
7 importe le parti.

8 Q. **[236]** O.K. Et est-ce que vous avez vérifié si...
9 par rapport à, disons, la population des
10 ingénieurs, est-ce que leur... quand on regarde les
11 catégories, là, ils sont en tête partout, est-ce
12 qu'ils représentent une proportion plus
13 significative de la force de travail, disons,
14 (inaudible) secteur?

15 R. Là on rentre dans... là on rentre un peu dans
16 les... les limitations nous frappent un peu plus
17 parce que les codes d'activités économiques du
18 Québec sont pas liés avec les données
19 démographiques, comme j'ai dit tantôt.

20 Donc, je me suis... je suis allé voir le
21 nombre de professionnels qui sont... qui sont
22 assurés pour la responsabilité professionnelle.

23 Dans les rapports financiers des ordres
24 professionnels on retrouve le nombre de membres qui
25 doivent être assurés par une assurance

1 professionnelle, donc ce sont des gens qui sont en
2 pratique privée. Les ingénieurs ont soixante
3 quelques mille membres, qui travaillent un peu
4 partout, mais il y en a onze mille huit cent
5 quatre-vingt-dix-huit (11 898) qui détiennent une
6 assurance professionnelle. Donc, je prends pour
7 acquis que ces gens-là travaillent en firme... en
8 firme de génie, génie-conseil, peu importe le
9 secteur d'activités.

10 Si je descends la présentation. J'ai
11 regardé les autres ordres professionnels aussi.
12 Donc, les ingénieurs onze mille huit cents
13 (11 800), pratiquement onze mille neuf cents
14 (11 900). Notaires et avocats, dix mille trois
15 cents (10 300). Les comptables professionnels
16 agréés, six mille trois cent trente-quatre (6 343).
17 Les architectes, deux mille trois cent soixante-dix
18 (2 370). Les arpenteurs, trois cents (300). Donc,
19 ça nous donne une idée qu'ils sont pas... ils sont
20 pas quatre fois plus nombreux que les autres
21 professionnels.

22 Je sais pas, par contre, s'ils utilisent
23 plus de personnel technique et administratif que
24 les autres, ça je peux pas vous dire. Mais au
25 niveau des professionnels, ils sont pas si... entre

1 les ingénieurs et les notaires et avocats, il y a
2 une différence de dix pour cent (10 %) puis, au
3 niveau du financement, ils contribuent quatre fois
4 plus. Quinze pour cent (15 %), en fait de
5 différence.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[237]** Pourriez-vous expliquer, s'il vous plaît,
8 comment expliquer le pourcentage. Par exemple, si
9 on prend ingénieurs et laboratoires...

10 R. Oui.

11 Q. **[238]** ... on voit Parti libéral ramasse cinq point
12 cinq cent quatre-vingt-un millions (5.581 M) pour
13 un pourcentage de dix point dix-sept pour cent
14 (10.17 %)...

15 R. Oui, si on revient en arrière...

16 Q. **[239]** ... alors que le Parti québécois est trois
17 point deux cent quatre-vingt-dix-huit (3.298) avec
18 un pourcentage de douze point zéro sept (12.07)?

19 R. Oui, je comprends votre question. Si on revient en
20 arrière, Madame Blanchette.

21 Dans le fond, ici, là, c'est que je compare
22 pas au total des ingénieurs pour savoir qui a
23 ramassé le plus des ingénieurs. Le pourcentage que
24 je donne ici, le Parti libéral du Québec ramasse
25 toujours une fois et demie plus que le Parti

1 québécois puis beaucoup plus que l'ADQ. Ici, ce que
2 je compare, c'est dans leur propre financement eux,
3 où sont leurs sources de financement.

4 Q. **[240]** O.K.

5 R. Donc, quand je les compare à eux-mêmes, le Parti
6 québécois a ramassé cinq point cinq quatre-vingt-un
7 (5.581)...

8 Q. **[241]** Libéral.

9 R. Libéral, excusez-moi. Sur cinquante-quatre millions
10 (54 M). Donc, cinq millions cinq cent quatre-vingt-
11 un (5,581 M) sur cinquante-quatre millions huit
12 cent soixante et onze (54,871 M) de financement
13 qu'ils ont obtenu, ça représente dix pour cent
14 (10 %) des revenus du Parti libéral du Québec qui
15 proviennent des ingénieurs.

16 Q. **[242]** O.K.

17 R. Je fais la même chose au Parti québécois. Je dis,
18 au Parti québécois, on a ramassé trois millions
19 deux quatre-vingt-dix-huit (3,298 M) qu'on
20 identifie aux ingénieurs mais sur un financement de
21 vingt-sept millions (27 M). Donc, ça représente
22 douze pour cent (12 %) du financement du Parti
23 québécois qui provient des ingénieurs.

24 Q. **[243]** Donc, toute proportion gardée, il appert que
25 le Parti québécois va chercher légèrement plus

1 d'argent chez les ingénieurs?

2 R. En proportion?

3 Q. **[244]** En proportion.

4 R. Un petit peu plus.

5 Q. **[245]** Que le Parti québécois... le Parti libéral.

6 R. Par contre, en valeur absolue, le Parti libéral en
7 ramasse beaucoup plus que le Parti québécois.

8 Q. **[246]** Exact.

9 R. Donc, c'est... c'est ça. Puis même, le premier
10 tableau où je venais de répartir par secteur, c'est
11 le même principe, là. C'est le don... le total du
12 secteur d'activité comparé aux dons du parti.

13 Q. **[247]** Diapositive suivante, Madame Blanchette, s'il
14 vous plaît. Donc, au niveau finances, immobilier,
15 assurances?

16 R. En fait... en fait, j'ai préparé le tableau parce
17 qu'il faisait partie des quatre premières familles.
18 Aussi parce que les deux diapos suivantes, ce sont
19 celles où on voit des différences entre le Parti
20 libéral et le Parti québécois. Puis l'ADQ. C'est
21 la... les deux où il y a des distinctions, là, dans
22 la... le poids proportionnel ou l'importance
23 relative du financement d'un secteur sur leur
24 financement total. Puis dans ça, il y avait un
25 autre commentaire qu'on... qu'on pouvait faire.

1 C'est qu'ici, dans la société d'investissement,
2 société d'investissement, ce sont les « holdings ».
3 Donc, si j'ai un actionnaire d'une société qui
4 détient une compagnie de construction puis qui se
5 verse un salaire par sa compagnie de gestion, si ça
6 compagnie de gestion est déclarée « société
7 d'investissement », au niveau du CAEQ, il pourrait
8 être lié avec la construction, mais je suis pas en
9 mesure de l'identifier. Moi, je pars des données
10 qu'on a puis si la donnée qu'on a... s'il est
11 salarié par sa compagnie de gestion, bien il va
12 être attribué dans les « holdings » au lieu d'être
13 dans la construction ou dans un autre secteur
14 d'activité économique.

15 Q. **[248]** C'est ce qui pourrait expliquer qu'il y a
16 autant de gens dans la... dans la catégorie
17 « société d'investissement »?

18 R. Oui. Bien la société d'investissement...

19 Q. **[249]** C'est qu'il y a plusieurs secteurs
20 d'activités qui utilisent ce mode, disons,
21 corporatif là, là, si on peut dire. C'est-à-dire
22 qu'il y a des gens qui facturent par le biais de
23 leur société de gestion?

24 R. C'est ça. Ça dépend des... des structures
25 d'entreprises, ça dépend...

1 Q. **[250]** Et qui se versent un salaire et là, qui
2 deviennent salariés d'une société de gestion?

3 R. Qui pourrait par ailleurs, aussi, oeuvrer dans un
4 autre secteur d'activité, mais s'il est salarié de
5 celle-là, on a cette limitation-là, là.

6 Q. **[251]** Parfait. Tableau suivant. Ça, c'est ce que
7 vous expliquez, ça c'est celui sur les
8 fonctionnaires?

9 R. Oui. Secteur administratif et public. Donc, je l'ai
10 produit parce que comme je l'ai dit tantôt, c'est
11 pas tant que c'est dans notre mandat, mais c'était
12 dans les quatre premières... dans les quatre
13 premières familles puis c'était là où on voyait une
14 distinction entre les deux principaux partis. Même
15 entre les trois principaux partis.

16 Q. **[252]** Et le quatrième secteur, celui qui nous
17 intéresse techniquement le plus?

18 R. La diapo suivante.

19 Q. **[253]** C'est l'industrie de la construction.

20 R. Donc là, c'est l'industrie de la construction à
21 proprement parler. Au total, l'industrie de la
22 construction, peu importe que ce soit entrepreneur
23 spécialisé ou service relatif à la construction ou
24 entrepreneur spécialisé, le total des trois partis,
25 le comportement est sensiblement le même. C'est-à-

1 dire le comportement... la source des revenus du
2 parti, le poids proportionnel de ce secteur-là par
3 rapport aux autres est semblable aussi.

4 Là, j'ai mis un petit astérisque parce que
5 dans les services relatifs à la construction, on
6 retrouve le code « Gestion des travaux de
7 construction ». Ça, c'est souvent des entreprises
8 de génie qui vont déclarer ce code-là. Donc, il y a
9 un lien, là, les deux sont dans notre mandat, mais
10 ils pourraient être dans un tableau ou dans
11 l'autre. Ceux qui ont été identifiés dans les deux
12 secteurs, bien leur don a été divisé en deux puis
13 représenté dans les deux secteurs.

14 Q. **[254]** Je pense aussi vous l'avez... il y a une
15 petite nuance à apporter pour ce qui concerne les
16 constructeurs et promoteurs, entrepreneurs
17 généraux?

18 R. Oui. En fait, c'est...

19 Q. **[255]** Eux aussi partagent leur...

20 R. Oui.

21 Q. **[256]** ... leur don?

22 R. En fait, c'est quand on vient ici, là, dans la...
23 dans la catégorie « Don moyen », si la... puis
24 c'est probablement le cas, là, la majorité des
25 généraux peuvent aussi avoir un spécialisé dans

1 leur... dans leur secteur d'activité. Leur don est
2 divisé en deux entre ces deux catégories-là. Ils
3 font... sont toujours partie de la construction,
4 mais ils sont divisés en deux. C'est sûr, quand on
5 divise un don, ça peut avoir une influence sur le
6 don moyen, là. Il peut y avoir eu une dilution du
7 montant qui est là. Puis si dans les entrepreneurs
8 spécialisés j'en ai une grande part qui ne sont pas
9 aussi des généraux, bien là, ça peut peut-être
10 venir fausser un peu, là, les... les rapports au
11 don moyen, là. C'est... c'est juste... ça créé...
12 le don moyen, en tout cas, devient peut-être un peu
13 plus difficile à déterminer correctement. Le
14 portrait du secteur est exact. Le don moyen, à
15 prendre avec un... une petite réserve, là.

16 Q. [257] Parfait. Et si on passe à la diapositive
17 suivante, là, ce sont vos conclusions sur
18 l'ensemble de ce travail d'analyse là?

19 R. Sur ces premières... sur ces premiers tableaux-là,
20 ce qu'on peut en conclure, ce qu'on a vu, en tout
21 cas, dans... dans les tableaux, le génie-conseil,
22 la construction occupent une place importante dans
23 le financement populaire des trois partis. Peu
24 importe le parti, on tourne autour de vingt pour
25 cent (20 %) du total de son financement qui

1 provient de ces secteurs d'activités là.

2 Donc, les dons politiques effectués par des
3 employés ou associés des entreprises des secteurs
4 génie en laboratoires, construction, ont aussi une
5 proportion semblable, ce que je vous ai montré tout
6 à l'heure. Dans les trois partis politiques, la
7 proportion, par rapport à leur propre financement,
8 c'est semblable d'un à l'autre.

9 Puis ce constat-là s'étend même plus loin.
10 Quand on regarde tous les secteurs d'activités, il
11 y a pas un secteur où j'ai une très grande
12 distorsion, sauf les deux que je vous ai mentionnés
13 puis qui sont les diapos... les deuxième et
14 troisième secteur, là, que je vous ai donnés, qui
15 sont « Financier, immobilier, assurances » puis
16 « Services administratifs et publics ». Eux, on
17 voit une distorsion là, mais on la voit pas se
18 répéter ailleurs dans les autres secteurs
19 d'activités économiques.

20 Q. **[258]** Si vous avez constaté que c'est réparti
21 également, est-ce que vous vous êtes penché sur la
22 question à ce moment-là de savoir si les mêmes
23 donnaient aux trois?

24 R. Oui. Oui, c'est un phénomène qu'on a regardé. Après
25 un constat général comme ça, on a regardé ce

1 phénomène-là. À la diapo suivante, je vous explique
2 un peu pourquoi on l'a regardé. C'est qu'on... il y
3 a plusieurs témoins qui sont venus devant vous vous
4 dire qu'ils contribuaient dans les trois partis
5 puis pour diverses raisons : entretenir des bonnes
6 relations avec l'opposition s'ils reviennent au
7 pouvoir on va contribuer au pouvoir puis à
8 l'opposition pour s'assurer, financer des partis
9 qui se rapprochent du pouvoir, bon, espérer un
10 retour d'ascenseur peu importe qui sera là,
11 craindre des conséquences négatives en cas de
12 refus, comme monsieur Lalonde, répondre aux
13 demandes des partis eux-mêmes ou monsieur Zambito
14 nous a dit aussi répondre aux demandes des firmes
15 de génie qui subissent la pression des partis
16 politiques puis qui, pour favoriser un climat
17 favorable sur son chantier, il va donner à peu
18 importe qui le sollicite.

19 Donc, c'est pas par conviction politique,
20 mais il peut y avoir une raison à faire des dons
21 aux trois partis.

22 Q. [259] Vous avez cherché à savoir si c'était, si
23 c'était reflété dans la réalité...

24 R. Oui.

25 Q. [260] ... ce nombre.

1 R. C'est ça.

2 Q. **[261]** Ce phénomène-là et quel était son importance.

3 R. C'est ça. Donc à partir des données qu'on a, à
4 partir du quatre-vingt-neuf millions (89 M) qu'on
5 est capables de, en tout cas, à partir des données
6 qu'on a. Si on passe à la diapo suivante, c'est ça,
7 c'est à partir des données qu'on a catégorisées, ah
8 oui, parce que je voulais savoir par secteur
9 d'activité.

10 Donc ce qu'on a cherché là, c'est une même
11 personne qui contribue aux trois partis dans la
12 même année. Donc le seul point que je peux faire
13 c'est ça, c'est pas une personne et son conjoint ou
14 vivant à la même adresse ou qui contribue à des
15 partis politiques différents.

16 (11:57:59)

17 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

18 Q. **[262]** Vous dites « aux trois partis »? Le titre
19 c'est « Dons à plus d'un parti ».

20 R. À plus d'un parti, à plus d'un parti.

21 Q. **[263]** C'est ça.

22 R. Ça peut être deux partis, ça peut être, j'ai la
23 statistique pour deux et pour trois mais on les a
24 tous groupés ensemble.

25 Donc c'est à plus d'un parti puis c'est la

1 même année, la même personne. Donc quand on sort
2 tous les secteurs d'activité, ça représente huit
3 millions (8 M) de dons. Sur les quatre-vingt-neuf
4 millions (89 M), ça représente à peu près dix pour
5 cent (10 %) des dons.

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7 Q. **[264]** C'est quand même important.

8 R. C'est quand même un phénomène important. Si je sors
9 ensuite les secteurs d'activité qui nous
10 intéressent plus, qui sont les courbes rouges et
11 vertes dans le bas du graphique, ce sont les
12 ingénieurs et laboratoires et la construction puis
13 on voit que c'est deux composantes-là constituent
14 encore là vingt-cinq pour cent (25 %), un petit peu
15 plus que vingt-cinq pour cent (25 %), j'ai-tu
16 calculé le chiffre - non, j'y vais à l'oeil - du
17 financement des partis, du phénomène.

18 Q. **[265]** Donc il y a une proportion significative des
19 donateurs dont on peut questionner, disons, la
20 nature, la base de conviction politique de leurs
21 dons dans la mesure où ils semblent répartir entre
22 un ou plusieurs.

23 R. Je peux pas vous donner la raison pour laquelle une
24 personne fait ça mais, en tout cas, il y en a, ça
25 existe.

1 Q. **[266]** Parfait. La diapositive suivante, Madame
2 Blanchette.

3 R. La diapositive suivante, si on revient juste à
4 celle d'avant, Madame Blanchette, je veux juste
5 faire un petit parallèle, si vous regardez ici la
6 courbe, la grande courbe bleue qu'il y a là, c'est
7 le comportement du total de tous les secteurs des
8 dons à plus d'un parti puis si on va à la
9 diapositive suivante...

10 Q. **[267]** Avant de changer, j'ai oublié de vous poser
11 une question : là, vous avez mis des flèches
12 bleues.

13 R. Ah oui.

14 Q. **[268]** En bas, parce que là, il y a des pointes,
15 évidemment, où ça se produit de façon plus
16 significative.

17 R. Oui, on n'a pas pensé d'en parler. Ce sont les
18 années électorales. Donc quatre-vingt-dix-huit (98)
19 il y a eu élection, on voit qu'il y a une
20 recrudescence du phénomène; deux mille trois (2003)
21 il y a une élection, le phénomène est plus présent;
22 deux mille sept (2007) et deux mille huit (2008)
23 c'est plus présent aussi.

24 Q. **[269]** Donc quand on ajoute une incertitude sur le
25 futur, tout d'un coup, on a un peu plus tendance à

1 donner à tout le monde au cas où.

2 R. Bien, je sais pas si c'est au cas où.

3 Q. [270] Possiblement.

4 R. Possiblement.

5 Q. [271] Donc c'est ça. Ce que je vous demande de
6 garder à l'oeil c'est la courbe bleue qui est la
7 tendance totale du secteur. On voit que les courbes
8 rouges et vertes suivent aussi la même tendance
9 puis si on va à la diapositive suivante, ça, c'est
10 le portrait du comportement du financement des dons
11 politiques de tous les secteurs d'activité et de
12 tous les dons : mon premier tableau du début tout à
13 fait, plus que deux cents (200), moins que deux
14 cents (200).

15 Ça fait que quand je vous dis les
16 phénomènes se ressemblent, la tendance qu'on
17 observe se ressemble donc quand il y a plus de
18 financement politique en général, il y a plus de
19 dons à trois partis aussi. Puis quand il y a plus
20 de dons à trois partis, bien les ingénieurs donnent
21 plus aux trois partis puis la construction donne
22 plus aux trois partis. Le phénomène est semblable
23 d'une année à l'autre puis, là, on a les mêmes
24 petites flèches pour les années électorales donc
25 c'est normal aussi que sur le total du financement

1 en période électorale, les partis vont chercher
2 plus de financement.

3 Q. **[272]** Là, vous avez ramené la notion des dons de
4 moins de deux cents dollars (200 \$) dans le
5 portrait. Donc vous vous êtes intéressés à la
6 catégorie ou... c'est en haut, à la répartition
7 des montants des dons donc...

8 R. Oui.

9 Q. **[273]** ... petit don, le moins de deux cents (200)
10 est très petit mais vous êtes partis de deux cents
11 (200) en montant.

12 R. Oui.

13 Q. **[274]** Mais j'imagine que vous avez fait, vous avez
14 pu faire, je pense, des distinctions en fonction de
15 certaines classes de montants.

16 R. Oui. En fait, là, on va revenir sur les dons de
17 deux cents dollars (200 \$)...

18 Q. **[275]** Et plus.

19 R. ... et plus. On a catégorisé les dons en quatre
20 strates, si on veut, donc de deux cents (200) à
21 quatre cents (400) parce qu'il a été mentionné
22 devant vous qu'il y avait des, le club des 400, que
23 le crédit d'impôt maximal était aux dons allant
24 jusqu'à quatre cents dollars (400 \$), donc on a
25 catégorisé les deux à quatre cents (400), les

1 quatre cents (400) à mille (1000), les mille (1000)
2 à deux mille dollars (2000 \$) puis les deux mille
3 (2000) à trois mille dollars (3000 \$) donc, puis
4 là, je les ai catégorisés par secteur donc j'ai
5 utilisé des données qu'on est capables de
6 catégoriser par secteur, les quatre-vingt-neuf
7 millions (89 M). Et quand on fait le portrait de
8 ça, j'ai mis chacune des strates en proportion du
9 total des dons de la catégorie donc on dégage un
10 pourcentage encore là. Je travaille toujours avec
11 les pourcentages, pas avec les valeurs absolues.

12 Et si on passe à la diapositive suivante,
13 ça, c'est le comportement général des strates donc,
14 ici, de deux cents (200) à quatre cents (400), ça
15 représente à peu près une valeur de vingt, vingt-
16 cinq pour cent (25 %), vingt-six pour cent (26 %)
17 du total du quatre-vingt-cinq millions (85 M).

18 Donc si j'additionne tous les dons de deux
19 cents (200) à quatre cents (400) puis que je divise
20 par quatre-vingt-neuf millions (89 M), qui est le
21 financement, j'arrive avec un pourcentage de, j'ai
22 pas le chiffre, là, mais c'est vingt-six point
23 quelques pour cent, quatre cents (400) à mille
24 (1000), où on atteint trente quelques pour cent,
25 trente pour cent et quelques, de mille (1000) à

1 deux mille (2000), puis de deux mille (2000) à
2 trois mille (3000).

3 Donc, ça, c'est le comportement général de
4 tous les secteurs d'activité économique.

5 Maintenant, si on va chercher les deux secteurs qui
6 nous intéressent plus particulièrement qui sont la
7 construction, dans un premier temps, si on prend la
8 diapo suivante, on ajoute la construction à ça, on
9 voit que la construction effectue moins de petits
10 dons et quand même plus de dons importants.

11 Donc, ça, c'est l'évolution du secteur de
12 la construction. Même principe : total des dons de
13 deux cents (200) à quatre cents (400), sur le total
14 des dons de la construction et, dans ce cas-là, les
15 astérisques ici en bas, j'ai pas pris les dons
16 répartis quand ils étaient dans plus d'un secteur
17 d'activité, j'ai pris le total du don de la
18 personne qui est présente dans le secteur
19 d'activité.

20 Puis si on va chercher le génie et les
21 laboratoires, vous allez voir qu'il y a quand même
22 un impact, la diapositive suivante, et là on voit
23 le financement du génie qui est en rouge; donc, ils
24 sont très peu présents en proportion dans les
25 petits dons mais très présents dans les dons de

1 deux mille (2000) à trois mille dollars (3000 \$).
2 Donc, généralement, les gens de ce secteur
3 d'activité-là contribuent à des dons plus
4 importants que le...

5 Q. [276] Ils font un gros chèque.

6 R. ... que les... que les autres secteurs,
7 généralement, en proportion du financement qu'on
8 peut observer dans ces secteurs d'acti... dans...
9 dans tous les secteurs d'activité.

10 Q. [277] Page suivante, Madame Blanchette, s'il vous
11 plaît.

12 R. Ici, vous avez des courbes. Ce qu'on a regardé
13 ensuite, c'est comment se comportent les donateurs
14 par catégorie de valeur au fil du temps.

15 Donc, ce sont les mêmes catégories : de
16 deux cents (200) à quatre cents (400), de quatre
17 cents (400) à mille (1000), mille (1000) à deux
18 mille (2000), deux mille (2000) à trois mille
19 (3000). Et ce sont tous les dons de plus de deux
20 cents dollars (200 \$), sans... sans secteur
21 d'activité. Donc, ce qu'on remarque, c'est...
22 essentiellement, les... les... trois courbes
23 suivent à peu près la même progression. La courbe
24 noire, ici, qui sont les mille (1000) à deux mille
25 (2000) et la courbe mauve en haut là, qui sont les

1 deux mille (2000) à trois mille (3000), vont aussi
2 évoluer à peu près dans la même... de la même
3 façon, de la même forme. Mais eux, par contre, à
4 compter de deux mille neuf (2009) ici, il y a une
5 coupure là, ils vont descendre. Il y a... il y a
6 ... ils sont moins présents proportionnellement
7 dans le total du financement, les dons de plus de
8 deux mille dollars (2000 \$), à compter de deux
9 mille neuf (2009), alors que la loi a changé pour
10 des dons à mille dollars (1000 \$) à compter de deux
11 mille onze (2011). Donc, il y a... il y a un effet
12 en deux mille neuf (2009) là qui fait que ces dons-
13 là diminuent.

14 On voit qu'après la... la... deux mille
15 huit (2008) était quand même une année électorale;
16 après la période électorale, il y a toujours une
17 diminution. Donc on voit que les courbes bleue et
18 rouge, qui sont les courbes de deux cents (200) à
19 quatre cents (400), puis de quatre cents (400) à
20 mille (1000) descendent eux aussi après deux mille
21 huit (2008), vont continuer à s'infléchir un peu en
22 deux mille neuf (2009) mais pas de façon aussi
23 marquée que les deux autres, donc...

24 Q. [278] Puisqu'on a constaté que le génie-conseil
25 était un fort donateur de dons de grandes tailles

1 ou de dons de montants importants, est-ce que vous
2 avez examiné ce qui se passait au niveau des partis
3 politiques?

4 R. Oui. On a...

5 Q. **[279]** Sur une même échelle de temps.

6 R. En fait, c'est pas tant dans le génie-conseil qu'on
7 a regardé que les dons de plus de deux mille
8 dollars (2000 \$) pour chacun des partis.

9 Q. **[280]** Donc l'ensemble des...

10 R. Ensemble des dons de plus de deux mille dollars
11 (2000 \$) qu'on a catégorisés par parti politique.

12 Donc, si on va la diapositive suivante, on
13 voit... Bien là, les courbes, le rouge pour le
14 PQ... le PLQ, le bleu pour le PQ, et le vert pour
15 l'ADQ. Donc, c'est le comportement des dons de plus
16 de deux mille dollars (2000 \$). Bien, on voit
17 encore là, ici, à partir de deux mille neuf (2009)
18 que la... en fait, la courbe, là, le point en deux
19 mille huit (2008), il est ici. Donc, la courbe...
20 Ça, c'est dans l'année deux mille neuf (2009) puis
21 ça continue par la suite.

22 Q. **[281]** Donc, ça chute dramatiquement.

23 R. Ça chute, puis ça continue de chuter en deux mille
24 dix (2010).

25 Q. **[282]** Mais là, ce qu'on constate là, c'est que le

1 Parti libéral du Québec semble être un parti qui
2 bénéficie plus de donateurs qui donnent des dons de
3 grande importance plutôt qu'une succession de dons
4 plus petits.

5 R. Effectivement, sur le total des dons, c'est ce
6 que... mais il faut se rappeler aussi que sur le
7 total des dons, ils ont... ils reçoivent plus de
8 financement que les autres partis.

9 Q. **[283]** Généralement aussi.

10 R. Généralement.

11 Q. **[284]** Parfait. Est-ce qu'il y avait d'autres choses
12 sur lesquelles vous vouliez attirer notre
13 attention, Monsieur Desaulniers?

14 R. Non, je pense que ça fait le tour.

15 Q. **[285]** Donc, Madame la Présidente, à ce moment-là ça
16 clôt mon interrogatoire de ce témoin-là. Et mar...
17 Il faudrait déposer évidemment la présentation.

18 LA GREFFIÈRE :

19 Oui. Alors, la présentation sera déposée sous la
20 cote 155P-1930.

21

22 155P-1930 : Présentation sur le financement
23 politique sectoriel par Éric
24 Desaulniers - juin 2014

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Je vous remercie.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Alors, est-ce que les parties ont des questions à
5 poser?

6 Me ESTELLE TREMBLAY :

7 Oui, j'en aurai. Le problème que j'ai, c'est que le
8 document qui m'a été téléchargé arrêtait à la page
9 18. Je l'ai imprimé pendant la pause, je l'ai
10 vérifié et je n'ai pas les cinq dernières pages
11 sur lesquelles... Et je ne les ai pas eues hier et
12 j'ai analysé soigneusement le document hier...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Votre courriel.

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 ... jusqu'à la page 18.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Alors, ça se peut...

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Ensuite, j'aimerais informer la Commission que pour
21 les prochains témoins...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Oui.

24 Me ESTELLE TREMBLAY :

25 ... qui sont... qui nous sont annoncés sans

1 divulguer leur nom... pour le prochain témoin, j'ai
2 reçu le RTA le dix-huit (18) juin à dix heures
3 quarante-neuf (10 h 49) et les pièces ce matin
4 pendant que j'étais en audition à dix heures trois
5 (10 h 03).

6 Alors, compte tenu de la situation, je ne
7 suis pas capable de représenter adéquatement mon
8 client avec le court délai qui m'est donné
9 relativement au prochain témoin. Et donc, ça...
10 j'informe la Commission que c'est une difficulté au
11 niveau de l'équité procédurale parce qu'il y a
12 seize (16) pièces qui me sont envoyées, j'ai pas eu
13 le temps de les regarder, ça m'a été envoyé pendant
14 que j'étais ici et je suis pas capable non plus de
15 communiquer avec les gens du Parti québécois dans
16 un aussi court délai afin d'être prête pour
17 cette... ce témoin.

18 Alors, donc, j'ai deux problèmes : j'ai...
19 il me manque six pages de la présentation depuis
20 hier, et puis je suis avisée dans un délai
21 définitivement trop court pour représenter
22 adéquatement ma cliente.

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

24 Bon, Madame la Présidente, moi, je ne peux me
25 prononcer que sur la première partie. Il y a eu des

1 modifications tardives qui ont été apportées à la
2 présentation. Ma compréhension des choses, c'est
3 que dès... dès hier soir, une version qui était
4 presque identique à celle de ce matin a été
5 transmise. Une autre devait être transmise ce
6 matin. Là, je ne suis pas en mesure de vous
7 affirmer si les cinq diapositives étaient
8 manquantes hier ou pas. Là, je me fie aux
9 représentations de...

10 Me ESTELLE TREMBLAY :

11 Je viens de retélécharger le document...

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Mais j'ai pas fait vérification.

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 ... puis il me manque cinq pages.

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17 Donc, il faudrait que je vérifie à l'extérieur
18 si...

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 À moins que vous l'ayez envoyé pendant l'avant-midi
21 mais quand je suis ici...

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Il y a une version qui a été transmise...

24 Me ESTELLE TREMBLAY :

25 ... vous comprendrez que j'ai pas le temps de vous

1 lire...

2 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

3 ... pendant l'avant-midi.

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 ... il faut que je suive les audiences.

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7 C'est exact qu'il y a une version qui a été
8 transmise durant l'avant-midi parce qu'il y avait
9 des corrections qui devaient être apportées mais
10 normalement, ça ne vous empêchait pas d'avoir les
11 cinq dernières. Donc là, je serais bien... Il
12 faudrait que je vérifie ce qui s'est produit.

13 Me ESTELLE TREMBLAY :

14 Alors, j'aimerais pouvoir avoir une copie papier ou
15 électronique du document complet pour pouvoir me
16 préparer.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Tout à fait.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Et puis, en ce qui concerne le prochain témoin, je
21 me déclare absolument incapable de travailler avec
22 ce prochain témoin compte tenu des délais qui m'ont
23 été donnés.

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Je vous propose qu'on... il est midi (12 h 00)...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 On va suspendre et voyez les procureurs, Maître
3 Tremblay.

4 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

5

6 REPRISE DE L'AUDIENCE

7 (14:06:31)

8 LA GREFFIÈRE :

9 Monsieur Desaulniers, vous êtes sous le même
10 serment que vous avez prêté ce matin. Je vous
11 remercie.

12 R. Merci.

13 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY :

14 Q. **[286]** Alors, bonjour, Monsieur Desaulniers. Je suis
15 Estelle Tremblay, je représente le Parti québécois.

16 R. Bonjour.

17 Q. **[287]** J'ai quelques questions à vous poser...

18 R. Oui.

19 Q. **[288]** ... principalement d'ordre méthodologique.

20 R. O.K.

21 Q. **[289]** Alors, simplement pour relier votre formation
22 au travail que vous avez fait, pourriez-vous me
23 dire quelle formation vous avez?

24 R. O.K. Moi, je suis comptable agréé, comptable
25 professionnel agréé maintenant.

1 Q. **[290]** Oui.

2 R. Et, en fait, je me suis spécialisé dans le
3 traitement des données. Donc, j'ai eu une
4 expérience en entreprise où j'ai développé des
5 systèmes qui permettaient d'accumuler des données
6 puis de faire le traitement de ces données-là, tout
7 le système péri-comptable, si on veut.

8 Q. **[291]** O.K. Avez-vous une formation en économie?

9 R. Non, j'ai pas de formation d'économiste.

10 Q. **[292]** Avez-vous une formation en statistique?

11 R. Non, pas de formation en statistique.

12 Q. **[293]** Vous avez mentionné le SCIEN comme outil de
13 répertoire des activités économiques, n'est-ce pas

14 R. Oui.

15 Q. **[294]** Et vous avez dit que vous n'aviez pas fait
16 l'équivalent entre le SCIEN et le code des
17 activités économiques du gouvernement du Québec.

18 R. C'est exact.

19 Q. **[295]** Mais, vous savez que c'est possible de faire
20 ces équivalents, n'est-ce pas?

21 R. C'est possible de le faire, oui.

22 Q. **[296]** Mais, vous ne l'avez pas fait.

23 R. Non, on l'a pas fait.

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. **[297]** Juste une précision : dans votre formation en

1 comptabilité, vous avez dû faire des cours de
2 statistique?

3 R. Oui, oui, oui. Oui, oui. Il y a des cours. Oui,
4 oui, des cours de base universitaire, mais je suis
5 pas statisticien de formation.

6 Q. **[298]** Non, non, non, je sais, mais vous avez...

7 R. Oui, oui.

8 Q. **[299]** ... vous avez fait des cours de statistique.

9 R. Oui, oui, oui, il y a des cours de... Oui, oui.

10 Me ESTELLE TREMBLAY :

11 Q. **[300]** Mais, vous ne travaillez pas et vous n'avez
12 pas travaillé dans le domaine de la statistique.

13 R. Non.

14 Q. **[301]** Alors, si je prends la pièce 1929, Madame
15 Blanchette, le code de classification sur lequel
16 vous avez travaillé...

17 R. Oui.

18 Q. **[302]** ... pour répertorier vos activités
19 économiques.

20 R. Oui.

21 Q. **[303]** J'aimerais, Madame Blanchette, que vous
22 ameniez le témoin autour de la page 28, c'est
23 l'onglet 2. En fait, je vais à la page de la
24 construction...

25 R. O.K.

1 Q. **[304]** ... qui est le code, je pense, 40... si mon
2 souvenir est bon, 41...

3 R. Dans les 40, oui.

4 Q. **[305]** Voilà, 4011.

5 R. Oui.

6 Q. **[306]** Est-ce que je comprends bien que lorsque vous
7 donnez à la Commission une opinion relativement au
8 secteur de construction, vous englobez tous les
9 codes qui sont mentionnés dans cette
10 classification?

11 R. Effectivement, oui, on a suivi la même
12 classification.

13 Q. **[307]** En suivant une classification qui est à jour
14 au vingt et un (21) février deux mille treize
15 (2013).

16 R. Oui, c'est la dernière qui a été publiée.

17 Q. **[308]** Donc, vous n'avez pas fait la classification
18 de façon contemporaine aux périodes qui sont
19 couvertes par la Commission.

20 R. Mais, c'est celle qui est disponible sur le site
21 actuellement.

22 Q. **[309]** Vous avez pris la dernière version.

23 R. Oui.

24 Q. **[310]** Et vous avez englobé tous les codes du
25 secteur de la construction. Donc, ça veut dire que

1 vous avez englobé la promotion et la construction
2 de bâtiments résidentiels.

3 R. Oui, effectivement.

4 Q. **[311]** Donc, vous avez englobé des salariés ou des
5 associés dans des entreprises de construction qui
6 font de la construction résidentielle.

7 R. Oui, effectivement.

8 Q. **[312]** Parfait. Si on va maintenant à la...

9 R. Mais...

10 Q. **[313]** ... à la page...

11 R. ... je peux-tu juste préciser une chose?

12 Q. **[314]** Oui.

13 R. Je vous ai dit que des entreprises pouvaient avoir
14 plusieurs classifications pour la même entreprise.

15 Q. **[315]** Oui, j'ai compris ça.

16 R. Donc, il est possible, oui, qu'il y ait une
17 classification résidentielle et aussi une
18 classification dans d'autres catégories de travaux.

19 Q. **[316]** D'accord. C'est ce que j'ai compris. Alors,
20 je vais à la page 8 maintenant de la pièce 1930 qui
21 est le PowerPoint. Alors, dans cette page...

22 R. Oui.

23 Q. **[317]** ... vous indiquez que trente-trois pour cent
24 (33 %) des dons n'ont pu être reliés à un
25 quelconque secteur économique, n'est-ce pas?

1 R. Effectivement.

2 Q. **[318]** Et est-ce que vous êtes d'accord avec moi
3 pour dire que ça pourrait modifier
4 significativement la répartition par secteur
5 d'activité des contributions politiques qu'on
6 retrouve à la page 9 suivante?

7 R. Mais, en fait, ce trente-trois pour cent-là (33 %),
8 il faut comprendre que ce sont des gens qui ont
9 soit pas d'employeur déclaré à l'ARQ ou qui ont pas
10 de revenu d'une société de personne. Donc, tous les
11 gens qui sont à la retraite, est-ce qu'on doit les
12 relier à un secteur d'activité économique? Ce sont
13 des retraités.

14 Q. **[319]** Mais, vous ne le savez pas, ce sont
15 simplement des gens qui n'ont pas de... qui ne sont
16 pas reliés à un secteur économique.

17 R. Ils sont pas reliés directement.

18 Q. **[320]** Vous pouvez pas prendre pour acquis que c'est
19 des rentiers ou des gens qui sont pas dans la vie
20 économique.

21 R. Non, non, c'est des gens pour lesquels l'Agence de
22 Revenu du Québec ne nous a pas transmis de numéro
23 d'employeur.

24 Q. **[321]** Bon. Donc, vous savez pas quelle est cette
25 clientèle?

1 R. Je connais pas ces personnes-là.

2 Q. **[322]** Vous n'avez pas enquêté sur cette clientèle.

3 Est-ce que j'ai raison de dire que, si on poussait
4 plus loin, ça pourrait changer significativement la
5 répartition des secteurs d'activités que vous
6 indiquée à la page 9?

7 R. Bien, oui, si on est capable de catégoriser ces
8 gens selon les mêmes catégories, oui, ça pourrait
9 peut-être changer.

10 Q. **[323]** Alors...

11 (14:12:02)

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Q. **[324]** Oui, mais ils ne sont pas reliés à aucun
14 employeur.

15 R. Ils sont pas reliés à aucun employeur ou à aucune
16 société en nom collectif qui sont déclarés à l'ARQ.
17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 Q. **[325]** Ils sont pas reliés...

19 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

20 Q. **[326]** S'ils sont pas reliés à aucun employeur,
21 comment ça peut changer les... les données par la
22 suite?

23 R. Bien, en fait, le seul élément qui pourrait venir
24 changer les données c'est si on disait, ces
25 personnes-là sont retraitées de telle industrie,

1 donc elles devraient être attachées à telle
2 industrie, mais...

3 Q. **[327]** Mais ils travaillent dans l'industrie à ce
4 moment-là, là.

5 R. Ils travaillent pas dans l'industrie... au moment
6 du don, ils travaillent pas dans l'industrie.

7 Q. **[328]** C'est ce que... dans le fond, ce qu'on essaie
8 de dire c'est parce qu'ils ont déjà travaillé pour
9 un entrepreneur en construction il y a cinq ans, on
10 les associerait au secteur de la construction alors
11 qu'ils sont en retraite depuis cinq ans, c'est ça
12 que vous...

13 R. Bien, si c'est... si c'est là où on veut aller.
14 Moi, tout ce que je dis c'est que, pour ces gens-
15 là...

16 Q. **[329]** C'était pas là où vous vouliez aller, si je
17 comprends bien?

18 R. Non, non, non. Non, non, non.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Q. **[330]** Mais je comprends, Monsieur, que, pour
21 répondre au questionnement de monsieur Lachance,
22 que dans ce trente-trois pour cent là (33 %), vous
23 n'avez aucune information parce que les bases de
24 données du ministère du Revenu ne les relie à
25 aucun secteur d'activité?

1 R. Les bases de données du ministère du Revenu ne les
2 relient à aucun employeur.

3 Q. **[331]** Aucun employeur.

4 R. Ou aucune société en nom collectif desquelles ils
5 seraient associés.

6 Q. **[332]** De sorte que vous pouvez pas présumer que
7 trente-trois pour cent (33 %) des donateurs sont
8 des retraités. C'est que... juste vous avez pas
9 l'information.

10 R. J'ai pas l'information. Ce que je vous dis c'est
11 qu'au sein de ces gens-là, il y a des retraités, il
12 y a des gens qui peuvent être payés par des
13 dividendes, il y a des gens...

14 Q. **[333]** L'avez-vous vérifié?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 J'aimerais qu'il puisse terminer sa réponse.

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 D'accord.

19 R. Tout ce que je vous dis c'est qu'au sein de cette
20 population-là, on sait qu'il y a un phénomène
21 normal qui est là puis qui permet pas à l'Agence du
22 revenu de les identifier. Donc...

23 Q. **[334]** Et vous n'avez pas cherché à connaître la
24 composition...

25 R. À quantifier le nombre, non.

1 Q. [335] ... des activités économiques de cette
2 portion des dons?

3 R. Si on est capable de les relier à une activité
4 économique, non. Puis j'ai pas cherché à savoir
5 quelle était la provenance des revenus de ces gens-
6 là.

7 Q. [336] Ça serait difficile à faire, effectivement,
8 en fonction des données que vous aviez, n'est-ce
9 pas?

10 R. C'est ça.

11 Q. [337] Bon. Mais, par contre, vous faites une
12 répartition des activités économiques, à la page 9,
13 si on peut prendre ce...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Mais, Maître...

16 R. En fait, Monsieur Desaulniers, si je comprends
17 bien, en ne les ayant pas inclus nulle part ça ne
18 fait, dans le fond, qu'avantager l'un ou l'autre ou
19 les partis puisque... ou les secteurs puisqu'ils
20 sont pas inclus dedans?

21 R. En fait, ce que je démontre avec la diapositive
22 précédente c'est de dire, on part avec cent trente-
23 trois millions (133 M) de dons de plus de deux
24 cents dollars (200 \$), il y en a quarante-quatre
25 millions (44 M) qu'on n'est pas capable de

1 déterminer. Donc, à partir de là, on va travailler
2 avec quatre-vingt-neuf millions cinq cent mille
3 (89,5 M), qui sont des gens où est raisonnablement
4 certain de... de faire un lien avec le secteur
5 d'activité économique. Et les tableaux par la
6 suite, vont travailler avec le quatre-vingt-neuf
7 millions cinq cents (89,5 M), qu'on est capable
8 d'identifier.

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 Q. **[338]** Maintenant, ce trente-trois pour cent là
11 (33 %), vous n'avez aucun moyen, n'est-ce pas, de
12 le relier à un secteur d'activité économique?

13 R. Non, et je l'inclus pas non plus dans les tableaux
14 par la suite.

15 Q. **[339]** Lorsque vous arrivez...

16 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

17 Q. **[340]** Comme vous, j'ai fait une formation en
18 statistiques, j'ai les mêmes formations que vous.
19 Vous savez, dans une population totale de cent pour
20 cent (100 %), lorsque notre échantillon c'est
21 soixante-sept pour cent (67 %) du cent pour cent
22 (100 %), on peut dire que c'est un échantillon qui
23 est quand même significatif?

24 R. Oui, ça représentatif.

25 Q. **[341]** Très significatif.

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Bien, je demanderais à la Commission la possibilité
3 de déposer une preuve d'expert pour... sur l'aspect
4 méthodologique de cette analyse. La raison pour
5 laquelle je pose des questions c'est en prévision
6 d'une analyse statistique des conclusions de
7 monsieur Desaulniers.

8 Q. **[342]** Alors, monsieur Desaulniers, à la page 9.

9 R. Oui?

10 Q. **[343]** Vous arrivez au secteur construction, qui
11 comprend tous les codes de la classification.

12 R. Oui.

13 Q. **[344]** Est-ce que vous êtes en mesure d'indiquer à
14 la Commission la quantité annuelle d'emplois qui
15 est reliée à ce secteur?

16 R. Non.

17 Q. **[345]** Et à chaque sous-secteur que vous avez retenu
18 dans le secteur de la construction?

19 R. Non.

20 Q. **[346]** Est-ce que j'ai raison de dire que, dans la
21 ventilation des secteurs que vous avez retenus, on
22 ne peut pas connaître l'importance relative de
23 chaque secteur?

24 R. En termes d'emplois?

25 Q. **[347]** En termes d'emplois.

1 R. Effectivement, actuellement je les ai pas.

2 Q. **[348]** Est-ce que j'ai raison de dire aussi que vous
3 n'avez pas non plus le nombre d'entreprises de
4 construction...

5 R. J'ai pas ça non plus.

6 Q. **[349]** ... dans le secteur de la construction?

7 R. J'ai pas ça non plus.

8 Q. **[350]** Et est-ce que j'ai raison de dire, à ce
9 moment-là, qu'on n'a pas l'importance relative de
10 ce secteur en termes économiques?

11 R. Effectivement, vous avez pas ça et c'était pas le
12 but de ce tableau-là. Ce que je vous ai dit ce
13 matin, en présentant ce tableau-là, c'était de
14 démontrer de quel secteur économique viennent (sic)
15 le financement de chacun des partis. C'est pas de
16 dire, est-ce que c'est normal ou...

17 Q. **[351]** Maintenant j'aimerais savoir, Monsieur
18 Desaulniers...

19 R. Oui.

20 Q. **[352]** ... si votre analyse permet de mesurer le
21 revenu moyen des personnes qui sont des donateurs
22 dans le secteur construction?

23 R. Non.

24 Q. **[353]** Et est-ce que j'ai raison de dire également
25 que votre analyse ne relie pas le secteur

1 construction aux entreprises qui sont susceptibles
2 de recevoir des contrats publics?

3 R. Effectivement, il y a pas de lien direct comme ça.

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. **[354]** Avec les données de Revenu Québec, c'était
6 pas l'objectif de votre analyse?

7 R. Non.

8 Q. **[355]** Vous seriez capable d'associer un revenu à un
9 donateur?

10 R. Oui.

11 Q. **[356]** C'est parce que c'était pas l'objectif de le
12 faire?

13 R. C'était pas l'objectif... en fait, on est capable
14 d'associer une strate de revenus à un donateur.

15 Q. **[357]** C'est ça.

16 R. Mais c'était pas... c'était d'alléger la
17 présentation mais c'était pas l'objectif de faire
18 ça.

19 (14:17:38)

20 Me ESTELLE TREMBLAY :

21 Q. **[358]** Donc, vous auriez les informations pour
22 établir la... l'importance relative en termes
23 économiques de chaque secteur? Je vous indique
24 pourquoi, Monsieur Desaulniers. Si, par exemple, on
25 sait que dans le secteur de construction il y a

1 plus d'emplois, il est normal qu'il y ait plus de
2 donateurs provenant de ce secteur.

3 R. Effectivement.

4 Q. **[359]** N'est-ce pas? Donc, il faut avoir, vous en
5 conviendrez avec moi, la valeur économique de ce
6 secteur ainsi que le revenu moyen pour voir si le
7 chiffre de huit point trente-cinq pour cent
8 (8,35 %) est représentatif d'une situation normale
9 ou anormale.

10 R. J'ai jamais jugé de la normalité ou de l'anormalité
11 de la situation.

12 Q. **[360]** Bon. Parce qu'il se peut que ce domaine-là,
13 qui inclut d'ailleurs dans vos statistiques des
14 entreprises qui sont pas sous enquête par la
15 Commission, que ce secteur-là rapporte plus parce
16 qu'il comporte plus d'emplois dont le revenu moyen
17 est plus élevé que dans les autres secteurs.

18 R. Bien oui, c'est possible.

19 Q. **[361]** C'est possible.

20 R. Comme je vous dis, j'attaque pas la... la
21 légitimité du montant ou la raisonnablement du
22 montant par rapport à la population du Québec. Ce
23 qu'on fait, c'est de placer en relation la source
24 de financement avec le total du financement d'un
25 parti politique. C'est tout.

1 Q. **[362]** Parce que voyez-vous, vous définissez que le
2 secteur construction est un secteur qui rapporte
3 aux partis politiques, tous confondus.

4 R. Hum hum.

5 Q. **[363]** D'une façon importante, par rapport aux
6 autres secteurs de l'économie, n'est-ce pas?

7 R. C'est ce que la statistique démontre.

8 Q. **[364]** Mais par contre, ce secteur-là, comme vous
9 l'avez dit tout à l'heure, comprend des employés de
10 toutes sortes d'entreprises de construction, les
11 petites comme les grosses, dans la mesure où ce
12 sont des employés d'entreprises de construction.

13 R. Oui.

14 Q. **[365]** Donc, il est possible que ce secteur rapporte
15 plus d'argent aux partis politiques parce que c'est
16 un secteur économique plus fort.

17 R. C'est possible.

18 Q. **[366]** C'est bien. C'est ce que je pensais aussi.

19 Est-ce que sur le plan méthodologique vous ne
20 deviez pas corrélérer l'importance relative des
21 contributions politiques de chaque secteur avec le
22 revenu moyen dégagé par ce secteur?

23 R. Bon. En fait, là-dessus, le but de la présentation,
24 c'était pas de... je vous le répète, c'est pas de
25 questionner la validité du secteur par rapport à

1 l'économie en général, c'est de venir démontrer la
2 provenance des revenus pour chacun des partis par
3 rapport à ses propres revenus.

4 Donc, je remets pas en question le fait que
5 tel secteur contribue pour tant puis que c'est
6 anormal par rapport au niveau moyen de revenus des
7 gens qui composent ce secteur-là. J'ai pas fait
8 cette analyse-là, c'était pas le but de la
9 présentation. Le but de la présentation, c'est pas
10 de dire c'est anomal ou normal, c'est juste de
11 venir démontrer que dans chacun des partis, quand
12 on regarde la provenance des dons du public, ça...
13 ça se ressemble.

14 Q. **[367]** C'est parce que vous concluez le secteur du
15 génie-conseil et de la construction occupe une
16 place importante.

17 R. Oui, quand on...

18 Q. **[368]** Pour définir que c'est une place importante,
19 il faut d'abord déterminer l'importance économique
20 relative de chaque secteur.

21 R. O.K. Ce que je dis, c'est que le génie-conseil et
22 la construction occupent une place importante dans
23 le financement de chacun des partis. Je dis pas que
24 c'est normal ou anormal, je fais juste un constat.
25 C'est peut-être normal, effectivement. Si les

1 revenus de la population qui compose ce secteur-là
2 sont plus élevés. Je dis pas que c'est anormal.

3 Q. [369] Parce que c'est un secteur très syndicalisé,
4 donc par conséquent, c'est un secteur dont les
5 revenus moyens sont plus élevés...

6 R. Je dis pas que c'est anormal, Maître.

7 Q. [370] ... que la moyenne des autres syndiqués.

8 R. Effectivement. Je vous dis pas que c'est anormal.
9 Tout ce que je suis en mesure de constater, c'est
10 que la composition des dons qui sont perçus par le
11 parti, il y a une forte proportion qui vient du
12 secteur des professionnels et du domaine de la
13 construction. Dans les professionnels, plus
14 particulièrement du génie.

15 Q. [371] Donc, vous n'avez pas porté de jugement sur
16 une situation qui serait normale compte tenu de
17 l'importance économique de ce secteur par rapport
18 aux données, là, que révèlent les partis
19 politiques?

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 Madame la Présidente, je pense que là le témoin a
22 répondu à la question plus d'une fois. Il ne l'a
23 pas fait, il a fait autre chose.

24 Me ESTELLE TREMBLAY :

25 Il est en contre-interrogatoire.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [372] Je comprends ça, mais c'est pas... vous
3 pouvez pas poser la question quatre cinq fois, mais
4 allez-y, là, répondez.

5 R. Bien je peux répondre. J'ai pas fait de lien avec
6 ça et avec d'autres données démographiques ou
7 économiques ou... je fais juste constater, c'est un
8 constat qu'on fait sur la provenance des dons par
9 secteur économique. C'est tout.

10 Me ESTELLE TREMBLAY :

11 Q. [373] Alors, est-ce que je peux, Madame Blanchette,
12 revoir à l'écran la pièce 1929, le code de
13 classification?

14 Alors, déroulons le texte. Vous voyez
15 toutes... toutes les entreprises qui sont dans le
16 secteur construction. Alors, il y a la promotion
17 construction de bâtiments résidentiels, promotion
18 et construction de bâtiments non résidentiels,
19 travaux de génie, il y a les entrepreneurs
20 spécialisés. Je comprends que c'est tous des codes
21 que vous avez utilisés?

22 R. En fait, si on... O.K. En fait, la recherche sur
23 les secteurs de la construction, ça a été les
24 grandes familles de codes, 42, 41, 40.

25 Q. [374] Tous les codes dans la construction ont été

1 utilisés...

2 R. Oui.

3 Q. **[375]** ... qu'ils soient impliqués ou non dans les
4 travaux publics?

5 R. Oui, qui suivaient cette classification-là.

6 Q. **[376]** Donc, ça veut dire que le petit entrepreneur
7 qui... qui a des employés qui... qui demeurent à
8 côté de chez moi puis qui... qui ont pu avoir donné
9 à un parti politique vont faire partie de vos
10 statistiques?

11 R. Effectivement. On pourrait aller dans un niveau de
12 détail plus fin puis de sortir un code en
13 particulier ou quelques codes en particulier.

14 Q. **[377]** Vous auriez pu le faire, mais vous l'avez pas
15 fait?

16 R. On n'a pas... en fait, ce que j'ai fait dans le
17 deuxième tableau où on parle de la construction, ce
18 que je suis venu répartir, si vous remontez un
19 petit peu, Madame Blanchette, ici, j'ai sorti cette
20 grande famille là « Entrepreneurs spécialisés »
21 ici.

22 Q. **[378]** Vous avez sorti aussi les autres...

23 R. Avant.

24 Q. **[379]** ... précédents et les autres à la suite. Si
25 on...

1 R. Ça fait que ce que vous avez comme classification
2 c'est l'entente verte qui est construction.

3 Q. **[380]** Hum, hum.

4 R. Et...

5 Q. **[381]** Toutes les entreprises.

6 R. ... les sous en-têtes, toutes les entreprises qui
7 composent ce secteur-là.

8 Q. **[382]** Toutes les entreprises, petites ou grosses.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[383]** J'ai pas compris votre réponse Monsieur
11 Desaulniers.

12 R. La classification que vous avez, dans le premier
13 tableau, c'est toute cette page-là qui est l'en-
14 tête verte et dans la page de détail, qu'on
15 retrouve à la diapo pour la construction, c'était
16 la diapo 14, donc quand on parle de constructeurs,
17 promoteurs et entrepreneurs généraux, c'est la
18 première sous en-tête orange puis les autres en
19 descendant ce sont les grands secteurs. J'ai pris
20 la même classification que ce qui était dans la
21 classification des CAEQ.

22 Q. **[384]** C'est bien.

23 Me ESTELLE TREMBLAY :

24 Q. **[385]** C'est ce que j'avais compris aussi.

25 Maintenant, est-ce que, j'aimerais vous amener à la

1 page 11 de la pièce 1930 qui est le PowerPoint.

2 R. Oui.

3 Q. **[386]** Alors pour ce qui est des ingénieurs et
4 laboratoires, est-ce que j'ai raison de dire que
5 vous avez pris les codes 7751, 7752, 7753, 7754.

6 R. Attendez un instant. C'est 51, 52 je pense.

7 Q. **[387]** Puis 7759.

8 R. 51 et 52 je pense.

9 Q. **[388]** Seulement le 7751 et 52?

10 R. Je vais juste retourner aux listes, je vais vous le
11 dire en le voyant mais je pense que oui. C'est-à-
12 dire 52 et 53 parce que j'ai fait une, les
13 architectes sont là.

14 Q. **[389]** D'accord. Donc les architectes, ça, c'est
15 7754?

16 R. 51 les architectes.

17 Q. **[390]** 51. 54?

18 R. 54 ont pas été sortis, ils font partie des autres
19 secteurs non analysés.

20 Q. **[391]** Pouvez-vous me donner la nomenclature donnée
21 à 7754 puisque vous l'avez sous les yeux, parce que
22 j'ai pas le document sous les yeux.

23 R. « Services de prospection et de relevés
24 géophysiques et géodésiques ».

25 Q. **[392]** Vous avez exclu ça de la catégorie?

1 R. Bien, parce que, oui, je l'ai sorti de la catégorie
2 parce que j'étais pas certain qu'on retrouvait
3 seulement des firmes de génie. Il y a peut-être des
4 arpenteurs et peut-être d'autres professionnels qui
5 sont engagés là-dedans.

6 Q. **[393]** O.K. Puis 7759 se retrouvent?

7 R. Autres services techniques, j'étais pas en mesure
8 de les classifier donc ils sont dans autres
9 secteurs non analysés parce qu'en haut on parle de
10 bureaux d'architectes, d'ingénieurs et autres
11 services techniques, c'est le titre de la rubrique
12 donc j'ai même pas, la classification me dit pas
13 que c'est nécessairement des services de génie.

14 Q. **[394]** Alors pour être certaine que j'ai bien
15 compris « ingénieurs et laboratoires » comprend les
16 codes 7751, 7752...

17 R. Non.

18 Q. **[395]** ... 7753.

19 R. « Ingénieurs et laboratoires » comprennent 7752,
20 bureaux d'ingénieurs.

21 Q. **[396]** Oui.

22 R. Et 7753 « Services de laboratoires de recherche ».
23 Ce sont les deux seuls codes qui sont groupés dans
24 ingénieurs et laboratoires.

25 Q. **[397]** Parfait. 7751 vous l'avez introduit dans

1 quelle sous-section?

2 R. Bureaux d'architectes.

3 Q. **[398]** Oui.

4 R. Les architectes sont présentés là.

5 Q. **[399]** Parfait. 7754 et 7759 sont dans autres
6 secteurs.

7 R. Autres secteurs non analysés.

8 Q. **[400]** Parfait. Lorsque je regarde ce tableau, je
9 comprends que, encore là, vous avez pas fait de,
10 vous avez pas déterminé l'importance économique
11 relative de chaque sous-secteur.

12 R. Vous voulez dire en fonction des revenus des gens
13 qui travaillent là?

14 Q. **[401]** Oui.

15 R. Non.

16 Q. **[402]** Du nombre d'emplois.

17 R. Non.

18 Q. **[403]** Puis des entreprises de construction...

19 R. Non.

20 Q. **[404]** ... susceptibles de recevoir des contrats
21 publics.

22 R. Non.

23 Q. **[405]** Donc, dans le fond, ce qu'on a identifié tout
24 à l'heure se retrouve aussi dans les sous-sections.

25 R. C'est la même méthodologie, oui.

1 Q. **[406]** C'est la même méthodologie. Lorsque je vais
2 au total du secteur sous analyse, je comprends que
3 le Parti libéral, dans son, selon votre analyse,
4 obtient deux fois plus que le Parti québécois.

5 R. En valeur de dons, c'est vrai.

6 Q. **[407]** Oui. Alors, là, le don, quand on va voir le
7 don moyen, est-ce que j'ai raison de dire que ça,
8 c'est le don moyen de tous les partis politiques
9 confondus.

10 R. Effectivement.

11 Q. **[408]** Mais que si on faisait le don moyen du Parti
12 québécois...

13 R. Il pourrait...

14 Q. **[409]** ... il serait...

15 R. Il pourrait être différent.

16 Q. **[410]** ... beaucoup moins élevé que celui du Parti
17 libéral, n'est-ce pas?

18 R. Il pourrait être différent.

19 Q. **[411]** Différent?

20 R. Différent.

21 Q. **[412]** Est-ce que, est-ce que vous avez pensé le
22 calculer?

23 R. Non, il a pas été calculé mais, oui, ça pourrait
24 l'être.

25 Q. **[413]** Ça peut l'être selon votre étude mais ça l'a

1 pas été fait.

2 R. C'est ça.

3 Q. **[414]** Est-ce que vous avez calculé ce don moyen
4 année par année pour qu'on puisse voir les périodes
5 où le Parti québécois était au pouvoir et les
6 périodes où il était dans l'opposition?

7 R. Non, ça a pas été fait par parti par année. Ça
8 pourrait l'être.

9 Q. **[415]** Est-ce que j'ai raison de dire que ça pourrait
10 être fait?

11 R. Ça pourrait être fait.

12 Q. **[416]** Est-ce que j'ai raison de dire que on ne peut
13 pas attribuer au Parti québécois un don moyen de
14 huit cent quatre-vingt-onze (891) compte tenu des
15 totaux qui sont mentionnés sur cette page. Parce
16 que vous calculez, dans le fond, l'ensemble des
17 dons.

18 R. Le huit cent quatre-vingt-onze (891)...

19 Q. **[417]** Oui.

20 R. ... vous parlez du premier don en haut?

21 Q. **[418]** Si on faisait les dons du Parti québécois.

22 R. Il est sur le total des dons, je peux pas vous
23 dire.

24 Q. **[419]** Vous le savez pas.

25 R. Là, ça dit pas par parti.

1 Q. **[420]** Donc...

2 R. Puis je pense pas que j'aie la donnée. Ça a pas été
3 (inaudible).

4 Q. **[421]** ... votre don moyen intègre, dans le fond, le
5 fait que...

6 R. Tout le secteur.

7 Q. **[422]** ... le Parti libéral et l'ADQ ont des
8 contributions moyennes plus élevées que le Parti
9 québécois.

10 R. Potentiellement, si vous avez des informations en
11 ce sens-là, potentiellement.

12 Q. **[423]** Est-ce qu'il est possible avec votre analyse
13 d'identifier le nombre de contributeurs reliés au
14 secteur de la construction qui ont donné au Parti
15 québécois?

16 R. C'est possible de le faire.

17 Q. **[424]** Vous ne l'avez pas fait?

18 R. Je sais pas si je l'ai dans mes chiffres mais je
19 l'ai pas déposé.

20 Q. **[425]** Hum, hum.

21 R. On s'est concentrés pour que, il y a beaucoup de
22 chiffres là-dedans, on a allégé mais c'est possible
23 de le présenter, oui.

24 Q. **[426]** Le nombre de contributeurs, est-ce que c'est
25 pas un élément important pour l'analyse de la

1 situation dans le sens que si le financement est
2 populaire, qu'il y a beaucoup de contributeurs,
3 c'est différent que s'il y a peu de contributeurs
4 qui ont une... un don moyen plus élevé?

5 R. O.K. Je vais revenir encore là-dessus. Ce qu'on
6 cherche à démontrer... pas chercher à démontrer, ce
7 qu'on a voulu présenter c'est un état de la
8 situation de la provenance des revenus du parti sur
9 ses revenus totaux. Donc, j'ai pas cherché à dire
10 si la contribution moyenne est plus élevée, plus
11 basse, plus de donateurs, moins de donateurs. C'est
12 pas ce que je cherchais à faire dans cette analyse-
13 là. Je me suis vraiment attardé à voir quelle est
14 la proportion, ou l'importance relative, du secteur
15 par rapport à l'ensemble du financement.

16 Q. **[427]** Et je comprends que vous n'avez pas examiné
17 les cycles économiques. Je vous donne un exemple :
18 en deux mille trois (2003), il a été démontré
19 devant la Commission qu'il y a eu une mo... une
20 mobilisation syndicale à l'encontre du Parti
21 libéral en raison de certaines lois que le
22 gouvernement Charest a adoptées dans le monde
23 syndical.

24 R. Hum.

25 Q. **[428]** Et donc, on ne peut pas voir si cette

1 mobilisation qu'avaient lancée les centrales
2 syndicales avait augmenté...

3 R. (inaudible)

4 Q. **[429]** ... les contributions au Parti québécois,
5 n'est-ce pas?

6 R. Oui, effectivement, j'ai pas de lien.

7 Q. **[430]** Et dans la période sous analyse, nous avons
8 également des événements comme le Plan Nord qui
9 aurait pu diriger vers le Parti libéral un certain
10 nombre de contributions en provenance du secteur
11 construction puisque les gens auraient pu vouloir
12 que ce plan-là se réalise pour obtenir de l'emploi.

13 R. Peut-être, comme les gens auraient pu vouloir
14 contribuer pour d'autres raisons.

15 Q. **[431]** Alors, je comprends que vous avez évalué
16 seulement les périodes électorales mais vous avez
17 pas... vous avez évalué qu'il y avait une hausse
18 des contributions lors des campagnes : mil neuf
19 cent quatre-vingt-dix-huit (1998), deux mille trois
20 (2003), deux mille sept (2007), deux mille huit
21 (2008)...

22 R. Bien, en fait, on le constate quand on fait une
23 courbe...

24 Q. **[432]** Oui.

25 R. ... sur les quinze (15) ans...

1 Q. **[433]** Mais vous avez pas vérifié année par année
2 pour qu'on puisse comprendre qu'est-ce qui pouvait
3 amener le secteur de la construction vers un parti
4 politique ou l'autre, en dehors de l'élection.

5 R. Je pense pas d'avoir déposé une courbe sur le
6 secteur de la construction précisément. J'ai déposé
7 des courbes sur le secteur de la construction et
8 sur le secteur du génie pour les dons multiples à
9 plus d'un parti.

10 Q. **[434]** Oui, et je vais y revenir...

11 R. Mais...

12 Q. **[435]** ... mais je parle de faire une analyse
13 annuelle pour tenir compte des périodes où les
14 partis sont au pouvoir, pour tenir compte des
15 éléments qui ont été prouvés devant la Commission.
16 Par exemple, que la FTQ a recommandé à ses membres
17 de voter pour le Parti québécois en deux mille sept
18 (2007).

19 R. O.K. Non...

20 Q. **[436]** Ça, on peut pas avoir dans votre analyse...

21 R. Pas dans la présentation qui est là, mais...

22 Q. **[437]** ... ces choses-là.

23 R. ... c'est pos... c'est possible de sortir des
24 chiffres là-dessus. Mais en même temps, quand vous
25 dites les intentions des gens parce qu'il y a tel

1 élément, parce qu'il y a tel élément, moi, je me
2 suis pas prononcé non plus sur l'intention des
3 gens, pourquoi ils financent un parti au lieu d'un
4 autre. Je pense que c'est propre à chacun.

5 Q. **[438]** Non, mais c'est parce que l'importance peut
6 découler aussi de certains programmes électoraux
7 puis de certains événements puis, entre autres,
8 également, des élections, qui...

9 R. Bien, je pense...

10 Q. **[439]** Autrement dit, il n'y a pas que l'élection
11 comme seul facteur à considérer.

12 R. Non, non, il peut y avoir d'autres facteurs.

13 Q. **[440]** Il y a d'autres facteurs qui sont pas
14 considérés dans votre analyse.

15 R. Mais j'ai pas... Tout ce qu'on a fait, c'est
16 constater que, quand il y a des années électorales,
17 il y a une hausse de financement. Pourquoi il y a
18 une hausse de financement? Est-ce que c'est parce
19 que le pro... le programme d'un parti plaît plus
20 qu'un autre? Est-ce que c'est parce qu'on veut
21 soutenir une cause plus qu'une autre? Ça, j'ai pas
22 embarqué là-dedans. Tout ce que je dis, c'est qu'en
23 période électorale, il y a une hausse du
24 financement puis on le dénote dans la courbe, c'est
25 tout.

1 Q. **[441]** C'est ce que vous avez analysé. Vous avez pas
2 analysé d'autre chose que la campagne électorale?

3 R. Je vous donne un constat, c'est tout.

4 Q. **[442]** Ça va. Est-ce que c'est possible avec les
5 chiffres que vous avez de comprendre annuellement
6 le cycle de donations aux partis politiques par
7 année?

8 R. Oui, si vous...

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Au 22, est-ce que c'est pas ça qu'elle représente
11 pour les dons de deux cents dollars (200 \$) et
12 plus?

13 Me ESTELLE TREMBLAY :

14 Oui, je vais y revenir à cette question.

15 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

16 Q. **[443]** C'est ça qu'elle représente, des dons de deux
17 cents dollars (200 \$) et plus.

18 R. Oui, c'est l'ensemble...

19 Q. **[444]** Donc, on les voit année par année, puis on
20 voit qu'il y a plus de contributions lors des
21 années électorales.

22 R. Oui, puis c'est possible de faire la même chose.

23 Vous avez les données dans la première diapositive
24 de toutes. Pour dire le financement de chacun des
25 partis...

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Q. **[445]** Hum, hum.

3 R. ... tous confondus, puis même ensuite, des dons de
4 plus que deux cents dollars (200 \$), vous les avez
5 dans les premiers tableaux de tous, là. Donc, ça
6 serait le même constat.

7 Q. **[446]** Si... si évidemment on... on a les données du
8 secteur économique.

9 R. Bien là, ça dépend ce que vous voulez avoir comme
10 données mais c'est possible.

11 Q. **[447]** Quand on va à la page... sur le don
12 multiple....

13 R. Oui.

14 Q. **[448]** ... est-ce que je dois conclure de votre
15 analyse que le don multiple dans une même année
16 affecte tous les secteurs économiques que vous avez
17 analysés?

18 R. J'ai regardé précisément ceux du génie-conseil et
19 de la construction parce que ce sont ceux qui sont
20 dans notre mandat. Mais si on complète pas cent
21 pour cent (100 %) du... du phénomène avec ces deux
22 secteurs-là, c'est parce qu'il y en a de d'autres
23 secteurs.

24 Q. **[449]** Si on va à la page 17 de la pièce
25 PowerPoint...

1 R. Oui.

2 Q. **[450]** Dons à plus d'un parti politique par
3 une même personne, durant la même
4 année.

5 R. Oui

6 Q. **[451]** On s'aperçoit que la situation se reproduit
7 dans tous les secteurs économiques et non pas
8 seulement dans le secteur de la construction.

9 R. Bien, le total de tous les secteurs économiques, il
10 y a huit millions (8 M) sur le total de tous les
11 secteurs économiques, il y en a un point quatre
12 million (1,4 M) dans le... dans le génie, puis il y
13 en a un million (1 M) dans la construction. Donc,
14 oui, il y en a qui sont dans d'autres secteurs
15 économiques mais...

16 Q. **[452]** Oui.

17 R. ... je suis pas allé les chercher, chacun des
18 secteurs, parce que là on est à... c'était plus
19 dans ma...

20 Q. **[453]** Donc, vous avez pas vérifié si ce phénomène
21 affectait d'autres secteurs que ceux qui ont été
22 analysés par vous, c'est-à-dire le service génie
23 puis le service construc... le secteur
24 construction?

25 R. C'est certain que ça affecte les autres secteurs.

1 C'est ce que je vous dis.

2 Q. **[454]** Ce qu'on voit c'est qu'il y en a dans tous
3 les autres secteurs.

4 R. Il y en a dans d'autres... est-ce que ce sont tous
5 les autres secteurs, un par un, pris séparément? Je
6 le sais pas. Mais il y en a dans d'autres secteurs.

7 Q. **[455]** Parce que la ligne bleue, sur le dessus, ça
8 nous montre, dans le fond, que c'est un phénomène
9 qui existe...

10 R. Si je prends tous les secteurs confondus, c'est un
11 phénomène qui existe, qui est plus important que
12 seulement en construction et en génie. Donc, il y
13 en a dans d'autres secteurs. Est-ce qu'il y en a
14 précisément... Je peux pas vous dire, par exemple,
15 qu'il y en a dans l'agriculture, je l'ai pas
16 analysé. C'est possible qu'il y en ait dans
17 l'agriculture, c'est possible qu'il y en ait pas
18 dans ce secteur-là. Mais il y en a dans d'autres
19 secteurs que le génie et... Quand on fait la
20 sommation de tous les secteurs d'activités
21 économiques, c'est la ligne bleue.

22 Q. **[456]** Si on va à la page 22 de votre analyse.

23 R. Oui?

24 Q. **[457]** Est-ce que je constate qu'effectivement, les
25 dons les plus élevés sont généralement faits au

1 Parti libéral?

2 R. Pas à la 22, (inaudible) à 23.

3 Q. **[458]** Je suis à la page 23. Hein?

4 R. À la 23, oui.

5 Q. **[459]** Oui.

6 R. À la 23?

7 Q. **[460]** C'est ça.

8 R. Oui, effectivement.

9 Q. **[461]** Est-ce qu'avant de faire votre analyse, vous
10 avez pris connaissance des enquêtes du Directeur
11 général des élections sur les prête-noms?

12 R. J'ai pris connaissance de la... le cas d'Axor, qui
13 est une enquête du DGE. J'ai pas fait une recherche
14 systématique de toutes les enquêtes, mais j'ai pris
15 connaissance...

16 Q. **[462]** Avez-vous remarqué que le DGE arrive à des
17 chiffres sensiblement inférieurs à ceux auxquels
18 vous arrivez?

19 R. Vous voulez dire pour les contributions?

20 Q. **[463]** Vous dites que le DGE conclut pas à
21 l'existence de prête-noms dans une proportion
22 monétaire aussi importante que la Commission, avez-
23 vous remarqué ça?

24 R. Non, j'ai pas remarqué ça.

25 Q. **[464]** Non. O.K.

1 R. Mais j'ai pas nécessairement fait de lien entre ça
2 et les prête-noms, là.

3 Q. **[465]** Non, vous avez pas utilisé ça. Votre objectif
4 dans cette enquête était de voir quel était le
5 niveau de dons qui provenaient du secteur de la
6 construction?

7 R. Oui.

8 Q. **[466]** Quelle était la proportion du financement
9 provenant du secteur de la construction?

10 R. Et du génie-conseil, oui.

11 Q. **[467]** Toutes entreprises confondues?

12 R. Oui.

13 Q. **[468]** Merci.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Maître Rhéaume, est-ce que vous avez des questions
16 ou une autre partie a des questions?

17 Me FÉLIX RHÉAUME :

18 J'aurai quelques questions, ça va être très bref.

19 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME :

20 Q. **[469]** Alors, bonjour, monsieur Desaulniers, mon nom
21 est Félix Rhéaume...

22 R. Bonjour Maître.

23 Q. **[470]** ... je représente le Parti libéral du Québec.
24 J'aimerais revenir sur votre présentation, et je
25 crois que c'était à la page 3, le premier tableau,

1 la vue d'ensemble du financement.

2 R. Oui.

3 Q. **[471]** Vous nous avez parlé d'un certain écart de
4 zéro virgule quatre pour cent (0,4 %).

5 R. Oui.

6 Q. **[472]** Pouvez-vous revenir un petit peu plus là-
7 dessus pour nous l'expliquer plus en détail c'est
8 quoi... à quoi ça correspond, en fait, cet écart-
9 là?

10 R. O.K. Les listes... Il y a des systèmes différents
11 pour déposer des informations au Directeur général
12 des élections. Le Parti libéral du Québec dépose
13 une liste contenant tous ses dons supérieurs à deux
14 cents dollars (200 \$), qui correspond avec les
15 états financiers. C'est cette information-là que le
16 Directeur général des élections utilise pour
17 publier son sommaire des dons au parti.

18 Le Parti québécois dépose... le Parti
19 québécois et l'Action démocratique du Québec, c'est
20 à peu près le même système pour les deux, déposent
21 des listes par association de comté, une liste au
22 niveau national, donc deux listes différentes. Une
23 troisième liste qui totalise les dons qui sont pas
24 déjà dans les deux premières listes. Donc,
25 quelqu'un qui aurait donné, par exemple, cent

1 dollars (100 \$) dans trois associations de comtés
2 n'est pas inclus dans les listes par association de
3 comté, ce qui est correct parce qu'il a fait des
4 dons de moins de deux cents (200) dans chacune des
5 associations. Mais pour l'ensemble du parti et de
6 ses instances il a contribué plus que deux cents
7 (200), donc il apparaît dans la troisième liste. Et
8 il publie aussi une quatrième liste de gens qui
9 sont déjà dans une des deux premières listes, donc
10 qui ont contribué plus que deux cents (200), soit
11 dans une association de comté ou au niveau
12 national, et qui ont aussi des dons inférieurs à
13 deux cents (200) dans une autre catégorie. Par
14 exemple, si vous avez contribué dans un comté pour
15 deux cent cinquante dollars (250 \$) et que vous
16 avez contribué dans le comté voisin pour cent
17 dollars (100 \$) puis au niveau national pour cent
18 dollars (100 \$), vous allez apparaître dans la
19 liste des associations de comtés pour deux cent
20 cinquante dollars (250 \$) et vous allez apparaître
21 dans la quatrième liste au montant de quatre cent
22 cinquante dollars (450 \$). Qui est le total des
23 dons que vous avez effectués pour le parti, toutes
24 instances confondues.

25 Le travail que nous... Quand je veux

1 apparié mes données avec les données du Directeur
2 général des élections...

3 Q. **[473]** Ça concorde pas, c'est ce que je comprends?

4 R. Ça concorde pas parce que mes données à moi sont
5 basées sur les listes, les dons de plus de deux
6 cents dollars (200 \$). Donc, quand vous avez la
7 colonne plus de deux cents dollars (200 \$)... « Mes
8 données à moi », les données de la Commission. Ici,
9 ce sont les données de la Commission. Les moins de
10 deux cents dollars (200 \$), on n'a pas de données
11 spécifiques là-dessus. Donc, pour inscrire les
12 moins de deux cents dollars (200 \$), on est allés
13 chercher, dans le sommaire du financement qui est
14 publié par le DGE les dons de moins de deux cents
15 dollars (200 \$). Pour...

16 Q. **[474]** Et je comprends...

17 R. Pour réussir à les apparié, il faut qu'on vienne
18 retrancher de ces dons-là les montants de la
19 troisième liste, que, nous, on a considérés
20 supérieurs à deux cents (200), donc qui sont inclus
21 ici, mais qui sont pas inclus là. Donc, on les...
22 on les enlève du financement de moins de deux cents
23 (200) parce que nous, on les a considérés dans la
24 colonne des prix de deux cents (200). Et les
25 montants de la quatrième liste, eux deviennent un

1 peu plus embêtants parce qu'il y en a juste une
2 portion de la liste qui devrait changer de colonne
3 d'une place à l'autre. Donc, il y a juste une
4 portion de cette liste-là qui sont des dons de
5 moins de deux cents dollars (200 \$) effectués
6 ailleurs, mais qui ont été groupés avec des dons de
7 plus de deux cents dollars (200 \$). Donc, au DGE,
8 les dons de plus de deux cents (200) apparaissent
9 déjà dans les plus de deux cents (200). Je peux
10 pas... je peux pas reclasser le total de la liste
11 d'une colonne à l'autre. Et c'est là où ça vient me
12 créer un petit écart. Et ce que j'ai dit, c'est que
13 ce petit écart là c'est fort probablement qu'il
14 faudrait réduire le montant des moins de deux cents
15 (200) de l'écart. Fort probablement que c'est ça.
16 Mais je peux pas l'affirmer avec certitude, ça fait
17 que je l'ai laissé en écart.

18 Q. **[475]** Donc... parfait. Donc, l'écart dont vous
19 parlez de zéro virgule quatre pour cent (0,4 %),
20 vous êtes pas capable d'identifier avec certitude
21 où est-ce qu'il devrait aller ou à quoi il
22 correspond. Est-ce que c'est...

23 R. Bien la certitude c'est fort, là. Je veux dire, on
24 peut raisonnablement penser que, on peut avoir un
25 degré de certitude raisonnable, mais pour avoir la

1 certitude, il faut que je révise chacun des
2 enregistrements de cette liste-là pour aller la
3 comparer avec déjà deux autres listes. Donc, ça
4 amenait un volume de travail important pour un...
5 un degré de raffinement qu'une fois qu'on est passé
6 au pourcentage puis qu'on se concentre sur les plus
7 de deux cents (200), avait moins d'importance, là.

8 Q. **[476]** Et je comprends que cette... cette façon de
9 faire là n'était pas retrouvée au Parti libéral du
10 Québec, donc il y avait pas cet écart-là dans votre
11 travail de recherche que vous avez fait?

12 R. Non, effectivement.

13 Q. **[477]** De la façon que les... les données étaient
14 comptabilisées?

15 R. Ce qu'on comprend c'est que... ce qu'on a compris,
16 avec les discussions qu'on a eues avec le DGE,
17 c'est que le Parti libéral du Québec dépose une
18 liste qui est déjà consolidée alors que les autres
19 partis suivent à la lettre la... ce qui est dans la
20 loi. Donc, une liste pour les... c'est chaque
21 instance qui vient déterminer le plafond de deux
22 cents (200). Puis ensuite, quand il y en a qui sont
23 dans plusieurs instances puis qui sont regroupés,
24 qui donnent au-dessus de deux cents (200), on
25 l'indique. Donc, ça... ça génère plus

1 d'informations, mais au niveau du Directeur général
2 des élections, ils ont jamais eu de consolidation
3 de ces listes-là, ils ont jamais supprimé les
4 doublons. Donc, les... les données qui sont
5 présentées au Directeur général des élections, ce
6 sont le total des financements de moins de deux
7 cents (200) et le total des deux premières listes
8 qui forment un financement de plus de deux cents
9 (200). Ils ont pas... ils ont pas apparié ces
10 listes-là ensemble.

11 Q. **[478]** Je comprends. Et le zéro virgule quatre...
12 mais en deux mille cinq (2005), vous nous disiez
13 que ça arrivait quand même à soixante-dix mille
14 dollars (70 000 \$). C'est ça?

15 R. L'écart que j'ai en deux mille cinq (2005).
16 L'exemple que je donnais pour... pour fins
17 d'explications, il y a des années où il n'y en a
18 pas d'écart puis il y a des années où il y en a.
19 Parce qu'il y a des années où il n'y a pas de liste
20 quatrième parce que la situation s'est pas
21 nécessairement produite. Puis il y a des années où
22 il y en a plus. L'exemple que je donnais, c'est que
23 la liste de deux mille cinq (2005), la quatrième
24 liste, totalise sept cent soixante-neuf mille
25 (769 000) quelques dollars. Et en deux mille cinq

1 (2005), mon écart qui devrait être réduit fort
2 probablement des moins de deux cents (200), c'était
3 soixante-dix mille (70 000).

4 Q. **[479]** C'est quand même... soixante-dix mille
5 (70 000) c'est...

6 R. Mais quand on le totalise sur les quinze (15) ans,
7 ça représente zéro virgule quatre pour cent (0,4 %)
8 du financement. Comme je vous dis...

9 Q. **[480]** Si je calcule... je comprends que d'un point
10 de vue méthodologique c'est peut-être marginal,
11 mais sur quinze (15) ans, ça fait quand même deux
12 cent soixante-quinze mille dollars (275 000 \$).

13 R. C'est à peu près ça.

14 Q. **[481]** O.K. Non mais pour vous, d'un point de vue
15 méthodologique c'était...

16 R. Bien c'est que pour aller chercher le degré de
17 raffinement, les coûts pour aller... l'information,
18 ça a un prix, là, pour aller chercher le niveau
19 de... de raffinement, ça devenait...

20 Q. **[482]** Et je sais pas si vous avez vérifié avec le
21 DGE, mais c'était une façon... il y avait pas de
22 façon obligatoire de transmettre ces listes-là, de
23 transmettre une liste consolidée?

24 R. Non. Et ça, ça fait partie des recommandations de
25 la... la Commission Moisan. La dernière

1 recommandation de la Commission Moisan, c'était
2 exactement celle-là. D'uniformiser la méthode de
3 transmission des informations des partis politiques
4 vers le DGE et de produire des listes...

5 Q. **[483]** Consolidées?

6 R. Consolidées. Bien, de... d'avoir la même méthode
7 pour tous.

8 Q. **[484]** Donc, je comprends que cette recommandation-
9 là, selon votre étude, n'a pas été suivie en ce qui
10 a trait aux données du Parti québécois?

11 R. Elle a pas été imposée par le Directeur général des
12 élections puis elle a pas été suivie.

13 Q. **[485]** Mais le Parti libéral est le seul à avoir
14 transmis une liste consolidée de ses donateurs de
15 plus de deux cents dollars (200 \$)?

16 R. Ça a toujours été fait comme ça. Dans la période où
17 j'ai étudié, « toujours » c'est un grand mot aussi,
18 là.

19 Q. **[486]** Par le mandat de la Commission?

20 R. Pendant la durée du mandat de la Commission, c'est
21 ça.

22 Q. **[487]** Est-ce que vous considérez que c'est une
23 lacune la façon que c'était comptabilisé en
24 plusieurs listes? Les quatre listes différentes?

25 R. Non. Non, c'est pas la question de lacune ou de...

1 quatre listes différentes permettent de voir les
2 dons de moins de deux cents (200). Peut-être que
3 c'est plus facile pour la vérification, je... je le
4 sais pas, là. Il y a d'autres éléments à tenir en
5 compte de ça. Ce qu'on peut identifier, c'est qu'on
6 compare des listes qui sont compilées avec une
7 liste consolidée. Quand on se fie aux données du
8 Directeur général des élections, ça, ça peut peut-
9 être être une lacune. Les deux données sont pas
10 nécessairement comparables.

11 Q. **[488]** Puis je retiens qu'en bout de ligne, sur
12 quinze (15) ans, ça fait deux cent soixante-quinze
13 mille dollars (275 000 \$) que...

14 R. Il y a plus que ça parce que ça, ce sont les écarts
15 que moi j'ai décidé de pas réduire. Mais la liste
16 numéro 3, qui est... qui est réduite
17 systématiquement du financement de moins de deux
18 cents (200), ça totalise plus que ça, là.

19 Q. **[489]** Je vous remercie.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Quelqu'un d'autre veut interroger? Non? Merci
22 beaucoup, Monsieur Desaulniers.

23 R. Bienvenue.

24

25 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Maître Tremblay?

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 J'appellerais le 183^e témoin de nos travaux, soit
5 madame Lucie Papineau, s'il vous plaît. Ah? J'étais
6 à 183. 182^e, donc madame Lucie...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Non, non, vous avez raison... non, non, 182^e. 182^e
9 parce que monsieur Desaulniers avait déjà son...

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Ah, c'est pour ça, oui, il avait déjà son numéro.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Exactement.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Je m'excuse.

16 Me ESTELLE TREMBLAY :

17 Me permettriez-vous de faire une intervention? J'ai
18 reçu les documents seulement ce matin, j'ai réussi
19 à rencontrer mes clients ce midi mais je suis
20 encore... pas dans l'impossibilité de suivre
21 l'interrogatoire en chef, mais il se peut que lors
22 du contre-interrogatoire, je doive vous faire une
23 demande pour analyser des choses ou prendre des
24 informations additionnelles compte tenu que j'ai eu
25 un avis seulement ce matin des quatorze (14)

1 pièces.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Maître Tremblay?

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Bien, comme j'ai discuté avec ma consoeur, après
6 l'interrogatoire elle sera plus en mesure de
7 déterminer si effectivement elle est en mesure ou
8 non de procéder à son contre-interrogatoire, le cas
9 échéant, bien entendu, et à ce moment-là on pourra
10 analyser la situation.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Est-ce que les faits dont il est question sont des
13 faits qui sont déjà connus?

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Non, il y a peut-être trois ou quatre pièces
16 effectivement, là, qui ont été communiquées ce
17 matin. À la suspension ce midi, j'ai expliqué à ma
18 consoeur qu'est-ce qu'il en était. Là, je comprends
19 qu'elle a pu parler avec son client, mais peut-être
20 qu'elle n'a pas le portrait complet. Donc, comme je
21 lui ai proposé et ce qu'elle vous propose
22 également, on verra lorsqu'on sera rendu à la
23 rivière, là, si effectivement il y a lieu ou non de
24 traverser le pont.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Bon.

3 (14:48:46)

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 J'évalue dès maintenant que j'ai des personnes à
6 contacter que je n'ai pas pu contacter ce midi. Ce
7 midi, je me suis rendue à la permanence du Parti
8 québécois et avec l'engorgement du trafic à
9 Montréal, j'ai eu peu de temps. Et j'ai des
10 personnes avec qui je dois communiquer pour avoir
11 de l'information et je n'ai pas pu le faire au
12 moment où on se parle. Alors, je suis habituée de
13 travailler dans des délais courts, je pense pas
14 avoir jamais embarrassé mes confrères d'une demande
15 pour préparer mon contre-interrogatoire. Mais je
16 vous informe que cette fois-ci il est très probable
17 que je sois... et je les ai informés d'ailleurs,
18 que je sois... que je doive le faire pour pouvoir
19 communiquer avec certaines personnes, ce que je
20 n'ai pas pu faire sur l'heure du midi.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Alors, approchez-vous, Madame.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Demeurez debout pour l'assermentation, s'il vous
25 plaît.

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dix-neuvième
2 (19e) jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 LUCIE PAPINEAU, retraitée

7

8 LAQUELLE, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Bonjour, Madame Papineau.

12 R. Bonjour.

13 INTERROGÉE PAR Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[490]** Alors, bonjour, Madame Papineau. Alors, on va
15 débiter avec votre interrogatoire. Un peu fidèle à
16 l'habitude, nous expliquer un peu votre... votre
17 expérience, votre provenance. En ce qui vous
18 concerne, on va s'en tenir peut-être à votre
19 expérience politique. Donc, je comprends que vous
20 avez fait certaines choses et on débute ma
21 compréhension, vous allez être aux alentours de
22 l'année quatre-vingt-treize (93) lorsque vous
23 débutez votre implication en politique.

24 R. Oui, c'est ça, tout à fait.

25 Q. **[491]** Donc, vous débutez comment votre implication

1 en politique et à quel niveau?

2 R. Ma première implication en politique vraiment,
3 c'est lorsque monsieur Parizeau m'a demandé de
4 présider la commission sur l'avenir du Québec.
5 C'est vraiment là où ma... ma contribution
6 politique a débuté.

7 Q. **[492]** O.K. Et au fil des années, votre témoignage,
8 c'est davantage pour la période deux mille sept
9 (2007), deux mille neuf (2009), mais donc de
10 quatre-vingt-treize (93) à deux mille sept (2007),
11 vous allez occuper différentes positions,
12 différentes fonctions tant à l'Assemblée nationale
13 qu'au parti, je crois?

14 R. C'est-à-dire à l'Assemblée nationale, j'ai été élue
15 en quatre-vingt-dix-sept (97).

16 Q. **[493]** O.K.

17 R. Ensuite, j'ai été whip adjointe, secrétaire d'État,
18 ministre quelques... à peu près quatorze (14),
19 seize (16) mois et ensuite députée à l'opposition
20 pour... et j'ai été battue en deux mille sept
21 (2007).

22 Q. **[494]** Donc, vingt-six (26) mars deux mille sept
23 (2007) ou, du moins, au printemps deux mille sept
24 (2007), début du printemps deux mille sept (2007).

25 R. Voilà!

1 Q. **[495]** O.K. Et donc je comprends que suite à cette
2 défaite-là, il y a, à l'été deux mille sept (2007),
3 une rencontre un peu informelle entre différents
4 députés et différents membres du parti?

5 R. Tout à fait. À l'été, on décide, plusieurs
6 députés... ex-députés ou des députés élus de se
7 rencontrer tout simplement sur une terrasse. Très
8 informel, on se rencontre et, bon, on... vraiment
9 pour se revoir après... après la défaite.

10 Q. **[496]** O.K. Je crois que lors de cet événement-là,
11 vous allez être approchée par madame Marois et elle
12 va vous demander une faveur ou, du moins... elle va
13 vous demander quelque chose.

14 R. Oui, tout à fait.

15 Q. **[497]** Qu'est-ce qu'elle va vous demander
16 exactement?

17 R. Madame Marois à ce moment-là, elle était là et elle
18 m'a demandé, elle m'a pris à part et elle m'a dit :
19 « Écoute, on n'a personne actuellement pour faire
20 du financement, là, ce qu'on appelle « milieu de
21 vie » au Parti québécois » et elle me demande si je
22 peux lui donner un coup de main. Moi, je lui ai
23 dit : « Honnêtement, je suis pas vraiment la
24 personne pour le faire parce que je suis une
25 députée... » j'étais une députée de région, donc

1 c'est-à-dire à l'extérieur de Montréal où je
2 connais à peu près personne, alors... mais j'ai
3 dit, je vais l'aider. Je me suis dit, bon, bien, je
4 vais lui donner un coup de main même si j'ai pas de
5 réseau, absolument pas. Je lui ai dit que je
6 l'aiderais et d'une façon tout à fait... sans
7 rémunération, là, j'étais une bénévole.

8 Q. **[498]** O.K. Pour donner un coup de main au parti.

9 R. Voilà.

10 Q. **[499]** Quand vous dites au Parti québécois le
11 « milieu de vie », c'est quoi votre compréhension?
12 C'est quoi exactement le financement de milieu de
13 vie ou par milieu de vie au Parti québécois?

14 R. Bien, en fait, moi, de ce que j'ai compris qu'on me
15 demandait, c'était d'organiser les fameux cocktails
16 qu'on avait habituellement au printemps où il y a
17 cent cinquante (150), deux cents (200) personnes.
18 Vraiment, j'étais comme une vendeuse de billets,
19 là. Il fallait que je vende des billets pour mettre
20 du monde dans la salle quand... quand il y avait ce
21 cocktail.

22 Q. **[500]** Ça, je comprends que c'est vos fonctions,
23 mais quand vous me dites le financement dans le
24 milieu de vie ou du milieu de vie ou des milieux de
25 vie.

1 R. Bien, c'est des gens d'affaires.

2 Q. **[501]** C'est des gens d'affaires.

3 R. C'est des gens d'affaires. Tout à fait.

4 Q. **[502]** O.K. Donc, on ne vise pas nécessairement le
5 militant ou aller vendre des cartes.

6 R. Non.

7 Q. **[503]** Votre travail, vous, c'était d'être en
8 contact avec des gens d'affaires...

9 R. Tout à fait.

10 Q. **[504]** ... pour que le... principalement, le
11 cocktail du printemps soit bien...

12 R. Voilà.

13 Q. **[505]** ... il y ait beaucoup de personnes. Et vous
14 dites qu'il y a le cocktail du printemps. Est-ce
15 qu'il y a d'autres activités que vous organisez
16 également ou ça se limitait...

17 R. Que, moi, j'organisais?

18 Q. **[506]** Oui.

19 R. Non. J'ai assisté à d'autres événements, je vous
20 l'ai dit, là, deux événements, entre autres.

21 Q. **[507]** Oui.

22 R. C'est des cocktails qui sont organisés par d'autres
23 personnes, mais que je me devais d'être là pour
24 faire les reçus.

25 Q. **[508]** D'accord. On va y revenir tout à l'heure.

1 Donc, quand vous dites à madame Marois « pas de
2 problème », donc elle vous demande un coup de main,
3 vous lui dites « il y a pas de problème ». Vous lui
4 expliquez que vous avez pas nécessairement
5 d'expérience et le réseau pour ce faire mais que,
6 malgré ça, bien vous êtes prête à donner un coup de
7 main?

8 R. Bien oui.

9 Q. **[509]** O.K.

10 R. Je vais donner un coup de main.

11 Q. **[510]** Mais lorsque vous lui manifestez peut-être
12 votre manque de réseau, est-ce qu'elle va vous
13 diriger vers quelqu'un ou vers la permanence du
14 parti?

15 R. Bien, c'est-à-dire je me suis retournée vers le
16 parti pour comment commencer. Écoutez, j'ai
17 absolument rien, là. Comme je vous ai dit, je suis
18 une députée de région. Alors je suis allée au
19 parti, on m'a donné une feuille avec quelques noms,
20 le nom d'un individu avec le nom d'une entreprise
21 mais, pour moi, c'était pas suffisant, je... il
22 fallait que j'aie un petit peu plus loin alors...

23 Q. **[511]** Je vous arrête juste un instant. Je veux
24 juste revenir (inaudible). Donc madame Marois, est-
25 ce que c'est elle qui va vous dire d'aller à la

1 permanence du parti ou c'est vous qui dites « Bien,
2 je vais commencer à la permanence »?

3 R. Je sais pas si c'est elle ou moi mais, en tout cas,
4 que ce soit elle ou moi, c'est sûr que c'était la
5 chose à faire.

6 Q. **[512]** La première étape c'était...

7 R. La première étape c'était d'aller au parti et de
8 demander qu'on me donne un peu d'information.

9 Q. **[513]** Qui vous... qui vous rencontrez à ce moment-
10 là au parti?

11 R. Si je me souviens bien, c'est monsieur Bissonnette,
12 Simon Bissonnette.

13 Q. **[514]** Qui occupe quelles fonctions à ce moment-là?

14 R. Il était directeur du parti... c'est ça, directeur.

15 Q. **[515]** Est-ce que ça se peut que ce soit également
16 le représentant officiel du parti?

17 R. Ah! Peut-être.

18 Q. **[516]** O.K.

19 R. Oui, ça se... Oui. Mais il était, pour moi, c'était
20 le DG, ce que j'appelle le DG du parti.

21 Q. **[517]** Parfait. Et donc vous le rencontrez, vous lui
22 expliquez, j'imagine que madame Marois vous a
23 demandé de prendre, vous occuper du financement
24 dans le milieu de vie et là, à ce moment-là, il va
25 vous... qu'est-ce qu'il vous explique? Comment ça

1 fonctionne?

2 R. Bien, c'est-à-dire il me donne...

3 Q. **[518]** Qu'est-ce qui se passe?

4 R. ... une feuille avec quelques noms dessus. Comme de
5 raison, ce sont des noms, il y en a peut-être un
6 que je connais, mais les autres je ne les connais
7 pas et c'est seulement qu'un nom avec une
8 entreprise.

9 Q. **[519]** O.K.

10 R. Et là, j'ai dit « Il y a pas grand-chose que je
11 peux faire avec ça, il faut vraiment que j'aie plus
12 d'information que ça. » Et alors on m'a suggéré
13 d'appeler madame Boivin.

14 Q. **[520]** O.K. On va, on va prendre une petite pause,
15 on va revenir à madame Boivin. Donc avant de
16 contacter madame Boivin, vous dites que monsieur
17 Bissonnette vous remet, tantôt vous avez parlé
18 de...

19 R. C'est une petite liste.

20 Q. **[521]** ... cinq, six noms?

21 R. À peu près. Mettons, au maximum, six, huit noms à
22 peu près.

23 Q. **[522]** O.K. Et...

24 (14:55:44)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[523]** J'aimerais juste savoir, on est en quelle
3 année à ce moment-là?

4 R. On est en deux mille sept (2007).

5 Q. **[524]** O.K.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[525]** C'est ça, donc j'imagine c'est quelques jours
8 ou quelques semaines après la rencontre donc...

9 R. Après la rencontre.

10 Q. **[526]** ... à l'été deux mille sept (2007).

11 R. Oui, tout à fait.

12 Q. **[527]** Juste parce qu'on cherchait tout à l'heure,
13 si on peut rapidement, c'est l'onglet 7, Madame
14 Blanchette, c'est un document qui confirme que le
15 représentant officiel au vingt-deux (22) septembre
16 deux mille sept (2007) est, pour le Parti
17 québécois, est Simon Bissonnette. C'est à la
18 première page dans le bas, juste pour clarifier
19 si... le rôle exactement. Donc je comprends qu'il
20 est directeur général et représentant officiel, du
21 moins si on se fie à ce document-là. On le voit
22 dans le bas ici. Parti québécois, Simon...

23 R. Ah oui, oui.

24 Q. **[528]** ... Bissonnette. Donc on va le produire,
25 Madame la Greffière.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Oui, et ce sera produit sous la cote 182P-1931.

3

4 182P-1931 : Extraits des rapports financiers du
5 DGE - représentants officiels (2007,
6 2008 et 2009)

7

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. **[529]** Parfait. Donc, est-ce que vous vous
10 souvenez... donc vous dites qu'il y avait des noms
11 et qu'il y a une entreprise à côté de chaque nom?

12 R. Oui.

13 Q. **[530]** Est-ce que vous vous souvenez de certaines
14 personnes? Peut-être pas à ce moment-là mais
15 aujourd'hui parce que vous avez, vous les avez
16 peut-être revues ou il y a peut-être eu des
17 conversations? Donc, est-ce que vous êtes en
18 mesure...

19 R. Écoutez...

20 Q. **[531]** ... aujourd'hui de nous dire qui était sur
21 cette liste-là? La liste de monsieur Bissonnette.

22 R. De cette liste-là, si je me souviens bien, il y
23 avait peut-être le nom de monsieur... eh! la
24 mémoire...

25 Q. **[532]** Vous pouvez nommer peut-être son entreprise

1 si vous vous souvenez pas?

2 R. Dessau.

3 Q. **[533]** Sauriol ou...

4 R. Non, non, non.

5 Q. **[534]** Pas un Sauriol?

6 R. Mon Dieu, comment il s'appelait? Il demeure...

7 Q. **[535]** Guindon?

8 R. C'est parce qu'il demeurerait dans mon coin, c'est
9 pour ça que...

10 Q. **[536]** Guindon?

11 R. Oui, Guindon.

12 Q. **[537]** O.K.

13 R. C'est ça.

14 Q. **[538]** Denis Guindon?

15 R. Oui, c'est ça.

16 Q. **[539]** O.K. Donc on voit sur la liste, il y a son...

17 On vous le dit ou on vous remet une liste?

18 R. On me remet la liste.

19 Q. **[540]** Et donc il y a Denis Guindon, Dessau.

20 R. On me remet cette liste-là. Dessau, c'est ça.

21 Q. **[541]** Est-ce qu'il y en a d'autres que vous vous
22 rappelez?

23 R. Non, parce que, vraiment, je les connais pas
24 tellement.

25 Q. **[542]** Dans quelles...

1 R. Je les connais pas.

2 Q. **[543]** O.K.

3 R. Je les connais pas du tout.

4 Q. **[544]** Mais est-ce que vous savez dans les
5 entreprises qui sont indiquées avec les individus,
6 est-ce que vous vous souvenez dans quel secteur ils
7 étaient? Est-ce que c'était des firmes d'ingénierie
8 ou d'entrepreneurs?

9 R. Oui, la plupart. La plupart étaient dans les
10 firmes, c'était des firmes d'ingénierie.

11 Q. **[545]** O.K. Et donc on vous remet cette liste-là.
12 Vous nous disiez que c'est peut-être, peut-être pas
13 suffisant et, à ce moment-là, on vous recommande de
14 contacter madame Ginette Boivin?

15 R. C'est-à-dire on me recommande... la situation à
16 l'époque elle n'était pas, c'était pas le bonheur
17 total entre madame Boivin et le parti politique, et
18 le Parti québécois.

19 Q. **[546]** Est-ce que je me trompe en pensant que c'est
20 la façon dont s'est terminée la relation...

21 R. Voilà.

22 Q. **[547]** ... qui a peut-être...

23 R. C'est ça. Et j'ai pris sur moi d'appeler madame
24 Boivin pour qu'elle me donne un coup de main, à
25 tout le moins, qu'elle m'aide à partir un peu et

1 elle m'a ouvert la porte. Je suis allée chez elle,
2 elle m'a ouvert la porte, elle m'a transmis
3 quelques noms, je vous dirais une vingtaine de noms
4 avec les...

5 Q. **[548]** Donc, ça, c'est à votre, c'est à votre
6 initiative personnelle que vous allez voir madame
7 Boivin? C'est pas monsieur Bissonnette qui vous
8 suggère ça?

9 R. Non, bien on me dit « Ça serait bien d'aller voir
10 madame Boivin », sauf que la relation étant pas
11 tellement bonne entre...

12 Q. **[549]** C'est pas nécessairement eux qui vont vous
13 mettre en contact avec elle.

14 R. Non, non, non.

15 Q. **[550]** C'est ça.

16 R. J'ai appelé madame Boivin et...

17 Q. **[551]** Et quand vous dites « On me suggère... »
18 c'est monsieur Bissonnette ou il y a d'autres
19 personnes présentes à votre rencontre?

20 R. La rencontre avec monsieur Bissonnette?

21 Q. **[552]** Non, mais vous dites « On me suggère d'aller
22 voir madame Boivin ».

23 R. Bien quand je dis « On », c'est le parti.

24 Q. **[553]** Donc, monsieur Bissonnette.

25 R. Mettons monsieur Bissonnette, tout à fait.

1 Q. **[554]** Bien, je veux pas de « mettons ». Si vous
2 vous en souvenez pas, vous vous en souvenez pas. Je
3 veux des certitudes.

4 R. Bien, écoutez, moi je savais qu'il fallait que je
5 contacte madame Boivin, j'avais rien, j'avais rien
6 pour commencer. Alors moi c'est sûr que
7 probablement... probablement, je sais que vous
8 aimez pas ça entendre ça mais...

9 Q. **[555]** Non, si vous vous en souvenez pas, vous vous
10 en souvenez pas.

11 R. Mais je m'en souviens pas.

12 Q. **[556]** Vous nous dites « On me suggère... » donc...

13 R. On me suggère de...

14 Q. **[557]** Donc c'est quelqu'un à la permanence?

15 R. Oui.

16 Q. **[558]** On pourrait dire ça?

17 R. Tout à fait.

18 Q. **[559]** Mais vous vous souvenez pas nécessairement
19 quel individu à la permanence.

20 R. Moi je dirais que c'est monsieur Bissonnette.

21 Q. **[560]** O.K. Bon, donc on poursuit. Vous allez voir
22 madame, vous contactez madame Boivin qui accepte
23 malgré tout de vous recevoir.

24 R. Tout à fait.

25 Q. **[561]** Et donc... est-ce que vous l'appellez avant?

1 J'imagine.

2 R. Oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[562]** La connaissiez-vous avant?

5 R. Bien oui.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[563]** Donc, vous la contactez. Je... Qu'est-ce qui
8 se passe? Une brève...

9 R. Je l'appelle...

10 Q. **[564]** ... conversation...

11 R. ... je l'informe que j'ai... j'ai promis à madame
12 Marois de l'aider dans le financement et que, comme
13 je suis pas une députée de Montréal, je suis une
14 députée de région, j'ai vraiment pas de réseau à
15 Montréal, et je lui demande de me donner un coup de
16 main. Elle m'a dit : « Oui, viens me voir. » Alors,
17 je suis allée. Je suis allée chez elle.

18 Q. **[565]** O.K.

19 R. Effectivement, elle m'a donné une vingtaine de noms
20 qui pourraient acheter les billets pour le co... le
21 gros cocktail de financement, qu'on appelle.

22 Q. **[566]** O.K. Et est-ce que vous... elle, à son tour,
23 est-ce qu'elle va vous remettre ça sur une liste ou
24 elle va...

25 R. Non.

1 Q. **[567]** Comment...

2 R. Elle a ses coor...

3 Q. **[568]** ... comment se passe l'échange?

4 R. Oui. Elle a ses coordonnées à elle, je me
5 souviendrai toujours. Ça a été quand même une belle
6 rencontre.

7 Q. **[569]** Racontez-nous.

8 R. Elle était sur son côté de table, moi, j'étais sur
9 mon côté de table, elle avait ses coordonnées puis
10 moi, je les prenais à la main. Elle m'identifiait
11 un nom avec une... un... le nom de la compagnie et
12 le numéro de téléphone. Alors, j'ai tout pris ça
13 manuellement.

14 Q. **[570]** Donc, elle avait quoi? Un petit Rolodex
15 qu'elle roulait puis avec les...

16 R. Oui, elle avait... c'est ça. Elle avait... elle
17 avait ses... ses fiches, ses petites fiches à elle.

18 Q. **[571]** O.K. Avec chacune des personnes. Donc, elle
19 vous donne... elle vous réfère ou vous donne une
20 vingtaine de personnes?

21 R. Oui. Elle me donne des personnes qui pourraient
22 éventuellement acheter des billets pour le
23 cocktail, le gros cocktail.

24 Q. **[572]** Quel genre de personnes? Est-ce que vous vous
25 souvenez? Sans nous nommer nécessairement la liste

1 des vingt (20), est-ce que c'est des gens dans...
2 dans le secteur de l'ingénierie?

3 R. Oui...

4 Q. **[573]** De la construction?

5 R. Euh, oui.

6 Q. **[574]** Ou c'est des vétérinaires ou des médecins
7 spécialistes? Ou c'est des...

8 R. Des vétérinaires...

9 Q. **[575]** Quel genre d'indi...

10 R. Il y a pas de vétérinaires là.

11 Q. **[576]** Non?

12 R. Mais il y a, je vous dirais, il y a... il y avait
13 les... ingénierie, il y avait la construction...

14 Q. **[577]** Avocats, comptables, architectes?

15 R. Architectes...

16 Q. **[578]** Est-ce que vous vous souvenez?

17 R. Je... je... j'arrêteraïs là, là. Je suis pas sûre
18 du restant.

19 Q. **[579]** O.K. Donc, si... je comprends que vous vous
20 souvenez sans doute pas des vingt (20) noms, mais
21 est-ce qu'il y a quelques noms, à titre d'exemple,
22 que vous vous souvenez?

23 R. Oui.

24 Q. **[580]** Ou d'en... et/ou d'entreprises?

25 R. Oui, il y avait...

1 Q. **[581]** Lesquelles vous êtes en mesure de nous
2 nommer?

3 R. ... entre autres... Là, les noms, vous allez être
4 obligé de m'aider parce que moi, j'avais rien, j'ai
5 tout pris ça... Il y avait le monsieur de SNC-
6 Lavalin. Celui qui a nommé mon nom ici la première
7 fois, là.

8 Q. **[582]** Lortie?

9 R. Non, non.

10 Q. **[583]** Ca... Cadotte.

11 R. Cadotte, c'est ça.

12 Q. **[584]** Excusez-moi, je me trompe de... je me trompe
13 de...

14 R. Lui. Il y avait...

15 Q. **[585]** Bon, Yves Cadotte de SNC-Lavalin.

16 R. Il y avait... Mon Dieu! François Plourde.

17 Q. **[586]** O.K.

18 R. Il y a... de... après ça, il y avait...

19 Q. **[587]** CIMA, là, CIMA+, ça se peut, François
20 Plourde?

21 R. Oui, c'est ça.

22 Q. **[588]** O.K.

23 R. Ensuite, il y avait... que je me souviens sur
24 cette... qu'elle m'a donné... il y avait monsieur
25 Trudel.

1 Q. **[589]** Monsieur Trudel? Normand Trudel?

2 R. Normand Trudel.

3 Q. **[590]** De Transport et Excavation Mascouche.

4 R. C'est ça.

5 Q. **[591]** Et, en plus des noms, on vous dit
6 l'entreprise, j'imagine, à laquelle...

7 R. Oui, tout à fait. Tout à fait.

8 Q. **[592]** On vous dit, par exemple : « Vous pouvez
9 appeler monsieur Cadotte de SNC; il y a untel de
10 telle entreprise. »

11 R. C'est ça.

12 Q. **[593]** C'est comme ça qu'on vous le dénonce?

13 R. Voilà, tout à fait.

14 Q. **[594]** Est-ce qu'il y a d'autres noms que vous vous
15 souvenez?

16 R. Non.

17 Q. **[595]** Donc, je comprends de... de votre dernière
18 réponse que, donc madame Boivin accepte de vous
19 donner un coup de main...

20 R. Oui, tout à fait.

21 Q. **[596]** ... si elle vous donne ces noms-là.

22 R. Tout à fait.

23 Q. **[597]** Est-ce qu'elle va seulement se limiter à vous
24 donner la liste de noms ou...

25 R. Non.

1 Q. **[598]** ... elle va aller plus loin que ça dans son
2 aide?

3 R. Elle va plus loin. Elle m'offre de m'accompagner
4 pour me présenter à ces gens-là. Et...

5 Q. **[599]** Acceptez-vous son... son offre?

6 R. Oui, j'ai accepté son offre parce que ce sont des
7 gens qui me sont totalement inconnus et elle les
8 connaît de longue date. Donc, elle peut
9 m'introduire comme la bénévoles du parti qui fera du
10 financement.

11 Q. **[600]** O.K. Et est-ce qu'elle donne des raisons, des
12 justifications pourquoi que ce serait approprié
13 qu'elle soit présente?

14 R. Je pense qu'elle veut tout simplement pour m'aider.
15 Elle veut le faire pour m'aider. Ce que j'ai bien
16 apprécié parce qu'évidemment je connais pas ces
17 gens-là.

18 Q. **[601]** Vous arrivez de l'extérieur, vous êtes un
19 peu...

20 R. Je...

21 Q. **[602]** C'est pas dans votre milieu, là, on se...

22 R. Ah! C'est pas du tout dans mon milieu. Alors donc,
23 je trouve... je... je suis contente, parce qu'elle
24 m'apporte un coup de main en me présentant à ces
25 gens-là.

1 Q. **[603]** O.K. Donc, il va avoir, j'imagine, on va
2 éventuellement avoir des rencontres?

3 R. Oui.

4 Q. **[604]** Avec ces gens-là?

5 R. Oui.

6 Q. **[605]** O.K. Comment se déroule une rencontre type
7 avant qu'on y aille peut-être avec certains
8 exemples?

9 R. Ça se déroule très bien. Elle me présente comme
10 celle qui fera du financement. Et je dois vous dire
11 que j'ai... j'ai été un petit peu, je vais utiliser
12 un terme, à quelques rencontres, en tout cas, j'ai
13 été un petit peu varloquée parce que...

14 Q. **[606]** Pourquoi?

15 R. ... les gens la connaissaient déjà depuis
16 longtemps, l'aimaient bien et comme il y avait eu
17 ce... ce... ce conflit entre le parti et elle,
18 c'est sûr qu'on nous disait : « C'est épouvantable
19 ce que vous avez fait à Ginette. » Bon, en tout
20 cas, enfin... Comme je faisais pas partie de ce
21 conflit-là, j'écoutais puis je disais : « Bon,
22 bien, écoutez, qu'est-ce que vous voulez... »

23 Q. **[607]** Madame Boivin, est-ce qu'elle vous en a
24 parlé, elle, de son... de son conflit avec...

25 R. Oui, elle m'en a...

1 Q. [608] ... le Parti québécois?

2 R. Elle m'en a parlé mais elle est... elle était
3 blessée, de ce que j'ai compris surtout, c'est
4 qu'elle était blessée.

5 Q. [609] Mais pourquoi elle est blessée? Parce que, de
6 mémoire, elle a démissionné.

7 R. Ah! Là, moi, je parlerai pas de ça parce que je...

8 Q. [610] Vous savez pas.

9 R. ... pas au courant du tout.

10 Q. [611] O.K.

11 R. Tout ce que je sais, c'est que ça... ça a... ça a
12 achoppé à un moment donné entre elle puis le parti,
13 mais je peux pas parler de ça, je... je connais pas
14 le dossier.

15 Q. [612] La seule chose que vous pouvez nous dire,
16 c'est que...

17 R. Elle était pas contente.

18 Q. [613] ... le divorce était pas à l'amiable.

19 R. Non.

20 Q. [614] O.K.

21 R. Elle était pas contente.

22 Q. [615] Et donc, quand vous rencontrez... donc, c'est
23 en sa présence que les différents...

24 R. Oui.

25 Q. [616]... que les différentes personnes que vous

1 rencontrez...

2 R. Oui, tout à fait. Quelques-unes...

3 Q. **[617]** ... se plaignent ou du moins...

4 R. ... quelques personnes, là. Elle est là.

5 Q. **[618]** O.K. Et donc, quel genre de propos on peut
6 tenir lorsqu'on a une rencontre dans laquelle on se
7 fait introduire quelqu'un d'une firme?

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[619]** C'est surtout : qu'est-ce que vous disiez? Ou
10 qu'est-ce qui se disait lors de ces rencontres-là?

11 R. Ah! Ça... ce qui arrivait, c'est que Ginette me
12 présentait à la personne, bon, puis elle disait que
13 dorénavant, je... je serais celle qui les
14 appellerait ou qui les rencontrerait pour la vente
15 de billets puis... Mais ça durait jamais bien,
16 bien, longtemps, hein, c'était une heure peut-être,
17 c'est tout.

18 Q. **[620]** Mais est-ce que... est-ce que... est-ce
19 qu'elle vous expliquait, avec la personne que vous
20 rencontriez, la façon de faire, les objectifs? Une
21 heure c'est peut-être pas long mais ça peut
22 aussi... on peut dire beaucoup de choses en une
23 heure?

24 R. Bien, elle m'avait déjà tout expliqué ça quand on
25 s'était rencontrées. Au début, quand elle m'a donné

1 les noms, elle m'a dit : « Bon, bien, ce que tu
2 fais, tu les appelles, tu leur dis que tu veux les
3 rencontrer pour leur vendre des billets. » Puis,
4 bon, après on se rencontre, on donne les billets ou
5 bien on dit : « Combien de billets vous pouvez nous
6 vendre? », hein, pour le fameux cocktail.

7 Q. **[621]** Vous suggérez un nombre de billets...

8 R. Suggérer : « Pouvez-vous m'en vendre dix (10)?
9 Pouvez-vous m'en vendre douze (12)? » ou...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[622]** Mais cette rencontre-là, avec chacune des
12 personnes, vous dites, durait une heure?

13 R. À peu près.

14 Q. **[623]** Par personne?

15 R. Oui. À peu près.

16 Q. **[624]** Ça m'apparaît long. De quoi... de quoi était-
17 il question?

18 R. Bien, au départ, elle revoyait son monde, hein,
19 alors les premières minutes, elle était bien
20 contente de... de revoir la personne avec qui on
21 était. Elle les avait probablement pas vus depuis
22 un certain temps, alors... Après ça, bien, là on
23 embarquait dans... comment qu'on pouvait procéder
24 puis tout ça.

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[625]** Mais comment qu'on pouvait procéder donc, je
3 veux savoir, là, on disait : « Bien, là, je
4 vais... » Madame Boivin disait : « Madame Papineau
5 va arriver, va vous envoyer des billets puis vous
6 essaieriez de les vendre »?

7 R. Bien, non, c'est-à-dire ils savaient, eux, comment
8 ça procédait, là...

9 Q. **[626]** Et comment ça procédait?

10 R. Bien, quand c'était le temps du cocktail, proba...
11 mais là, je peux pas dire probablement, je suis pas
12 Ginette Boivin. Moi...

13 Q. **[627]** Non, non.

14 R. ... ce que je devais faire c'était...

15 Q. **[628]** On veut savoir ce que vous savez.

16 R. ... d'appeler ces gens-là, leur dire que le
17 cocktail s'en venait et est-ce qu'ils pouvaient
18 acheter ou vendre des billets à des personnes pour
19 le cocktail... le cocktail national.

20 Q. **[629]** Est-ce qu'on leur suggérait un nombre de
21 billets ou...

22 R. Non. Moi... non, non, non.

23 Q. **[630]** Vous, non?

24 R. Non. Non, j'ai jamais suggéré. Moi, j'ai dit :
25 « Vous me dites combien de billets vous voulez »,

1 puis j'ai jamais imposé de quota à personne.

2 Q. **[631]** Madame Boivin, est-ce que vous savez si,
3 elle, elle a déjà demandé, par exemple, un... fixé
4 un objectif de billets ou...

5 R. À moi?

6 Q. **[632]** Non... à vous ou à un entrepre...

7 R. Ah! non.

8 Q. **[633]** ... à un ingénieur ou un entrepreneur...

9 R. Non.

10 Q. **[634]** ... ou quelqu'un que vous sollicitiez?

11 R. Non.

12 Q. **[635]** Non, vous le savez pas ou non, elle l'a pas
13 fait?

14 R. Devant moi?

15 Q. **[636]** Oui.

16 R. Elle l'a pas fait. Non, non, non.

17 Q. **[637]** Vous, elle a pas fait de sollicitation devant
18 vous, elle vous a juste mise en contact...

19 R. Ah! oui. Ah! tout à fait. Ah! tout à fait, c'était
20 juste le contact qui se faisait cette journée-là.

21 Q. **[638]** O.K. Sans plus?

22 R. Sans plus.

23 Q. **[639]** Et tantôt vous avez dit, quand vous l'avez
24 rencontrée, elle vous a expliqué la façon de faire.
25 Qu'est-ce qu'elle vous a expliqué et comment

1 qu'elle vous a expliqué la façon de faire?

2 R. Bien, que... là j'aurais rencontré ces gens-là,
3 éventuellement je les rappellerais pour leur dire
4 que le cocktail s'en vient puis : « Pouvez-vous
5 m'aider? » Parce que, vous savez, c'était pas
6 facile à ce moment-là, hein, on était la deuxième
7 opposition, hein. Alors... donc, on les appelait
8 puis on leur disait : « Bien, pouvez-vous... »

9 Q. [640] Mais pourquoi c'était pas facile?

10 R. Bien, la deuxième opposition, là, je vais vous
11 dire, là...

12 Q. [641] J'essaie de comprendre parce que...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [642] Expliquez-nous ce que vous voulez dire?

15 R. Bien, la deuxième opposition, là, je vais vous
16 dire, ils étaient pas beaucoup, là, à l'Assemblée
17 nationale à ce moment-là, ils étaient juste
18 quelques-uns. Alors, c'est difficile pour... de...
19 de vendre un parti qui a juste, peut-être, je sais
20 pas, moi, une dizaine de députés. C'est pas facile
21 de vendre un... j'appelle ça vendre, là.

22 Q. [643] Mais pourquoi c'est pas facile?

23 R. Bien, parce que, écoutez, moi, je... je vais être
24 très honnête, je vais vous dire que quand on est au
25 pouvoir, il y a définitivement plus d'attrait pour

1 les gens de parler à un ministre que de parler à un
2 député.

3 Q. **[644]** Pourquoi?

4 R. Parce qu'il y a certainement un... un critère de...
5 de... les gens pensent qu'ils vont être mieux
6 écoutés, ils pensent que... Écoute, ils rencontrent
7 le ministre, c'est sûr, le ministre a des pouvoirs
8 qu'un... qu'un député a pas, hein. Puis quand je
9 dis « pouvoirs », des pouvoirs corrects. C'est
10 vrai. C'est vrai, Madame la Présidente, un ministre
11 a ses dossiers et il veut les faire avancer mais...
12 mais, moi, je dis, correctement. Alors donc...

13 Q. **[645]** Qu'est-ce que vous voulez dire par ça?

14 R. Bien, correctement, parce qu'avec tout ce qu'on a
15 entendu à la Commission, écoutez, moi, je pense
16 qu'un ministre a le... le devoir, je dirais, le
17 devoir, quand il y a un dossier qui est bien monté,
18 a le devoir de le présenter.

19 Q. **[646]** Le présenter où?

20 R. Le présenter au conseil des ministres ou... parce
21 que ça vient d'en bas, le dossier vient d'en bas,
22 puis quand il a le dossier devant lui, bien, il le
23 présente au conseil des ministres et puis...

24 Q. **[647]** Là vous nous avez dit que quand vous vendiez
25 des billets et que vous étiez dans la deuxième

1 opposition...

2 R. Oui.

3 Q. **[648]** ... c'était plus difficile que quand vous
4 étiez au pouvoir.

5 R. Oui.

6 Q. **[649]** Et là vous nous dites, parce que les
7 personnes ont le... ont plus de capacité de parler
8 au ministre?

9 R. Oui. Puis je vais vous donner un exemple, Madame la
10 Présidente. Actuellement, le Parti libéral nomme,
11 dans des régions, des... comment les appeler?
12 Des... des... je vais vous dire ça, des agents de
13 liaison. O.K.? Entre autres, en Gaspésie. Le député
14 péquiste en Gaspésie, il aura pas la visite de
15 l'entrepreneur. Ça va être ce monsieur-là ou cette
16 dame-là, qui est le représentant du ministre dans
17 la région, il va aller voir lui. Ça me surprendrait
18 qu'il irait voir le député péquiste. Il va plutôt
19 aller voir... même pas un élu, il va aller voir la
20 personne qui relève du ministre et qui s'occupe de
21 la région.

22 Q. **[650]** Expliquez-nous ça encore mieux.

23 R. Bien là, je sais pas comment...

24 Q. **[651]** Non, mais la personne, vous dites, qui est
25 nommé par qui?

1 R. C'est... le gouvernement a nommé dans des régions
2 des gens non élus et c'est tout récent, là, c'est
3 arrivé, je pense, cette semaine. Des gens non élus
4 qui vont représenter le ministre dans la région.

5 Q. **[652]** Comment savez-vous ça?

6 R. C'était dans les journaux.

7 Q. **[653]** O.K.

8 R. C'était dans le journal. Alors donc, la personne
9 qui veut faire avancer un dossier, il y a un
10 (inaudible)...

11 Q. **[654]** Mais ça, c'est ce que vous supposez, là?

12 R. Bien... Peut-être.

13 Q. **[655]** Non, non mais... non, non, non, je veux... je
14 vous pose qu'est-ce qui est à votre connaissance de
15 ça.

16 R. Bien écoutez, le... la personne qui est en contact
17 direct avec le ministre, Madame la Présidente,
18 c'est sûr qu'on va aller voir cette personne-là
19 parce qu'on sait qu'elle est près du ministre puis
20 va lui parler.

21 Q. **[656]** O.K. Si on revient à ce que vous faisiez,
22 vous, là...

23 R. Oui.

24 Q. **[657]** ... vous nous avez dit tantôt que quand vous
25 étiez à la deuxième opposition, ça allait pas bien

1 pour vendre...

2 R. Bien j'étais pas là, moi, à la deuxième opposition,
3 j'étais pas élue, là.

4 Q. **[658]** Bien tantôt, vous nous avez dit que c'était
5 pas facile pour vous...

6 R. Pour vendre des billets.

7 Q. **[659]** Oui.

8 R. Oui, c'est ça.

9 Q. **[660]** C'est ça.

10 R. Mais j'étais pas une élue à ce moment-là. Moi
11 j'étais...

12 Q. **[661]** Ah non, non, mais quand je dis « vous », je
13 parle de votre parti.

14 R. Ah!

15 Q. **[662]** Vous dites que vous étiez dans la deuxième
16 opposition?

17 R. Oui, c'est ça.

18 Q. **[663]** Mais vous nous avez dit : « Mais quand on
19 était au pouvoir, c'était beaucoup plus facile
20 parce que les gens pouvaient directement parler au
21 ministre. »

22 R. Pas au ministre. Je vous dirais pas directement...

23 Q. **[664]** C'est ce que j'ai compris tantôt.

24 R. Non, non, non. Et... et ils savaient que dans la...
25 la hiérarchie, là, bon, ça commence mais ils

1 savaient très bien puis c'est pour ça que je vous
2 ai donné l'exemple de la Gaspésie. Ils savaient
3 très bien que s'il y avait une personne qui était
4 en contact direct avec le ministre, c'était
5 beaucoup plus facile. Mais alors nous, nous, le
6 parti à l'opposi... à la deuxième opposition, en
7 tout cas, c'est moins facile d'être en contact avec
8 un ministre que la personne qui est assise à côté,
9 là.

10 (15:13:45)

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Q. **[665]** Donc, il y a peut-être moins d'intérêt de
13 donner du financement si un des objectifs, je parle
14 pas du parti, un des objectifs des personnes qui
15 contribuent est peut-être d'avoir cette... se
16 tisser des liens là, d'avoir un accès aux gens de
17 pouvoir, donc il y a peut-être un intérêt, pour eux
18 autres, à financer les partis plus proche du
19 pouvoir que la deuxième opposition. C'est ça que je
20 dois comprendre?

21 R. Bien en tout cas, ça s'est avéré vrai parce que le
22 temps que... j'ai fait ça à peu près dix-huit (18)
23 mois... vingt-quatre (24) mois et c'était...
24 c'était pas facile, là. Écoutez, moi j'en ai déduit
25 que de un, c'était le milieu de vie, on s'entend,

1 de un, j'avais toujours les gens qui me parlaient
2 de Ginette parce qu'ils étaient pas contents alors
3 donc... et on était la deuxième opposition. Alors
4 j'avais deux facteurs, là, qui faisaient en sorte
5 que c'était pas facile.

6 Q. **[666]** Puis l'insatisfaction des gens que vous
7 rencontriez à l'égard de la situation de madame
8 Boivin, c'était, compte tenu de la façon dont la
9 relation s'était terminée?

10 R. C'est ça. Tout à fait. On me disait qu'on
11 s'était... on ne s'était pas bien comporté avec
12 elle.

13 Q. **[667]** Pour peut-être illustrer ce que vous nous
14 expliquez depuis quelques minutes, je crois que
15 vous avez un épisode avec un représentant de la
16 firme BPR que vous avez sollicité puis qui vous a
17 un peu répondu ce que je viens de vous suggérer
18 comme... comme question... comme réponse.

19 R. Bien écoutez, moi, on m'avait demandé d'aller voir
20 quelqu'un...

21 Q. **[668]** Est-ce que vous vous souvenez de son nom?

22 R. Non. Ça, là, les noms... et je suis allée.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[669]** Qui vous avait demandé?

25 R. Bien c'est... c'est... comment je vous dirais ça...

1 on regardait quasiment comme dans les pages jaunes
2 qui c'est qu'on pourrait aller puis...

3 Q. [670] O.K. Mais quand vous dites : « on », là vous
4 voulez dire qui? Vous étiez vous et qui d'autre?
5 Vous dites : « On regardait dans les pages
6 jaunes ».

7 R. On regardait... bien moi. En fait, c'est moi, là,
8 quand je dis « On regardait », là ,j'étais toute
9 seule, hein, Madame la Présidente. J'étais toute
10 seule qui faisais ça. Ça fait qu'à un moment donné,
11 il fallait que j'aille en quelque part chercher mon
12 information puis il y avait, bon, BPR. On m'a
13 dit... parce que je parlais au parti aussi puis on
14 m'a dit : « Bon, peut-être un tel, peut-être un
15 tel, peut-être un tel tu devrais aller. » Alors, je
16 suis allée puis je m'annonçais tout le temps. Et je
17 suis allée et je me suis assise dans un bureau et
18 est arrivé un individu dont je ne me souviens pas
19 le nom et là, lui s'est assis et je me suis fait
20 ramasser mais pas à peu près.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. [671] Pourquoi? Qu'est-ce qu'il vous a dit?

23 R. Parce... bien je... d'abord j'ai rien compris, mais
24 il semblerait, selon lui, que le Parti québécois
25 donnait pas des... il lui donnait pas de contrats.

1 Bien c'était tellement difficile qu'après trois
2 minutes, je vous le dis, bon bien j'ai dit :
3 « Regardez, là, je pense qu'on se parlera pas plus
4 longtemps que ça. » Et je suis partie. Parce qu'une
5 bénévoles, se faire engueuler, là, excusez le mot,
6 là, mais... non. J'ai... j'ai quitté.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [672] Alors ça, quand il vous a dit ça, c'était
9 encore au moment où vous étiez... où le parti était
10 à la deuxième opposition?

11 R. Oui.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. [673] Donc, je comprends que pendant votre dix-huit
14 (18) mois, vous faites ça à temps part... pas à
15 temps plein cette fonction-là?

16 R. Non, non, non.

17 Q. [674] Pour quelques mois par année, principalement
18 pour organiser le... le cocktail ou assister à
19 quelques autres?

20 R. Surtout au printemps. Tout à fait.

21 Q. [675] Et c'est bénévole?

22 R. Ah oui, bénévole.

23 Q. [676] Donc, vous avez rencontré plusieurs
24 personnes. Vous avez mentionné monsieur... bien une
25 personne de chez BPR. Monsieur Trudel, vous l'avez

1 rencontré pour le solliciter?

2 R. Oui. Tout à fait.

3 Q. **[677]** Est-ce qu'il vous a déjà mentionné, monsieur
4 Trudel, que lui-même sollicitait pour le Parti
5 libéral du Québec ou pour un autre parti?

6 R. Ah, il me l'a-tu mentionné? Je le sais pas mais je
7 le savais.

8 Q. **[678]** Vous le saviez?

9 R. Bien...

10 Q. **[679]** Mais malgré ça, vous allez quand même le
11 solliciter pour le Parti québécois?

12 R. Bien oui.

13 Q. **[680]** Puis on se pose pas une question? Quelqu'un
14 qui travaille pour le Parti libéral mais on le
15 sollicite pour le Parti québécois et j'imagine
16 qu'il a donné de l'argent, qu'il a contribué d'une
17 façon ou d'une autre?

18 R. Au grand cocktail, je pense qu'il y en avait
19 beaucoup qui participaient à tous les partis.

20 Q. **[681]** O.K.

21 R. Mais j'ai jamais eu preuve de ça mais...

22 Q. **[682]** Mais on a au moins un cas, monsieur Trudel,
23 qui est actif au Parti libéral qui, malgré ça, est
24 sollicité par le Parti québécois et donne au Parti
25 québécois...

1 R. Tout à fait.

2 Q. **[683]** ... et assiste aux activités du Parti
3 québécois.

4 R. Oui.

5 (15:20:35)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[684]** Est-ce que vous saviez ça que monsieur Trudel
8 était actif au Parti libéral?

9 R. Actif, je pourrais pas le dire mais j'étais
10 certaine qu'il contribuait mais je...

11 Q. **[685]** Puis vous basiez cette certitude-là sur quoi?

12 R. Écoutez... C'est mon instinct, je pense que,
13 écoutez, il y a bien des gens qui contribuaient à
14 tous les partis. Moi, c'est une déduction que j'en
15 ai faite.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Q. **[686]** Et comment vous voyiez ça en tant que, bien,
18 je comprends que même si c'est du bénévolat et
19 c'est à temps partiel, vous êtes quand même
20 responsable du financement, du moins de milieu de
21 vie, quelles sont vos pensées, comment vous
22 réagissez quand on réalise que les gens qu'on
23 sollicite sont sollicités aussi par l'autre parti,
24 ils contribuent aux deux partis quand, ultimement,
25 la contribution politique est supposée, bien, du

1 moins, une des raisons c'est pour la démocratie et
2 tout alors qu'il y a quelqu'un qui va, ou pour les
3 convictions plutôt, alors quelqu'un qu'on sait ou
4 plusieurs personnes qu'on sait qu'ils contribuent à
5 tous les partis ou, du moins, aux deux partis
6 principaux, est-ce qu'on, est-ce qu'on se
7 questionne? Est-ce qu'on... Qu'est-ce qu'on en
8 pense quand on s'occupe du financement? Quel
9 constat on fait?

10 R. Moi, j'avais le mandat de faire du financement,
11 j'avais des gens que je devais contacter, ils
12 étaient libres de donner au parti ou pas et je
13 n'ai, quand je sollicitais, il était bien entendu
14 qu'ils pouvaient tout simplement ne pas prendre de
15 billets s'ils ne voulaient pas. Je n'ai jamais
16 insisté que ce soit pour l'achat de billets, pour
17 le nombre de billets ou quoi que ce soit, et
18 j'étais pas une bonne vendeuse de billets, là.

19 Q. **[687]** O.K. Donc dans le cadre de vos
20 sollicitations, vous avez déjà mentionné certaines
21 entreprises, certains noms, est-ce qu'il y a
22 d'autres entreprises, évidemment, en lien avec
23 notre mandat donc de la construction dans le
24 domaine public principalement, qui ont été
25 sollicitées par vous? D'autres firmes d'ingénierie,

1 des entreprises de construction.

2 R. Mais moi j'ai gardé rien. C'était tout du
3 manuscrit.

4 Q. **[688]** O.K.

5 R. Alors moi quand, admettons, je vais donner
6 l'exemple, quand quelqu'un me disait « Bon, bien,
7 Lucie, j'ai vendu vingt-cinq (25) billets. »
8 « Parfait. » j'allais chercher le montant des
9 vingt-cinq (25) billets, des reçus.

10 Q. **[689]** Donc les vingt-cinq (25) chèques.

11 R. Oui.

12 Q. **[690]** O.K.

13 R. Tout à fait et je faisais des reçus et j'allais
14 directement porter ça au 1200 Papineau parce que,
15 moi, il était pas question que je fasse de
16 comptabilité.

17 Q. **[691]** O.K. Dans le fond, vous preniez l'argent des
18 billets puis vous alliez le porter directement...

19 R. J'allais porter ça, tout à fait.

20 Q. **[692]** ... à la permanence du parti?

21 R. Tout à fait.

22 Q. **[693]** O.K. Alors je comprends que les personnes que
23 vous sollicitiez, vous êtes pas nécessairement en
24 mesure de nous dire qui mais on s'entend que c'est
25 quoi? Des firmes d'ingénierie beaucoup? Vous êtes

1 d'accord avec ça?

2 R. Comme j'ai dit tantôt, ingénierie...

3 Q. **[694]** Oui.

4 R. ... construction, parce que monsieur Trudel je
5 pense que c'est construction, il y avait des, peut-
6 être quelques firmes d'architectes.

7 Q. **[695]** O.K.

8 R. Mais c'est à peu près tout.

9 Q. **[696]** Est-ce qu'il y avait des firmes d'avocats,
10 est-ce que vous vous en souvenez, des firmes
11 d'avocats? O.K. Donc je comprends que les personnes
12 que vous sollicitiez c'était...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[697]** Madame Papineau, quand vous répondez, il faut
15 que vous répondiez pour qu'on entende.

16 R. Ah!

17 Q. **[698]** Pour l'enregistrement.

18 R. Non. Je vais vous dire non.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. **[699]** Pas de mémoire? O.K. Donc je comprends que
21 les personnes que vous sollicitiez provenaient de,
22 il y avait trois sources donc la liste de six
23 personnes de monsieur Bissonnette.

24 R. Oui.

25 Q. **[700]** La vingtaine de noms de madame Boivin.

1 R. Oui.

2 Q. **[701]** Et quoi? Le bouche à oreille pour le reste?

3 R. C'est ça.

4 Q. **[702]** O.K.

5 R. Des fois, quelqu'un me disait « As-tu pensé
6 d'appeler un tel? As-tu pensé d'appeler un tel?
7 Peut-être qu'il te prendrait deux billets, trois
8 billets. ».

9 Q. **[703]** O.K. J'aimerais ça maintenant qu'on regarde
10 de façon un peu plus détaillée la façon dont c'est
11 financé, le financement en tant que tel. Je
12 comprends qu'au Parti québécois, et corrigez-moi si
13 je me trompe, il y a comme trois niveaux, c'est-à-
14 dire il y a le national, donc que vous vous
15 occupiez.

16 R. Oui.

17 Q. **[704]** Il y a également le comté en question.

18 R. Hum, hum.

19 Q. **[705]** Et entre les deux, et peut-être que ma
20 terminologie n'est pas exacte mais il y a le
21 régional ou, du moins, qui regroupe plusieurs
22 associations de comté. Est-ce que ça se peut?

23 R. Pour le financement?

24 Q. **[706]** Oui.

25 R. Moi, je... National, le local, le comté mais le

1 régional, c'était très rare.

2 Q. [707] Mais ça, non, je veux dire au niveau des
3 structures, ça existe bien que c'est rare qu'ils
4 font les...

5 R. Ah oui, oui, structures, oui, oui.

6 Q. [708] Oui? On s'entend que...

7 R. National, régional, local.

8 Q. [709] Mais on... Donc je comprends de votre
9 dernière réponse que, principalement, le
10 financement va se faire au niveau local et
11 également au niveau national, au niveau régional
12 c'est plutôt rare.

13 R. Non, plutôt rare.

14 Q. [710] Est-ce qu'on s'est déjà, dans le cadre, vous
15 avez dit que vous avez assisté à quelques activités
16 donc je comprends que vous vous en organisiez et,
17 mais en plus de ça, vous assistiez également à des
18 activités que vous n'organisiez pas mais vous étiez
19 là pour des fins administratives.

20 R. Tout à fait.

21 Q. [711] O.K. Est-ce qu'il est déjà arrivé que vous
22 avez entendu, dans le cadre d'un événement, d'une
23 activité de financement, que le milieu d'affaires
24 se soit plaint, par exemple qu'il y ait trop de
25 militants...

1 R. Oui.

2 Q. **[712]** ... ou qu'il y ait pas assez de monde, bref,
3 se soit plaint des gens qui étaient présents.

4 R. Ce qui est arrivé c'est qu'à la fin, je pense que
5 c'est le dernier cocktail, on avait de la
6 difficulté à mettre du monde dans la salle, comme
7 on dit, et on avait demandé à des militants de
8 venir puis on avait ce qu'on appelait à l'époque le
9 groupe des 400, on avait...

10 Q. **[713]** Le club des 400 que monsieur Ernest Murray
11 est venu témoigner, il nous parlait du club des
12 400...

13 R. C'est ça, le club des 400.

14 Q. **[714]** ... les gens qui contribuent quatre cents
15 (400) mais que ça coûte, dans le fond, cent dollars
16 (100 \$).

17 R. C'est ça, tout à fait. Alors...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[715]** Réexpliquez-moi qu'est-ce que c'est le groupe
20 des 400?

21 R. C'est, le club des 400 c'est que un militant qui
22 donnait quatre cents dollars (400 \$) avait un
23 crédit d'impôt de trois cents (300 \$). Alors
24 c'était, ça, je peux vous dire que c'était un peu
25 incitatif pour les militants de participer au

1 financement du parti et, bon, à un moment donné on
2 avait de la difficulté à vendre les billets pour le
3 gros cocktail et on avait demandé à des militants
4 si -avec le club des 400 - et ça a fonctionné mais
5 les gens d'affaires avaient pas tellement apprécié
6 qu'il y avait autant de militants dans la salle.

7 Q. **[716]** Ils s'étaient plaint à vous à l'effet qu'il y
8 avait beaucoup de militants.

9 R. Non, je l'ai entendu, mais je... je... on s'était
10 réuni, un peu après le cocktail, puis il y a des
11 gens qui avaient entendu que les gens d'affaires
12 avaient trouvé qu'il y avait pas mal de militants
13 dans la salle.

14 Q. **[717]** Si je vous suggère que c'est le... c'est
15 l'événement du... au Sheraton, le sept (7) avril
16 deux mille huit (2008) que vous nous parlez, est-ce
17 que c'est possible?

18 R. Ça pourrait être ça.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[718]** Et pourquoi se plaignaient-ils qu'il y avait
21 trop de militants dans la salle?

22 R. Il faudrait leur demander, je vais... je...

23 Q. **[719]** Non, mais vous, qu'est-ce que vous aviez
24 entendu?

25 R. C'est que, moi, je vais vous dire ce que je pense.

1 Moi, je... en tout cas, je vais vous le dire, là,
2 moi, je pense que... exemple, il y a l'orateur en
3 avant. C'est sûr que c'est quelqu'un de... de... du
4 parti qui parle. Habituellement, les gens
5 d'affaires sont plutôt discrets. Ils vont
6 applaudir, mais... Mais là, on avait des militants
7 dans la salle. La claque était, disons, un petit
8 peu plus forte que d'habitude. Alors, je pense que
9 peut-être ça a indisposé des gens d'affaires.
10 Disons, peut-être, que ça avait l'air plus d'une
11 activité partisane que d'autre chose. Alors, ça a
12 déplu aux gens d'affaires.

13 Q. **[720]** O.K.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[721]** Je sais pas si madame Blanchette pouvait
16 exhiber l'onglet... pas l'onglet, la pièce 178P-
17 1878. Je vais remettre une copie au témoin qui va
18 en prendre connaissance. Excusez les annotations,
19 c'est pas pertinent, donc il faut pas en tenir
20 compte. C'est un document de deux pages. On peut
21 aller déjà à la deuxième page, c'est un document
22 qu'on... qu'on a vu dans le cadre du témoignage du
23 Témoin A. C'est une lettre pour une activité de
24 financement. Prenez quelques instants pendant que
25 je remets en contexte la lettre, Madame Papineau.

1 Donc, on a vu que c'était un Jacques Nadeau qui
2 avait envoyé ça par courriel à Mario Martel et on
3 se rappelle qu'on décrivait l'activité qui était à
4 Québec. Et c'est Yves (sic) Careau, et à la
5 deuxième pas, on avait un formulaire dans lequel on
6 pouvait commander des billets. Est-ce que vous êtes
7 au... vous êtes au courant de cette activité-là?

8 R. Bien, moi, Québec, j'étais pas tellement active à
9 Québec.

10 Q. **[722]** Non? O.K.

11 R. Moi, je m'occupais pas de Québec.

12 Q. **[723]** O.K. Bien ma question en ce cas... Donc,
13 cette activité-là, vous êtes pas partic... vous
14 êtes pas au courant particulièrement de cette
15 activité-là à Québec?

16 R. Non. Restaurant Aux Vieux Canons, ça me dit
17 absolument rien.

18 Q. **[724]** Pas de problème. Juste une dernière question
19 quand même : est-ce que ce... le formulaire qu'on
20 voit à votre gauche, donc, qui est à la page 3 du
21 document à l'écran, est-ce que c'est un formulaire
22 que vous avez... que vous avez utilisé ou un...
23 sans nécessairement que ce soit lui, mais un genre
24 de formulaire que vous, vous avez utilisé lorsque
25 vous sollicitiez des différents représentants?

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Genre de formulaire est tout ce qu'il y a de plus
3 vague, selon moi, Madame la Présidente. Je pense
4 qu'il faut d'abord demander si ce formulaire-là,
5 elle le connaît...

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Mais je crois...

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 ... et s'il est utilisé. Et, d'autre part, quand on
10 dit « genre de formulaire » on invite à faire des
11 comparaisons qui sont floues par votre question.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Si ma consœur n'est pas satisfaite de la façon dont
14 je pose mes questions, elle aura le loisir en
15 contre-interrogatoire de venir préciser les
16 imprécisions que j'aurais pu laisser.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Question est permise.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. **[725]** Donc...

21 R. Mais ça me dit rien.

22 Q. **[726]** O.K. Mais est-ce que c'est un... c'est un
23 formulaire de cette nature là, c'est-à-dire dans
24 lequel et j'ins... notamment on inscrit, là, on
25 permet d'inscrire le nom de l'entreprise et on

1 permet d'inscrire... de commander le nombre de
2 billets qu'on veut. Est-ce que c'est un formulaire,
3 vous...

4 R. Non.

5 Q. **[727]** ... que vous avez utilisé?

6 R. Non, moi, je vais vous dire non.

7 Q. **[728]** Vous, vous y alliez en personne directement?

8 R. C'est ça.

9 Q. **[729]** O.K. Je vais reprendre le document.

10 J'aimerais ça que vous nous parliez du... d'un
11 cocktail qui a eu lieu au Café de la Banque dans le
12 Vieux-Terrebonne...

13 R. Hum, hum.

14 Q. **[730]** ... en mai deux mille huit (2008).

15 R. Oui.

16 Q. **[731]** De quelle activité s'a... quelle activité
17 s'agissait-il?

18 R. C'était un souper de financement.

19 Q. **[732]** O.K. Qui avait organisé? Est-ce que c'était
20 vous qui aviez organisé ce...

21 R. Non.

22 Q. **[733]** Est-ce que vous vous souvenez qui avait
23 organisé cet événement-là?

24 R. Je ne sais pas qui l'a organisé, mais j'étais là
25 pour faire des reçus.

1 Q. [734] O.K. Donc, si vous étiez là pour faire des
2 reçus, est-ce que ça veut dire donc que les gens
3 qui étaient invités devaient acheter un billet?

4 R. C'est ça, tout à fait.

5 Q. [735] Et donner un chèque pour pouvoir assister
6 à... à... à l'événement?

7 R. Oui. Moi, je pense que c'est une... c'est une
8 personne, un particulier, qui avait organisé cette
9 activité-là.

10 Q. [736] O.K.

11 R. Et moi, j'étais là pour, quand la personne
12 arrivait, donnait son chèque - qui était un montant
13 tout à fait légal... -

14 Q. [737] Oui, oui.

15 R. ... et moi, je faisais le reçu.

16 Q. [738] Est-ce que vous vous souvenez cette activité-
17 là c'était à combien par personne?

18 R. Il me semble que c'était à mille (1000).

19 Q. [739] Mille dollars (1000 \$). Est-ce que vous vous
20 souvenez combien de personnes avaient été
21 présentes, avaient participé à cette activité-là?

22 R. Moi, je vois deux tables.

23 Q. [740] Donc?

24 R. À peu près, mettons... mettons, vingt (20)
25 personnes.

1 Q. [741] Maximum vingt (20) personnes?

2 R. Oui.

3 Q. [742] O.K. Est-ce qu'il est normal... vous dites
4 que ce... ce... de mémoire, c'est une activité qui
5 était organisé par, donc, un parti privé? Je veux
6 dire...

7 R. Bien, une personne...

8 Q. [743] ... pas... pas quelqu'un du parti?

9 R. Non, non, non, non, c'est ça.

10 Q. [744] O.K. Et est-ce que c'est normal dans ce cas-
11 là que... vu que ce soit une personne hors du parti
12 qui l'organise que cette activité-là ne soit pas
13 nécessairement rapportée dans les... dans les états
14 des... pas les états financiers mais dans les
15 rapports au directeur général?

16 R. Je peux... ça, je peux vraiment pas répondre. Moi,
17 tout ce que je sais, c'est que je faisais des...
18 des reçus pour les chèques que je recevais. Mais
19 pour tout ce qui... tout ce qui est paperasse, moi,
20 j'ai... j'y touchais pas.

21 Q. [745] O.K. Donc, à ce moment-là on vous demande...
22 pour ce cocktail-là on vous dit : « Madame
23 Papineau, il y a un cocktail, il faudrait que vous
24 soyez là pour pouvoir émettre les reçus...

25 R. Voilà.

1 Q. [746] ... puis ramasser les chèques. »

2 R. Voilà.

3 Q. [747] Donc, quand vous partez de cette soirée-là,
4 vous avez émis, quoi? Une vingtaine de reçus puis
5 vous avez une vingtaine de chèques dans... en
6 poche?

7 R. C'est ça.

8 Q. [748] Et vous allez, peut-être pas le soir même,
9 mais le lendemain le porter...

10 R. Lendemain, je vais porter ça tout de suite au 1200,
11 Papineau, au parti. Mais je garde pas ça. Puis je
12 fais pas de comptabilité, puis... je mets ça dans
13 une enveloppe puis je donne ça directement, soit au
14 directeur ou au directeur adjoint, le... monsieur
15 Séguin, là, qui était le directeur...

16 Q. [749] Pierre Séguin.

17 R. ... comptable, là.

18 Q. [750] Oui. Parfait. Et donc c'est monsieur
19 Bissonnette, j'imagine, qui est votre supérieur.
20 Bien, supérieur, c'est du bénévolat, mais...

21 R. Bien...

22 Q. [751] ... du moins qui dirige la permanence?

23 R. Oui, c'est ça. Il y avait soit... j'arrivais, soit
24 que je le donnais à monsieur Bissonnette ou je le
25 donnais à monsieur Séguin.

1 Q. **[752]** O.K. Et donc si on regarde les états, les
2 rapports au DGE, au Directeur général des élections
3 et qu'on trouve aucun état de cette activité-là,
4 vous pouvez pas me dire si c'est quelque chose de
5 normal ou pas normal ou s'il fallait ou s'il ne le
6 fallait pas?

7 R. Non, l'important, c'était que les... il y avait des
8 reçus qui étaient émis pour les... le don, c'était
9 un don au parti finalement.

10 Q. **[753]** O.K.

11 R. Alors, il y avait des reçus qui étaient émis pour
12 les dons.

13 Q. **[754]** O.K. Est-ce que vous savez s'il y a des... il
14 faut faire un rapport au directeur général
15 concernant...

16 R. Je vous l'ai dit...

17 Q. **[755]** Non, mais pas... de façon générale,
18 concernant les activités.

19 R. Non.

20 Q. **[756]** Vous savez pas aucune...

21 R. Je peux pas vous...

22 Q. **[757]** Vous avez pas plus d'idée?

23 R. Non.

24 Q. **[758]** O.K.

25 R. J'étais bénévole, je ne faisais que ça, faire des

1 reçus.

2 Q. **[759]** C'est pas... une autre activité à
3 Sherbrooke...

4 R. Oui.

5 Q. **[760]** ... au Delta, est-ce que ça vous dit quelque
6 chose également?

7 R. Oui, je me souviens. À Sherbrooke, il y a eu un
8 cocktail, mais c'était debout, là, c'était pas un
9 repas. Et là aussi il y avait peut-être, je vous
10 dirais, une quinzaine de personnes, c'était un
11 cocktail de financement.

12 Q. **[761]** O.K.

13 R. Et là aussi ça a dû être organisé par un individu
14 parce que, moi, j'étais là que pour faire les
15 reçus.

16 Q. **[762]** D'accord. Parfait. Je vais juste produire une
17 série de documents, évidemment la preuve est
18 évolutive, donc la preuve n'est pas terminée non
19 plus. Premièrement si on... au premier événement
20 que j'ai parlé, là, qui est au Café de la Banque,
21 l'onglet 3, Madame Blanchette, je vais vous montrer
22 un document. Je sais que ça fait longtemps.

23 Me ESTELLE TREMBLAY :

24 Est-ce que ces pièces sont connues du témoin?

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Oui, j'ai...

3 Me ESTELLE TREMBLAY :

4 Est-ce que ces pièces sont connues du témoin? Est-
5 ce qu'elle est en mesure...

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Je ne comprends pas la question de ma consœur là-
8 dessus.

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 Parce que, là-dedans, il y a... dans les pièces que
11 vous vous proposez de déposer, il y a des
12 communications que j'ai eues avec vos enquêteurs et
13 je ne pense pas que ce soit la personne pour en
14 témoigner.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 On va commencer... Je propose, Madame la
17 Présidente, d'y aller étape par étape. Donc,
18 première étape, on exhibe la pièce. Deuxièmement,
19 on pose une question. Il y aura certainement une
20 question puisque c'est pas un document qui émane du
21 témoin qui lui demandera si elle se rappelle du
22 document. D'ailleurs, j'étais justement en train de
23 suggérer que ça fait un certain temps, lui demander
24 si malgré ça elle se... s'en rappelait. Donc, peut-
25 être l'objection est peut-être un peu prématurée.

1 Puis c'est pas la pièce en question dont ma
2 consoeur réfère, là, quant à la demande péremptoire
3 à ce moment-là. Donc, Madame Blanchette, s'il vous
4 plaît. On peut peut-être juste contextualiser. On
5 voit un tout petit reçu qu'a « Café de la banque »,
6 premier (1er) mai deux mille huit (2008), repas, on
7 voit le total et on voit, là, des annotations, un
8 numéro 3485 qui semble être un numéro de chèque,
9 jeudi le premier (1er) mai deux mille huit (2008),
10 repas, boisson, sous-total, taxes et le pourboire.
11 Est-ce que ce document-là vous rappelle quelque
12 chose, Madame Papineau?

13 R. Non.

14 Q. **[763]** Si je vous suggère que le premier (1er) mai
15 deux mille huit (2008), c'est la date de la soirée
16 de l'activité au Café de la Banque et que ce
17 document-là nous a été acheminé par les gens du
18 Café de la Banque, est-ce que c'est quelque chose
19 qui est possible pour vous?

20 R. Ah!

21 Q. **[764]** Est-ce que vous vous rappelez la date de
22 l'activité...

23 Me ESTELLE TREMBLAY :

24 Le témoin a dit qu'elle était pas en mesure
25 d'évaluer. Alors, je fais une objection.

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Bien, écoutez, je comprends pas. Madame la
3 Présidente, là, ma consoeur ne cesse de s'objecter.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Maître Tremblay, s'il vous plaît. Bien, oui.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Elle a pas invoqué aucun droit fondamental, donc...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Non, non.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Écoutez, je peux... Elle aura l'occasion de contre-
12 interroger et de venir préciser tout ce qui en est
13 s'il le faut.

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 Je ne représente pas un témoin, je représente une
16 partie.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Non, vous avez raison, Maître Tremblay. Vous avez
19 raison, mais je permets la question.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Merci.

22 Q. [765] Donc, est-ce que vous vous souvenez de la
23 date du Café de la Banque...

24 R. Non.

25 Q. [766] ... de l'activité au Café de la Banque?

1 R. Non.

2 Q. **[767]** O.K. Est-ce que vous savez si c'est possible
3 que ce soit le premier (1er) mai deux mille huit
4 (2008)?

5 R. Proba... moi, je vais vous dire, là, probablement
6 puisque c'est marqué là, mais je peux pas vous le
7 dire...

8 Q. **[768]** O.K.

9 R. ... j'ai pas de calendrier, j'ai pas d'agenda,
10 rien, je peux pas vous dire que c'est ça.

11 Q. **[769]** Parfait. Est-ce que vous vous souvenez avoir
12 payé pour...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[770]** Je m'excuse.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Oui.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[771]** Vous dites que vous avez pas de calendrier,
19 donc... mais est-ce que vous vous souvenez, vous,
20 de mémoire, quel jour c'était?

21 R. Pas du... bien... Non. Vraiment, là.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Q. **[772]** D'accord.

24 R. Ah! Je peux pas vous dire.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [773] O.K.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. [774] C'est correct.

5 R. Je peux pas vous dire.

6 Q. [775] Est-ce que vous vous souvenez avoir payé pour
7 cette soirée-là puisque c'est... sans
8 nécessairement que ce soit vous qui signiez le
9 chèque, est-ce que vous avez défrayé les coûts de
10 la soirée compte tenu que c'est une activité de
11 financement? Est-ce que vous vous en souvenez?

12 R. Si je l'ai fait...

13 Q. [776] Oui.

14 R. Si je l'ai fait, c'est parce que j'avais eu un
15 chèque puis je l'ai tout simplement remis.

16 Q. [777] O.K. Parce que vous êtes pas autorisée à
17 signer des chèques, c'est ça que je dois
18 comprendre?

19 R. Bien, non, je suis bénévole.

20 Q. [778] O.K. Mais, quand on vous... quand on vous
21 invite à participer à une activité comme ça,
22 notamment c'est pour des questions administratives,
23 donc d'émettre des reçus, est-ce que c'est arrivé,
24 quand que vous assistiez à des activités, que vous
25 ayez à payer pour la soirée auprès du restaurant,

1 de l'hôtel ou...

2 R. Moi, non.

3 Q. [779] Donc, vous avez jamais remis un chèque pour
4 payer une activité?

5 R. En tout cas, je m'en souviens pas. Si je l'ai fait,
6 ça a été... ça a dû être très rare, mais... Non.
7 Puis ces activités-là, moi, j'ai... je contribuais
8 pas à la préparation de ces activités-là.

9 Q. [780] Vous allez là, vous mangez avec les autres,
10 vous émettiez des reçus puis...

11 R. Oui, c'est ça.

12 Q. [781] O.K. Je vais quand même la produire. C'est
13 une pièce qu'on a obtenu du Café de la Banque, donc
14 je vais la produire sous la cote...

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Moi, je m'objecte à la production de ça parce qu'on
17 sait pas d'où ça vient. Le témoin est pas capable.
18 Et on introduit une pièce alors qu'on n'a aucune
19 explication sensée puis on sait pas du tout d'où ça
20 vient.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Mais, si vous écoutez, Maître Tremblay, mes propos,
23 là, je viens de dire que nous avons... la
24 Commission a obtenu ces documents... ce document-là
25 du Café de la Banque dans le cadre de ses enquêtes.

1 Et c'est pas vrai que je vais venir... je vais
2 produire le témoin d'une madame pour qu'ils
3 viennent me dire « effectivement, c'est la soirée
4 au PQ, voici le reçu. » On est une Commission
5 d'enquête, le fardeau, c'est un fardeau de
6 présentation. Donc, moi, je vous dis, dans le cadre
7 de nos enquêtes, c'est ce qu'on a obtenu. Au niveau
8 de l'évaluation du témoignage, madame ne
9 reconnaît... ne se rappelle pas de ce document-là.

10 R. Non.

11 Q. **[782]** Ne nie pas que ce document-là est en lien,
12 nous dit qu'il y a eu une activité au Café de la
13 Banque. On va voir tout à l'heure qu'une des
14 problématiques, c'est que cette activité-là n'a pas
15 été rapportée, ce qui fait en sorte que je ne suis
16 pas en mesure de dire la date exacte de l'activité,
17 sauf que tout pointe à dire que c'est le premier
18 (1er) mai deux mille huit (2008) et le témoin l'a
19 pas nié. C'est dans ce contexte-là puis on est une
20 commission d'enquête et on vit avec les règles
21 d'une commission d'enquête et non les règles d'un
22 tribunal civil.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Je pense que c'est le moment de prendre une pause.

25 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

1 REPRISE DE L'AUDIENCE

2 (15:55:12)

3 LA GREFFIÈRE :

4 Madame Papineau, je vous rappelle que vous êtes
5 sous le même serment que vous avez prêté. Vous
6 pouvez vous asseoir.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. **[783]** Je vais poursuivre avec une autre série de
9 questions, pour l'instant je vais laisser tomber la
10 pièce. Aux deux cocktails en question, donc soit
11 celui de Terrebonne ou de Sherbrooke, on a
12 seulement effleuré un peu le sujet, là, je
13 comprends que c'est votre... c'est monsieur
14 Bissonnette qui vous demande d'aller là pour gérer
15 les... prendre possession des chèques et remettre
16 les reçus?

17 R. Tout à fait.

18 Q. **[784]** Monsieur Gilles Cloutier est venu témoigner,
19 il y a de ça un peu plus d'un an, il y a également
20 d'autres personnes, monsieur Chevrette, notamment.
21 Il y avait un cocktail on a parlé, on n'a jamais
22 été capable, je crois, là... c'est pas moi qui ai
23 fait ces témoins-là mais ce que j'en retiens, qu'on
24 n'a pas nécessairement été capable de fixer la
25 date. Les gens parlaient d'un cocktail pour votre

1 bénéfice ou au bénéfice de votre association, à
2 laquelle vous étiez pas présente. Est-ce que vous
3 avez un souvenir de quelque nature que ce soit à ce
4 sujet-là?

5 R. Pas du tout.

6 Q. **[785]** Est-ce que vous avez déjà... vous avez été
7 consciente qu'en deux mille six (2006), il y a eu
8 le Rapport Moisan? Est-ce que vous êtes...

9 R. Oui.

10 Q. **[786]** Est-ce que vous vous souvenez qu'on parlait,
11 notamment, de la question des prête-noms, là?

12 R. Oui.

13 Q. **[787]** Bon. Est-ce que, vous, après ça, vous avez...
14 (15:57:02)

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Si vous me permettez, comme j'ai fait lundi, je
17 vais faire objection à toute preuve concernant le
18 Rapport Moisan puisqu'il concerne autre chose que
19 l'industrie de la construction, c'est un rapport
20 qui a trait à une autre... un autre secteur de
21 l'économie. Et, en plus, je pense que le témoin ici
22 n'est pas en mesure de commenter le rapport de
23 monsieur le juge Moisan.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Vous allez peut-être attendre la question.

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Bien, en partant, Madame la Présidente, le rapport
3 Moisan ne concerne pas du tout l'industrie de la
4 construction, de sorte que la juridiction que
5 l'État vous confère m'apparaît excédée en abordant
6 cette question.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Comme je l'ai expliqué, Madame la Présidente,
9 Monsieur le Commissaire, lundi, je comprends qu'il
10 était sept heures trente (7 h 30) puis c'était
11 pas... on n'a pas fait le débat au complet. Je
12 cherche pas à mettre en preuve, à ce stade-ci, avec
13 le témoin madame Papineau, mettre en preuve le
14 rapport. Madame Papineau s'occupe du financement
15 suite au départ de madame Boivin qui, selon toute
16 vraisemblance, on aura l'occasion de l'entendre
17 dans quelques minutes, selon trouve vraisemblance
18 également, a quitté le Parti québécois dans la
19 foulée du Rapport Moisan. Et, dans le Rapport
20 Moisan, on parlait notamment de l'utilisation de
21 prête-noms. Donc, le but de mes questions est
22 seulement de savoir si, suite à la publicité, si on
23 veut, autour du Rapport Moisan, suite au départ de
24 madame Boivin, un départ qu'on pourrait peut-être
25 qualifier de houleux, du moins d'un divorce qui est

1 pas à l'amiable, pour reprendre la réponse du
2 témoin. Je veux seulement savoir si la question de
3 prête-noms a été discutée au parti, si
4 l'utilisation de prête-noms c'était quelque chose
5 qui la préoccupait. C'est dans cette optique-là
6 seulement. Donc, je veux pas, en tant que tel,
7 parler du Rapport Moisan mais de l'effet sur le
8 terrain de la publication du Rapport Moisan. Donc,
9 je peux comprendre ce que ma consœur nous dit mais
10 je cherche pas à décortiquer le Rapport Moisan, je
11 cherche pas à refaire ce qui a été dit dans le
12 cadre de la Commission Moisan mais de bien voir si,
13 sur le terrain, est-ce qu'on est préoccupés par le
14 fait qu'il y a un phénomène de prête-noms qui a été
15 utilisé et on s'assure que ça ne soit plus fait.
16 C'est seulement le but des questions que j'ai
17 l'intention de poser dans les prochaines minutes.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Alors, Maître Tremblay, il me semble que le... Je
20 vous vois debout, est-ce que vous aviez terminé
21 ou...

22 Me ESTELLE TREMBLAY :

23 Non, j'avais des... dans la foulée, j'avais quelque
24 chose à dire...

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Allez-y.

3 Me ESTELLE TREMBLAY :

4 ... à maître Tremblay.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Allez-y. Mais c'est à moi qu'il faudrait que vous
7 les disiez.

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 Oui, bien, répondre, vous avez raison, c'est à vous
10 que je dois le dire. Simplement, je pense pas que
11 le... la question puisse être adressée à ce témoin
12 sur le Rapport Moisan ou à partir du Rapport
13 Moisan. Mais je reconnais que mon confrère a
14 certainement le droit de poser des questions sur la
15 question des prête-noms dans l'industrie de la
16 construction et des instructions que madame a eues
17 d'une personne en autorité au sein du Parti
18 québécois.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Alors, je pense que la question de maître Tremblay
21 était certainement introductive et je suis heureuse
22 que vous reconnaissiez que la question des prête-
23 noms et qui est... également découle aussi du
24 Rapport Moisan est une question pertinente aux
25 travaux de la Commission, notamment en lien avec le

1 financement dans les secteurs de... des compagnies.

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Q. [788] Donc, Madame Papineau, ma question est la
4 suivante. Donc, lorsque, suite à l'invitation de
5 madame Marois et votre acceptation, vous rencontrez
6 monsieur Bissonnette, madame Boivin, j'imagine
7 qu'en étant, même si c'est du bénévolat, à temps
8 partiel vous allez rencontrer... vous allez à la
9 permanence du parti, vous rencontrez différents
10 officiers du parti. Est-ce qu'on discute donc,
11 pendant les quelques dix-huit (18) mois où vous
12 êtes là, est-ce qu'on vous explique, est-ce qu'on
13 discute ou est-ce qu'il est question de la notion
14 de prête-noms?

15 R. Non.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Donc, ça complète les questions, personnellement,
18 que j'avais pour madame Papineau. Je sais pas si
19 mes collègues en ont ou si, les commissaires, vous
20 en avez.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Moi, j'en ai pas. Alors, est-ce que les parties ont
23 des questions à poser?

24 Me ESTELLE TREMBLAY :

25 J'en ai, cependant...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Mais je pense, Maître Tremblay, là, que c'est pas
3 un sujet qui est très laborieux et...

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 Non, je suis prête à le faire...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Ah! Bon, alors...

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 ... cependant j'aimerais le faire après le Parti
10 libéral.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Ah!

13 Me ESTELLE TREMBLAY :

14 Pour couvrir l'ensemble du sujet.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Oui, ça va, c'est comme on a dans les habitudes
17 de...

18 Me FÉLIX RHÉAUME :

19 J'ai aucun problème mais ce sera, encore une fois,
20 assez bref.

21 (16:01:01)

22 CONTRE-INTERROGÉE PAR Me FÉLIX RHÉAUME :

23 Q. **[789]** Bonjour Madame Papineau.

24 R. Bonjour Monsieur.

25 Q. **[790]** Mon nom est Félix Rhéaume, je représente le

1 Parti libéral du Québec. Donc, vous nous avez
2 expliqué qu'à la demande de madame Marois, vous
3 êtes devenue responsable du financement en deux
4 mille sept (2007). C'est bien ça?

5 R. Bénévole.

6 Q. **[791]** Bénévole. Et vous remplaciez à ce titre
7 madame Boivin qui était là auparavant?

8 R. En tout cas, remplacer, c'est un bien grand mot,
9 là. Mais moi j'aidais au... au financement. Parce
10 que remplacer, ça aurait été d'être une employée à
11 temps plein au Parti québécois, ce que je n'étais
12 pas.

13 Q. **[792]** O.K. Je comprends qu'elle s'occupait du
14 financement, elle quitte ou... est-ce que vous
15 savez, en fait, si elle a été congédiée ou si...

16 R. Je vous ai dit, dans ce dossier-là, moi je n'étais
17 pas impliquée alors je préfère ne pas commenter ce
18 dossier-là. Je sais qu'elle a été remerciée de ses
19 services. C'est tout.

20 Q. **[793]** Donc, quand vous arrivez au parti, on vous
21 explique pas le contexte dans lequel vous arrivez,
22 c'est-à-dire qu'il y a quelqu'un qui s'occupait
23 avant et vous...

24 R. Bien je le savais. Écoutez, madame Boivin elle est
25 là depuis des... des lunes.

1 Q. [794] J'imagine, à l'époque où vous étiez députée
2 élue.

3 R. Absolument. Sauf que ce qui est arrivé, moi je
4 commenterai pas ça parce que j'ai pas été assez
5 près du dossier pour commencer à commenter ça, là.

6 Q. [795] Je comprends. Et au parti, on vous en parle
7 pas?

8 R. Non.

9 Q. [796] Donc, personne a fait référence à
10 l'historique de votre poste lorsque vous arrivez,
11 en deux mille sept (2007)?

12 R. Bon. L'historique de mon poste, c'est un bien grand
13 mot, hein, parce que moi, là, je vais faire du
14 bénévolat, hein, et du bénévolat à temps partiel en
15 plus pour aider. Moi, c'est mon engagement envers
16 mon parti. J'ai décidé d'aider madame Marois à
17 faire du financement. C'est tout. Mais je suis
18 pas... je suis une bénévole, je suis pas employée
19 du parti. Ça me fait plaisir de le faire pour elle.
20 C'est tout.

21 Q. [797] Je comprends. Mais madame Boivin, comme vous
22 nous avez dit, et le Parti québécois, ça a été, si
23 je peux dire, un divorce en mauvais termes?

24 R. Bien... oui.

25 Q. [798] C'est ce que vous avez dit qui n'était pas en

1 très...

2 R. Oui, parce que ça s'est... madame Boivin a quitté
3 ou elle a été remerciée de services, en tout cas,
4 ça s'est pas bien passé. Je sais que ça s'est pas
5 bien passé. Maintenant, j'irai pas plus loin que ça
6 dans mon explication parce que je ne connais pas ce
7 dossier-là puis...

8 Q. **[799]** Il y a pas de problème.

9 R. On m'a dit qu'elle viendrait, là, vous lui
10 demanderez.

11 Q. **[800]** Ce qui m'intrigue un peu plus, par contre,
12 c'est lorsque vous arrivez au parti, vous nous avez
13 dit que monsieur Bissonnette vous dit d'aller voir
14 madame Boivin pour qu'elle vous dise un peu comment
15 faire.

16 R. Non. Il me suggère. Il me dit : « Regarde... »
17 parce qu'on sait... je vous... vous venez de le
18 dire vous-même, comme la relation était pas bonne
19 entre le parti et madame Boivin, il dit : « Peut-
20 être que madame Boivin pourrait t'aider. » Moi...
21 j'ai pris sur moi de l'appeler. Ils m'ont pas dit :
22 « Appelle-la. »

23 Q. **[801]** Il vous a dit qu'elle pourrait vous aider?

24 R. « Elle pourrait peut-être t'aider. » Mais il savait
25 très bien, il connaissait la situation entre le

1 parti puis madame Boivin, il est là au parti,
2 monsieur Bissonnette. Mais moi, j'ai dit : « Moi,
3 je vais l'appeler. Moi je vais l'appeler, Ginette
4 puis on verra qu'est-ce qui va arriver. »

5 Q. **[802]** Et vous avez pas trouvé étrange qu'on vous
6 dise d'aller voir, ou qu'on vous conseille, d'aller
7 voir madame Boivin considérant le climat dans
8 lequel l'association entre elle et le Parti
9 québécois s'était terminée?

10 R. Non. Ça me regardait pas.

11 Q. **[803]** Vous avez pas posé de questions?

12 R. Non. Ça me regardait pas ce qui s'était passé entre
13 elle et le Parti québécois, ça me regardait
14 absolument pas. Moi je voulais savoir... je voulais
15 qu'elle me propose des noms à qui je pouvais vendre
16 des billets. C'était la seule raison pour laquelle
17 j'allais voir madame Boivin puis j'étais très
18 contente qu'elle réponde à ma... à ma demande.

19 Q. **[804]** Le départ de madame Boivin se fait quand même
20 dans le contexte après le rapport Moisan. Est-ce
21 que vous avez vu un lien entre les deux?

22 R. Non.

23 Q. **[805]** O.K. Et ce que vous nous confirmez c'est
24 qu'il y a personne qui vous a fait d'allusion... en
25 fait, on vous a conseillé d'aller voir madame

1 Boivin, mais est-ce qu'on vous a mis des... est-ce
2 qu'on vous a fait des mises en garde en fait? C'est
3 ça que je veux savoir. Est-ce qu'on vous a fait des
4 mises en garde sur la façon de faire le
5 financement?

6 R. Non, parce qu'on me connaît très bien et je dois
7 vous dire que quand je fais les choses, je fais les
8 choses correctement et il y a personne qui m'a fait
9 des mises en garde.

10 Q. [806] Personne qui vous a rien dit?

11 R. Non.

12 Q. [807] Sur comment faire?

13 R. Bien, écoutez, j'ai été députée dix (10) ans, je le
14 sais comment faire du financement.

15 Q. [808] Comment vous le faisiez?

16 R. Je le faisais correctement.

17 Q. [809] C'est-à-dire?

18 R. C'est-à-dire que quand il y avait un chèque, il y
19 avait un reçu.

20 Q. [810] Est-ce que vous vous occupiez personnellement
21 de faire la sollicitation quand vous étiez députée?

22 R. Non. On avait du monde qui font ça pour nous dans
23 le parti, on a des partis, le Parti québécois de
24 Prévost, c'était Prévost à l'époque.

25 Q. [811] Et est-ce que c'était un peu la même méthode

1 selon ce que vous en savez, parce que vous avez une
2 équipe comme vous l'avez dit, que par la suite vous
3 avez reproduite, quand vous étiez bénévole
4 responsable du financement, c'est-à-dire un peu
5 comme madame Boivin vous a, elle vous a parlé d'un
6 Rolodex.

7 R. Non, non, non. Non, non, ça, c'est son affaire.
8 Elle, c'est à partir de son, de ses documents
9 qu'elle m'a donné...

10 Q. **[812]** Mais vous, vous avez repris la même méthode?

11 R. Bien oui, elle était correcte sa méthode.

12 Q. **[813]** O.K. Je vous remercie, j'ai pas d'autres
13 questions.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Maître Tremblay. Maître Houle, est-ce que vous
16 aviez des questions?

17 Me DENIS HOULE :

18 Pas de questions Madame.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Non? O.K.

21 (16:06:25)

22 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

23 Q. **[814]** Avant qu'on commence, dites-moi, quand vous
24 êtes arrivée au Parti québécois pour, comme
25 bénévole pour le financement d'un parti

1 politique...

2 R. Oui.

3 Q. **[815]** ... vous avez dit qu'on vous donnait une
4 liste de certaines entreprises avec des
5 représentants. Est-ce qu'on vous a déjà donné une
6 liste des contrats que ces entreprises-là ont reçus
7 ou d'autres listes de contrats quelconques pour
8 faire quelconque, un lien avec le financement du
9 parti politique?

10 R. Jamais.

11 Q. **[816]** Jamais?

12 R. Jamais, Monsieur le Commissaire, jamais, jamais.

13 CONTRE-INTERROGÉE PAR Me ESTELLE TREMBLAY :

14 Q. **[817]** Bonjour Madame, je suis Estelle Tremblay.

15 R. Oui.

16 Q. **[818]** Je représente le Parti québécois.

17 R. Bonjour.

18 Q. **[819]** Est-ce que, dans le cadre de votre travail
19 bénévole pour faire du financement pour le Parti
20 québécois, vous avez obtenu de l'argent comptant?

21 R. Jamais.

22 Q. **[820]** Est-ce que, lorsque vous faisiez de la
23 sollicitation, vous avez fait valoir directement ou
24 indirectement aux gens qui vous donnaient qu'ils
25 pourraient éventuellement obtenir un contrat public

1 ou une subvention?

2 R. Jamais.

3 Q. **[821]** Est-ce que vous avez eu connaissance d'un
4 pareil événement pendant toute la durée de votre
5 engagement au sein du Parti québécois?

6 R. Jamais.

7 Q. **[822]** Est-ce qu'il est arrivé pendant votre
8 engagement au sein du Parti québécois, et plus
9 particulièrement lorsque vous étiez députée d'une
10 majorité gouvernementale, est-il arrivé que vous
11 ayez connaissance d'un acte de corruption, d'un
12 acte de malhonnêteté?

13 R. Jamais.

14 Q. **[823]** Est-il arrivé que un député ou une autre
15 personne au sein du Parti québécois ait fait valoir
16 à un souscripteur qu'il pourrait recevoir des
17 contrats publics ou une subvention?

18 R. Jamais.

19 Q. **[824]** Vous, est-ce que vous avez fait valoir ça à
20 quelqu'un? Que en vous donnant il pourrait avoir
21 des contrats.

22 R. Jamais.

23 Q. **[825]** Ou des subventions.

24 R. Jamais.

25 Q. **[826]** Lorsque vous dites que la... que le Parti

1 québécois, lorsque vous, en deux mille sept (2007)
2 faisait partie de la deuxième opposition.

3 R. Oui.

4 Q. **[827]** Et qu'il était difficile de faire de la
5 sollicitation.

6 R. Tout à fait.

7 Q. **[828]** Est-ce que vous faisiez référence au fait que
8 la popularité du Parti québécois à cette époque
9 était très basse à la suite de l'élection qui avait
10 fait perdre beaucoup de sièges?

11 R. Absolument, oui.

12 Q. **[829]** Est-ce que vous voyez un lien avec les
13 contrats publics ou vous voyez un lien avec la
14 popularité qui était en baisse?

15 R. Non, non, je vois un lien avec la popularité
16 surtout, là. Des contrats...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[830]** Bien c'est-à-dire, Madame Papineau, ce que
19 vous nous avez dit quand même, que le représentant
20 de BPR, vous avez dit qu'il vous avait reçu de
21 façon cavalière.

22 R. Tout à fait.

23 Q. **[831]** Si j'interprète bien ce que vous avez dit.

24 R. Hum, hum.

25 Q. **[832]** Et qu'il vous avait dit qu'il donnerait pas

1 parce que « Le PQ donnait pas de contrats. ».

2 R. Oui, c'est ça. Mais moi, j'avais aucune idée de
3 quoi il parlait.

4 Q. **[833]** Lui avez-vous demandé?

5 R. Je vais vous dire que la façon qu'il me parlait, je
6 suis restée trois minutes dans le bureau, je suis
7 sortie parce que j'étais pas là pour parler de quoi
8 que ce soit, j'allais là pour lui offrir des
9 billets puis il a commencé à me savonner sur le
10 fait que le parti, il donnait pas de contrats mais
11 là j'ai dit « Écoutez, on se parle, on parle pas de
12 la même chose, là. C'est parce que je suis pas pour
13 le... j'ai aucune idée de quoi vous me parlez. »
14 et, là, on est en deux mille sept (2007) ou deux
15 mille huit (2008) mais on a perdu le pouvoir en
16 deux mille trois (2003) si je me souviens bien
17 alors il revenait longtemps en arrière, lui.

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 Q. **[834]** Il faisait référence à la période où le Parti
20 québécois était au pouvoir.

21 R. J'imagine. Parce que...

22 Q. **[835]** C'est ce que vous avez compris?

23 R. Bien c'est ce que j'ai compris mais, là, on est en
24 deux mille sept (2007) puis il me rabattait des
25 affaires de deux mille deux (2002), deux mille

1 trois (2003) mais là, bien là, j'ai dit « Je pense
2 qu'on se parle pas de la même chose. » j'ai dit
3 « Écoutez, merci beaucoup, bonjour. » je suis
4 partie.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[836]** Tantôt ce que vous nous avez dit c'était
7 parce que, ce que j'ai compris, c'était parce que
8 vous étiez dans la deuxième opposition.

9 R. Oui.

10 Q. **[837]** C'est ça. À ce moment-là, en deux mille sept
11 (2007)...

12 R. Oui.

13 Q. **[838]** ... vous étiez...

14 R. Bien oui, mais... Oui, mais lui, là... mais j'ai
15 même pas eu le temps de parler de ça avec lui, là,
16 parce que je me suis assise, il a commencé tout de
17 suite à me... comme je vous dis, là, c'était pas...
18 c'était pas évident, là. Mais, moi, là, écoutez, je
19 suis une bénévoles, Madame la Présidente...

20 Q. **[839]** Parfait.

21 R. ... j'étais certainement pas pour endurer ça, là.

22 Q. **[840]** O.K.

23 R. Je suis sortie. Il avait pas le bon messenger, là.

24 Q. **[841]** Parfait.

25

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Q. **[842]** La Commission a mis au jour un certain nombre
3 de stratégies de remboursement des employeurs dans
4 l'industrie de la construction, de remboursement de
5 contributions politiques.

6 R. Oui, je l'ai entendu.

7 Q. **[843]** Est-ce que vous connaissiez ces stratégies de
8 remboursement lorsque vous faisiez du financement
9 pour le Parti québécois?

10 R. Non. Non, non. Moi, j'ai appris ça à la Commission,
11 là, bien, en suivant les travaux de la Commission,
12 là, que ça a l'air qu'on faisait ça, là, qu'on
13 remboursait les... le billet, j'imagine, c'est le
14 billet qu'on remboursait, la personne qui avait
15 acheté un billet.

16 Q. **[844]** Alors, j'en ai terminé, Madame. Merci.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Parfait. Maître Tremblay?

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Oui.

21 Q. **[845]** Donc, merci, Madame Papineau.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[846]** Merci, Madame Papineau.

24 R. Ah! Madame... Madame la Présidente, je voudrais
25 juste vous dire que, vous me voyez, là, je suis

1 authentique, hein! Puis j'ai toujours fait mon
2 travail pour le parti d'une façon authentique, puis
3 je veux juste vous dire que je suis contente qu'il
4 y ait la Commission. Je suis très contente parce
5 que peut-être...

6 Q. **[847]** Merci, Madame.

7 R. ... ça va corriger certaines choses et aussi
8 améliorer certaines choses. Mais, moi, je suis
9 venue ici aujourd'hui avec toute la bonne volonté
10 du monde.

11 Q. **[848]** Ça se voit, Madame Papineau.

12 R. Bien, en tout cas! Je vous remercie beaucoup.

13 Q. **[849]** Merci beaucoup, Madame.

14 R. Merci. Merci, Monsieur Lachance. Au revoir.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Alors, Madame la Présidente...

17 Q. **[850]** Ah! Vous pouvez disposer. Merci beaucoup.

18 R. Merci.

19

20 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

21

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Donc, Madame la Présidente, Monsieur le
24 Commissaire, ce sera le tour de madame Ginette
25 Boivin qui, je crois, rentre à l'instant. Vous

1 pouvez venir vous asseoir en avant, Madame Boivin.
2 Peut-être pendant que vous vous assoyez, madame
3 Boivin est représentée par un procureur, je vais
4 lui laisser le temps de s'asseoir avant de...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Bonjour, Madame Boivin.

7 Mme GINETTE BOIVIN :

8 Bonjour.

9 LA GREFFIÈRE :

10 Restez debout quelques minutes pour
11 l'assermentation.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Allez-y, l'assermentation, pendant que maître Jolin
14 s'installe.

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dix-neuvième
2 (19e) jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 GINETTE BOIVIN, Sollicitrice pour des oeuvres
7 caritatives

8

9 LAQUELLE, affirme solennellement ce qui suit :

10

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Donc, peut-être maître Jolin, si vous voulez vous
13 présenter avant que je débute.

14 Me BERNARD JOLIN :

15 Bonjour, Madame la Présidente, Bernard Jolin du
16 cabinet Langlois Kronström Desjardins pour madame
17 Boivin.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Bonjour, Maître Jolin.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Jobin ou Jolin?

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Jolin.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Jolin.

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 J-O-L-I-N.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Jolin. Merci beaucoup.

5 INTERROGÉE PAR Me SIMON TREMBLAY :

6 Q. **[851]** Alors, bonjour, Madame Boivin.

7 R. Bonjour.

8 Q. **[852]** On va débiter en faisant peut-être un petit
9 état de votre parcours politique. Donc, quand avez-
10 vous commencé à être impliquée au niveau politique?

11 R. Alors, j'ai commencé dans les années soixante-dix
12 (70) parce que j'ai... je militais beaucoup dans le
13 comté de Bourget pour un des sept premiers députés
14 du Parti québécois, pour le docteur Camille Laurin.
15 Alors, jusque... j'ai fait ce qu'on appelle du
16 bénévolat à tous les niveaux, là : passer des
17 dépliant, faire des téléphones, faire des
18 recherches de téléphone, des blitz de financement
19 avec les petits beignes, là, le dimanche matin,
20 jusqu'à...

21 Q. **[853]** Bref, vous avez un peu tout fait au parti...

22 R. Voilà!

23 Q. **[854]** ... ce qui était possible de faire...

24 R. Voilà!

25 Q. **[855]** ... jusqu'en quatre-vingt-neuf (89) qu'on

1 pourrait dire?

2 R. Non, jusqu'en... pour le docteur Laurin... voyons,
3 excusez, c'est jusqu'en... après le référendum de
4 quatre-vingt (80).

5 Q. **[856]** O.K.

6 R. Après le référendum de quatre-vingt (80), je suis
7 rentrée comme personnel de soutien au bureau de
8 comté du docteur Camille Laurin, donc... jusqu'à sa
9 démission comme député en quatre-vingt-cinq (85).
10 Après, je suis passée peut-être une année, pas tout
11 à fait, dans la circonscription électorale de
12 Rosemont pour monsieur Gilbert Paquet. Je
13 m'occupais du réseau des... ils appellent ça des
14 indépendant... pardon, des indépendantistes. Et
15 jusqu'à l'automne quatre-vingt-cinq (85), il y a eu
16 une élection en décembre et j'ai fait, l'automne,
17 ce qu'on appelle l'élection dans le comté
18 d'Hochelaga-Maisonneuve pour madame Harel. Après,
19 en quatre-vingt-six (86), je suis rentrée au bureau
20 de comté de madame Harel pendant plus de trois ans
21 à m'occuper, là, de ce qu'on appelle les cas de
22 comtés individuels, soutien technique, et caetera.
23 Et en... ça, c'est en quatre-vingt-neuf (89)... En
24 mars quatre-vingt-neuf (89), je suis rentrée à la
25 permanence nationale du Parti québécois pour un

1 poste...

2 Q. **[857]** À quel titre, oui, justement, à quelle
3 fonction?

4 R. ... de... Voyons! De coordonnatrice de... pour
5 m'occuper des solliciteurs qui allaient faire du
6 financement dans les... dans le réseau, leur milieu
7 de vie et tout ça. C'était tout à fait nouveau au
8 Parti québécois, à ce que je sache, à cette époque-
9 là.

10 Q. **[858]** Qu'est-ce qui était nouveau, votre poste ou
11 d'aller chercher... d'aller financer ou solliciter
12 des gens dans leur milieu de vie?

13 R. Je pense, le poste et d'aller dans les milieux de
14 vie professionnels parce que c'était pas natu...
15 les milieux naturels pour le Parti québécois, à
16 l'époque.

17 Q. **[859]** Qui, à l'époque, était...

18 (16:15:30)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[860]** Oui, qu'est-ce que vous voulez dire quand
21 vous dites que ce n'était pas des milieux naturels
22 pour le Parti québécois?

23 R. Dans le sens d'aller chez les professionnels,
24 d'aller rencontrer les gens d'affaires, un peu
25 comme les Chambres de commerce, les gens

1 d'affaires. C'était pas naturel pour nous d'aller
2 faire de la sollicitation auprès d'eux.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. **[861]** À ce moment-là, quoi, c'est davantage au
5 niveau du financement populaire, les militants,
6 donc des gens...

7 R. C'est ça, c'était plutôt au niveau... ce qu'on
8 appelle le financement populaire.

9 Q. **[862]** Populaire. Parfait. Et, à ce moment-là, je
10 présume qu'en tant que coordonnatrice des équipes
11 de sollicitateurs, j'espère que j'utilise le bon
12 terme, vous releviez du directeur général du parti?

13 R. Oui.

14 Q. **[863]** Donc, j'imagine... je ferai pas... je vous
15 demanderai pas de faire la liste parce que vous en
16 avez fait plusieurs.

17 R. Non, on a eu... je pensais que c'était une dizaine
18 mais, semble-t-il, qu'en dix-sept (17) ans, il y en
19 a eu une quinzaine. C'est beaucoup.

20 Q. **[864]** D'accord. Donc, je comprends, vous, vous
21 étiez rémunérée dans le cadre de votre travail?

22 R. Oui.

23 Q. **[865]** Est-ce qu'il y avait des bonis reliés...

24 R. Non.

25 Q. **[866]** ... à l'argent que vous pouviez obtenir?

1 R. Non, c'est un salaire fixe, là. Tant par année.

2 Q. **[867]** Donc, vous allez occuper ce poste-là,
3 j'imagine qu'il va évoluer un petit peu dans le
4 temps mais, sensiblement, vos tâches vont rester
5 les mêmes?

6 R. Oui.

7 Q. **[868]** Oui. Jusqu'en... jusqu'à l'été deux mille six
8 (2006)?

9 R. Jusqu'à l'été deux mille six (2006). Ça fait huit
10 ans que j'ai quitté le parti.

11 Q. **[869]** Je crois que vous avez eu... dans la salle,
12 là, des témoins, vous avez eu l'occasion d'entendre
13 le témoignage de madame Papineau?

14 R. Oui.

15 Q. **[870]** Oui. Bon. On se demandait, là, justement, les
16 raisons exactes de votre départ. Parce qu'elle nous
17 parlait que le divorce n'a peut-être pas été à
18 l'amiable. Peut-être, sans nécessairement trop
19 s'attarder, juste nous expliquer succinctement le
20 contexte de votre départ du Parti québécois après
21 dix-sept (17) ans.

22 R. C'était une démission, je sais pas si on peut dire,
23 forcée. Une démission pour des raisons politiques.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[871]** C'est-à-dire?

1 R. Bien, probablement parce que j'ai été citée... j'ai
2 été citée à la Commission Gomery et au Rapport
3 Moisan... comment on dit donc? C'est moi qui a
4 été... qui a fait... qui a été le témoin, qui a été
5 au témoignage de ce rapport. Pour le Parti
6 québécois, du moins.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. **[872]** Est-ce que... Donc, vous parlez d'une
9 démission forcée, donc je comprends que c'était pas
10 votre intention de quitter le parti à ce moment-là?

11 R. Pas vraiment. Mais on m'a fait comprendre que, pour
12 des raisons politiques puis tout ça, que c'était
13 mieux pour le parti.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[873]** Ce que vous dites c'est que vous avez été
16 citée dans le Rapport Moisan, c'est ce que vous
17 dites?

18 R. Non, dans le rapport... dans le... la Commission
19 Gomery. J'ai pas témoigné, j'avais été citée...

20 Q. **[874]** O.K. Et vous avez fait un lien avec le
21 Rapport...

22 R. Non, mais après.

23 Q. **[875]** Oui.

24 R. Suite à ça, il y a eu le Rapport Moisan, en deux
25 mille six (2006), et suite aux... est-ce qu'on peut

1 dire, les conclusions du rapport? le parti a décidé
2 de... de me remercier de mes fonctions et... que je
3 quitte le parti.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. **[876]** Est-ce que vous êtes la seule personne à
6 avoir quitté à ce moment-là, à votre niveau, dans
7 votre entourage, bien entendu?

8 R. Oui.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[877]** Est-ce que c'était en lien avec la pratique
11 des prête-noms?

12 R. Oui. Madame la Présidente, excusez-moi.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[878]** Donc, je me trompe en disant... en vous
15 suggérant que c'est en juillet deux mille six
16 (2006) que vous quittez?

17 R. Oui.

18 Q. **[879]** Ou, du moins, à l'été deux mille six (2006).

19 R. Oui, ça va faire... huit ans, là, ces jours-ci.

20 Bien, ces jours-ci... en juillet.

21 Q. **[880]** Juste pour terminer un peu votre parcours,
22 votre curriculum, si on veut. Donc, vous allez être
23 sans emploi pendant un certain temps, jusqu'au
24 temps que vous arriviez à l'emploi que vous occupez
25 présentement...

1 R. Oui.

2 Q. **[881]** ... donc, chez le Groupe SM international?

3 R. Oui, j'ai quitté en juillet et j'ai commencé en mai
4 deux mille sept (2007).

5 Q. **[882]** De l'année d'après.

6 R. L'année d'après, oui.

7 Q. **[883]** Donc, quelles sont vos fonctions exactement,
8 vous me parlez donc que vous sollicitez des gens
9 mais pour des oeuvres caricatives... caritatives,
10 pardon...

11 R. Oui.

12 Q. **[884]** ... qu'encouragement SM?

13 R. Que supporte, c'est ça, la compagnie. Moi,
14 l'entreprise, en deux mille sept (2007), c'était...
15 voyons! comment... pour la... l'Orchestre
16 symphonique de Longueuil. Que j'ai commencé. Parce
17 que le président, à l'époque... bien, monsieur
18 Poulin était le président de la campagne de la
19 levée de fonds...

20 Q. **[885]** Pour l'OSL?

21 R. ... pour l'OSDL.

22 Q. **[886]** OSDL, O.K.

23 R. L'Orchestre symphonique de Longueuil, OSDL.

24 Q. **[887]** Parfait. Et à l'exception de ces tâches-là,
25 là, ou cette tâche-là ou ces tâches-là, est-ce que

1 vous faites des activités, d'autres sollicitations,
2 principalement ce qui...

3 R. Oui, ça a commencé avec l'Orchestre symphonique de
4 Longueuil.

5 Q. **[888]** Non, excusez-moi, je veux dire on enlève les
6 oeuvres caritatives...

7 R. Oui, oui.

8 Q. **[889]** ... est-ce que vous faites de la
9 sollicitation...

10 R. Non, non, non.

11 Q. **[890]** ... au niveau politique?

12 R. Non, non, non, je ne m'occupe que du... que des...
13 de l'orchestre, du théâtre, cinéma.

14 Q. **[891]** Arts et culture, on pourrait dire?

15 R. Voilà.

16 Q. **[892]** Donc, en aucune façon vous êtes impliquée
17 dans la sollicitation, dans le financement de
18 partis politiques après votre départ du Parti
19 québécois?

20 R. Non.

21 Q. **[893]** Est-ce que vous allez être... on y reviendra
22 plus tard, pardon. On va parler maintenant de vos
23 fonctions lorsque... ce qui nous intéresse un peu
24 plus, là, vos fonctions lorsque vous étiez au Parti
25 québécois de façon générale, de quatre-vingt-neuf

1 (89) à deux mille six (2006) et de façon plus
2 précise, de quatre-vingt-seize (96) à deux mille
3 six (2006), compte tenu que notre mandat débute en
4 quatre-vingt-seize (96).

5 Donc, peut-être juste au niveau de la
6 structure parce que madame Papineau est venue nous
7 expliquer, mais je comprends de son témoignage
8 qu'elle a eu un rôle relativement limité, à temps
9 partiel, pendant une courte période alors que vous,
10 vous avez, si je comprends votre témoignage jusqu'à
11 maintenant, vous avez un peu mis sur pieds ou été
12 dans les premières au niveau de la coordination,
13 là, des sollicitateurs, notamment au niveau des
14 milieux de vie. Donc, j'aimerais ça que vous nous
15 expliquiez un peu, là, la structure au niveau du
16 financement du Parti québécois.

17 R. C'était pas une... bien enfin, oui, il y avait une
18 structure, mais ce sont des bénévoles. Donc, des
19 gens qui viennent de... de...

20 Q. **[894]** Différents milieux?

21 R. ... de différents milieux mais qui sont bénévoles,
22 alors entre des années, il pouvait y avoir sept,
23 huit personnes à quinze (15), des fois il pouvait y
24 en avoir un peu plus, un peu moins. Mais c'était
25 selon leurs disponibilités qu'ils acceptaient de

1 vendre des billets pour...

2 Q. **[895]** Est-ce que c'était vous qui... pardon.

3 R. Pardon?

4 Q. **[896]** Non, vous pouvez terminer votre réponse, je
5 m'excuse.

6 R. Qui... qui acceptaient de... de vendre des billets
7 pour le gros cocktail du mois de mai, je pense que
8 c'est en mai normalement.

9 Q. **[897]** C'est le même cocktail que madame Papineau
10 parlait tantôt? Le cocktail du printemps, le gros
11 cocktail du printemps?

12 R. Le cocktail du printemps. Et il y avait un autre
13 cocktail à l'automne, octobre, je crois. Mais
14 l'Assemblée nationale, les gens étaient à
15 l'Assemblée, je veux dire la députation. Et il y
16 avait aussi dans les cinq dernières années, là, si
17 on recule il y a huit ans parce que moi ça fait
18 déjà huit ans que j'ai quitté, donc, dans les cinq
19 ou six années, il y a eu aussi un bateau qu'on
20 avait fin juin, là, ce qu'on appelle un dîner...
21 bien dîner! c'est le soir, un souper au homard sur
22 le bateau. On louait le bateau... le catamaran de
23 la famille Dufour.

24 Q. **[898]** O.K. Donc, une autre activité de financement?

25 R. Oui. On en avait trois puis c'est arrivé mais peut-

1 être en quatre-vingt-seize (96), deux mille (2000),
2 deux mille deux (2002), il y a peut-être eu
3 quelques autres cocktails thématiques. Je me
4 souviens un, entre autres, avec le ministre Rochon,
5 quand il était ministre de la Science et
6 Technologies au... j'essaie de me souvenir où on
7 l'a fait, là, en tout cas...

8 Q. [899] Bref, il y avait différentes activités?

9 R. Oui, c'est ça.

10 Q. [900] Alors, on pourrait dire que les deux
11 principales, les cocktails du printemps et de
12 l'automne et de temps en...

13 R. Et le bateau c'était le trois puis il y avait
14 quelques thématiques à l'occasion.

15 Q. [901] Ponctuellement. O.K.

16 R. Oui, ponctuellement.

17 Q. [902] Et vous êtes pas la première à témoigner au
18 niveau du financement, donc je vais vous suggérer
19 quelques réponses pour qu'on aille plus rapidement.

20 R. Oui.

21 Q. [903] Donc, je comprends qu'au niveau des
22 associations, et peut-être que la terminologie est
23 pas exacte, je vous invite à me corriger, mais
24 l'association de comtés, là, et je réfère notamment
25 au témoignage d'Ernest Murray qui est venu nous

1 expliquer qu'il y a un objectif qui est fixé
2 annuellement en fonction, notamment, de... de
3 certains critères socio-économiques du comté et à
4 ce moment-là, l'objectif est fixé, disons pour les
5 fins de la conversation, à vingt mille dollars
6 (20 000 \$) et les vingt mille premiers dollars
7 (20 000 \$) qui sont récoltés, il y a un pourcentage
8 qui est... qui est envoyé au central ou au national
9 et le reste au comté. Et lorsque l'objectif est
10 atteint, ces pourcentages-là sont inversés et tout
11 dollar collecté en haut du vingt mille (20 000)
12 dans mon exemple, à ce moment-là, il y a un... les
13 pourcentages étant inversés, bien il y a de
14 l'argent qui va au national et au comté, mais dans
15 une proportion inversée. Par exemple, soixante-dix
16 (70)... l'exemple qu'on nous donnait, c'était
17 soixante-dix pour cent (70 %) des vingt mille
18 premiers dollars (20 000 \$) va au national et
19 trente pour cent (30 %) au comté et après, le vingt
20 mille dollars et un (20 001 \$), il y a soixante-dix
21 pour cent (70 %) qui va aller au comté et trente
22 pour cent (30 %) au national. Est-ce que vous êtes
23 d'accord avec cette façon de faire au niveau du
24 financement?

25 R. Au... ce qu'on appelle le financement populaire...

1 Q. **[904]** Oui.

2 R. ... des cent vingt cinq (125) circonscriptions
3 électorales...

4 Q. **[905]** Oui.

5 R. ... effectivement, chaque année, en début d'année,
6 au conseil national, les membres votent ce qu'on
7 appelle, là, les répartitions pour...

8 Q. **[906]** Les buts et les objectifs?

9 R. ... les objectifs de chacun des comtés. Ça c'est...
10 en tout cas à l'époque, je ne sais plus
11 aujourd'hui, mais c'était renouvelable chaque année
12 en fév... janvier, février. On décidait si c'était
13 soixante-dix-trente (70-30), soixante-quarante (60-
14 40), soixante-cinq-trente-cinq (65-35).
15 Effectivement, c'est comme vous dites. Il y avait
16 un... le premier... mettons vingt mille (20 000),
17 soixante-dix-trente (70-30), bien soixante-dix pour
18 cent (70 %) allait au national. Quand c'était
19 l'objectif atteint c'était...

20 Q. **[907]** L'inverse. On inversait les pourcentages.

21 R. ... l'inverse. Voilà.

22 Q. **[908]** Parfait. Est-ce que, donc ça, c'était...

23 (16:25:11)

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Maître Tremblay?

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Je tiens quand même à ce que les réponses viennent
5 aussi du témoin, si vous permettez.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Oui, c'est ce qu'on vient d'entendre.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Oui, je le sais, mais votre question était très,
10 très longue.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Q. [909] Oui, mais j'ai quand même bien résumé?

13 R. Oui.

14 Q. [910] Bon, donc, mais je vais essayer, je vais
15 laisser le témoin dans la mesure du possible mais
16 c'est quelque chose qu'on avait déjà entendu à
17 quelques reprises, donc c'est pour ça, j'essaie de
18 faire...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 On n'est pas pressés.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. [911] Non, j'en suis conscient, j'en suis
23 conscient.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci.

1 Me BERNARD JOLIN :

2 Remarquez qu'on n'a pas de difficulté avec ça.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. **[912]** Donc les objectifs, si je reprends, donc
5 c'est comme ça que ça fonctionne dans les
6 circonscriptions.

7 R. Dans les cent vingt-cinq (125) circonscriptions
8 électorales, oui.

9 Q. **[913]** Est-ce que dans l'évaluation des objectifs il
10 va y avoir un critère additionnel ou supplémentaire
11 lorsque c'est un ministre qui...

12 R. Tout dépendamment si sa circonscription il y a, ils
13 ont un, je le sais pas si ça existe encore mais un
14 paquet de facteurs, si c'est - j'aime pas le mot -
15 mais c'est un comté plus démuni, plus nanti.

16 Q. **[914]** Ce que j'appelle des critères socio-
17 économiques.

18 R. Voilà.

19 Q. **[915]** O.K. Mais le fait qu'il y a un ministre ou un
20 élu qui devient ministre...

21 R. Oui.

22 Q. **[916]** ... dans un comté, j'imagine que ça va avoir
23 une influence à la hausse sur l'objectif, compte
24 tenu qu'il est ministre et donc...

25 R. Oui, oui.

1 Q. [917] On s'attend à ce qu'il finance un peu plus.

2 R. Oui.

3 Q. [918] Qu'il collecte un peu plus.

4 R. Oui.

5 Q. [919] Est-ce que vous vous rappelez d'objectifs? Je
6 comprends que vous êtes partie en deux mille six
7 (2006), ça fait huit ans. Est-ce que vous vous
8 rappelez vers la fin quel était... bien vers la
9 fin, en deux mille deux (2002), deux mille trois
10 (2003)...

11 R. Oui.

12 Q. [920] ... parce que, quels étaient les objectifs
13 pour un ministre? Juste à titre indicatif.

14 R. C'était il y avait pas un montant comme cinquante
15 mille (50 000) ou cent mille (100 000). Ça
16 dépendait toujours...

17 Q. [921] Du contexte socio-économique.

18 R. ... du contexte, du nombre de ces membres, enfin,
19 il y avait tout un facteur de calcul, je disais,
20 pas compliqué, mais c'était pas, il me semble,
21 l'art de simplifier les choses mais c'était comme
22 ça que ça se faisait.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [922] Qu'est-ce que vous voulez dire, ça dépendait
25 du nombre de membres? Parce que le financement se

1 faisait...

2 R. Bien, c'est le financement populaire dans chacun
3 des comtés. Ils vont voir leurs membres.

4 Q. **[923]** O.K.

5 R. Aussi. Ils vont essayer de faire, aussi, leur
6 financement, j'allais dire de milieu de vie pour
7 aller essayer d'attirer aussi.

8 Q. **[924]** On s'entend que le financement dans le milieu
9 de vie, ce que c'est, c'est auprès des compagnies.
10 Est-ce que c'est ça? Qu'est-ce que ça veut dire
11 « milieu de vie »?

12 R. Milieu de vie c'est tout ce qui était pas pour nous
13 les gens d'affaires. Ça pouvait... les
14 professionnels.

15 Q. **[925]** Sectoriel.

16 R. Ça pouvait être les commerçants, ça pouvait être
17 tout ce qui n'englobait pas ce qu'on appelait le...

18 Q. **[926]** Donc, sectoriel.

19 R. Sectoriel. Nous, chez nous, c'était milieu de vie
20 puis à la fin, national, pour le financement
21 national, mais si vous voulez ça peut être le
22 financement sectoriel, mais c'était pas notre...

23 Q. **[927]** Mais c'est pas ce que je veux, là. Je veux
24 juste essayer de comprendre...

25 R. Excusez.

1 Q. **[928]** ... ce que veut dire milieu de vie
2 exactement. Je comprends que ça n'était pas du
3 financement auprès nécessairement des membres.

4 R. Voilà.

5 Q. **[929]** Mais c'était surtout dans certains secteurs
6 qui étaient donnés?

7 R. C'était... moi je dis toujours, comme la chambre de
8 commerce, c'était un milieu général de toutes les
9 personnes qu'on ne pouvait, qu'on n'allait pas voir
10 nécessairement. Ça pouvait être des bureaux
11 d'avocats, ça pouvait... Les gens, je veux dire,
12 parce que pour nous on se disait, « Il doit y avoir
13 quand même des péquistes dans ces bureaux-là ».
14 Alors il y avait toujours une personne qui était
15 répondante, soit dans un bureau de comptables, dans
16 un bureau d'avocats. Ça pouvait être une boîte
17 d'ingénieurs, ça pouvait être d'architectes, ça
18 pouvait être... il y avait différents, comme ça,
19 différentes personnes qu'on... qui étaient plus
20 identifiées à une famille politique plus
21 particulière, si vous voulez.

22 Q. **[930]** O.K.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[931]** Donc je comprends qu'il y avait, quand vous
25 parlez de personnes répondantes, c'est qu'on

1 identifiait peut-être dans chaque entreprise une
2 personne...

3 R. Oui.

4 Q. **[932]** ... avec une, on pourrait dire une
5 affiliation pour le Parti québécois, de sorte... et
6 « c'est un peu notre point de chute au sein de
7 l'entreprise ».

8 R. Voilà.

9 Q. **[933]** O.K. Comment, avez-vous été... excusez-moi,
10 je rephrase ma... je change la question. Donc parmi
11 ces professionnels-là, évidemment c'est l'objet de
12 la Commission, il y avait des ingénieurs.

13 R. Oui.

14 Q. **[934]** Je comprends qu'il y ait d'autres professions
15 aussi.

16 R. Hum, hum. Oui.

17 Q. **[935]** Donc, parlons des ingénieurs. Quand avez-vous
18 été - et le milieu de la construction en général,
19 là - quand avez-vous été approchée pour la première
20 fois ou mise en contact pour la première fois avec
21 les gens des firmes d'ingénierie, les gens de
22 l'industrie de la construction, le domaine qui
23 concerne un peu plus la Commission?

24 R. Bien, dans mon cas, c'était avant quatre-vingt-
25 seize (96) qu'on a commencé à les connaître.

1 Q. **[936]** O.K.

2 R. Mais je veux dire, après quatre-vingt-seize (96) je
3 les rencontrais, c'était comme devenu plus fréquent
4 que je les rencontrais puisqu'on les connaissait
5 déjà d'avant.

6 Q. **[937]** O.K. Dans ce cas-là, puisque la relation a
7 perduré après quatre-vingt-seize (96), on va se
8 permettre de regarder avant quatre-vingt-seize (96)
9 comment vous avez eu à voir... comment la... la
10 genèse de tout ça. Est-ce que je me trompe en
11 parlant de Marcel Melançon qui a été quelqu'un
12 peut-être qui vous a...

13 R. Oui.

14 Q. **[938]** ... mis en contact? Qui vous a...

15 R. Oui.

16 Q. **[939]** Expliquez-nous.

17 R. Monsieur Marcel Melançon est un entrepreneur et,
18 lui, avait beaucoup de... de relations et de
19 connaissances dans ces milieux-là.

20 Q. **[940]** Et donc, c'est lui qui vous a fait
21 rencontrer, j'imagine, plusieurs personnes qui sont
22 devenues des personnes répondantes...

23 R. Oui.

24 Q. **[941]** ... dont vous nous parliez v'là quelques
25 instants?

1 R. Oui.

2 Q. **[942]** O.K. Firmes d'ingénierie, entreprises de
3 construction?

4 R. Peut-être entreprises de construction, oui.

5 Q. **[943]** Firmes d'ingénierie, c'est certain.

6 R. D'ingénierie. D'ingénieurs, oui.

7 Q. **[944]** Est-ce qu'il y a des architectes, urbanistes?

8 R. Architectes, un peu moins.

9 Q. **[945]** O.K.

10 R. Des urbanistes, peut-être, là, je me souviens
11 moins, là, mais... Effectivement, un petit peu
12 avant quatre-vingt-seize (96), c'est moi... c'est
13 monsieur Melançon qui m'a fait connaître ces gens-
14 là.

15 Q. **[946]** Quelques personnes nous ont parlé d'une
16 espèce de règle qui avait été mis... qui aurait été
17 mise sur pied, ou du moins qui aurait été... qui
18 aurait été inspirée par monsieur Melançon, pour
19 évaluer un peu la contribution souhaitée par,
20 notamment, les firmes d'ingénierie...

21 R. Hum, hum, oui.

22 Q. **[947]** ... qu'on évalue environ à cent dollars
23 (100 \$) par personne. Est-ce que avez déjà entendu
24 ça?

25 R. Oui, je l'ai déjà entendu.

1 Q. **[948]** O.K. Peut-être nous expliquer un peu
2 quelle... quelle est cette règle-là ou qu'est-ce
3 que vous avez entendu en lien avec ce cent dollars-
4 là (100 \$) par employé.

5 R. Je connais pas comment c'est arrivé, comment ça
6 s'est discuté, avec qui ça s'est discuté mais je
7 l'ai entendu.

8 Q. **[949]** De monsieur Melançon?

9 R. Oui.

10 Q. **[950]** Ou d'autres personnes également?

11 R. Il y avait peut-être d'autres personnes aussi, mais
12 je ne me souviens pas.

13 Q. **[951]** O.K. Vous, est-ce que c'est une technique que
14 vous avez utilisée...

15 R. Non.

16 Q. **[952]** ... pour évaluer un peu les objectifs pour
17 les différentes entreprises?

18 R. Non. Ça a été une continuation peut-être, vous
19 savez, de dire, bien, comme les autres années mais,
20 moi, j'étais pas toute seule, là. J'avais une
21 équipe de gens, de solliciteurs qui, parmi eux,
22 avaient déjà des...

23 Q. **[953]** Des contacts.

24 R. ... des contacts dans ces milieux-là.

25 Q. **[954]** Mais vous, personnellement, vous étiez

1 également en contact, j'imagine, avec certaines de
2 ces personnes-là?

3 R. Oui.

4 Q. [955] O.K. Est-ce qu'il y avait... est-ce qu'il y
5 avait certaines firmes ou certaines entreprises qui
6 étaient attitrées à un solliciteur en question ou à
7 vous? C'est-à-dire vous, vous vous occupiez, par
8 exemple, de telle, telle, telle entreprise. Un
9 autre solliciteur s'occupait de telle, telle, telle
10 firme. Est-ce que c'est quelque chose...

11 R. Il y avait un...

12 Q. [956] ... c'est comme ça que c'était structuré?

13 R. Oui. Bien, c'est sûr que, en général, je pense pas
14 qu'un ingénieur aimait se faire solliciter par un
15 autre ingénieur compétiteur; en tout cas, de
16 mémoire, je crois pas. Donc, moi, j'en ai fait
17 parce que c'était déjà - comment je dirais - pas
18 éta... établi mais c'était déjà là. Et...

19 Q. [957] Dous deviez assurer la continuation.

20 R. Oui, c'est ça.

21 Q. [958] Après... est-ce que c'est après le départ de
22 monsieur Melançon que vous avez peut-être pris
23 un...

24 R. Oui. Oui mais...

25 Q. [959] ... vous avez assuré la continuité de tout

1 ça?

2 R. Oui, mais en quatre-vingt-seize (96), il y a eu
3 monsieur Michel Hébert qui... il y avait monsieur
4 Chevrette, monsieur Melançon, mais monsieur Hébert
5 a rem... je sais pas si on peut dire remplacer,
6 j'aime pas ça, parce que remplacer monsieur
7 Chevrette ça doit être assez spécial, mais en tout
8 cas, on va dire...

9 Q. [960] Il a assuré la continuité...

10 R. Assuré la continuité.

11 Q. [961] ... après le départ de monsieur...

12 R. Voilà.

13 Q. [962] ... bien pas le départ, mais la...

14 R. Voilà.

15 Q. [963] ... la démission de monsieur Chevrette comme
16 organisateur ou responsable du finan...

17 R. Bien, je... il était... je sais pas si... s'il a
18 donné sa démission ou non, mais je pense qu'il
19 avait beaucoup trop... au niveau, quand il était
20 ministre, il avait trop de tâches, je crois. Et
21 puis, après, je ne sais plus à quel moment, il a
22 démissionné, là, dans son...

23 Q. [964] Je suggère en début quatre-vingt-quatorze
24 (94); ça serait possible?

25 R. Non, non. Non, non, je veux dire...

1 Q. [965] De son titre de...

2 R. De sont ti...

3 Q. [966] ... de responsable, évidemment, là, pas de
4 ministre.

5 R. Oui, c'est en quatre-vingt-seize (96) qu'il a...

6 Q. [967] Quatre-vingt-seize (96)?

7 R. Quatre-vingt-seize (96).

8 Q. [968] Ah oui! Janvier quatre-vingt-seize (96),
9 pardon, vous avez raison.

10 R. Oui, en quatre-vingt-seize (96).

11 Q. [969] O.K. Et donc cette façon-là de solliciter
12 dans les milieux de vie, j'imagine que votre
13 supérieur est au courant?

14 R. Oui.

15 Q. [970] Et que la permanence est au courant...

16 R. Oui.

17 Q. [971] ... que c'est comme ça que ça... que ça
18 fonctionne?

19 R. Oui.

20 Q. [972] Quand... Vous, personnellement, vous... vous
21 avez sollicité différentes firmes d'ingénierie.
22 Êtes-vous en mesure de nous en identifier un nombre
23 de firmes d'ingénierie que vous avez pu rencontrer
24 ou solliciter?

25 R. Oui, il y a monsieur François Plourde de CIMA+.

1 Q. **[973]** O.K. Est-ce qu'il y en a d'autres?

2 R. Chez...

3 Q. **[974]** Que vous en... que vous vous souvenez?

4 R. Chez Dessau, il y avait monsieur Denis Guindon.

5 Q. **[975]** O.K.

6 R. Qui, soit dit en passant, je l'ai connu quand même
7 avant qu'il soit dans des boîtes d'ingénieurs,
8 parce qu'il a travaillé au Parti québécois quand il
9 était très jeune.

10 Q. **[976]** O.K.

11 R. Très, très jeune.

12 Q. **[977]** Donc, sachant ça, j'imagine que c'est une
13 personne qui... ça va être une personne qui va être
14 répondante, compte tenu...

15 R. Oui.

16 Q. **[978]** ... de ses allégeances. Ça peut aider,
17 j'imagine, s'il a un passé...

18 R. Oui.

19 Q. **[979]** ... dans un par... dans un parti ou dans
20 l'autre?

21 R. Oui.

22 Q. **[980]** O.K.

23 R. Donc, monsieur Guindon de chez Dessau, monsieur
24 Plourde de chez CIMA; est-ce qu'il y a d'autres
25 personnes qui vous...

1 R. Chez SNC-Lavalin, monsieur Cadotte, ça a été dans
2 les dernières années parce que moi, monsieur
3 Cadotte, c'était un attaché politique dans...
4 voyons! chez monsieur Perreault, le ministre
5 Perreault qui était au municipal, je crois, ou
6 Métropole, à la Métropole.

7 Q. [981] O.K.

8 R. Et monsieur Serge Ménard aussi. Et après, c'est
9 après que...

10 Q. [982] Vous voulez dire... vous voulez dire que
11 monsieur Cadotte travaillait auprès de monsieur
12 Ménard, c'est ça que vous voulez dire?

13 R. Oui.

14 Q. [983] O.K.

15 R. Il était attaché politique dans les deux cabinets
16 de ministre. Bien, c'est-à-dire monsieur... pardon,
17 monsieur Perreault a été ministre de la Métropole,
18 je crois. Après ça, je pense que... je me souviens
19 plus s'il a quitté, s'il a pas été réélu, je m'en
20 souviens pas ou s'il a été nommé à un autre poste.
21 Je sais que c'est monsieur Serge Ménard, il me
22 semble, qui a... qui a repris la... qui a été nommé
23 à la Métropole, à moins que ce soit l'inverse, là,
24 et...

25 Q. [984] Bref, il a occupé des fonctions...

1 R. C'est ça.

2 Q. [985] ... politiques au sein du parti.

3 R. Alors, il était attaché politique.

4 Q. [986] Parfait.

5 R. Mais, moi, quand il est retourné chez SNC-Lavalin,
6 c'est là que j'ai appris qu'il était ingénieur, je
7 ne savais pas.

8 Q. [987] D'accord.

9 R. C'était... j'ai rencontré un monsieur Lefebvre et
10 puis il y avait d'autres personnes dans les
11 contacts, les solliciteurs, qui rencontraient
12 d'autres instances chez SNC-Lavalin.

13 Q. [988] Donc, monsieur Lefebvre, c'est également chez
14 SNC-Lavalin?

15 R. Oui.

16 Q. [989] Je présume que c'est avant monsieur Cadotte?

17 R. Oui.

18 Q. [990] D'accord. Chez SM, est-ce qu'il y avait
19 quelqu'un chez SM?

20 R. Ah! Oui. C'était à l'époque monsieur Laganière.

21 Q. [991] Gérard?

22 R. Oui.

23 Q. [992] O.K. Puis à votre arrivée, vous avez pas joué
24 un tel rôle, vous...

25 R. Non.

1 Q. **[993]** Personne au PQ vous a approchée ou au Parti
2 libéral vous a approchée?

3 R. Mettons que j'avais donné pour le parti.

4 Q. **[994]** O.K. Puis le fait que... Votre poste
5 exactement au sein du Groupe SM, c'est quoi le
6 titre que vous avez exactement sur votre carte
7 d'affaires, par exemple?

8 R. Bien là, adjointe au président, dans le sens que
9 quand on appelle pour faire de la sollicitation,
10 c'est un peu comme... à la permanence du Parti
11 québécois, que j'étais devenue la directrice. Parce
12 que c'est sûr que quand vous rencontrez quelqu'un,
13 un directeur, un vice-président, si vous arrivez
14 avec une carte de... comment je disais ça tout à
15 l'heure, là, mais...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[995]** Avec aucun titre dessus?

18 R. Vous êtes pas trop trop bien... Vous savez, il y a
19 une hiérarchie puis... en tout cas, c'est toujours
20 pareil.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. **[996]** Oui, on...

23 R. Donc, moi, quand j'appelle pour solliciter les gens
24 pour la culture, tout ça, c'est sûr... c'est sûr
25 qu'être adjointe du président ça... ça aidait plus

1 que de dire c'est la personne, je sais pas, là, qui
2 s'occupe de la culture ou je sais pas trop quoi,
3 là. C'est sûr, c'est toujours pareil, là, c'est la
4 perception des gens.

5 Q. **[997]** O.K. Et adjointe au président et, je pense,
6 vous êtes également vice-présidente développement
7 des affaires?

8 R. Non.

9 Q. **[998]** Non. Vous êtes seulement adjointe au
10 président?

11 R. Oui.

12 Q. **[999]** O.K. Donc, si on revient, on parlait... on
13 essayait de trouver quelles firmes d'ingénierie.
14 Vous avez parlé de Dessau, de CIMA, du Groupe SM.
15 Madame France Michaud est venue témoigner.

16 R. Oui, de chez...

17 Q. **[1000]** J'imagine que c'était la personne...

18 R. ... de chez Roche.

19 Q. **[1001]** D'accord. On pourra y revenir tout à
20 l'heure.

21 R. Oui.

22 Q. **[1002]** Est-ce qu'il y a d'autres personnes que vous
23 vous souvenez...

24 R. Ah mon Dieu!

25 Q. **[1003]** ... que vous avez été en contact? Avec qui,

1 pardon, vous avez été en contact.

2 R. Ah! Vous savez, on rencontrait pas mal... moi ou
3 d'autres, à peu près tout ce qui... j'ose pas dire,
4 tout ce qui bougeait au niveau des firmes, là, mais
5 petites, moyennes, grosses, je pense qu'on essayait
6 de... d'aller chercher... d'aller vendre le plus de
7 billets possibles à tous ces gens-là. Oui.

8 Q. **[1004]** Parfait. Tantôt on a parlé, il y a des gens
9 à la permanence qui étaient au courant. Est-ce que
10 les différents chefs du parti, est-ce qu'ils
11 étaient au courant également aussi de la façon
12 dont... de cette façon de faire là dans les milieux
13 de vie au niveau du financement?

14 R. Bien, je veux dire, déjà eux en partant, ils
15 pouvaient pas s'imaginer qu'il y avait pas
16 d'autre... qu'il y avait pas des péquistes dans ces
17 bureaux-là. Exemple, monsieur Parizeau, il disait
18 qu'on avait de l'argent à aller chercher dans ces
19 milieux-là, qu'il pouvait pas croire qu'il y avait
20 pas un architecte ou un avocat ou... qui était
21 péquiste, donc de les approcher, de faire des
22 démarches, ce qu'on a essayé de faire à travers les
23 sollicitateurs, le groupe qu'on avait.

24 Q. **[1005]** Donc, bref, vous faisiez pas ça de façon
25 cachée, là.

1 R. Non.

2 Q. **[1006]** O.K. C'était pas « il faut pas le dire
3 qu'on... »

4 R. Pas du tout.

5 Q. **[1007]** Il y a d'autres firmes qu'on a entendues
6 ici. Est-ce qu'il y a quelqu'un... est-ce que BPR,
7 est-ce que vous aviez un contact chez BPR?

8 R. BPR, avant quatre-vingt-seize (96), mais après...
9 avant quatre-vingt-seize (96) on avait quelqu'un.

10 Q. **[1008]** O.K.

11 R. Mais, après quatre-vingt-seize (96), j'ai... j'ai
12 pas de mémoire. Au national, je sais pas si c'est
13 en quatre-vingt-seize (96), quatre-vingt-dix-sept
14 (97), quatre-vingt-dix-huit (98), là, je ne me
15 souviens plus des années.

16 Q. **[1009]** Ça va.

17 R. Mais, ils ne donnaient plus au national, ils
18 donnaient via les... les circonscriptions, les
19 locals (sic) dans les comtés différents.

20 Q. **[1010]** À ce sujet-là... Ah! On y reviendra plus
21 tard. Est-ce qu'il y a d'autres... AXOR?

22 R. Ah! AXOR, oui.

23 Q. **[1011]** Oui.

24 R. Excusez. Vous savez, là, après huit ans des fois...

25 Q. **[1012]** Non, il n'y a pas de problème. C'est pour ça

1 que je vous aide à vous rafraîchir la mémoire.

2 R. Oui. Merci.

3 Q. **[1013]** Je vous ai laissé l'occasion de votre
4 mémoire, là, maintenant je vous aide un petit peu.

5 R. Monsieur Jacques Grenier.

6 Q. **[1014]** O.K. Genius, Michel Lalonde, il est venu
7 témoigner ici.

8 R. Michel Lalonde, bien sûr. Excusez-moi.

9 Q. **[1015]** Il n'y a pas de problème. Genivar, est-ce
10 que...

11 R. Genivar, oui, monsieur Pierre Shoiry et, à
12 l'occasion, monsieur Yves Lortie, à l'époque, une
13 certaine époque, mais il y a très longtemps.

14 Q. **[1016]** D'accord. Et Tecsalt, est-ce qu'il y avait
15 quelqu'un de chez Tecsalt?

16 R. Ah! Tecsalt, mon Dieu! C'était... bien, il y avait
17 Denis Guindon, parce que Denis Guindon, avant
18 d'aller chez Dessau, a été dix (10) ans chez
19 Tecsalt.

20 Q. **[1017]** Bref, sans faire la liste exhaustive, comme
21 vous l'avez dit, là, on... vous avez pas mal sonné
22 à toutes les portes puis essayé d'avoir une
23 personne-ressource dans toutes les firmes
24 d'ingénierie...

25 R. Absolument.

1 Q. **[1018]** ... et même, est-ce qu'on pourrait rendre
2 ça... généraliser ça, pardon, aux firmes de
3 professionnels?

4 R. Comme les avocats, les...

5 Q. **[1019]** Oui, comptables...

6 R. Oui.

7 Q. **[1020]** Comme ça, oui. Où les rencontriez (sic)...
8 est-ce que vous les appeliez? Maintenant qu'on sait
9 un peu qui vous cibliez, qui vous sollicitiez,
10 j'aimerais ça savoir maintenant comment vous le
11 faisiez. Donc, est-ce que vous alliez les
12 rencontrer à leur bureau ou vous les appeliez ou au
13 restaurant?

14 R. À leur bureau... c'était surtout dans des lunches.
15 Petits-déjeuners... oui, petits-déjeuners le matin,
16 lunch le midi. Mais, de mémoire... je ne me
17 souviens pas de... je ne dis pas que je ne suis pas
18 allée mais je ne me souviens pas que c'était
19 directement dans les... leur bureau.

20 Q. **[1021]** Donc, on pourrait dire que ça se passait au
21 restaurant la...

22 R. La majorité.

23 Q. **[1022]** La majorité du temps.

24 R. Oui.

25 Q. **[1023]** D'accord. Et quel genre de conversation...

1 est-ce qu'on avait, par exemple : « Bien, j'ai une
2 activité, ça serait bon que vous me vendiez une
3 vingtaine de billets », quelque chose comme ça?

4 R. Oui.

5 Q. **[1024]** Et est-ce que des fois... Année après année,
6 est-ce que, vous, vous gardiez le compte de... par
7 exemple, monsieur Lalonde, chez Génius, comment
8 qu'il vous amenait de... comment qu'il vous vendait
9 de cartes?

10 R. Il me semble que lui, de mémoire, c'était peut-être
11 vingt-cinq (25) cartes.

12 Q. **[1025]** Par année?

13 R. Bien, à chacun des...

14 Q. **[1026]** À chacun des... donc, deux fois par année...

15 R. C'est ça.

16 Q. **[1027]** ... de façon régulière puis quand...

17 R. Donc...

18 Q. **[1028]** ... (inaudible) une activité thématique, une
19 troisième fois, c'est ça?

20 R. Si je me... Oui. Si je me souviens, c'est qu'il...
21 il prenait un certain nombre de cartes, il me
22 semble que c'est vingt-cinq (25), ça pouvait être
23 un peu plus, là. Et ce que je comprends c'est qu'il
24 en vendait à travers ses... je sais pas si on dit
25 ses fournisseurs, ses...

1 Q. **[1029]** Son réseau?

2 R. Son réseau. Puis, à la fin, il achetait aussi
3 des... des billets, je veux dire, le reste des
4 cartes. Puis des fois, comme on me disait souvent,
5 bien : « On va te... on va faire notre possible
6 puis s'il en reste, bien, m'a t'es... on va te les
7 remettre. » Ce sont des bénévoles, là. Ce sont des
8 gens... Alors, on peut tout de même pas les obliger
9 à les vendre puis tout ça, alors on vit avec ça.

10 Q. **[1030]** Monsieur Lalonde est à la firme Séguin, qui
11 est devenue éventuellement Génius...

12 R. Oui.

13 Q. **[1031]** ... donc, c'est une firme quand même petite,
14 voire moyenne taille. Une firme comme Dessau ou
15 SNC, est-ce qu'on... est-ce qu'on suggérerait peut-
16 être d'acheter un peu plus de cartes, vu qu'il y
17 avait plus d'employés, je présume?

18 R. Oui.

19 Q. **[1032]** Ça pouvait...

20 R. (Inaudible) un petit peu plus de cartes, c'est sûr.

21 Q. **[1033]** Pour une firme comme SNC ou Dessau, là, qui
22 est quand même une grande firme, là, on parle de
23 combien si monsieur Lalonde, chez Génius ou chez
24 Séguin, avait environ vingt-cinq (25) par
25 événement, quelqu'un comme chez SNC ou Dessau, là,

1 on lui en demandait environ combien?

2 R. Je me souviens pas des... du nombre de cartes mais
3 ils en achetaient plus.

4 Q. **[1034]** Deux fois plus, trois fois plus, environ?

5 R. J'ai de la difficulté à me souvenir, là, le nombre
6 parce que, des fois, aussi, ils faisaient comme
7 des... j'ose pas dire, des forfaits, mais avec
8 celui de l'automne. Donc, ils disaient : « On en
9 prend tant pour celui du printemps puis on va en
10 prendre tant pour l'automne », ils mixaient tout
11 ça, là. Puis même des tables déjà sur le bateau,
12 ils faisaient comme un... j'allais dire, un forfait
13 tout inclus.

14 Q. **[1035]** Dans le fond, eux autres, ils disaient :

15 « Bien, écoutez, cette année je vais... j'en ai
16 pris vingt (20) là, quinze (15) là puis dix (10)
17 là, j'en ai quarante (40), c'est... c'est ma
18 contribution pour cette année », c'est un peu comme
19 ça, les conversations?

20 R. Bien, je veux dire, ils prenaient tant de billets
21 pour le bateau, tant, tant. Là vous dire si ça
22 faisait quarante (40), je me souviens pas.

23 Q. **[1036]** Non, non, mais je donne un exemple, là,
24 parce que ça fait huit ans, vous l'avez dit. Juste
25 avoir une idée de grandeur, comment ça

1 fonctionnait, là, je veux pas rentrer dans chaque
2 cas précis.

3 R. Je me souviens pas du montant mais je sais...

4 Q. **[1037]** Les forfaits, qu'ils généralisaient à
5 l'année au complet.

6 R. Qu'ils généralisaient. Oui.

7 Q. **[1038]** À l'année au complet?

8 R. Oui.

9 Q. **[1039]** Est-ce qu'il vous arrivait, des fois, peut-
10 être, de dire : « Bon, bien, dernier cocktail, tu
11 m'en as juste pris quinze (15), tu pourrais peut-
12 être faire un effort de plus puis essayer d'en
13 avoir peut-être vingt-cinq (25) pour le cocktail de
14 l'automne », c'est...

15 R. Bien, on disait juste : « Est-ce que vous pouvez
16 faire un effort de plus? » Puis j'avais les mêmes
17 réponses que pour la (inaudible)...

18 Q. **[1040]** « On va faire ce qu'on peut. »

19 R. C'est ça. Voilà. On peut pas obliger personne à
20 prendre ce qu'ils veulent pas prendre, hein.

21 Q. **[1041]** Et... Prenons l'exemple de monsieur Lalonde,
22 ce que vous avez parlé, il est venu témoigner, vous
23 dites que pour un cocktail du printemps, par
24 exemple, on s'entend que c'est pas un chiffre
25 absolu puis c'est pas exact au nombre près, mais

1 pour une idée de grandeur, pour illustrer un peu,
2 donc lui il prenait vingt-cinq (25) billets, il les
3 écoulait...

4 R. Ce que j'essaie de me souvenir, c'est, est-ce qu'il
5 vendait vingt-cinq (25) billets? C'est ça que je me
6 souviens pas. Vingt-cinq (25) ou... (inaudible) il
7 me semble qu'il avait... c'était entre cinq et dix
8 mille dollars (10 000 \$).

9 Q. **[1042]** Par événement?

10 R. Mais je me souviens pas si, avec ce qu'il vendait
11 et ce que lui donnait, ça, je ne me souviens pas.
12 Mais il me semble que c'était dans l'ordre. Mais je
13 peux pas vous le confirmer.

14 Q. **[1043]** Qu'est-ce que vous voulez dire « il me
15 semble que c'était dans l'ordre »?

16 R. Bien je veux dire, il me semble que c'était peut-
17 être un cinq (5000) à dix mille (10 000).

18 Q. **[1044]** Par activité?

19 R. Par... peut-être pas par activité. Ça fait que
20 c'est ça que j'ai de la misère. Est-ce qu'il
21 vendait vingt-cinq (25) billets ou c'était avec le
22 montant qu'il donnait aussi ou c'était une
23 combinaison des deux? Je m'en souviens pas.

24 Q. **[1045]** O.K.

25 R. Parce que ça fait quand même, comme je vous dis,

1 huit ans, presque neuf ans parce que même dans la
2 dernière année, on... j'ai fait mon dernier
3 cocktail, puis je vais être franche avec vous, là,
4 j'avais bien senti que mes jours étaient comptés
5 depuis le mois de novembre quatre-vingt...

6 Q. **[1046]** Deux mille cinq (2005).

7 R. Deux mille cinq (2005), pardon.

8 Q. **[1047]** Soit...

9 R. À l'arrivée de monsieur Boisclair.

10 Q. **[1048]** Pourquoi?

11 R. Bien probablement qu'il voulait rajeunir l'image.

12 Je veux dire c'est peut-être... j'ai l'impression
13 qu'il voulait changer... puis c'est correct comme

14 ça. Il voulait peut-être changer le personnel,
15 avoir des... des gens... qu'il y ait des nouvelles
16 personnes.

17 Q. **[1049]** Bon, d'accord. On s'entend, par exemple, que
18 son arrivée est concomitante avec le dépôt du
19 rapport Gomery puis les témoignages qui ont lieu
20 dans l'année?

21 R. Probablement, ça a dû...

22 Q. **[1050]** Pencher dans la balance?

23 R. Voilà.

24 Q. **[1051]** On a parlé tout à l'heure de madame Michaud.

25 Elle est venue témoigner. Je sais pas si vous avez

1 écouté son témoignage mais...

2 R. J'ai pas tout écouté parce que je vais être franche
3 avec vous, là, je suis dans un déménagement puis
4 un...

5 Q. **[1052]** Pas de problème. Je vous en tiens pas
6 rigueur, loin de là.

7 R. Voilà.

8 Q. **[1053]** Je vais quand même vous résumer ce qu'elle
9 est venue nous dire. Elle nous dit qu'elle arrive
10 en deux mille (2000)... fin deux mille deux (2002),
11 début deux mille trois (2003). Elle arrive à
12 Montréal.

13 R. Oui.

14 Q. **[1054]** Et elle veut un peu, là, coordonner le
15 financement chez Roche parce que là c'est un peu
16 pêle-mêle, il y a pas grand contrôle. Et à ce
17 moment-là, elle arrive à Montréal, elle va
18 coordonner, si on veut, le financement chez Roche
19 et une des premières choses qu'elle va faire, c'est
20 qu'elle va rencontrer vous et votre... votre
21 penchante, si on veut, au niveau du Parti
22 libéral...

23 R. Libéral.

24 Q. **[1055]** ... donc Violette Trépanier. Elle vous
25 rencontre et elle nous dit que vous lui auriez dit,

1 là, que... bien vous demandez peut-être si c'était
2 possible d'en faire un peu plus puis peut-être
3 qu'avec... si elle en faisait un peu plus, que le
4 purgatoire serait peut-être terminé parce que la
5 firme de Roche était bien identifiée au Parti
6 libéral, notamment compte tenu de Marc-Yvan Côté.
7 Est-ce que ce sont des choses qui vous disent
8 quelque chose?

9 R. Moi, je ne me souviens pas de... de lui avoir dit
10 ça. De lui avoir peut-être dit « un peu plus »,
11 c'est sûr que je devais le dire à peu près à chaque
12 personne que je rencontrais, mais ce bout-là, je ne
13 m'en souviens pas.

14 Q. **[1056]** Le bout...

15 R. De lui avoir dit le purgatoire puis tout ça, là.

16 Q. **[1057]** O.K. Mais lui en demander plus, ça c'est
17 fort possible, vous l'avez dit?

18 R. C'est possible parce que je pense que je le
19 demandais à tout le monde.

20 Q. **[1058]** O.K.

21 R. « Un peu plus ».

22 Q. **[1059]** Mais quand elle vous aurait... elle vous
23 aurait demandé, là, le fait que Marc-Yvan Côté
24 était présent chez Roche et qu'il identifiait au
25 Parti libéral, est-ce que ça pouvait influencer la

1 perception qu'il pouvait y avoir de la part du
2 Parti québécois de la firme Roche, est-ce que...

3 R. Moi, je veux dire, avant que madame Michaud...
4 d'ailleurs, je l'ai appris là parce que je...
5 j'essayais de me souvenir quand j'avais communiqué
6 ou parlé ou rencontré la première fois madame
7 Michaud, je m'en souvenais pas. Et c'est quand elle
8 a dit que c'est elle qui... qui... là, j'ai compris
9 parce qu'avant ça, moi je n'allais pas chez Roche,
10 je connaissais personne chez Roche à part que
11 monsieur Marc-Yvan Côté. Mais je me voyais pas
12 appeler monsieur Marc-Yvan Côté. Alors, quand elle
13 a téléphoné, j'ai dû la rencontrer.

14 (16:49:07)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[1060]** Pourquoi vous vous voyiez pas appeler
17 monsieur Marc-Yvan Côté?

18 R. Bien... oubliez pas, là, j'ai quinze (15) ans de
19 plus jeune, là, à cette époque-là puis monsieur
20 Marc-Yvan Côté pour... c'était quand même quelqu'un
21 qui était... qui avait une certaine prestance, qui
22 était... qui avait une réputation, tout ça. Moi, je
23 me trouvais bien junior, probablement. Je vous dis
24 ça, là...

25 Q. **[1061]** Donc, ce que vous nous dites c'est pas

1 tellement... c'est parce que monsieur Côté vous
2 intimidait?

3 R. Peut-être. À l'époque.

4 Q. **[1062]** Ou parce qu'il était libéral?

5 R. Non. Non, parce que je pense que j'ai, dans toutes
6 ces années-là, je n'ai pas... libéral, peu importe
7 les couleurs, on se respectait comme personne, je
8 pense. Je pense pas. Il m'intimidait probablement à
9 cause de tout ce qui avait été... qu'est-ce qui
10 était dit, tout ça. C'était un homme clé, pour moi,
11 du Parti libéral. Mais c'est pas parce qu'il était
12 au Parti libéral. Il aurait été dans un autre
13 parti, ça aurait été la même chose. C'était plus...

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[1063]** C'est plus... c'est l'homme?

16 R. C'est l'homme qui... en tout cas.

17 (16:52:17)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[1064]** Vous l'admiriez?

20 R. Bien, l'admirer... Impressionnant un peu.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. **[1065]** Donc si on... disons qu'il faut solliciter
23 ou rencontrer les firmes; à quelle fréquence
24 rencontriez-vous vos personnes répondantes, comme
25 vous les appelez?

1 R. Une fois ou deux par année.

2 Q. **[1066]** O.K. Avant chaque événement, on pourrait
3 dire?

4 R. Bien, oui, au début.

5 Q. **[1067]** Ou dans le cadre de chaque événement?

6 R. Dans le cadre des événements. Bien, en début
7 d'année, on... en début d'année, quand c'était pour
8 le cocktail du mois de mai, on commençait déjà à
9 leur dire « Bien, écoutez, là, le mois de mai s'en
10 vient », de prévoir, de ne pas nous oublier, puis
11 après ça à l'automne. Ils avaient déjà ce qu'on
12 appelle le calendrier de nos... de ces activités-
13 là. Ça se... c'était récurrent à chaque année.

14 Q. **[1068]** Vous l'envoyiez, aussitôt que vous aviez les
15 dates, vous envoyiez ça à vos personnes contacts?

16 R. Euh, oui.

17 Q. **[1069]** O.K.

18 R. Bien il y avait les... on attendait l'émission des
19 billets, ça prenait toujours... on commençait à en
20 parler en février, mars, ils avaient les billets
21 quelque part en mars, c'était pour le mois de mai.
22 On leur donnait pas trop d'avance, ils les
23 perdaient. Je m'en souviens, moi, qu'il y en avait
24 un ou deux qui, « Ah! Je les ai oubliés. Je les ai
25 perdus. Peux-tu m'en renvoyer d'autres? » Ça fait

1 qu'on essayait de...

2 Q. [1070] (inaudible)

3 R. ... un mois, un mois et demi, deux mois c'était le
4 max pour qu'ils puissent les placer, tout ça, hein.
5 On n'est pas pour les envoyer trois, quatre mois à
6 l'avance, ils...

7 Q. [1071] O.K.

8 R. Ils vont les perdre.

9 Q. [1072] Et donc je comprends que dans le cadre d'une
10 ren... puis s'il y a des exceptions ou des...
11 avec... si avec certaines personnes c'était
12 différent, dites-nous-le, là, mais je comprends de
13 façon générale que vous alliez manger avec les
14 différentes personnes répondantes au sein des
15 différentes entreprises?

16 R. Oui.

17 Q. [1073] Peut-être, notamment, les firmes
18 d'ingénierie. On a parlé de Normand Trudel avec
19 madame Papineau. Est-ce que c'est quelqu'un aussi
20 que vous sollicitiez, ça?

21 R. Ah oui! Oui.

22 Q. [1074] Et pourquoi vous...

23 R. Je souris parce que c'est un personnage. Il est
24 coloré.

25 Q. [1075] Et vous saviez qu'il était également

1 impliqué au Parti libéral du Québec?

2 R. Monsieur, je pense qu'il était, il m'avait déjà
3 dit : « Moi, j'ai pas les moyens de me payer un VP
4 à cent mille piastres (100 000 \$) par année pour me
5 représenter dans les partis ça fait que c'est moi
6 qui fais la job à tous les partis. »

7 Q. **[1076]** O.K.

8 R. Et c'est ce qu'il faisait.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[1077]** Ça veut dire quoi, ça?

11 R. Bien, c'est ce qu'il me disait, en voulant dire,
12 « Moi, je me paie pas quelqu'un qui va courir
13 les... s'occuper de chacun des partis, il dit, moi,
14 c'est moi qui le fais ». Ça fait qu'il était au
15 Parti libéral, il devait être, s'occuper de l'ADQ
16 puis il était au PQ.

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[1078]** Vous, en tant que responsable du
19 financement, est-ce que c'est quelque chose que
20 vous voyiez... quelque chose, pardon, que vous
21 voyiez souvent, c'est-à-dire quelqu'un qui était de
22 tous (sic) les allégeances, si on veut, ou du
23 moins, qui n'était pas limité à un seul parti
24 politique?

25 R. Bien, je pense que chacune des personnes était...

1 Voulez-vous répéter la question, excusez, pour être
2 bien sûre.

3 Q. **[1079]** Bien oui, le cas de monsieur Trudel, là.

4 R. Oui.

5 Q. **[1080]** Vous dites monsieur Trudel, vous saviez
6 qu'il allait aux activités du Parti québécois et du
7 Parti libéral et peut-être même de l'A...

8 R. Bien, le Parti libéral, il faut que je vous dise
9 que c'est dans les... moi, ça fait huit ans que
10 j'ai quitté, ça a été dans les dernières années que
11 je l'ai su. Puis même, pendant que je... maintenant
12 que je ne suis plus au parti, que j'ai su qu'il a
13 fait des cocktails avec le Parti libéral comme ça,
14 je ne le savais pas avant. Mais je sais qu'à la
15 fin, moi, de mon travail, il avait commencé à me
16 dire, c'est ça, qu'il s'occupait aussi du Parti
17 libéral, je pense un peu de l'ADQ mais...

18 Q. **[1081]** O.K. Donc, bref, c'est donc au... deux mille
19 trois (2003), quatre (2004), cinq (2005), six
20 (2006), on pourrait dire? Avant deux mille six
21 (2006)?

22 R. Oui, deux mille cinq (2005), peut-être.

23 Q. **[1082]** Deux mille cinq (2005), deux mille six
24 (2006)...

25 R. Oui.

1 Q. **[1083]** ... que vous apprenez ça. Quelle est votre
2 réaction à ce moment-là? Est-ce que vous êtes
3 surprise? Et ma question est un peu dans ce sens-
4 là, est-ce que c'est la seule personne que vous
5 saviez qui avait...

6 R. Non, probablement qu'il y en a quelques-uns, là,
7 qui fréquentent... Mais, en général, je pense que
8 ceux qui sont plus chez les libéraux vont aux...
9 les libéraux, puis les gens qui sont plus près de
10 la famille péquiste, en général.

11 Q. **[1084]** Donc, est-ce que je dois comprendre, par
12 exemple, une entreprise va envoyer ses plus près du
13 PQ...

14 R. C'est ça.

15 Q. **[1085]** ... aux cocktails du PQ?

16 R. Oui.

17 Q. **[1086]** Et ses gens plus près du Parti libéral...

18 R. Bien c'est ce que je pense.

19 Q. **[1087]** Là, vous avez fait quand même ça pendant
20 seize (16), dix-sept (17) ans.

21 R. Oui, oui, oui.

22 Q. **[1088]** Donc si vous le pensez, est-ce que je peux
23 considérer que vous êtes assez confortable...

24 R. Oui.

25 Q. **[1089]** ... dans votre réponse?

1 R. On voit les mêmes, à chacun de nos événements, on
2 voit les mêmes ou à peu près les mêmes personnes.

3 Q. **[1090]** O.K. Qu'est-ce qu'on se dit à ce moment-là
4 quand on est responsable du fi... on a une certaine
5 responsabilité au niveau du financement d'un parti
6 et qu'on sait que, bien, différentes personnes
7 viennent à nos activités mais vont également aux
8 activités de l'autre, d'un autre parti? Qu'est-ce
9 que vous avez, qu'est-ce que vous vous êtes dit
10 dans votre tête? Comment avez-vous réagi?

11 R. Bien d'abord, dans un premier temps, je pense
12 qu'ils ne nous le disent pas.

13 Q. **[1091]** Mais monsieur Trudel vous l'a dit.

14 R. Lui, oui.

15 Q. **[1092]** Bon, bien dans ce cas-là précis.

16 R. Oui, c'était...

17 Q. **[1093]** Comment avez-vous réagi ou qu'est-ce que
18 vous vous êtes dit? Est-ce que vous avez fait état
19 de ça à vos principaux ou au parti?

20 R. Bien j'étais à la... c'était à la fin, ça fait que
21 je me souviens pas si j'en ai informé ou non, parce
22 que là j'étais déjà, je pense, à la... en rupture,
23 à la fin, là - oup! Pardon - en rupture, donc... de
24 quitter le parti. Puis je vivais aussi des choses
25 personnelles parce que mon père était mourant.

1 Q. **[1094]** O.K.

2 R. Ça fait que je vais être franche avec vous, là...

3 Q. **[1095]** Donc, vous vous en souvenez pas si vous avez
4 fait...

5 R. Non.

6 Q. **[1096]** ... état de ça au parti.

7 R. Je m'en souviens pas.

8 Q. **[1097]** Vous personnellement, quelle a été votre
9 réaction? Comment vous voyiez ça, un entrepreneur
10 dans le domaine de la construction qui fréquente
11 les différentes activités de financement des
12 différents partis politiques?

13 R. Bien, c'est sûr que je trouve ça un petit peu
14 bizarre, mais qu'est-ce que vous voulez, moi, je
15 peux pas obliger... Je veux dire, c'est lui qui
16 décide de faire ça comme ça. Moi, je veux dire,
17 personnellement c'est sûr que je suis pas habituée
18 à ça parce que dans le... dans le groupe qui
19 m'aidait, pour la plupart ils étaient plus de notre
20 famille. Donc, quand je l'ai su pour lui, moi, je
21 pensais qu'il était plus nationaliste et de
22 notre... la famille politique, puis là j'apprends
23 qu'il fait d'autres. Mais, je le prends pas pour un
24 traître pour tout ça. Je comprends que, à tous
25 azimuts, il veut se faire voir puis se faire valoir

1 pour être bien vu.

2 Q. **[1098]** O.K. Monsieur Trudel, lui, est-ce que
3 vous... combien... est-ce que vous vous souvenez
4 combien de billets il pouvait acheter, lui, pour
5 une activité?

6 R. Ah! C'est un vingt-cinq, trente (25-30) billets, je
7 crois, qu'il vendait aussi.

8 Q. **[1099]** Comment que... je peux conjuguer le fait
9 qui... vingt-cinq à trente (25-30) billets, mais
10 vous me dites qu'il y a pas de vice-président
11 développement des affaires parce que lui-même...
12 lui-même va aux activités, donc il...

13 R. Oui, mais il en fait beaucoup, là. Chacun, là... il
14 y a le national, mais il y a dans les
15 circonscriptions aussi, là. Lui, où il habite, il y
16 a différentes circonscriptions autour, là, il y en
17 a plusieurs. Alors, ils sont sollicités par tous.
18 Puis beaucoup demandent aussi de vendre des billets
19 aussi, ça fait qu'ils sont sollicités au niveau
20 milieu de vie national, ils sont sollicités aussi
21 par les circonscriptions où leur entreprise est
22 située...

23 Q. **[1100]** Oui.

24 R. ... où ils habitent et autour où ils font affaire
25 avec d'autres, dans son cas de travail, là, dans...

1 qui fait des...

2 Q. **[1101]** Dans les environs, là.

3 R. ... les environs où d'autres circonscriptions.

4 Q. **[1102]** Mais...

5 R. Donc, ça fait beaucoup, là.

6 Q. **[1103]** Oui, j'en doute pas. Mais, vous, votre
7 tâche, c'est au niveau du financement national.

8 R. Oui.

9 Q. **[1104]** Donc, quand vous me parlez de vingt-cinq à
10 trente (25-30) billets, vous me parlez de vingt-
11 cinq à trente (25-30) billets au niveau du
12 financement national.

13 R. Oui.

14 Q. **[1105]** Donc, s'il est sollicité dans son comté ou
15 les comtés environnements (sic), c'est autre chose,
16 on en convient.

17 R. C'est autre chose.

18 Q. **[1106]** Donc, moi, ce qui m'intéresse, c'est : vous
19 nous disiez tantôt que monsieur Trudel vous
20 explique que lui-même, il fait... il fait son
21 propre, si on veut, développement des affaires où
22 il assiste lui-même aux activités de financement.
23 Mais, malgré ça, parce qu'il veut pas se payer un
24 vice-président développement des affaires ou
25 quelqu'un responsable en ce sens-là...

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[1107]** ... malgré ça, il vous achète vingt-cinq à
3 trente (25-30) billets. Ça a pas sonné une cloche,
4 ça, à l'effet que qu'est-ce qu'il va faire...
5 vingt-cinq à trente (25-30) billets, c'est quand
6 même beaucoup pour...

7 R. Il les achète pas, là, il fait pas...

8 Q. **[1108]** Il les vend.

9 R. Il les vend...

10 Q. **[1109]** O.K.

11 R. ... à ses... à son réseau, soit... je sais pas si
12 c'est des gens qui étaient en relation avec... des
13 fournisseurs ou des gens qui collaborent, je veux
14 dire, au niveau de son travail aussi, dans... comme
15 entrepreneur. Je sais qu'il en vend, il les achète
16 pas que pour lui, ça c'est sûr.

17 Q. **[1110]** O.K. Et ça m'amène à la prochaine question.
18 Puis ça va pour monsieur Trudel ou les autres
19 firmes, donc vous me dites qu'ils achètent vingt-
20 cinq (25), trente (30), quarante (40), bien...

21 R. Oui, oui.

22 Q. **[1111]** ... même plus, on sait plus trop pour Dessau
23 ou SNC, par exemple. La remise de l'argent se fait
24 comment?

25 R. En chèque, toujours.

1 Q. **[1112]** En chèque. À vous, à votre attention? On
2 vous le remet à vous?

3 R. Pas toujours parce que des fois ils en remettent au
4 fur et à mesure. Ça dépend de chacun, comment
5 qu'ils fonctionnent.

6 Q. **[1113]** O.K.

7 R. Il y en a que... monsieur Lalonde, un exemple, lui,
8 quand il avait tous ses billets de vendus, quelques
9 jours avant l'événement, il venait les porter ou il
10 me rencontrait pour me les donner. Dans d'autres...
11 d'autres, ils en donnaient une partie avant, le
12 soir de l'événement, puis des fois ça traînait. On
13 était payé ou remboursé, je sais pas le mot, là,
14 pas « remboursé », mais je veux dire, payé les
15 billets quelques jours, quelques semaines après
16 même l'événement. D'autres... Vous savez, chacun
17 avait sa... sa manière de fonctionner puis...

18 Q. **[1114]** Non, mais dites-nous un peu des exemples,
19 là, différents exemples. Sans me dire « lui, il
20 faisait comme ça, lui, il faisait comme ça », les
21 différentes façons que vous avez pu constater, là,
22 on pourrait dire de quatre-vingt-seize (96) à deux
23 mille six (2006).

24 R. Bien, c'est comme ça. D'autres me rencontraient, me
25 remettaient les chèques dans un lunch, puis ils

1 disaient : « Bien, le soir du cocktail, on te
2 remettra l'autre partie. » D'autres fois : « Bien,
3 écoute, là, ça va aller un petit peu plus tard,
4 mais... » En tout cas, on vivait avec ça, quand ils
5 nous remettaient les chèques qu'ils nous disaient.

6 Q. **[1115]** Puis de mémoire, là, c'est quoi le plus
7 grand nombre de chèques qu'on vous a remis en une
8 fois? Le nombre de chèques et non de l'argent, là.

9 R. Oui. Non, non, mais on en a... moi, c'est jamais en
10 argent. Donc, en chèques...

11 Q. **[1116]** Vingt-cinq (25), peut-être?

12 R. J'essayais... j'essaie de me souvenir.

13 Q. **[1117]** Mais approximativement. Est-ce que c'est un,
14 quinze (15), vingt (20)...

15 R. Ça a jamais été...

16 Q. **[1118]** ... cinquante (50) ou deux cent cinquante
17 (250)?

18 R. C'est jamais d'un seul coup.

19 Q. **[1119]** O.K.

20 R. Peu importe, là, c'est jamais. C'est toujours en
21 plusieurs étapes.

22 Q. **[1120]** Donc, par exemple, monsieur... si on prend
23 le cas de monsieur Lalonde toujours...

24 R. Oui.

25 Q. **[1121]** ... il vous en a vendu vingt-cinq (25)...

1 R. Lui...

2 Q. **[1122]** ... il peut vous remettre ça en deux coups,
3 disons, un coup de douze (12) puis un coup de
4 treize (13)?

5 R. Oui, mais lui, en général, il vendait... il était
6 très assidu puis il venait... Admettons que
7 l'événement avait lieu le mercredi, je dis
8 n'importe quoi, là, parce que je m'en souviens pas,
9 (inaudible) un lundi...

10 Q. **[1123]** Non, mais ça va, c'est pour qu'on se
11 comprenne, là.

12 R. Lui, il s'arrangeait pour que la semaine qui
13 précédait, donc le jeudi ou le vendredi ou le... il
14 venait porter ses chèques ou il me rencontrait, il
15 me donnait ses chèques. C'était le seul. Les autres
16 c'était toujours en plusieurs fois puis... comment
17 je dirais ça, donc? Souvent il fallait rappeler
18 pour dire : « Bien, vous n'oubliez pas, parce que
19 vous avez pas tout payé vos billets », ou des
20 choses comme ça.

21 Q. **[1124]** Et, à ce moment-là, c'est quoi, lors de
22 l'activité, ils arrivaient puis ils vous payaient
23 le reliquat, la différence?

24 R. Bien, c'est-à-dire, on avait des bénévoles à la...
25 il y avait une table, par lettres alphabétiques.

1 Puis les gens se présentaient puis donnaient les
2 chèques aux bénévoles qui étaient là.

3 Q. **[1125]** Vos différents contacts, madame Papineau
4 nous a parlé que vous gardiez vos différents
5 contacts dans une espèce de rolodex, là.

6 R. Non, j'avais pas... bien, elle, elle a dit ça mais
7 c'était pas ça du tout. C'était... bien, c'est ça,
8 c'était bien manuel. Et puis, moi, de toute façon,
9 je veux dire, c'était juste des noms de personnes-
10 ressources, comme je viens de vous donner : Denis
11 Guindon chez Dessau...

12 Q. **[1126]** Vous aviez ça dans vos notes. Elle
13 parlait...

14 R. C'est ça.

15 Q. **[1127]** ... lors de la rencontre, là.

16 R. C'est ça.

17 Q. **[1128]** Vous aviez ça dans vos notes puis vous lui
18 donniez...

19 R. C'est ça.

20 Q. **[1129]** Vous avez donné... vous lui avez donné,
21 pardon, une vingtaine de noms?

22 R. Bien, moi, je... dans ma tête c'était une quinzaine
23 mais, écoutez, là...

24 Q. **[1130]** Oui, quinze (15), vingt (20), je pense qu'on
25 s'entend là-dessus.

1 R. On s'obstinera pas pour quatre, cinq noms de plus,
2 on s'entend, là.

3 Q. **[1131]** On s'entend là-dessus. Ce sera pas très
4 long. Est-ce que vous vous faisiez un devoir
5 d'indiquer à ces différentes personnes là, là, que
6 ça devait être des chèques personnels...

7 R. Oui.

8 Q. **[1132]** ... puis leur rappeler les règles
9 électorales?

10 R. Les qualités d'électeurs. C'est-à-dire...

11 Q. **[1133]** Dites-nous exactement c'est quoi
12 l'avertissement ou le rappel que vous leur faisiez.

13 R. C'est de voir... de faire toujours des chèques
14 personnels, c'était les qualités d'électeurs,
15 d'être résidant du Québec, des chèques personnels.
16 C'était, à l'époque, si ma mémoire est bonne, parce
17 que là il y a eu tellement de changements, c'était
18 trois mille... maximum, c'était trois mille dollars
19 (3000 \$) par personne par parti. Mais, moi, ce que
20 je vous parle, ça...

21 Q. **[1134]** C'est quand vous étiez là, on s'entend.

22 R. Il y a huit ans, dix (10) ans, là, parce que depuis
23 je sais que ça a beaucoup changé, j'ai pas suivi.

24 Q. **[1135]** Non, ça va, on s'en tient à votre période.
25 Donc, vous rappeliez que ça devait être des chèques

1 personnels.

2 R. Toujours.

3 Q. **[1136]** Électeurs. Est-ce que vous indiquez que les
4 gens ne devaient pas être remboursés, quand vous
5 sollicitiez les entreprises?

6 R. Ils ne nous parlaient pas de ça. Moi, ce que je
7 vous parle c'est... Ça fait huit ans que j'ai
8 quitté...

9 Q. **[1137]** Oui.

10 R. ... ce qu'on parle, c'était dix (10) à quinze (15)
11 ans.

12 Q. **[1138]** Oui.

13 R. Il y a dix (10), quinze (15) ans, on me parlait
14 pas... on me disait : « Ah! c'est pas facile, en
15 tout cas », en voulant dire, c'est pas facile de...
16 de rassembler des chèques, je sais pas de quelle
17 manière. C'est un peu comme s'ils disaient :
18 « Bien, je vais en parler à mon associé », ça veut
19 dire quoi? « Je vais en parler à ma femme », « Je
20 vais en parler à mon mari », ça, ça dit rien.
21 Alors, moi, je l'ai su après la Commission Gomery
22 et avec le Rapport Moisan. Et on m'a jamais parlé
23 qu'ils remboursaient et surtout de quelle manière
24 ils le faisaient. Ça, je ne le savais pas.

25 Q. **[1139]** Mais ma question c'est : Est-ce que, vous,

1 vous avez déjà mentionné aux gens des milieux de
2 vie que vous rencontriez (sic), que vous
3 sollicitiez...

4 R. Toujours des chèques personnels. Ce que je vous ai
5 dit.

6 Q. **[1140]** C'est ça, mais vous ne leur disiez pas...
7 puis c'est simplement une question, vous ne leur
8 disiez pas de ne pas... de ne pas rembourser leurs
9 employés puis il fallait s'assurer que la personne
10 qui faisait le chèque n'était pas remboursée?

11 R. On parlait pas de ça. Moi, je disais : « C'est un
12 chèque personnel. » On parlait pas de remboursement
13 ou... à l'époque, non.

14 Q. **[1141]** D'accord. Quand vous ramassiez les chèques,
15 est-ce que vous regardiez un peu les montants pour
16 savoir c'était combien, si ça respectait... si
17 c'était les bons montants, si c'était les bons
18 chèques, bref, est-ce que vous vérifiiez un peu
19 qu'est-ce qu'il y avait à l'intérieur de
20 l'enveloppe?

21 R. Bien, pas toujours, parce que quand c'est dans une
22 heure de lunch et qu'on est dans un resto ou on
23 est... j'étais pas pour commencer à ouvrir
24 l'enveloppe puis calculer tout ça.

25 Q. **[1142]** Non, mais en sortant du resto, dans votre

1 voiture, peut-être?

2 R. Donc, quand je... Non, parce que je... je veux
3 dire, d'abord, si je suis dans ma voiture, je
4 conduis, ça fait que je regarderai sûrement pas les
5 chèques.

6 Q. **[1143]** Non, mais avant, on s'entend, avant de
7 quitter.

8 R. Non, non, mais je dis pas ça pour (inaudible), je
9 vous dis ça. Et quand on... j'arrivais à la
10 permanence, je les remettais à... à l'adjointe
11 administrative qui était la comptabilité, pour la
12 comptabilité. Des fois je les regardais, des fois
13 je les regardais pas. Ça dépendait. Mais je peux
14 pas vous dire que chaque fois je regardais le
15 nombre de chèques, combien les montants et tout,
16 chaque fois, non.

17 Q. **[1144]** Mais, est-ce que vous gardiez une certaine
18 forme de comptabilité ou, du moins, des notes pour
19 pouvoir dire, par exemple : « Bon bien parfait,
20 Michel Lalonde de chez Séguin m'a donné... m'a payé
21 un tel... »

22 R. Bien c'est sûr, Michel Lalonde avait, mettons, le
23 numéro... les billets de tel numéro à tel numéro.
24 Quand les chèques arrivaient... rentraient, ça...
25 comment qu'on dit ça, donc, ça... c'était... ça...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1145]** Ça correspondait?

3 R. ... ça correspondait, pardon, Madame la Présidente,
4 vous avez bien raison, ça correspondait. Donc,
5 c'était comme correct, O.K. Ça c'était réglé.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[1146]** On disait quoi? O.K. pour Groupe Séguin,
8 vingt-cinq (25) billets? Est-ce qu'il y avait une
9 note quelconque?

10 R. Bien c'était pas le Groupe Séguin, c'était Michel
11 Lalonde qui vendait des billets et qui en achetait.
12 Là, vous dire si c'est le Groupe Séguin seulement,
13 ça je ne sais pas, parce que lui, il en vendait
14 puis il en achetait pour... pour lui-même et les...
15 les gens de... qui travaillaient avec lui.

16 Q. **[1147]** O.K.

17 R. Mais je ne sais pas de quel ordre, là, je me
18 souviens pas.

19 Q. **[1148]** O.K. Mais... donc, je comprends que vous
20 faisiez pas de décompte à savoir « Bon, bien
21 j'ai... j'ai obtenu... j'ai obtenu tant de finan...
22 tant de dollars de tel... de Michel Lalonde ou de
23 monsieur Lortie, de monsieur Cadotte » peu importe,
24 là, les différentes personnes contacts que vous
25 aviez?

1 R. Oui.

2 Q. **[1149]** Il y avait pas un compte, par exemple, pour
3 savoir « Bon, bien cette année, j'ai pu obtenir
4 tant de financement ou j'ai pu obtenir tant de
5 telle personne au sein de telle entreprise »?

6 R. Depuis la rencontre du mois de mars, je... j'ai...
7 je me suis souvenue, là, parce que je me souvenais
8 pas des montants, surtout au niveau du financement
9 populaire. Donc, dans les années de quatre-vingt-
10 dix-sept (97) à deux mille deux (2002), deux mille
11 trois (2003), je crois, c'était une moyenne de
12 quatre... avec le financement national...
13 financement populaire, il y avait un quatre
14 millions quatre cents (4,4 M), quatre millions cinq
15 cent mille (4,5 M) qui se ramassait dans ces
16 années-là. Au pouvoir, parce que c'est les années
17 qu'on était au pouvoir.

18 (17:09:41)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[1150]** Par année?

21 R. Oui. Mais avec le financement populaire. Et dans
22 les années où on l'était pas, donc de deux mille
23 trois (2003) à deux mille (2000)... voyons!

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[1151]** Deux mille six (2006) en ce qui vous

1 concerne?

2 R. Oui, c'est ça. Je veux dire c'était un petit peu
3 moins, mais beaucoup moins que j'aurais cru. C'est
4 comme il y a quatre millions deux cents (4,2 M),
5 peut-être, quelque chose comme ça. C'est dans les
6 livres du DGE.

7 Q. **[1152]** O.K. Mais donc, si on revient à la
8 comptabilité, est-ce que je comprends que vous
9 remettez l'argent à l'adjointe à la permanence mais
10 est-ce que vous lui indiquez : « Ça, ça vient de
11 Michel Lalonde, ça... »

12 R. C'est... c'est ça, c'est que moi je me suis rendue
13 compte, là, avec ces chiffres-là, qu'en fait, les
14 objectifs qu'on me donnait annuellement, quand on
15 regarde ce qu'on ramassait avec le financement
16 populaire, c'était entre dix (10) et quinze pour
17 cent (15 %), le montant que moi je ramasse par
18 année, par rapport au financement total.

19 Q. **[1153]** O.K. Qui fixait vos objectifs?

20 R. Bien, c'est probablement le... le conseil exécutif,
21 là, chaque année, un peu comme ils font à... au
22 mois de février, là, au conseil national. On me
23 suggère d'aller chercher un montant X, mais ils se
24 sont pris la même chose que moi avec mes
25 solliciteurs. Ils vont prendre ce que je vais leur

1 apporter. Quand même qu'ils me mettraient huit cent
2 mille (800 000), si je vais chercher rien que
3 quatre cent mille (400 000) ils ont mieux de pas...
4 je leur disais d'être très conservateurs, de
5 budgéter pour pas qu'on... qu'on ait des problèmes.
6 Alors...

7 Q. **[1154]** Les rencontriez-vous (sic) vos objectifs?

8 R. C'était... pas toujours, mais...

9 Q. **[1155]** Pas loin?

10 R. Pas loin.

11 Q. **[1156]** O.K. Et donc... mais vous, justement, c'est
12 peut-être une raison supplémentaire de garder une
13 comptabilité ou d'une certaine forme de... ou
14 prendre des notes de façon à avoir à respecter vos
15 objectifs? J'ai de la misère à concevoir...

16 R. Oui.

17 Q. **[1157]** ... qu'on ramasse de l'argent, on ramasse
18 des contributions, on a des objectifs...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[1158]** En fait, vous étiez en charge de la... du
21 financement politique, vous deviez avoir une
22 certaine rigueur puis...

23 R. On avait...

24 Q. **[1159]** ... prendre en compte ce que vous faisiez
25 pour être capable de rendre compte, là. On était

1 satisfait de vous au Parti québécois, non? Avant
2 l'épisode de... de votre départ?

3 R. Bien je crois. Sinon, ils m'auraient pas gardée
4 toutes ces années-là.

5 Q. **[1160]** Alors donc, forcément...

6 R. Moi, je veux dire, c'est parce que je me souviens
7 pas, Madame la Présidente, je me souviens que
8 j'avais des objectifs, on rentrait, c'était
9 comptabilisé et c'était, après ça, avec le montant,
10 le montant du financement populaire puis ça faisait
11 un, admettons, comme je vous dis, la moyenne était
12 quatre millions quatre cent mille (4,4 M) ou cinq
13 cent mille (4,5 M) donc si je vais chercher dix
14 pour cent (10 %) c'est à peu près cinq cent mille
15 (500 000) par année, cinq cent mille (500 000).

16 L'année, je pense, qui a été la plus
17 glorieuse au niveau du financement c'est, je pense,
18 c'est en quatre-vingt-dix-neuf (99) quand monsieur
19 Bouchard est, bien, il est arrivé, il était déjà en
20 poste, il était tellement vénéré, aimé, adoré, le
21 financement populaire dans les comtés a pété des
22 records partout, dans les comtés, partout où
23 monsieur Bouchard passait, c'est sûr que les
24 objectifs étaient atteints puis dépassés. C'est en
25 quatre-vingt-dix-neuf (99), je pense, la meilleure

1 année de mémoire.

2 Donc cette année-là, moi, j'ai sûrement
3 atteint si c'est, admettons, douze-quinze pour cent
4 (12-15 %) du six millions (6 M), c'est sûr que
5 j'approchais plus le huit-neuf cent mille (8-
6 900 000), un million (1 M) peut-être cette année-là
7 mais, je vous le dis sous, avec des réserves parce
8 que c'est trop loin.

9 (17:11:32)

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[1161]** Et est-ce qu'on peut comprendre que vos
12 objectifs ou est-ce qu'on peut plutôt conclure que
13 vos objectifs de financement étaient beaucoup plus
14 faciles à atteindre lorsque le parti était au
15 pouvoir qu'à partir de deux mille trois (2003)
16 lorsqu'il a cédé le pouvoir au Parti libéral?

17 R. Oui, c'était plus facile. Bah! Plus facile! Je suis
18 pas certaine de ça mais c'était, c'est sûr que ça
19 devait être plus facile.

20 Q. **[1162]** Du moins au niveau du financement parce que
21 peut-être vos objectifs étaient moindres compte
22 tenu que le parti était dans l'opposition mais, de
23 façon générale, le financement était, j'imagine,
24 plus difficile...

25 R. Mais oui, il était...

1 Q. **[1163]** ... quand on n'était pas au pouvoir.

2 R. Il était un peu plus difficile mais quand on
3 regarde nos résultats dans le livre du DGE, dans
4 ces années-là, on allait quand même chercher, même
5 pas au pouvoir, quatre millions (4 M) quelque chose
6 quand même.

7 Q. **[1164]** Mais à se regarder on se console mais à se
8 comparer, des fois, on, plutôt à se comparer,
9 pardon, on se console mais vous collectiez cinq
10 millions (5 M) sauf que le Parti libéral allait
11 chercher des sommes beaucoup plus importantes.

12 R. Oui, oui. Oui.

13 Q. **[1165]** À se regarder on se désole, à se comparer on
14 se console.

15 R. On se console.

16 Q. **[1166]** C'est ça que je voulais dire, pardon, ça a
17 mal sorti.

18 R. C'est ça. J'avais saisi.

19 Q. **[1167]** Merci, désolé. On parle beaucoup d'activités
20 de financement, des deux ou trois activités de
21 financement. Est-ce que vous étiez responsable
22 d'une façon ou d'une autre des contributions? Et
23 quand je parle de contributions, j'écarte toute
24 activité de financement; donc, il y a pas de
25 rassemblement, il y a pas de cocktail, il y a pas

1 de repas, il y a pas de homard, il y a pas de
2 bateau. Je parle tout simplement d'une
3 contribution, je suis dans mon bureau, je fais un
4 chèque au nom du parti. Est-ce que vous vous étiez
5 responsable ou...

6 R. La plupart du temps c'était rattaché à des
7 activités.

8 Q. **[1168]** La plupart du temps? Donc, la plupart du
9 temps, si on écarte la plupart du temps, donc les,
10 donc je comprends que c'est arrivé que vous
11 receviez, vous recevez, pardon, des contributions?

12 R. Des contributions, c'est arrivé à l'occasion.

13 Q. **[1169]** O.K. De la...

14 R. Mais je me souviens pas, là, quand et puis... Mais
15 c'était toujours relié parce que ils achetaient
16 toujours des tables pour tous les événements puis,
17 ou des cartes pour les cocktails. Tout le monde
18 voulait, il a été un moment donné le bateau à
19 Québec, il aurait fallu que je le loue deux fois,
20 il était pas assez gros mais, là...

21 Q. **[1170]** Mais...

22 R. ... c'était assez, c'est comme les golfs, c'est
23 compliqué puis c'est long puis c'est laborieux à
24 organiser ça fait que quand on en faisait un...

25 Q. **[1171]** C'était assez.

1 R. ... on était bien contents.

2 Q. **[1172]** Donc dans les cas, donc je comprends que la
3 plupart du temps c'est des activités. Dans les
4 quelques cas ou dans les cas moins généraux où il y
5 a des contributions c'est quoi? C'est dans le cadre
6 d'une activité qu'on va vous remettre une enveloppe
7 avec quelques contributions dedans par exemple?

8 R. Probablement qu'on ajoutait, oui, des contributions
9 mais je ne sais pas de quel ordre puis je m'en
10 souviens pas.

11 Q. **[1173]** O.K. Est-ce que c'était dans un, je dis une
12 enveloppe mais ça peut être autre chose, est-ce que
13 c'était dans un compartiment différent ou on
14 mettait dans la même enveloppe ou autre
15 compartiment les chèques de l'activité et quelques
16 chèques supplémentaires?

17 R. Non, moi je pense que c'était tout ensemble.

18 Q. **[1174]** Donc un chèque, donc à ce moment-là comment
19 vous faisiez quand vous donniez ça à l'adjointe? Si
20 vous les regardiez pas, comment elle elle faisait
21 pour savoir « Bon, bien ça, c'est des
22 contributions, ça, c'est pour une activité de
23 financement quelconque. »?

24 R. Je me souviens pas comment c'était comptabilisé.

25 Non.

1 Q. **[1175]** Parce que des fois est-ce que ça arrivait
2 que des fois soit l'adjointe ou quelqu'un à la
3 comptabilité revienne vous voir en disant
4 « Écoutez, vous m'avez donné ces chèques-là Madame
5 Boivin, vous m'avez donné tel, tel chèque. Je
6 comprends que ceux-là sont pour l'activité parce
7 qu'ils sont de l'ordre, par exemple, de cinq cents
8 dollars (500 \$)...

9 R. Hum, hum.

10 Q. **[1176]** ... mais j'ai comme deux, trois chèques de
11 deux ou trois mille dollars (3000 \$). ». Est-ce que
12 c'est arrivé ça? Qu'on vienne vous revoir après que
13 vous ayez remis l'enveloppe?

14 R. Je me... je ne me souviens pas, Maître.

15 Q. **[1177]** O.K.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[1178]** Vous avez fait ça pendant combien de temps,
18 le financement, Madame Boivin?

19 R. Dix-sept (17) ans, mais je n'étais pas - comment je
20 dirais ça donc - la... la grande responsable.
21 J'étais... je vais vous le dire ce qu'on me disait,
22 j'étais la cheville ouvrière.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[1179]** La cheville ouvrière?

25 R. Oui.

1 Q. **[1180]** C'est-à-dire vous faisiez un peu...

2 R. Même les cocktails, je l'ai dit, on allait choisir
3 l'hôtel, on allait... les... les canapés, la -
4 comment on appelle ça donc - la... le son, la
5 sonorisation, puis il fallait tout se faire
6 approuver ça; ensuite le scénario, et caetera. Mais
7 je veux dire, moi, dans le fond, j'étais... j'ose
8 pas dire une exécutante, mais je relevais quand
9 même, là, de... de certaines personnes.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[1181]** Je comprends, Madame Boivin, mais vous
12 deviez avoir une certaine rigueur quand même, là.

13 R. Oui.

14 Q. **[1182]** Alors quand vous... quand vous remettiez vos
15 chèques, vous deviez dire à la personne...

16 R. Bien, il devait avoir pour le cocktail...

17 Q. **[1183]** ... qui était pour comptabili...

18 R. ... puis peut-être en dehors du cocktail, mais je
19 sais pas comment on le... si c'était comptabilisé
20 avec le cocktail, bien c'est sûr que si à un moment
21 donné c'est deux cent cinquante piastres (250 \$) du
22 billets puis qu'il en achète tant, sûrement que
23 c'était indiqué, puis tout ça. Sauf que moi, là, ça
24 fait peut-être une dizaine d'années, je m'en
25 souviens pas de tout ça. Puis c'est pas de mauvaise

1 volonté, Madame la Présidente...

2 Q. **[1184]** Mais ça se peut que...

3 R. ... je m'en souviens pas.

4 Q. **[1185]** ... vous donniez une enveloppe puis tout
5 était dans la même...

6 R. Oui.

7 Q. **[1186]** Et que vous faisiez aucune distinction, puis
8 que personne faisait de distinction non plus. Est-
9 ce que c'était ça?

10 R. Ça m'étonnerait qu'il y ait pas eu de distinction,
11 mais je me souviens pas. C'est ça que je veux vous
12 dire.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[1187]** J'imagine qu'on... quand... que les
15 différentes personnes que vous sollicitiez, vous
16 leur disiez pas qu'ils allaient avoir des contrats
17 en échange ou...

18 R. Non.

19 Q. **[1188]** ... quelque façon que ce soit?

20 R. Il y avait aucune promesse.

21 Q. **[1189]** Bon. Toutefois, cependant, lorsque quelqu'un
22 vous appelait, que vous connaissiez notamment dans
23 le cadre de votre sollicitation, et vous exposait
24 un problème, est-ce qu'il vous est arrivé de le
25 mettre en contact avec un attaché politique?

1 R. Oui.

2 Q. **[1190]** C'est arrivé quelques fois?

3 R. Oui.

4 Q. **[1191]** O.K. Puis est-ce qu'on pourrait dire
5 également que pour les personnes que vous
6 connaissiez bien, que vous sollicitiez, bien, vous
7 a... vous aviez également une oreille attentive
8 lorsqu'ils exprimaient certaines doléances...

9 R. Oui.

10 Q. **[1192]** ... qu'ils pouvaient faire face, dans le
11 cadre de...

12 R. Oui.

13 Q. **[1193]** ... leurs activités commerciales?

14 R. Oui.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[1194]** Vous avez dit qu'il y avait aucune promesse,
17 est-ce que c'est parce qu'on vous demandait quelque
18 chose que vous dites : « On ne leur faisait pas de
19 promesse? »

20 R. Bien, probablement qu'ils devaient s'atten...
21 écoutez...

22 Q. **[1195]** Ils devaient s'attendre à quoi?

23 R. Je le sais pas mais c'est sûr qu'ils devaient
24 s'attendre à quelque chose, mais on n'en faisait
25 pas de promesses, Madame la Présidente, de toute

1 façon.

2 Q. **[1196]** Mais pourquoi dites-vous qu'ils devaient
3 s'attendre à quelque chose?

4 R. Bien parce qu'avec tout ce que j'ai entendu, ils
5 devaient s'attendre à quelque chose. Il y avait
6 des... peut-être des vrais militants, mais ils
7 étaient pas tous militants puis ils étaient peut-
8 être habitués à une certaine culture puis... mais
9 pour nous, non. En tout cas, moi, à mon niveau, je
10 parle pour moi, c'était... il y avait pas de
11 promesses.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. **[1197]** Donc, je comprends, bref, donc... Est-ce que
14 vous mettiez en contact des fois des gens que vous
15 sollicitiez avec des élus?

16 R. Avec des élus?

17 Q. **[1198]** Des élus, des personnes élues.

18 R. Non.

19 Q. **[1199]** Donc, c'était seulement avec des attachés
20 politiques?

21 R. Oui, moi, c'étaient des gens de... des attachés
22 politiques.

23 Q. **[1200]** De quel ministère? Est-ce que vous vous
24 souvenez?

25 R. Ah! Ça pouvait être de...

1 Q. [1201] C'était selon le besoin, j'imagine, que la
2 personne exprimait?

3 R. Oui, c'est ça, voilà.

4 Q. [1202] Ça fait que...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. [1203] Vous, vous étiez en charge du financement et
7 les personnes qui vous donnaient, il vous arrivait
8 de les mettre en relation avec un attaché
9 politique.

10 R. Oui. Mais pas moi toute... seulement, là.

11 Q. [1204] Non, non, je comprends.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. [1205] Quand vous dites pas vous seulement, vous
14 voulez dire que?

15 R. Bien, je veux dire d'autres personnes au-dessus de
16 moi pouvaient le faire aussi, là.

17 Q. [1206] O.K. Donc, c'était pas seulement vous qui
18 faisiez ça.

19 R. Non, non, non.

20 Q. [1207] C'était quelque chose que... tout le monde
21 le faisait un peu au Parti québécois?

22 R. Tout le monde le faisait.

23 Q. [1208] Bien, tout le monde, je veux dire au niveau
24 de la permanence qui s'occupe de solliciter et
25 de... et de financer... et d'activité...

1 d'organiser, pardon, des activités de financement,
2 là.

3 R. Oui.

4 Q. **[1209]** Quand je dis tout le monde, évidemment, tout
5 le monde qui s'occupe de tâches semblables à la
6 vôtre.

7 R. Probablement mais je...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[1210]** Mais quand vous...

10 R. Oui?

11 Q. **[1211]** Excusez-moi, continuez.

12 R. Je veux dire, est-ce que vous voulez me parler, là,
13 au niveau des... des...

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[1212]** Non, vous dites : « J'étais pas la seule à
16 faire ça. » Je vous demande « qui? », si vous étiez
17 pas la seule.

18 R. Bien, il y avait...

19 Q. **[1213]** « Bien, mon supérieur et tout » donc...

20 R. ... bien il y avait...

21 Q. **[1214]** ... je vous demande qui, dans le fond?

22 R. Il pouvait y avoir les DG, il pouvait y avoir
23 monsieur Hébert, il pouvait y avoir monsieur
24 Melançon, il pouvait y avoir... Moi, je veux dire,
25 j'étais pas la seule à faire de la sollicitation,

1 là.

2 Q. **[1215]** O.K. Donc, les gens qui sollicitaient...

3 R. Si on...

4 Q. **[1216]** ... pouvaient mettre en contact les
5 différentes personnes sollicitées...

6 R. C'est ça.

7 Q. **[1217]** ... avec des attachés politiques.

8 R. Oui.

9 Q. **[1218]** Je vais vous... il y a trois... pour les
10 trois prochaines questions, c'est des... des
11 affirmations, vous allez me dire si c'est vrai ou
12 c'est faux. Monsieur Elie Saheb qui, en quatre-
13 vingt-dix-sept (97), arrive chez Hydro-Québec à
14 titre de directeur principal des projets
15 d'équipements, aurait reçu un appel de vous dans
16 lequel vous l'auriez... vous auriez demandé à le
17 rencontrer, ce qu'il aurait ultimement accepté. Et
18 ce que vous lui demandez, c'était si c'était
19 possible pour vous d'obtenir la liste des projets
20 qu'envisageait Hydro-Québec ou du moins le
21 département de monsieur Saheb, donc la liste des
22 projets, pas des contrats, mais des projets. Est-ce
23 que c'est quelque chose de vrai ou de faux?

24 R. Je ne me souviens pas.

25 Q. **[1219]** O.K.

1 R. En quelle année?

2 Q. **[1220]** Quatre-vingt-dix-sept (97).

3 R. Je ne me souviens pas.

4 Q. **[1221]** O.K. Est-ce que c'est quelque chose que...

5 compte tenu que vous avez agi comme sollicitateur ou

6 sollicitrice, là, parce qu'on comprend que vous

7 avez fait de la sollicitation, est-ce que c'est

8 quelque chose que vous avez déjà fait? De demander

9 à quelqu'un, que ce soit chez Hydro-Québec ou dans

10 différents ministères ou ailleurs au gouvernement,

11 soit la liste des projets ou la liste des contrats,

12 bref, de l'information.

13 R. Pour l'Hydro, je ne me souviens pas.

14 Q. **[1222]** O.K. Est-ce que pour d'autres ministères ou

15 d'autres départements...

16 R. C'est peut-être déjà arrivé pour d'autres

17 ministères, mais pour l'Hydro, je ne m'en souviens

18 pas du tout.

19 Q. **[1223]** O.K. Quand vous dites « c'est peut-être

20 arrivé », c'est que vous vous rappelez l'avoir

21 fait, mais pas nécessairement à qui, quand et

22 quoi...

23 R. Non. Non.

24 Q. **[1224]** ... c'est ça?

25 R. C'est ça.

1 Q. **[1225]** Donc, vous l'avez fait, mais on n'a pas
2 nécessairement de détails précis.

3 R. Voilà!

4 (17:21:16)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[1226]** Et vous dites que c'est déjà arrivé pour
7 d'autres ministères. Qu'est-ce que vous voulez
8 dire?

9 R. Bien, je veux dire, si on me demandait des... des
10 renseignements, tout ça, auprès... ça pouvait être
11 peut-être, je sais pas, l'Environnement, ça pouvait
12 être peut-être... Mon Dieu! Quels ministères?
13 L'Énergie ou je sais pas trop quoi.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[1227]** Les Affaires municipales. Le ministère des
16 Transports...

17 R. Les Affaires municipales, peut-être, oui. Je
18 téléphonais pour avoir de l'information, mais je
19 l'avais pas toujours, puis on me retournait pas
20 toujours les appels, puis je n'insistais pas non
21 plus.

22 Q. **[1228]** O.K. Chef de cabinet du ministre de
23 l'Environnement, monsieur Daniel Zizian, qui lui
24 auriez demandé... ou Ziziane, là...

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Attendez juste un instant, Maître.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Oui. Allez-y.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[1229]** Vous dites que vous téléphoniez pour avoir
7 les informations. Où téléphoniez-vous?

8 R. Dans les... dans les cabinets, pas les
9 fonctionnaires, là, les cabinets de ministres ou à
10 l'attaché politique, mais pas les fonctionnaires,
11 là. Moi, je parle des attachés politiques dans les
12 cabinets. Et pour beaucoup, j'en connais beaucoup
13 parce que j'ai passé ma vie au parti, ça fait que
14 on les rencontre, on est... en tout cas, ce sont
15 nos amis.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Q. **[1230]** C'est pas...

18 R. Pas tous, mais on est des amis. De monsieur Zizian?

19 Q. **[1231]** Oui. Bien, si madame la Présidente a
20 terminé.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Oui, allez-y.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[1232]** Donc, Daniel Zizian ou Ziziane, là, je
25 m'excuse pour son nom, qui a jadis occupé la

1 fonction de chef de cabinet au ministère de
2 l'Environnement, vous lui auriez demandé de vous...
3 de vous tenir informé à l'avance des dossiers. Est-
4 ce que ça vous dit quelque chose?

5 R. Il était à quel Ministère?

6 Q. **[1233]** Environnement.

7 R. Ah! Bon. C'est drôle, je le vois plutôt pour...

8 Q. **[1234]** Bien, écoutez, c'est l'information que j'ai.

9 R. O.K. Bien, moi, je...

10 Q. **[1235]** Si vous le voyez ailleurs puis vous... ça
11 s'est produit ailleurs.

12 R. Oui, moi, je le vois... je le vois ailleurs puis je
13 me souviens pas de l'avoir appelé.

14 Q. **[1236]** O.K.

15 R. Je pensais qu'il était à l'Éducation avec monsieur
16 Legault, mais je peux me tromper. Mais, Zizian à
17 l'Environnement, je ne me souviens pas, puis je me
18 souviens pas même s'il était avec monsieur Legault,
19 si je l'ai appelé ou non, je ne m'en souviens pas.

20 Q. **[1237]** O.K. En deux mille un (2001), monsieur
21 Pierre Asselin de chez Tecsalt...

22 R. Oui.

23 Q. **[1238]** ... vous aurait dit la chose suivante, que
24 Tecsalt venait d'acheter Beauchemin Beaton
25 Lapointe, BBL, et il vous aurait dit que, suite à

1 un refus de financer de la part de Paul Beauchemin
2 en mil neuf cent quatre-vingt-quinze (1995), qu'il
3 avait raccroché au nez à quelqu'un qui le
4 sollicitait, vous lui auriez dit que BBL était sur
5 une liste noire à cause de ce... une liste noire,
6 pardon, à cause de ce refus-là en quatre-vingt-
7 quinze (95). Est-ce que c'est quelque chose qui
8 vous dit...

9 R. Non.

10 Q. **[1239]** ... quelque chose?

11 R. En quatre-vingt-quinze (95)?

12 Q. **[1240]** En deux mille un (2001), il y a une
13 rencontre avec Pierre Asselin qui vous explique...
14 qui vous expliquerait, pardon, que Tecsumt a acheté
15 Beauchemin Beaton Lapointe, soit BBL, et que suite
16 à un refus de la part de monsieur Beauchemin, qui
17 est un des associés, j'imagine, fondateur du
18 bureau, suite à un refus donc de monsieur Paul
19 Beauchemin en quatre-vingt-quinze (95) de financer,
20 que la firme BBL, Beauchemin Beaton Lapointe, était
21 sur une liste noire. Est-ce que ça vous dit quelque
22 chose?

23 R. Non. BBL, je peux même pas...

24 Q. **[1241]** Vous, lorsque vous êtes... Donc, quelques
25 petites questions encore. Quand vous êtes... vous

1 arrivez chez SM, est-ce qu'on vous demande de
2 contribuer au Parti québécois?

3 R. Bien, ils ont pas besoin de me demander, j'ai mes
4 convictions quand même, même si...

5 Q. **[1242]** Vous contribuez pareil.

6 R. Même si j'ai eu un divorce difficile, j'ai quand
7 même des convictions.

8 Q. **[1243]** O.K. Donc, malgré votre divorce difficile du
9 Parti québécois, vous continuez à contribuer après
10 votre départ.

11 R. Oui.

12 Q. **[1244]** O.K. Et est-ce que quelqu'un... quelqu'un,
13 peu importe qui, vous rembourse en tout ou en
14 partie...

15 R. Non.

16 Q. **[1245]** ... pour ces contributions-là?

17 R. Non.

18 Q. **[1246]** Aucune de celles-ci?

19 R. Non.

20 Q. **[1247]** O.K. Donc, vous, vous dites qu'à votre
21 arrivée chez SM, vous ne faites pas de
22 sollicitation d'aucune façon au niveau du Parti
23 québécois, en faveur du Parti québécois?

24 R. Je ne me souviens pas, là... je ne me souviens pas,
25 depuis sept ans, là. Non.

1 Q. **[1248]** Savez-vous qui, au sein de la firme SM... je
2 comprends qu'après votre départ... du moins, si je
3 me fie aux témoignages précédents, là, qu'on va
4 continuer à solliciter...

5 R. Oui.

6 Q. **[1249]** ... et savez-vous qui, chez Groupe SM, est
7 sollicité pour... par le Parti québécois, à partir
8 de votre arrivée chez SM?

9 R. Je ne sais pas. Je ne sais pas si madame Papineau
10 est venue ou non ou elle a demandé... j'ai pas de
11 mémoire.

12 Q. **[1250]** O.K.

13 R. Parce que dans les années, là, que j'ai quitté le
14 parti puis que je suis rentrée... bien, quelques
15 mois après, chez SM, j'avais... j'étais très
16 blessée, j'avais beaucoup de peine. J'ai passé ma
17 vie au parti, ça fait qu'avec tout ce que j'ai
18 vécu, là, j'en avais beaucoup sur le coeur, comme
19 on dit. Et puis donc, j'avais toujours mes
20 convictions mais, comme je vous dis, je prenais mes
21 distances beaucoup avec le parti. D'ailleurs, je
22 n'ai pas renouvelé ma carte de membre depuis mon
23 départ. Et... En tout cas, j'aimerais mieux pas en
24 parler parce que je deviens très émotive. Je
25 m'excuse.

1 Q. **[1251]** Ça va. Je sais pas si on peut exposer
2 l'onglet 1. Une dernière question. Madame Morin,
3 bonjour. Donc, l'onglet 1. J'essaie juste de
4 comprendre. Et peut-être (inaudible) de répondre
5 mais je vous invite à... je vais vous en demander
6 une pareil. On voit qu'en deux mille sept (2007),
7 deux mille huit (2008), deux mille neuf (2009) et
8 deux mille dix (2010), là, il y a des contributions
9 assez substantielles au Parti québécois. Je
10 comprends qu'il y a une année électorale deux mille
11 huit (2008) mais on voit deux mille neuf (2009),
12 deux mille dix (2010), là, est-ce que vous savez...
13 est-ce que vous avez une explication, en étant chez
14 SM depuis huit ans, sept ans, pourquoi il y a
15 une... est-ce qu'il y a beaucoup de péquistes chez
16 SM ou... Peut-être, oui, vous laisser le temps de
17 comprendre le tableau, c'est la première fois que
18 vous le voyez, pardon.

19 R. Là vous... Oui. Vous me parlez pour l'année deux
20 mille huit (2008)?

21 Q. **[1252]** Oui, on voit le tableau... c'est des
22 tableaux, on voit que... première colonne c'est le
23 Parti libéral, deuxième Parti québécois, troisième
24 l'ADQ, quatrième colonne... bien, cinquième colonne
25 c'est le total, c'est pas vraiment pertinent pour

1 les fins de votre interrogatoire.

2 R. Hum.

3 Q. **[1253]** Mais on voit donc, dans le bas, on voit
4 qu'en deux mille huit (2008), neuf, dix (10) et
5 onze (11), donc j'enlève onze (11), mais deux mille
6 huit (2008), neuf, dix (10), alors que les
7 contributions sont sensiblement réduites au Parti
8 libéral, suite à différents témoignages, on a pu
9 comprendre que l'effet Marteau a peut-être pu
10 jouer. Malgré ça, le Parti québécois obtient
11 toujours des contributions. Est-ce que vous êtes en
12 mesure de nous expliquer pourquoi?

13 R. Non.

14 Q. **[1254]** Non.

15 R. Je ne suis pas au courant.

16 Q. **[1255]** Mais une chose que vous pouvez nous dire
17 c'est que vous êtes... vous êtes pas en lien
18 avec... d'aucune façon avec les contributions au
19 Parti québécois...

20 R. Bien, j'ai fait ma contribution moi-même, pour moi.

21 Q. **[1256]** C'est ça, mais, je veux dire, à part la
22 vôtre, là?

23 R. Je veux dire, non. Non, ça me dit... Même je suis
24 étonnée, je regarde les montants, je... je suis
25 très étonnée.

1 Q. **[1257]** Et, vous, vous nous affirmez que, vous, vos
2 contributions, du moment que vous arrivez chez SM,
3 ne sont jamais remboursées par...

4 R. Non.

5 Q. **[1258]** ... SM? Vous pouvez peut-être quand même la
6 produire juste pour que ça fasse partie de la
7 preuve de la Commission. Donc, l'onglet 1, Madame
8 la Greffière?

9 LA GREFFIÈRE :

10 Alors, ce sera sous la cote 1932.

11

12 183P-1932 : Contributions politiques provinciales
13 effectues (sic) par des employés du
14 groupe SM et des personnes résidant
15 aux mêmes adresses (1998-2011)

16

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[1259]** Donc, vous avez entendu madame... le
19 témoignage de madame Papineau, pardon, je crois que
20 vous avez peu l'entendre...

21 R. Oui.

22 Q. **[1260]** ... en intégral? Est-ce que... sans rentrer
23 dans les détails, là, comme par exemple le rolodex
24 ou quinze (15) versus vingt (20), est-ce que, dans
25 l'ensemble, la transition qu'elle nous a

1 expliquée...

2 R. Oui.

3 Q. **[1261]** ... c'est pas mal comme ça que ça s'est
4 passé?

5 R. Oui. Bien, en fait, de ce que je...

6 Q. **[1262]** De votre souvenir.

7 R. De mes souvenirs, c'est ça.

8 Q. **[1263]** Juste un instant. Juste pour peut-être
9 compléter le portrait, là, à l'onglet 5, c'est vos
10 contributions personnelles. Vu qu'on en a parlé,
11 juste pour...

12 R. Hum hum.

13 Q. **[1264]** ... confirmer, là. Donc, on voit... vous
14 avez, effectivement, toujours contribué de quatre-
15 vingt-seize (96)...

16 R. Oui.

17 Q. **[1265]** ... à deux mille neuf (2009). Je vais poser
18 la question parce que peut-être vous pourrez me
19 répondre. Vous avez donné trois mille dollars
20 (3000 \$) en deux mille sept (2007) alors que vous
21 avez...

22 R. C'était la course à la chefferie pour madame
23 Marois.

24 Q. **[1266]** O.K. Puis vous vouliez l'encourager?

25 R. Oui.

1 Q. **[1267]** Parfait. Donc, c'est la raison pour donner
2 trois mille dollars (3000 \$)?

3 R. Une des rares femmes au Québec, alors je... j'y
4 tenais.

5 Q. **[1268]** O.K.

6 R. Et j'ai le... j'avais le salaire... j'ai le salaire
7 en conséquence aussi. Je suis capable, je veux
8 dire, de le donner.

9 Q. **[1269]** O.K., de le défrayer. Donc, je comprends que
10 votre salaire chez SM est supérieur à celui qu'il
11 était au Parti québécois? Est-ce que c'est ça je
12 dois comprendre?

13 R. Oui, un peu, mais là je suis maintenant, moi, à
14 vingt (20) heures/semaine.

15 Q. **[1270]** O.K., à temps partiel... à mi-temps?

16 R. Depuis un an... depuis un an et demi.

17 Q. **[1271]** D'accord. Et donc, malgré votre déchirement,
18 vous assistez quand même à des activités de
19 financement du Parti québécois, parce qu'on peut
20 voir, dans la dernière colonne, c'est le nombre de
21 versements.

22 R. Oui.

23 Q. **[1272]** Ça veut donc dire qu'en deux mille huit
24 (2008), vous avez contribué mille huit cent
25 cinquante (1850) mais suite à quatre versements,

1 donc suite à quatre activités, est-ce que c'est
2 possible?

3 R. C'est possible.

4 Q. **[1273]** Est-ce que vous vous rappelez être... avoir
5 assisté à des activités de financement suite à
6 votre départ?

7 R. Je sais que je suis allée à... il me semble... je
8 sais pas si c'est pas dans mon comté, dans
9 Bourget...

10 Q. **[1274]** Mais ça... ça vous dit quelque chose d'avoir
11 assisté à des activités de financement pour le
12 Parti québécois après votre départ?

13 R. Ah Mon Dieu non, des activités pour le Parti
14 québécois après mon départ? Non. Je me... pas...
15 pas des activités. J'essaie de me souvenir, là. Il
16 me semble que non. Des activités... il me semble
17 que non.

18 Q. **[1275]** Mais donc, vous aurez contribué... peut-être
19 ça serait possible, à ce moment-là que vous
20 contribuiez peut-être en quatre... avec quatre
21 petits versements? Quatre contributions, quatre
22 chèques? Est-ce que c'est possible?

23 R. J'essaie de voir si c'est pas... c'est parce que
24 je... j'essaie de me souvenir, là.

25 (17:31:33)

1 Me BERNARD JOLIN :

2 Si vous me permettez, la réponse réside peut-être
3 dans le fait que le document indique que les... il
4 s'agit de dons faits par madame Boivin et son
5 conjoint. Alors, il y a peut-être son conjoint...

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Oui, mais le conjoint si on descend... si on
8 descend en bas, ça c'est les contributions du
9 conjoint qui sont indépendantes, oui.

10 R. O.K.

11 Me BERNARD JOLIN :

12 Ah, O.K. J'avais pas le bénéfice, je suis désolé.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Pas de problème. On est habitué après quelques
15 années, mais je vous en tiens pas rigueur, Maître
16 Jolin.

17 Q. **[1276]** Donc c'est juste... la seule chose que ça
18 démontre, c'est que vous avez contribué mille huit
19 cent cinquante (1850) en quatre versements. C'est
20 pas nécessairement quatre activités. C'est ce que
21 je cherche à savoir.

22 R. Non, c'est parce que j'essaie de voir si c'est des
23 billets de cocktail, mais il me semble que je...
24 j'ai peut-être acheté des billets de cocktail, mais
25 je ne suis pas allée.

1 Q. [1277] O.K.

2 R. Mais je me souviens pas d'être allée à des
3 activités. Mais c'est possible que j'aie acheté des
4 billets pour... pour financer.

5 Q. [1278] Puis pourquoi depuis deux mille neuf (2009)
6 on contribue plus?

7 R. Parce qu'à chaque fois que je finance ou je fais un
8 chèque, je me retrouve dans le journal. Ça fait que
9 j'ai décidé que c'était réglé ça aussi.

10 Q. [1279] Ça peut être une bonne raison. Donc, ça fait
11 le tour...

12 R. Bien, je pense c'est une bonne raison.

13 Q. [1280] Ça conclue.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Est-ce que vous déposez...

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Oui, on va la déposer, Madame la greffière, pour
18 conclure.

19 LA GREFFIÈRE :

20 Alors sous la cote 1933.

21

22 183P-1933 : Données du Directeur général des
23 élections du Québec (DGE) concernant
24 les dons faits par Ginette Boivin

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1281]** Vous avez dit tantôt que nous reviendrions
3 sur la personne qui... attendez, qui fournissait ou
4 qui finançait de chez BPR. Et vous avez dit que
5 cette personne-là, il donnait plus au national...
6 il ne donnait plus au national mais surtout dans
7 les différents comtés ou qu'il donnait plus au
8 national et dans différents...

9 R. Il donnait moins national...

10 Q. **[1282]** Moins...

11 R. Il donnait plus. Il ne donnait plus du tout.

12 Excusez, peut-être je me suis mal exprimée.

13 Q. **[1283]** Il ne donnait plus du tout au national, mais
14 il donnait dans les comtés.

15 R. Les comtés.

16 Q. **[1284]** C'est ça?

17 R. Oui.

18 Q. **[1285]** Alors, comment vous expliquez ça?

19 R. Je me souviens qu'il y avait un ingénieur qui...
20 qui était de la famille chez nous parce qu'il
21 était... mais je me souviens pas de son nom. Il
22 était président de comté, de circonscription. Donc,
23 il commençait à financer son comté avant
24 probablement... en tout cas, moi c'est comme ça que
25 je le vois.

1 Q. **[1286]** Vous dites que la personne qui travaillait
2 chez BPR était également président de comté. C'est
3 ce que vous dites?

4 R. D'un comté du Parti québécois. Mais je... je me
5 souviens pas si c'est en Montérégie ou dans
6 l'Estrie. Je peux pas vous dire. Je le vois le
7 monsieur, là, mais je me souviens pas de son nom.

8 Q. **[1287]** Mais vous avez dit qu'il... qu'il donnait
9 dans différents comtés?

10 R. Bien lui, il y avait lui puis il y avait aussi un
11 autre... je cherche le nom, un autre... je pense
12 que... oui, il y avait une... la firme... voyons...
13 Enviraqua a été achetée par BPR. Oui, je pense
14 c'est ça. Puis eux, ils étaient plus près de...
15 d'un certain, je pense, des députés ou des choses
16 comme ça. Ça fait que nous autres, au national, on
17 n'avait plus rien de BPR depuis longtemps. Donc,
18 ils donnaient dans deux trois autres comtés où ils
19 avaient des bureaux soit de BPR ou d'Enviraqua ou
20 autres.

21 Q. **[1288]** Alors, ce que vous me dites, c'est que ces
22 personnes-là chez BPR donnaient dans les comtés où
23 ils avaient un bureau...

24 R. Oui.

25 Q. **[1289]** ... de BPR, donc ils donnaient dans ces

1 comtés-là?

2 R. Oui.

3 Q. **[1290]** C'est ça?

4 R. Pour moi c'est comme ça que je le vois.

5 Q. **[1291]** O.K. Merci.

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Q. **[1292]** Vous avez dit tout à l'heure qu'il est
8 possible que vous ayez fait une demande de la liste
9 des projets dans certains politiques du Ministère.
10 C'est ce que vous avez dit tout à l'heure?

11 R. Oui. Que c'était possible, mais je le confirmais
12 pas, là.

13 Q. **[1293]** Mais pourquoi vous vouliez avoir... vous
14 vouliez avoir cette liste-là?

15 R. Bien probablement que des gens nous demandaient
16 qu'est-ce qui s'en venait, ils voulaient voir un
17 peu le portrait de ce qui s'en venait pour peut-
18 être, comment qu'on dirait ça, eux autres aussi
19 voir avec leur expertise si ils pouvaient pas aller
20 voir, probablement aller en appel d'offres ou des
21 choses comme ça, je présume. Mais ça m'a pas été
22 demandé quand même plusieurs fois.

23 Q. **[1294]** Mais vous, là, vous avez dit que vous
24 l'aviez pas tout le temps mais que parfois vous
25 l'avez eue. Qu'est-ce que vous avez fait avec cette

1 liste-là?

2 R. Non, non, on n'a pas... Je voulais pas dire de la
3 liste des projets, je parle des réponses à des
4 questions que je posais. Mais c'était pas toujours
5 la liste des projets comme je vous dis.

6 Q. **[1295]** Non, mais tout à l'heure vous disiez que
7 vous avez, que c'est possible que vous avez demandé
8 une liste des projets.

9 R. C'était possible mais je m'en souviens pas.

10 Q. **[1296]** Qu'est-ce que vous faisiez avec cette liste-
11 là lorsque vous l'aviez?

12 R. Mais c'est parce que moi, on me donnait pas cette
13 liste-là. On me donnait, on pouvait me dire par
14 téléphone, des fois...

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Q. **[1297]** Tel projet s'en vient.

17 R. « Tel projet s'en vient mais ça, c'est remis aux
18 calendes grecques, oublie ça. » ou des choses comme
19 ça mais qu'on m'envoyait une liste, je vous l'ai
20 déjà dit, je n'avais même pas de courriel, j'avais
21 même pas d'ordinateur. Ils m'envoyaient rien,
22 c'était par téléphone que ça se faisait.

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. **[1298]** Bon, et vous, après ça, vous reveniez auprès
25 du donateur potentiel pour l'information

1 (inaudible) donnée?

2 R. C'est ça. Mais c'était pas des très pointu, c'était
3 vaste, général.

4 Q. **[1299]** Puis les gens bénévoles qui travaillaient
5 avec vous, qui font de la sollicitation.

6 R. Oui.

7 Q. **[1300]** Est-ce que ces gens-là parfois
8 s'enquéraient, le projet, l'avancement de projet ou
9 de contrat, contrats à venir, quelque chose comme
10 ça. Est-ce que parfois certains de ces gens-là vous
11 en ont parlé à vous?

12 R. Oui, il y a des gens qui voulaient savoir si tel
13 projet qu'ils avaient entendu parler était mis à
14 l'avant, où s'en était rendu, c'est sûr qu'ils
15 voulaient avoir de l'information mais, je veux
16 dire, j'avais pas beaucoup d'information à donner
17 là-dessus parce que, de toute façon, je veux dire
18 les, pas les cabinets ou les, même souvent eux me
19 revenaient pas sur le, puis j'insistais pas non
20 plus, je veux dire, je voulais pas me faire dire
21 que j'étais harcelante ou des choses comme ça, ça
22 fait que je le demandais si c'était possible, on me
23 donnait des fois des réponses plus ou moins
24 générales mais, dans l'ensemble, comme je vous dis,
25 j'avais rien en papier, c'était au téléphone que ça

1 se disait.

2 Q. **[1301]** Mais les sollicitateurs, eux, avec
3 l'information que vous leur donniez, quand vous
4 leur donniez, est-ce que c'est possible qu'ils vous
5 disaient « J'avais besoin de ça pour convaincre
6 quelqu'un de donner, d'acheter des billets. »
7 quelque chose comme ça?

8 R. Je peux pas vous répondre pour eux, je le sais pas.

9 Q. **[1302]** Mais ils vous le disaient pas à vous par
10 exemple, du fait qu'ils avaient besoin de cette
11 information pour peut-être convaincre certaines
12 personnes d'acheter des billets, comme vous dites.

13 R. Peut-être, Monsieur le Commissaire, mais je me
14 souviens pas pour vous dire si vraiment on me
15 disait ça pour être capable de vendre, je peux pas
16 vous le confirmer.

17 Q. **[1303]** Puis les informations que vous avez
18 demandées parfois dans les cabinets politiques,
19 c'était de l'information essentiellement du domaine
20 public, là?

21 R. Oui, je demandais mais aussi, souvent, on les
22 mettait en relation avec la personne puis après ça
23 c'était eux qui communiquaient avec la personne.

24 Q. **[1304]** « On » veut dire...

25 R. Je veux dire...

1 Q. **[1305]** ... la personne qui fait un don. Vous la
2 mettiez directement en personne avec la personne...

3 R. Non, non, ça pouvait être...

4 Q. **[1306]** ...au ministère ou...

5 R. Bien oui, le solliciteur.

6 Q. **[1307]** Le solliciteur?

7 R. Ou les gens. C'est ça, dire « Bien, écoutez,
8 appelez monsieur untel dans tel (inaudible) ».

9 Q. **[1308]** Mais c'était toujours de l'information du
10 domaine public dans le fond.

11 R. Oui.

12 Q. **[1309]** Quand vous en obtenez.

13 R. Oui, oui.

14 Q. **[1310]** Vous êtes sûre de ça? Oui?

15 R. Bien, enfin, de mémoire, moi c'est ça. C'était pas
16 des secrets.

17 (16:50:20)

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Q. **[1311]** Mais à ce moment-là, si c'est de
20 l'information publique pourquoi appeler l'attaché
21 politique puis on va pas juste voir, par exemple,
22 un numéro général ou sur Internet, bien là,
23 Internet, peut-être moins dans le temps mais, je
24 veux dire, quand même vers la fin.

25 R. Ah! Moi...

1 Q. **[1312]** Si c'est de l'information publique, bref,
2 pourquoi appeler le personnel politique et ne pas
3 passer par les canaux habituels si c'est de
4 l'information publique sans importance?

5 R. Je peux pas vous répondre là-dessus parce que ça
6 fait quand même une dizaine d'années.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[1313]** Oui, mais pourquoi vous preniez la peine
9 d'appeler au cabinet?

10 R. Bien, on essayait aussi de vouloir, comment que je
11 dirais ça?

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. **[1314]** Donner un bon service.

14 R. Donner un bon service aussi aux sollicitateurs, tu
15 sais, je veux dire, ils nous aidaient, on essayait
16 dans le mieux qu'on pouvait sans promesse, de
17 faire, d'avoir une certaine écoute puis d'essayer
18 de les aider mais, en bout de ligne, c'était pas,
19 ils étaient pas toujours contents parce que des
20 fois ils disaient « Ah! Bien, oui, ça nous a aidé
21 parce qu'on a parlé à telle personne. » mais ils
22 avaient pas toujours toute l'information qu'on
23 pouvait penser.

24 Q. **[1315]** Parce que si ça avait été de l'information
25 comme dit maître Tremblay, de l'information

1 publique, accessible à tous, vous auriez pas pris
2 la peine d'appeler au cabinet pour ne pas,
3 justement, passer pour être harcelante auprès d'eux
4 si c'est de l'information que vous êtes capable
5 d'obtenir autrement.

6 R. Oui, mais à ce moment-là, c'était pas comme ça que
7 ça se passait, Madame la Présidente. Je veux dire,
8 moi, je comprends ce que vous me dites. Aujourd'hui
9 vous pesez sur le bouton, on a accès à tout, on
10 sait plus vite, mais il y a dix (10) ans, là, puis
11 douze (12) ans, c'était pas tout à fait comme ça.
12 Il y a quinze (15) ans en tout cas du moins.

13 Q. **[1316]** O.K. Donc, l'information n'était pas
14 publique et vous deviez donc passer par le bureau
15 du cabinet.

16 R. Mais, des fois, ça l'était public, mais je ne le
17 savais pas, là. Il fallait que j'appelle puis des
18 fois on me disait « bien, on peut pas t'en parler
19 ou on t'en parle », mais c'était pas... C'est parce
20 que là vous me dites ça comme si c'était
21 systématique à chaque fois ou quelque chose comme
22 ça.

23 Q. **[1317]** Non, moi, je parle simplement les fois où
24 vous appeliez.

25 R. Oui. Mais, c'était pas comme ça, là, à chaque fois

1 qu'on appelait, puis j'appelais pas si souvent que
2 ça. Puis souvent on avait, comme j'appelais... on
3 avait une personne, je... qui était, je sais pas si
4 on peut dire « attitrée », c'est à cette personne-
5 là que je posais les questions, c'est cette
6 personne-là qui faisait les téléphones.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. **[1318]** Une espèce d'agent de liaison entre le
9 parti...

10 R. C'est ça.

11 Q. **[1319]** ... et le personnel politique.

12 R. J'avais oublié ça, mais effectivement on en a eu
13 pendant... j'ai eu pendant quelques années, même un
14 ancien d.g., monsieur Pierre Boileau, qui, lui, je
15 l'appelais puis je disais, puis c'est lui qui
16 faisait le lien.

17 Q. **[1320]** La liaison.

18 R. Puis il me revenait avec des réponses quand il en
19 avait puis s'il pouvait me répondre.

20 Q. **[1321]** Donc, en résumé, vous faisiez pas ça tout le
21 temps.

22 R. Non.

23 Q. **[1322]** De temps en temps, puis des fois ça pouvait
24 être des informations publiques, des fois peut-être
25 un peu moins, ça dépendait. C'est du cas par cas,

1 bien entendu.

2 R. Voilà!

3 Q. **[1323]** Donc, je ne sais pas si mes collègues ont
4 des questions.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Merci. Alors, est-ce qu'il y a des questions de la
7 part des parties?

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 Oui, il y en aura, mais j'attendrai de voir...
10 d'être à la fin après tous mes confrères.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 O.K.

13 Me FÉLIX RHÉAUME :

14 Je n'aurai pas de question pour madame Boivin.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Parfait.

17 Me DENIS HOULE :

18 Deux courts sujets, Madame.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 On s'entend que l'interrogatoire n'est pas une
21 répétition de l'interrogatoire principal.

22 Me DENIS HOULE :

23 Pas du tout.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 O.K.

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Est-ce qu'il est possible d'avoir une pause santé,
3 Madame Charbonneau, de quelques minutes? Parce que
4 ça fait un certain temps qu'on est en audition.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Alors, nous allons suspendre donc dix (10) minutes.
7 D'ailleurs, combien de temps en aurez-vous, Maître
8 Tremblay?

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 J'évalue à peu près vingt (20) minutes.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Parfait.

13 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

14

15 REPRISE DE L'AUDIENCE

16 (17:51:12)

17 LA GREFFIÈRE :

18 Madame Boivin, vous êtes sous le même serment que
19 vous avez prêté. Votre témoin, Maître.

20 CONTRE-INTERROGÉE PAR Me DENIS HOULE :

21 Q. **[1324]** Bonjour, Madame Boivin. Alors, Denis Houle,
22 je représente l'Association des constructeurs de
23 routes et grands travaux du Québec. Deux courts
24 sujets avec vous. Il y a un monsieur Pierre Asselin
25 qui vous a rencontrée en deux mille un (2001) et

1 qui se plaignait que Tecsalt qui avait acheté BPL
2 et que son achat, BPL était sur une liste noire.
3 Vous vous rappelez d'avoir discuté de ce sujet-là
4 avec maître Tremblay?

5 R. Oui.

6 Q. **[1325]** Oui.

7 R. Mais je ne me souviens pas d'avoir discuté de ça
8 avec monsieur Asselin.

9 Q. **[1326]** Ah! bon. Est-ce que vous êtes... Vous avez
10 passé dix-sept (17) ans dans l'organisation du PQ,
11 du Parti québécois, est-ce qu'effectivement, vous
12 avez eu connaissance de l'existence d'une liste
13 noire? Vous savez ce qu'on entend par liste noire,
14 Madame?

15 R. Oui. Mais, moi, je veux dire, je ne sa... Je veux
16 dire, vous m'en parlez mais je ne connaissais
17 pas... je ne connais pas de liste noire.

18 Q. **[1327]** Vous en connaissez pas et vous en avez pas
19 entendu parler?

20 R. Non.

21 Q. **[1328]** O.K.

22 R. De souvenance, non.

23 Q. **[1329]** Que, finalement, des personnes... des
24 personnes morales ou des personnes physiques qui
25 ne... surtout des personnes morales, qui ne

1 contribuaient pas étaient sur une liste qui faisait
2 en sorte qu'ils ne pouvaient pas avoir de contrat.
3 C'est ça que ça veut dire une liste noire. Et ça ne
4 vous dit rien?

5 R. Non.

6 Q. **[1330]** Parfait. Deuxième sujet fait suite aux
7 questions des commissaires, madame la présidente et
8 monsieur Lachance. Au niveau des vérifications que
9 vous faisiez auprès d'attachés politiques à la
10 suite de demandes de contributeurs, Madame. Ça va?

11 R. Oui.

12 Q. **[1331]** Alors, est-ce que les instructions vous
13 venaient de votre directeur général de donner... de
14 rendre ces services-là aux contributeurs?

15 R. En fait, c'était... Bien, enfin, des contributeurs.

16 Q. **[1332]** Des donateurs.

17 R. Oui, les donateurs. C'était des gens qui faisaient
18 plus partie des gens qui nous aidaient à faire de
19 la sollicitation ou à vendre des cartes. Mais
20 c'était pas... tout acabit, n'importe qui qui nous
21 demandait, là. Puis, comme je vous dis, on
22 vérifiait des choses mais on n'avait pas
23 nécessairement...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[1333]** Si ce n'était pas n'importe qui qui vous le

1 demandait, c'était qui qui vous le demandait?

2 R. Bien, c'était les gens qui nous aidaient à la
3 sollicitation, comme je vous ai dit tout à l'heure,
4 là.

5 Q. **[1334]** Oui, qui se trouvaient dans quel milieu?

6 Me DENIS HOULE :

7 Q. **[1335]** Voilà. C'est où j'en étais.

8 R. Des... C'est ça. Alors, comme je vous dis,
9 professionnels, gens d'affaires... ça pouvait
10 être...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[1336]** Des firmes d'ingénierie?

13 R. Entre autres.

14 Q. **[1337]** Des entrepreneurs en construction?

15 R. Entrepreneurs, j'en avais pas tant que ça, là. Des
16 entrepreneurs, à l'époque... je dis pas qu'il y en
17 avait pas, je vous dis que, de mémoire, c'était pas
18 aussi évident que maintenant, là. On en avait peut-
19 être une couple, là, dont monsieur Trudel, mais je
20 me souviens pas, moi, de tous les...

21 Q. **[1338]** Et tantôt vous nous avez dit que vous étiez
22 considérée comme une ouvrière au sein...

23 R. La cheville ouvrière.

24 Q. **[1339]** La cheville ouvrière du...

25 R. Monsieur Melançon m'appelait comme ça.

1 Q. [1340] Bon. Du Parti québécois. Alors donc, comme
2 dit maître Houle, vous deviez donc être autorisée
3 pour appeler au cabinet?

4 R. Oui. Sûrement.

5 Q. [1341] D'ailleurs, c'est quel cabinet que vous
6 appelez?

7 R. Bien, ça dépendant des demandes, mais ça pouvait
8 être... il y avait de tout, ça pouvait être le...
9 moi, je dis, municipal, ça pouvait être l'énergie,
10 ça pouvait être le... le transport, ça pouvait être
11 l'environnement. Ça dépendait des questions qui...
12 qui étaient posées ou demandées.

13 Q. [1342] Et donc, vous étiez autorisée à appeler aux
14 cabinets?

15 R. Bien, effectivement, parce que je...

16 Q. [1343] Qui vous autorisait à appeler aux cabinets?

17 R. Probablement mon dg. Puis je me souviens qu'entre
18 autres, j'avais monsieur Boileau, qui était... qui
19 a été le dg de quatre-vingt-neuf (89) à quatre-
20 vingt-quatorze (94) puis, après, qui a été un
21 conseiller spécial au stratégique... je me souviens
22 pas s'il était au grand cabinet ou chez monsieur
23 Landry puis qu'il était, lui, autorisé, si j'avais
24 besoin d'information, je l'appelais.

25 Q. [1344] Vous appelez monsieur Boileau?

1 R. Oui.

2 Q. **[1345]** Puis monsieur Boileau vous disait... s'il
3 avait pas l'information, il vous disait d'appeler
4 au cabinet?

5 R. Pas nécessairement, lui, il téléphonait puis il me
6 rappelait quelques jours après pour me donner
7 l'info. Moi, j'appelais... quand j'appelais dans
8 des cabinets, c'était certains attachés politiques
9 que je connaissais bien.

10 Q. **[1346]** O.K. Mais, monsieur Boileau aussi appelait
11 aux cabinets...

12 R. Oui.

13 Q. **[1347]** ... puis il vous revenait avec la réponse?

14 R. Lui, il était un peu l'agent de liaison avec les
15 gens du grand cabinet puis de...

16 Q. **[1348]** O.K.

17 R. Comme on dit.

18 Q. **[1349]** Mais ce que j'essaie de savoir, c'est dans
19 quelles circonstances c'est vous qui appelez au
20 cabinet?

21 R. Selon certaines demandes.

22 Q. **[1350]** Oui mais ce que je veux dire c'est que vous
23 les demandiez à monsieur Boileau qui vous disait
24 d'appeler au cabinet?

25 R. Bien dans les années que lui était autorisé... pas

1 autorisé, mais je veux dire qu'il avait ce rôle-là.
2 Parce que je me souviens plus, de quatre-vingt-
3 quatorze (94) à peut-être à quatre-vingt-seize
4 (96), jusqu'en quatre-vingt-seize (96)...

5 Q. **[1351]** (inaudible) aux années, ça fait que c'est
6 pas grave.

7 R. Non, mais c'est ça. Mais après, je veux dire
8 j'essaie de me souvenir, il y avait une autre
9 personne aussi qui... qui faisait un peu le même
10 travail, mais je ne me souviens plus.

11 Q. **[1352]** O.K.

12 (17:57:14)

13 Me DENIS HOULE :

14 Q. **[1353]** Vous avez très très bien complété, il me
15 reste deux questions. Alors j'imagine que pour
16 faire ces appels-là, vous aviez des listes, des
17 noms des attachés politiques, du personnel des
18 cabinets et des numéros de téléphones? Vous
19 disposiez de ça?

20 R. Oui.

21 Q. **[1354]** C'est un outil de travail?

22 R. Oui.

23 Q. **[1355]** Et pendant les dix-sept (17) années où vous
24 avez été à l'emploi de l'organisation du parti
25 politique, est-ce que ça a toujours existé cette

1 façon d'agir et de rendre des services à des
2 contributeurs?

3 Me ESTELLE TREMBLAY :

4 Mon confrère ne peut pas poser de question sur les
5 dix-sept (17) années. Il doit poser des questions
6 lorsque la Commission a juridiction, c'est-à-dire à
7 compter de mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996).

8 Me DENIS HOULE :

9 On peut bien se limiter. On peut bien enlever deux
10 trois ans.

11 Q. **[1356]** O.K. Allez-y Madame.

12 R. Voulez-vous répéter la question?

13 Q. **[1357]** Ah, je vous demandais est-ce que ces
14 dernières démarches-là que vous avez faites à la
15 demande de vos patrons, avec la collaboration de
16 vos patrons, les avez-vous faites tout le temps que
17 vous avez été au central du Parti québécois?

18 R. Non, parce qu'avant quatre-vingt-quatorze (94), on
19 n'était pas...

20 Q. **[1358]** Vous étiez pas là.

21 R. Il y avait pas de ministre. Puis des... oui,
22 j'étais... j'étais là depuis quatre-vingt-neuf
23 (89).

24 Q. **[1359]** Non, mais vous étiez pas... vous étiez pas
25 au central?

1 R. Oui.

2 Q. **[1360]** Ah oui? O.K.

3 R. Depuis quatre-vingt-neuf (89).

4 Q. **[1361]** Je pensais que vous étiez avec le
5 (inaudible) dans les années soixante-dix (70), O.K.

6 R. Non. Mais il a démissionné en quatre-vingt-cinq
7 (85).

8 Q. **[1362]** O.K.

9 R. Et donc, c'était après quatre-vingt-quatorze (94)
10 puis je dirais jusqu'en deux mille (2000)...

11 Q. **[1363]** Trois.

12 R. Trois.

13 Q. **[1364]** Lorsque le PQ était au pouvoir?

14 R. Oui.

15 Q. **[1365]** C'est exact? Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[1366]** J'ai bien compris que de quatre-vingt-
18 quatorze (94) à deux mille trois (2003) mais on
19 peut dire quatre-vingt-seize (96) à deux mille
20 trois (2003), vous aviez la liste des attachés
21 politiques et des membres du cabinet de chacun des
22 ministères?

23 R. Oui.

24 Q. **[1367]** Merci. Avec les numéros de téléphone, je
25 présume?

1 R. Oui.

2 Q. **[1368]** O.K.

3 R. Avec leur poste. Mais il y avait un roulement.

4 Q. **[1369]** Leur poste, vous voulez dire le poste qu'ils
5 occupaient...

6 R. Oui.

7 Q. **[1370]** ... ou le... le poste qu'ils occupaient?

8 R. Oui.

9 Q. **[1371]** O.K.

10 R. C'est sûr que la responsable à l'agenda, là...

11 Q. **[1372]** O.K. Maître Tremblay?

12 CONTRE-INTERROGÉE PAR Me ESTELLE TREMBLAY :

13 Q. **[1373]** Bonjour Madame Boivin. Je suis Estelle
14 Tremblay le procureur du Parti québécois.

15 R. Bonjour Maître Tremblay.

16 Q. **[1374]** Madame Morin, pourriez-vous, s'il vous
17 plaît, afficher à l'écran l'onglet 6? Alors Madame
18 Boivin, je vous exhibe... il vous est montré sur
19 l'écran l'analyse des contributions par parti
20 politique provincial, entre mil neuf cent quatre-
21 vingt-dix-sept (1997) et deux mille douze (2012).
22 Alors, je vais produire ce... c'est un document qui
23 est vérifié par la Commission. Je vais le produire
24 comme pièce, Madame la greffière, le numéro?

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Ça sera sous la pièce 1934.

3

4 183P-1934 : Analyse des contributions par parti
5 politique provincial (1997-2012)

6

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 L'onglet 6.

9 Q. **[1375]** Alors, on voit qu'en mil neuf cent quatre-
10 vingt-dix-sept (1997)...

11 R. Oui.

12 Q. **[1376]** ... la campagne de souscription du Parti
13 québécois était... a atteint trois millions huit
14 cent seize mille neuf cent quatre-vingt-dix
15 (3 816 990) pour trente-huit mille trois cent
16 trente-sept (38 337) contributeurs.

17 R. Oui.

18 Q. **[1377]** Et une moyenne de cent dollars (100 \$) par
19 don. En quatre-vingt-dix-huit (98)...

20 R. Oui.

21 Q. **[1378]** ... qui est une année où monsieur Bouchard
22 était Premier ministre...

23 R. Moi je pensais que c'était en quatre-vingt-dix-neuf
24 (99), excusez.

25 Q. **[1379]** ... soixante-deux mille zéro soixante-deux

1 (62 062) contributeurs pour un total de six
2 millions six cent trente-huit mille cent quatre-
3 vingt-huit (6 138 188 \$) et une contribution
4 moyenne de cent sept dollars (107 \$). En quatre-
5 vingt-dix-neuf (99), trente mille (30 000)
6 contributeurs pour trois millions neuf cent dix-
7 huit mille deux cent vingt-huit (3 918 228 \$), cent
8 vingt-six dollars (126 \$) per capita.

9 R. Oui.

10 Q. **[1380]** En deux mille (2000), trente-trois mille
11 (33 000) contributeurs, trente-trois mille deux
12 cent quatre-vingt-neuf (33 289) pour trois millions
13 huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent
14 vingt-trois (3 899 723 \$), cent dix-sept dollars
15 (117 \$) par contributeur. En deux mille un (2001),
16 trente et un mille huit cent vingt et un (31 821)
17 contributeurs, quatre millions cent huit mille
18 trois cent vingt et un (4 108 321 \$) pour cent
19 vingt-neuf dollars (129 \$) per capita. En deux
20 mille deux (2002), trente et un mille trois cent
21 dix-huit (31 318) contributeurs pour un total de
22 quatre millions seize mille huit cent quatre-vingt-
23 neuf (4 016 889 \$), cent vingt-huit dollars (128 \$)
24 per capita. En deux mille trois (2003), trente-neuf
25 mille six cent quatre-vingt-cinq (39 685)

1 contributeurs pour un total de cinq millions huit
2 cent soixante-deux mille trois cent vingt-cinq
3 (5 862 325 \$), cent quarante-huit dollars (148 \$)
4 par contributeur. En deux mille quatre (2004),
5 vingt-sept mille cinq cent soixante-dix-sept
6 (27 577) contributeurs pour deux millions neuf cent
7 quatre-vingt-huit mille huit cent vingt-sept
8 (2 988 827 \$) et un per capita de cent huit dollars
9 (108 \$). En deux mille cinq (2005), trente-cinq
10 mille cent douze (35 112) contributeurs pour cinq
11 millions cent trente-trois mille huit cent
12 soixante-neuf (5 133 869 \$), cent quarante-six
13 (146) per capita. En deux mille six (2006) qui est
14 l'année où vous avez quitté, soit en juillet,
15 vingt-huit mille neuf cent quarante-cinq (28 945)
16 contributeurs pour quatre millions cent quarante-
17 six mille quatre cent un dollars (4 146 401 \$) pour
18 cent quarante-quatre (144) par contribution per
19 capita.

20 Maintenant que vous avez pris connaissance
21 de ça, vous avez dit tout à l'heure que vous
22 ramassiez environ dix (10) à quinze pour cent
23 (15 %) mais c'est dans tous les milieux de vie,
24 c'est pas seulement dans l'industrie de la
25 construction n'est-ce pas?

1 R. Non, non, tous les milieux de vie.

2 Q. **[1381]** Bon. Donc...

3 R. C'était toute la, mon objectif global.

4 Q. **[1382]** Donc vous évaluez à peu près à cinq cent
5 mille dollars (500 000 \$) à peu près.

6 R. Oui.

7 Q. **[1383]** Dans les meilleures années, c'est ça?

8 R. Cinq cent mille (500 000), oui. C'est cinq-six cent
9 mille (5-600 000), c'était dans les années et c'est
10 sûr qu'on a déjà été à sept cent (700) puis huit
11 cent mille (800 000) mais je pense c'est les années
12 où monsieur Bouchard était là.

13 Q. **[1384]** Monsieur Bouchard était premier ministre.

14 R. Oui, c'était un gourou. Il était vénéré et adoré.

15 Q. **[1385]** Bon. Alors vous, évidemment, vous faites pas
16 ça seule, n'est-ce pas?

17 R. Non.

18 Q. **[1386]** Alors vous avez une équipe autour de vous.

19 R. Oui.

20 Q. **[1387]** Vous, vous avez une équipe de gens qui sont
21 bénévoles?

22 R. Oui.

23 Q. **[1388]** Et cette équipe-là est constituée de combien
24 de personnes?

25 R. Selon les années, ça peut être, en moyenne c'est

1 une dizaine de personnes mais c'est entre huit et
2 quinze (15), il y a des années c'est vingt (20)
3 mais...

4 Q. **[1389]** Avec qui vous travaillez...

5 R. C'est ça.

6 Q. **[1390]** ... dans votre fonction habituelle.

7 R. Oui.

8 Q. **[1391]** Je comprends donc que vous, vous vous
9 occupez principalement des cocktails.

10 R. Oui.

11 Q. **[1392]** Alors quand vous dites cinq cent mille
12 (500 000) dans les milieux de vie, c'est pas vous
13 seule qui faites ça?

14 R. Non, non, non.

15 Q. **[1393]** Vous faites ça avec un groupe.

16 R. Oui.

17 Q. **[1394]** Qui, lui, a des...

18 R. Montréal, Québec.

19 Q. **[1395]** Qui, lui, a des contacts dans des milieux de
20 vie comme vous dites.

21 R. Des réseaux.

22 Q. **[1396]** Je comprends que l'expression « financement
23 sectoriel » ça n'existe pas dans votre réalité à ce
24 moment-là. C'est l'expression qui est poétique, je
25 dirais, qui est utilisée au Parti québécois, c'est

1 milieu de vie.

2 R. Oui, Madame.

3 Q. **[1397]** Et non pas secteur, c'est ça?

4 R. Non, nous autres, sectoriel c'était...

5 Q. **[1398]** Ça n'existe pas.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[1399]** C'était plutôt l'expression consacrée.

8 R. C'est milieu de vie, financement milieu de vie.

9 Q. **[1400]** Donc vous voulez rejoindre les gens dans les
10 milieux de vie.

11 R. Dans leur milieu.

12 Q. **[1401]** Alors vous, vous coordonnez une équipe d'une
13 vingtaine de bénévoles, c'est ça?

14 R. Selon le nombre d'années.

15 Q. **[1402]** Et ces bénévoles-là ont des antennes...

16 R. Oui.

17 Q. **[1403]** ... dans les milieux de vie.

18 R. Oui.

19 Q. **[1404]** C'est ça? Et ces antennes-là ont, à leur
20 tour, des antennes dans les milieux de vie.

21 Autrement dit, chacune des personnes avec qui vous
22 travaillez a elle-même des contacts...

23 R. Oui, oui, des contacts.

24 Q. **[1405]** ... dans les milieux de vie.

25 R. Réseaux, leur...

1 Q. **[1406]** C'est ça.

2 R. ... leur milieu de vie.

3 Q. **[1407]** Est-ce que vous, je vois que quand vous avez
4 quitté vous avez remis une liste de vingt (20) noms
5 à madame Papineau.

6 R. J'ai donné une vingtaine de noms à madame Papineau.

7 Q. **[1408]** Bon.

8 R. Bien, une vingtaine, elle, elle dit une vingtaine,
9 moi, d'après moi, c'était une quinzaine mais on ne
10 s'obstinera pas pour cinq, six noms.

11 Q. **[1409]** Mais les listes des bénévoles, ça, c'est pas
12 des listes constituées au sein du Parti québécois?

13 R. Bien, c'est les noms, elle-même elle l'a dit que
14 monsieur, je sais pas si c'est Simon Bissonnette
15 ou, lui avait donné déjà quelques noms ça fait que
16 moi c'était les mêmes noms. C'est toujours les
17 mêmes noms qui étaient autour de, moi je dis autour
18 de la table, pour vendre des tickets ou des cartes
19 ou des billets, comme vous voulez.

20 Q. **[1410]** Est-ce que vous avez des listes autres que
21 ces vingt (20) noms-là?

22 R. De sollicitateurs?

23 Q. **[1411]** Vous dites que quand vous êtes partie vous
24 aviez vingt (20) noms. Mais est-ce que vous aviez
25 des listes...

1 R. Non.

2 Q. **[1412]** ... écrites qui circulaient au Parti
3 québécois puis qui faisaient partie...

4 R. Non.

5 Q. **[1413]** ... des dossiers du Parti québécois?

6 R. C'était les gens qui, qu'on voyait, qui vendaient
7 des tickets une fois ou deux par année. C'étaient
8 les mêmes personnes ou à peu près.

9 Q. **[1414]** Donc votre...

10 R. Il y a avait des nouveaux de temps en temps qui se
11 joignaient, une année ou deux, mais c'est sûr que
12 des fois on les revoyait pas, des fois on
13 revenait... qui revenaient mais c'était... c'était
14 à peu près toujours le même noyau de personnes.

15 Q. **[1415]** Alors, ramasser dix (10) à quinze pour cent
16 (15 %) c'est l'oeuvre de ces vingt (20) bénévoles-
17 là?

18 R. Oui. Bien, à... à Québec, il y a... À Montréal, il
19 y avait un certain nombre de personnes, mais à
20 Québec c'était une autre équipe.

21 Q. **[1416]** Une autre équipe de combien de bénévoles?

22 R. Un petit peu moins que Québec.

23 Q. **[1417]** Combien?

24 R. Peut-être sept à dix. Si, mettons, qu'on dit dix
25 (10), quinze (15) à Montréal, à Québec c'est un...

1 pas la moitié mais presque.

2 Q. **[1418]** Bon. Les contacts de ces personnes-là, est-
3 ce qu'ils sont mentionnés sur une liste qui est en
4 dépôt à quelque part au Parti québécois?

5 R. Non, ce sont vraiment leurs gens, leur réseau,
6 leurs fournisseurs, leurs clients; c'est... je sais
7 pas trop, trop, mais c'était vraiment chacun leur
8 réseau.

9 Q. **[1419]** Donc, il y a pas eu d'effort de colliger
10 cette information-là lorsque vous étiez au Parti
11 québécois?

12 R. Non, je ne crois pas. Bien chacun veut garder
13 ses... ses contacts.

14 Q. **[1420]** Donc, c'étaient pas des contacts qui étaient
15 colligés dans des listes qui étaient tenues dans
16 les registres du Parti québécois?

17 R. Non.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[1421]** Pourquoi vous dites chacun voulait garder
20 ses contacts? Est-ce qu'il y avait certain sens de
21 possession...

22 R. Peut-être.

23 Q. **[1422]** ... envers ces listes-là pour...

24 R. Bien, je veux dire, c'était plutôt... D'abord, on
25 le sait, que ce soit même dans la sollicitation que

1 je fais, les gens de la même entreprise, ou je sais
2 pas trop quoi, je dis ça comme ça, n'aiment pas se
3 faire solliciter deux... deux, trois fois par...

4 Q. **[1423]** C'est sûr.

5 R. Donc, s'ils avaient peut-être le même fournisseur
6 ou le même client, ils s'entendaient pour dire
7 « Bien, moi, je... moi, je vais y aller cette
8 année. »

9 Q. **[1424]** Mais est-ce qu'il y avait aussi une certaine
10 fierté à...

11 R. Bien oui, c'est sûr. La compétition.

12 Me ESTELLE TREMBLAY :

13 Q. **[1425]** Lorsque vous vous adressez, vous, ou un
14 autre bénévole, à une personne dans un milieu de
15 vie, est-ce que vous avez l'impression que vous
16 vous adressez à une personne, comme vous dites, de
17 la famille péquiste?

18 R. Non. Moi, je veux dire, je... je demande pas la
19 couleur ou je commencerai pas à deviner la couleur
20 ou « est-ce qu'il est péquiste, est-ce qu'il est
21 libéral? Il est pas ci, il est pas ça. » Moi, je
22 m'adresse à la personne pour lui demander s'il veut
23 nous aider au financement, contribuer selon la loi
24 et tout, mais je m'adresse pas à la personne avec
25 un... une couleur politique.

1 Q. **[1426]** Est-ce que vous vous adressez à une personne
2 physique?

3 R. Oui.

4 Q. **[1427]** Et est-ce que cette personne physique
5 s'adresse à d'autres personnes physiques, à votre
6 connaissance?

7 R. Probablement, si je... Oui, probablement.

8 Q. **[1428]** Bon. Est-ce que... Vous avez nommé des noms
9 qui sont des personnes dans les firmes de génie.
10 Alors, est-ce que l'un de Michel Lalonde, Yves
11 Cadotte, Gérard Laganière, France Michaud, Denis
12 Guindon, François Plourde, Pierre Shoiry, Normand
13 Trudel, vous a parlé d'obtenir un contrat public ou
14 une subvention en échange de leur effort de
15 sollicitation?

16 R. Non.

17 Q. **[1429]** Vous êtes certaine de ça?

18 R. Oui.

19 Q. **[1430]** Jamais quelqu'un vous a demandé en échange
20 d'un contribution un contrat public ou une
21 subvention?

22 R. Non.

23 Q. **[1431]** Est-ce que l'une des ces personnes vous a
24 demandé d'activer un processus d'octroi de contrat
25 public ou de subvention auprès d'un cabinet dans le

1 cadre de leur effort de sollicitation?

2 R. Non, Madame. Non, Maître, pardon.

3 Q. **[1432]** Est-ce qu'entre mil neuf cent quatre-vingt-
4 seize (1996) et deux mille six (2006), l'une de ces
5 personnes vous a offert de l'argent comptant pour
6 du financement politique?

7 R. Non.

8 Q. **[1433]** Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
9 deux mille six (2006), l'une de ces personnes vous
10 a offert de payer des dépenses électorales du Parti
11 québécois d'une façon cachée?

12 R. Non.

13 Q. **[1434]** Non?

14 R. Non.

15 Q. **[1435]** Entre quatre-vingt-seize (96) et deux mille
16 six (2006), est-ce que l'une de ces personnes vous
17 a demandé d'entrer en contact avec un ministre pour
18 solliciter l'octroi d'un contrat public ou d'une
19 subvention...

20 R. Non.

21 Q. **[1436]** ... en échange...

22 R. Non.

23 Q. **[1437]** ... de ce... de leur effort de
24 sollicitation?

25 R. Non.

1 Q. **[1438]** Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
2 deux mille six (2006), l'une de ces personnes vous
3 a demandé d'entrer en contact avec un attaché
4 politique pour obtenir un contrat public ou une
5 subvention en échange de... des efforts de
6 sollicitation?

7 R. Non, Maître.

8 Q. **[1439]** Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
9 deux mille six (2006), vous avez été témoin d'un
10 acte de corruption de l'une de ces personnes ou
11 d'un représentant du Parti québécois, relativement
12 à l'octroi d'un contrat public ou d'une subvention?

13 R. Non.

14 Q. **[1440]** Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
15 deux mille six (2006), il existait une filière qui
16 permettait à des gens qui faisaient de la
17 sollicitation d'activer l'octroi d'un contrat
18 public ou d'une subvention?

19 R. Non, Maître.

20 Q. **[1441]** De faire avancer des dossiers dans lesquels
21 ils étaient impliqués?

22 R. Non.

23 Q. **[1442]** Est-ce qu'entre quatre-vingt-seize (96) et
24 deux mille six (2006) quelqu'un au Parti québécois,
25 qui est en autorité ou pas, vous a demandé de

1 trouver des prête-noms?

2 R. Non.

3 Q. **[1443]** Est-ce que vous connaissez les stratégies de
4 remboursement qui ont été mises au jour par la
5 Commission?

6 R. À l'époque, je ne le savais pas, maintenant...

7 Q. **[1444]** Vous l'avez appris de quelle manière?

8 R. Avec le rapport Moisan.

9 Q. **[1445]** Est-ce que l'une des personnes que nous
10 avons nommées soit Michel Lalonde, Yves Cadotte,
11 Gérard Laganière, France Michaud, Denis Guindon,
12 François Plourde, Pierre Shoiry, Normand Trudel,
13 vous a informée qu'il y avait une stratégie de
14 remboursement des contributions politiques qu'ils
15 faisaient au Parti québécois?

16 R. Pas à ce que je sache.

17 Q. **[1446]** Pourquoi dites-vous « pas à ce que je
18 sache »?

19 R. Bien, je veux dire, je me souviens pas.

20 Q. **[1447]** Est-ce que vous voulez-vous mettre une
21 réserve?

22 R. Non, non, pas du tout.

23 Q. **[1448]** Parce que c'est quand même un fait qui...
24 qui mériterait d'être retenu, n'est-ce pas?

25 R. Oui, mais au moment... on ne m'a jamais parlé de

1 ça, enfin, moi, je l'ai pas entendu.

2 Q. **[1449]** Est-ce qu'il est arrivé que les gens que
3 vous sollicitiez vous relayaient le reproche que de
4 donner au Parti québécois ne donnait rien à titre
5 d'avantage, de contrat public ou de subvention?

6 R. Moi, je ne l'ai pas entendu.

7 Q. **[1450]** Vous avez jamais entendu ça. Est-ce que...
8 c'est la deuxième fois que vous êtes interrogée par
9 les commissaires?

10 R. Oui.

11 Q. **[1451]** Et par maître Simon Tremblay, sous serment?

12 R. La première fois, c'était pas maître Simon
13 Tremblay, c'était maître Crépeau.

14 Q. **[1452]** C'est bien. Je n'ai plus de question.

15 (18:13:41)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[1453]** Alors, merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un
18 d'autre a des questions? Non. Alors, merci
19 beaucoup, Madame Papineau. Alors...

20 R. Boivin.

21 Q. **[1454]** Madame Boivin, je m'excuse.

22 R. C'est pas grave, Madame la Présidente.

23 Q. **[1455]** Je m'excuse. Alors, donc nous reprenons les
24 audiences demain. Merci.

25 R. Je reviens demain?

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Non, non.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[1456]** Vous, c'est fini. Merci beaucoup, Madame
5 Boivin.

6 R. Merci, Madame la Présidente. Je vais pouvoir
7 dormir.

8 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

9 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

10

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23

SERMENT

Nous, soussignés, DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE,
sténographes officiels, certifions que les pages
qui précèdent sont et contiennent la transcription
fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le
tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

Sténographe officielle

Jean Larose (Tableau #254493-8)

Sténographe officiel